

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire de la Communauté de communes Loches Sud Touraine

ENTRE

La Communauté de communes Loches Sud Touraine

Représenté par Gérard HENAULT, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 27/10/2021,
Ci-après désigné par la Communauté de communes,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Philippe FRANCOIS, sous-préfet de l'arrondissement de Loches
Ci-après désigné par « l'État » ;

La Région Centre-Val de Loire,

Représenté par Catherine GAY, Conseillère Régionale
Ci-après désignée par « Le Conseil Régional » ;

Le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,

Représenté par Alain ANCEAU, Vice-Président
Ci-après désigné par « Le Conseil Départemental » ;

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire de la Communauté de communes Loches Sud Touraine autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics. Il entérine les actions reconnues comme structurantes par les partenaires sans valoir engagement financier. Celui-ci fera l'objet d'un examen annuel par le comité de pilotage à l'automne pour l'année suivante et sera formalisé dans une

convention de financement annuelle. Les dossiers de demande de subvention déposés en cours d'exercice budgétaire suivant par les collectivités devront être conformes au cadre financier ainsi arrêté.

C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans.

Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Sur la base du projet de territoire, précisé dans la trame stratégique présente en annexe, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long termes, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performance numérique, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Caractéristiques principales du territoire de la Communauté de Communes

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, créée le 1er janvier 2017, est née de la fusion de quatre Communautés de Communes à savoir celles du Grand Ligueillois, de Loches Développement, de Montrésor et de la Touraine du Sud. Elle rassemble aujourd'hui 67 communes et compte 52 565 habitants. Elle couvre la partie Sud-Est du Département. C'est le premier territoire communautaire rural d'Indre-et-Loire en termes de superficie avec 1 809 km², soit 30% de la surface du département. La densité par habitant est de 28,4 hab/Km².

Ce vaste territoire s'organise principalement autour de Loches, ville de sous-préfecture, en nombre d'habitants mais aussi par la concentration des services publics, des offres économiques (emploi, commerces, services, etc...), et résidentielles (logements, équipements, services). Les communes limitrophes (Beaulieu-Lès-Loches, Ferrière-sur-Beaulieu, Perrusson et la partie de Chambourg-sur-Indre située en limite communale de Loches) profitent de la dynamique de Loches et créent une « agglomération ».

Le renforcement des centralités et l'attractivité de la ville de Loches doivent bénéficier à l'ensemble de l'intercommunalité pour permettre à chacun de profiter des atouts du territoire.

Loches profite de la proximité de plusieurs grands axes de communication (TGV Tours/Paris, l'A10, l'A85, et l'A28).

Descartes constitue le second pôle d'attractivité en termes de population et d'activité économique. Il est sous l'influence de l'agglomération de Châtellerauld.





Un tiers de la population du territoire vit dans ces deux zones d'attractivité, Loches et Descartes, qui constituent de véritables pôles structurants.




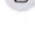
D'autres pôles sont identifiables et caractérisent l'armature spécifique du territoire. Ainsi des pôles intermédiaires comme Genillé, Ligueil, Tauxigny-Saint-Bauld, Cormery, Yzeures-sur-Creuse et des pôles de proximité comme Le Grand-Pressigny, Montrésor, Manthelan, La Celle-Saint-Avant, Reignac-sur-Indre et Saint-Flovier permettent de structurer une offre de proximité en termes d'activités et de services pour la population.

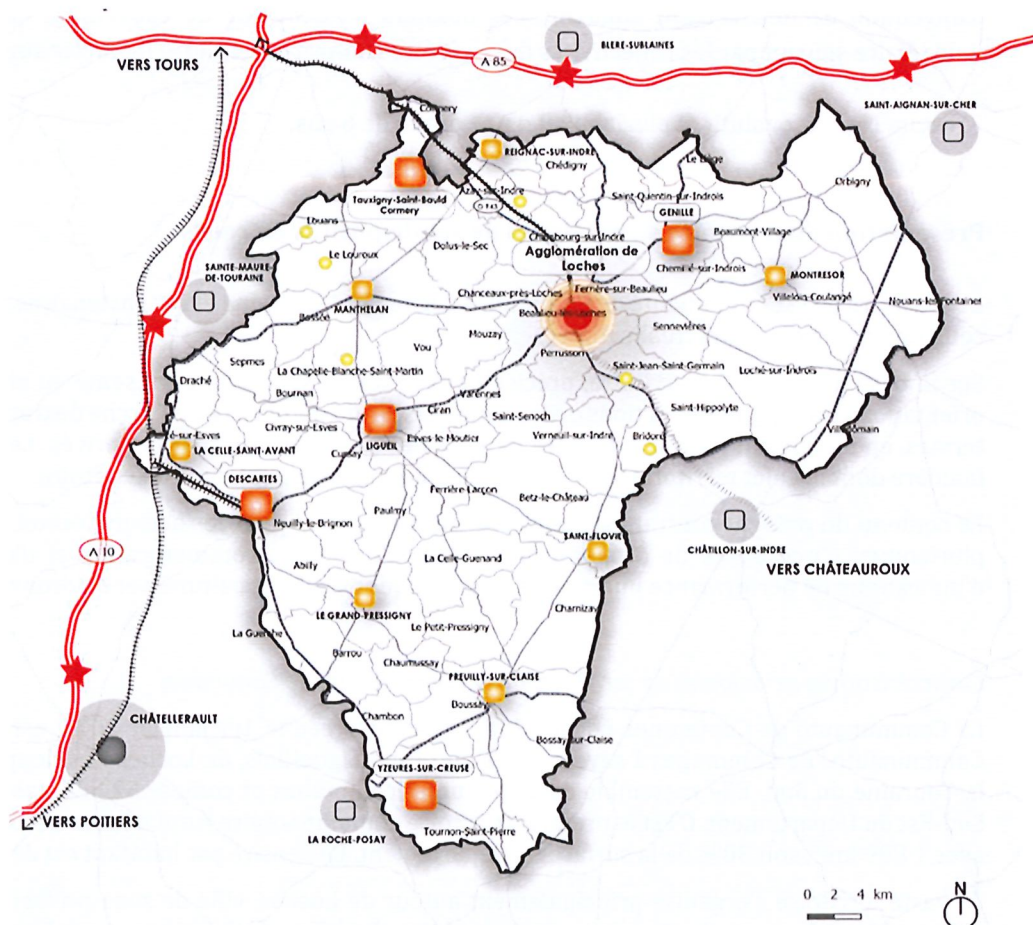
La population est répartie de façon très disparate sur le territoire. Nombre de communes ont une population qui n'excède pas les 500 habitants.

De par son armature territoriale, la CCLST souhaite proposer une approche différenciée avec des choix de développement différents par secteur géographique et adaptée selon les caractéristiques sociales, physiques, économiques à l'existence de plusieurs bassins de vie.

Armature territoriale

-  Pôle d'agglomération ("agglomération de Loches")
-  Pôle intermédiaire ("bourg")
-  Pôle de proximité ("bourg")
-  Villages desservis par les transports en commun

-  Sortie d'autoroute
-  Voie ferrée
-  Voie ferrée désaffectée
-  Pôle extérieur



La population du territoire Loches Sud Touraine est la plus âgée d'Indre-et-Loire avec 125 seniors âgés de 65 ans et plus pour seulement 100 jeunes de moins de 20 ans (pour une moyenne départementale de 87 %).

Plus d'un tiers des ménages est composé d'une seule personne et le nombre d'enfants par couple diminue. Les couples sans enfant représentent 32,8 % des ménages pour une moyenne nationale de 25,5%.

Le revenu médian sur le territoire est de 1 630 €. Le taux de pauvreté est de 13,6 %.

Tous ces indicateurs socio-économiques situent la Communauté de Communes Loches Sud Touraine en dessous des résultats du département. Le territoire se caractérise par une précarisation croissante de sa population et une fragilité socio-économique.

Dispositifs en cours

Loches Sud Touraine, soucieuse de créer une dynamique ascendante et multi partenariale, s'est lancée depuis sa création dans l'élaboration de différents schémas d'aménagement et politiques contractuelles.

Ainsi avec l'aide de financements publics importants, la Communauté de Communes a signé quatre Contrats Régionaux de Pays successifs, quatre programmes européens LEADER, deux labellisations en « Pôle d'Excellence Rurale » (PER sur le tourisme et ensuite sur l'organisation de la filière biomasse énergie). Un troisième label a été obtenu de l'État en 2016 : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) ce qui a permis de financer entre autres des opérations de mobilité propre (achat de véhicules électriques), de réhabilitation thermique des bâtiments ou de rénovation de l'éclairage public. Trois Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services consécutives ont été menées.

Le 5ème programme européen (qui porte sur la valorisation des ressources et la transition énergétique) et Contrat Régional de Solidarité Territoriale sont en cours de réalisation.

Des partenariats solides ont été établis avec l'Office de Tourisme Loches Touraine Châteaux de la Loire, les chambres consulaires, les groupements d'employeurs ... Ainsi la CCLST est dotée d'un schéma de coopération économique et d'un schéma touristique « l'Art de Flâner ».

Le territoire s'est également doté d'un Conseil de Développement représentatif de la société civile et qui l'accompagne dans l'élaboration des différents documents stratégiques.

Depuis 2020, la collectivité s'est engagée dans la mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et d'un CotENR. La CCLST est fortement impliquée dans la production d'énergie renouvelable en développant le bois énergie, la méthanisation et en encourageant la géothermie. 11% de l'énergie consommée sur le territoire est issue d'une ressource renouvelable : la biomasse. Cette part de biomasse est supérieure à la valeur départementale (6%). Les dépenses énergétiques sont de 131,5 millions d'euros soit 2 425 €/habitant et des engagements forts sont pris par la collectivité pour réduire ces consommations, notamment avec la mise en œuvre du PCAET.

La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et des acteurs institutionnels s'est élargie à bien d'autres domaines comme :

- La santé, en concluant un second Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé,
- L'alimentation avec le lancement début 2020 de son Projet Alimentaire Territorial (PAT),
- La mobilité avec l'élaboration en cours d'un Plan de Mobilité Rurale prenant en considération l'ensemble des modes de déplacement, ainsi que les spécificités et les problématiques relatives aux territoires ruraux,
- La gestion des déchets ménagers et assimilés avec l'élaboration d'un nouveau Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2022.

Le Schéma de Cohérence Territoriale – SCoT est en cours d'élaboration. Le projet a été arrêté en Conseil Communautaire en mai 2021.

Pour mettre en œuvre ses différents programmes d'actions, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine dispose en interne de moyens d'expertise et d'ingénierie qui sont mobilisés afin de concrétiser les politiques publiques et d'impulser des initiatives privées innovantes, que ce soit dans le domaine du tourisme, de l'énergie, de l'alimentation et de la production agricole (etc.) dont les retombées positives profitent à l'ensemble du territoire.

Article 2 – Ambition du territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

La CCLST s'inscrit dans une dynamique de développement s'appuyant sur une approche territoriale construite autour d'une stratégie de développement durable partagée avec une déclinaison opérationnelle qui s'est structurée au gré des différentes contractualisations avec nos partenaires financiers et avec l'élaboration des différents documents stratégiques et de planification récemment engagés (Plan Climat Air Energie Territorial – PCAET, Plan Alimentaire Territorial – PAT et Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT).

La logique qui anime la politique de la Communauté de Communes est de proposer un modèle d'avenir de l'aménagement du territoire selon une vision commune, partagée.

Des principes transversaux guideront la démarche territoriale. Ils sont incontournables pour relever le défi collectif d'un territoire attractif, générateur d'activité économique et d'emplois et offrant un niveau de service ambitieux et adapté sur l'ensemble du territoire.

Le premier principe est celui d'asseoir en priorité de développement du territoire sur ses ressources endogènes. Celles de notre territoire sont les patrimoines, les talents économiques, culturels, associatifs, les avantages de situation géographique, les savoir-faire... qu'il convient, dans la vision stratégique communautaire, de valoriser en priorité.

Il convient également d'être attentif à la valorisation collective des dynamiques et aux positionnements territoriaux diversifiés. L'approche territoriale différenciée est aujourd'hui un principe fondateur du SCoT de la CCLST.

Enfin, il est important que le projet territorial soit engagé au regard des principes d'éco responsabilité avec une nécessité impérieuse de conduire, de façon durable, l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement. Les questions de transition écologique doivent être au cœur des actions. Les collectivités du territoire ont un rôle majeur à jouer en termes d'engagement au regard de leurs compétences et de l'impact sur le quotidien des habitants (urbanisme et aménagement de l'espace, développement économique, habitat, compétences environnementales, services...). Elles doivent impulser les nouvelles dynamiques avec un devoir d'exemplarité dans l'évolution des pratiques.

La CCLST ambitionne de construire et d'affirmer la place du territoire dans le département, avec un profil propre caractérisé par des atouts particuliers identifiables, et capable de déployer un pouvoir d'attractivité.

Ainsi la CCLST souhaite poursuivre ses actions, dans un esprit de durabilité, pour développer la dynamique du territoire. Plusieurs axes de développement sont clairement identifiés.

Le tourisme est un des atouts majeurs du territoire. Les richesses patrimoniales et naturelles sont très importantes. La collectivité doit être en mesure de proposer des offres pour tous (jeunes, seniors, sportifs, contemplatifs, pour tous les revenus, et avec des modes d'hébergement variés). L'éco-tourisme représente un axe primordial sur notre territoire, de par sa configuration, pour attirer de nouveaux vacanciers et valoriser notre territoire rural tout en préservant la qualité et la diversité des milieux.

Outre les offres purement touristiques, ce secteur est porteur pour le territoire en matière d'emploi, d'attractivité (notamment immobilière) et de visibilité. La CCLST doit poursuivre en ce sens et apporter des appuis techniques aux communes qui veulent développer leur capital touristique.

Les entreprises et les porteurs de projets doivent être soutenus et accompagnés par la CCLST pour développer leurs activités de production dans de bonnes conditions et créer des emplois. L'installation de nouvelles entreprises doit se faire en optimisant les 43 zones d'activités répertoriées et en réhabilitant les friches existantes. Des entreprises relevant des secteurs porteurs, innovants, dans des domaines d'éco-énergie et engagées dans la responsabilité sociétale (RSE) sont particulièrement attendues.

La mise en œuvre par la CCLST de son PAT et du PCAET avec le soutien aux productions bio et au développement de la filière-bois, et plus particulièrement dans les secteurs du bois-énergie, ainsi que le déploiement des matériaux pour l'écoconstruction doit inscrire le territoire dans une dynamique forte d'économie circulaire.

L'habitat et la rénovation de l'habitat constituent une autre priorité de la CCLST afin de proposer une offre de logement adaptée. L'enjeu est de maintenir la population en place et en attirer une nouvelle. Des logements à économie d'énergie, en matériaux bio-ressourcés avec des loyers adaptés doivent être proposés tout particulièrement à des jeunes (notamment en formation) et / ou et des personnes plus âgées et autonomes dans les centres-bourgs pour favoriser l'accès aux services.

Pour assurer une vie dans les centres-bourgs, la CCLST apporte son soutien aux derniers commerces. La collectivité s'implique fortement pour développer des offres de santé sur l'ensemble du territoire, des capacités d'accueil pour les jeunes enfants et une politique jeunesse avec des activités pour les plus de 10 ans.

Pour maintenir une population, des solutions de mobilité adaptées doivent être envisagées. La CCLST travaille sur son Plan de Mobilité Rurale pour proposer des moyens de transport adaptés à tous combinant mobilité douce, partagée, collective et individuelle.

Article 3 – Les orientations stratégiques

Au regard du diagnostic stratégique du territoire, la mise en œuvre des priorités retenues par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine devra permettre de répondre aux **trois orientations stratégiques** suivantes :

- **Orientation 1 : Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous**

Les enjeux visés par cette orientation sont premièrement de permettre l'accessibilité des services à tous en passant par un maillage des offres en services et équipements. Deuxièmement, la politique de la CCLST est de déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire, en son sein et dans ses relations avec les pôles d'attraction périphériques pour permettre l'accès aux services tout en incitant au développement des mobilités douces et solidaires. Un autre axe doit permettre de favoriser le lien social et la participation citoyenne pour que l'attractivité générée par le territoire soit partagée entre tous, sans fracture sociale au sein d'infrastructures adaptées que ce soit pour l'accueil, l'hébergement, les pratiques culturelles, sportives, de loisirs. Enfin le dernier enjeu est de redynamiser l'armature territoriale en renforçant l'attractivité des différents pôles : pôle d'agglomération de Loches, pôles intermédiaires et de

proximité et la mise en œuvre du programme des Petites Villes de Demain.

- **Orientation 2 : Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire**

Les enjeux visés sont de vrais enjeux sociétaux avec le développement des circuits courts, la valorisation de l'économie circulaire et des productions locales en s'appuyant sur des filières et ressources clairement identifiées sur le territoire. Il s'agit aussi de favoriser une économie et un tourisme responsables et durables tout en préservant la diversité écologique et paysagère de qualité qui caractérise le territoire. La CCLST souhaite se faire reconnaître, en jouant sur ses atouts et particulièrement sur ses qualités patrimoniales avérées. Cette notoriété recherchée passera par une protection et une mise en valeur territoriale.

- **Orientation 3 : Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire**

La transition écologique constitue pour la Communauté de Communes un enjeu fort et ambitieux en termes de réduction des consommations d'énergie, de limitation de la production de GES et de lutte contre la précarité énergétique pour tous les publics. La stratégie à mettre en place pour favoriser des usages plus économes en énergie et en eau nécessite un engagement et un accompagnement des acteurs du territoire vers la notion de sobriété énergétique. Elle s'appuie sur la mise en œuvre de son PCAET et sur une ingénierie dédiée au sein de ses services pour favoriser l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire et l'utilisation des énergies renouvelables. L'objectif est bien d'encourager leur développement en s'appuyant sur un mix énergétique issu de ressources locales et renouvelables et en impulsant également de nouvelles filières locales.

La notion de sobriété par rapport aux usages des ressources implique également une gestion économe dans l'aménagement des espaces. L'intercommunalité affiche un objectif de limitation de ses besoins fonciers en extension des enveloppes urbaines ainsi qu'un objectif de réappropriation des tissus urbains artificialisés. La réduction de l'artificialisation des sols s'accompagne de la préservation des ressources et de la protection des populations pour une utilisation durable des milieux.

Les orientations stratégiques font l'objet de fiches descriptives, jointes en annexe 1. Ces fiches comprennent des objectifs - chiffrés dans la mesure du possible ou qualitatifs - qui peuvent être selon le cas des objectifs numériques, écologiques, économiques, culturels ou sociaux, avec des indicateurs de résultats. Elles indiquent la liste des actions prêtes à être engagées ou des projets qui restent à préciser par champ d'intervention.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, elles seront validées par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le Plan d'actions

Le plan d'actions est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et des communes.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

La Communauté de Communes s'est engagée dans de nombreux contrats pour dynamiser son territoire et avec des partenaires variés.

Les questions relatives à l'habitat et à la limitation de la consommation énergétique sont omniprésentes car la CCLST se veut véritablement engagée dans une démarche environnementale et de transition énergétique. Ainsi la CCLST a signé plusieurs conventions complémentaires qui permettent d'améliorer les conditions de vie

des habitants de son territoire :

- 5 communes du territoire ont été labellisées Petite Ville de Demain. Il s'agit de Loches, Beaulieu-lès-Loches, Descartes, Ligueil et Preuilly-sur-Claise. La Communauté de Communes s'est dotée d'une ingénierie avec le recrutement d'un chef de projet PVD qui accompagne les différentes communes dans la réalisation d'un plan d'actions qui se traduira par la mise en œuvre d'une ORT. A ce jour les communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches ont d'ores et déjà signé leur ORT.
- L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a pour objet la prise en compte des enjeux de revitalisation de centre-ville ; modernisation du parc des logements et des bâtiments commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisirs et de friches urbaines, valorisation du patrimoine bâti, le tout dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable. Elle permet donc d'intervenir sur l'habitat, l'urbanisme, le commerce, l'économie, les politiques sociales et de contribuer de façon pertinente aux objectifs de transition énergétique.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, (OPAH) a été signée en décembre 2019. Cette convention concerne la totalité du territoire et vise essentiellement la rénovation énergétique, le maintien à domicile et la lutte contre l'habitat indigne. Des objectifs de rénovation thermique des logements, de lutte contre la précarité énergétique sont particulièrement recherchés ainsi que l'adaptation des logements au vieillissement et/ ou au handicap de leurs habitants. L'attractivité des centres bourgs, la résorption de la vacance et la lutte contre l'habitat indigne entrent également dans les enjeux de cette convention. L'OPAH-RU, en cours d'étude préalable, viendra renforcer les moyens d'actions dans des périmètres bien définis.
- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en janvier 2020, dont les objectifs sont de définir au niveau local les actions qui permettront de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, de développer la part des énergies renouvelables et de préparer le territoire au changement climatique.
- L'opération de redynamisation des Petites Villes de Demain dont l'enjeu est d'améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement tout en développant leurs fonctions de centralités.
- La convention pour la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial a également été signée en octobre 2021 afin d'aider les agriculteurs à s'installer et à continuer d'accompagner les projets de vente de produits locaux. Aussi, les principaux enjeux sont de relocaliser l'alimentation, d'augmenter l'offre en produits du territoire en arboriculture, maraîchage et Agriculture Biologique. Le PAT se donne également l'objectif d'améliorer l'accessibilité aux produits locaux de qualité pour tous.

Ces conventions peuvent toutes s'intégrer dans les objectifs du CRTE ainsi que d'autres engagements comme le programme LEADER, le plan de gestion des déchets ménagers et assimilés, le plan de mobilité rurale, les contrats rivières ... Cette cohésion d'ensemble entraîne des mutualisations de gouvernance, tout en conservant des instances de pilotage resserrées autour de problématiques spécifiques.

4.2. Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les projets accompagnés devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégies bas-carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire, ou à plus petite échelle, mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance définie à l'article 7 en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

La Préfète d'Indre-et-Loire peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Après maturation, les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

4.4. Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement différents territoires.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex ; éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

A ce jour la CCLST est peu engagée dans des actions de coopération interterritoriale. Elle a signé un Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (CoTEEnR) avec le Parc Naturel de la Brenne pour inciter les différents acteurs des territoires à choisir des énergies renouvelables.

Elle dispose d'un service de mutualisation des commandes et des formations pour les communes de son territoire. Des actions de coopération interrégionales sont également à l'étude dans le cadre du programme européens LEADER sur la valorisation touristique.

Un contrat de réciprocité a été signé en 2019 avec Tours Métropole abordant plusieurs thématiques (économie, énergie, économie circulaire, tourisme, alimentation, foncier agricole...).

D'autres types d'actions sont envisageables : études, expérimentation, projets communs, mutualisation de ressources, implantation de projet à fort rayonnement et répondant à des besoins communs comme la mobilité par exemple.

Des actions en ce sens seront à réfléchir à l'avenir.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, Cerema, ADEME...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, ADAC /CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoire, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et

évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a désigné dans ses services le Directeur Général des Services et le Directeur Général Adjoint du Pôle développement économique, touristique, culturel, et de la contractualisation, responsables du pilotage du CRTE.

Ils sont assistés par la responsable du pôle Contractualisation et une chargée de mission contractualisation afin de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

La CCLST s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire.

La CCLST signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement

du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

Les contributions spécifiques des établissements publics et opérateurs sont portées en annexe 3.

L'État porte enfin une ambition de revitalisation des territoires, au travers d'actions et de programmes interministériels qui visent à développer les territoires urbains et ruraux, tout en veillant à maîtriser l'artificialisation des sols. La restructuration du foncier existant dans les territoires, qui freine la consommation d'espaces et limite l'étalement urbain, constitue ainsi un objectif prioritaire de l'action en tant qu'elle contribue à la lutte contre l'artificialisation des sols et à l'atteinte, en 2050, du zéro artificialisation nette et équilibre reposant sur quatre piliers complémentaires que sont :

- une stratégie territoriale à moyen terme, conçue et portée à l'échelle d'un bassin de vie, avec un projet de territoire servi par un contrat de relance et de transition écologique ;
- des outils opérationnels, telles les opérations de revitalisation des territoires (ORT) ou projets partenariaux d'aménagement (PPA) ;
- des outils de planification locale (SCoT, PLUi) ;
- des moyens renforcés d'intervention pour engager des projets de restructuration et de rénovation d'espaces artificialisés (îlots urbains dégradés, friches) et créer une nouvelle offre.

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, fixe une ambition claire de réduction de moitié, sur les 10 prochaines années, le rythme d'artificialisation des sols au niveau national.

L'ambition de sobriété foncière est à intégrer dans les CRTE et doit se traduire sur le plan opérationnel et réglementaire, le cas échéant avec des modalités d'accompagnement renforcé.

Les dotations aux collectivités (DSIL, DETR, FNADT) et les moyens de France relance (Fonds friche, Fonds pour la revitalisation commerciale, aides à la pierre pour le parc privé et le parc social) seront mobilisés au bénéfice des projets d'investissement les plus vertueux, en veillant à soutenir les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

6.4. Engagements de la Région

La Région en qualité de cheffe de file des politiques de transport, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, de développement économique, de tourisme et d'environnement, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Elle s'engage à désigner un ou des référent (s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Son soutien s'exercera principalement au titre de sa politique contractuelle avec les territoires qui s'appuie sur des programmes de développement intégrés, portés à l'échelle de bassins de vie, sur la base d'un projet de territoire.

Sont en particulier concernées les thématiques suivantes s'inscrivant dans les priorités du CPER :

- Attractivité du territoire : atouts touristiques des territoires, projets alimentaires territoriaux
- Cohésion territoriale et sociale : structures d'exercice coordonné, revitalisation et renforcement de la centralité des villes moyennes et petites, renouvellement urbain des quartiers en politique de la ville, maillage en équipements culturels de proximité, maillage en équipements sportifs structurants notamment nautiques
- Transition écologique et énergétique : isolation des bâtiments publics et des logements sociaux, biodiversité, mobilités durables notamment développement du vélo utilitaire, urbanisme durable (friches, renaturation, aménagements urbains favorisant l'adaptation au réchauffement climatique...)

Un certain nombre de projets sont à ce titre identifiés au CRST et ont vocation, quand ils nécessitent la conjugaison des financements Etat-Région, à figurer dans le CRTE.

Les actions inscrites au CRTE pourront ainsi bénéficier des financements d'ores et déjà inscrits dans le CRST Loches Sud Touraine en cours, ou à inscrire par simple transfert de crédits ou par avenant, ou à défaut, à inscrire lors d'un prochain contrat régional à négocier pendant la durée du CRTE.

La Région pourra également, plus ponctuellement, apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE via ses autres cadres d'interventions ou les dispositifs européens.

Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente de la Région.

6.5. Engagements du Département

Le Département en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques d'aménagement du territoire et les espaces naturels sensibles, ainsi que le numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à désigner un élu départemental dédié et un ou des référent(s) dans ses services pour

participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

Le Département s'engage à soutenir de manière prioritaire les actions et projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention, sous réserve que les porteurs de projets déposent un dossier complet pour instruction et répondent aux sollicitations de la collectivité pour l'instruction du dossier et éclairer l'exécutif sur la décision à intervenir.

Le Département, via ses cadres d'interventions, pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE. Ces opérations devront faire l'objet d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier. L'éligibilité sera instruite et étudiée au regard des dispositifs sollicités en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

6.6. Maquette financière

La maquette financière est établie à l'issue d'un comité de pilotage réuni chaque automne. Elle détaille les financements prévisionnels des signataires du contrat sur les actions prêtes à être engagées en années N+1, les maîtres d'ouvrages déposeront leurs demandes de subventions auprès des différents financeurs dans le respect de ce cadre financier.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

La maquette financière peut être saisie dans la plateforme OSMOSE.

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, entre le comité de pilotage et le comité technique, en cohérence avec le Comité Local de Relance et de Cohésion Territoriale.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant.

Il est composé de :

- La Préfète d'Indre et Loire ou son représentant,
- Le Président du Conseil Régional de la Région Centre-Val de Loire ou son représentant,
- Le Président du Conseil Départemental d'Indre et Loire ou son représentant,

- Le Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine,
- Le Vice-Président de la Communauté de Communes en charge du développement économique, de l'attractivité territoriale et de la contractualisation,
- Les membres du Bureau communautaire de la Communauté de communes Loches Sud Touraine,
- Le Président de l'Association des Maires Ruraux d'Indre-et-Loire
- Le Président du Conseil de Développement Loches Sud Touraine ou de son représentant.

Ce comité de pilotage aura pour rôle le suivi et l'évaluation du CRTE et des actions qui le composent. Il se réunira au minima une fois par an pour :

- Valider la maquette financière de l'année n+1 préparée par le comité technique
- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

Il pourra créer, si nécessaire, des groupes de travail sur des projets ou des thèmes précis et si besoin, associer des personnalités ès-qualité.

7.2. Le comité technique

Le suivi technique et le secrétariat du contrat seront assurés par la Direction du Pôle développement économique, touristique, culturel, et de la contractualisation avec l'appui des services de l'Etat, de la Région et du Département. Le suivi opérationnel du Contrat sera opéré par un comité technique créé dès la mise en œuvre du contrat regroupant :

- Le Directeur Général des Services de la CCLST,
- Les Directeurs Généraux Adjointes de la CCLST,
- Les services de la Préfecture d'Indre-et-Loire et de la Sous-Préfecture de Loches,
- Les services de l'Etat,
- Les services du Conseil Régional,
- Les services du Conseil Départemental,
- Un représentant de l'ADEME,
- Un représentant de l'Agence de l'Eau,
- Un représentant des chambres consulaires,
- Un représentant du Conseil de Développement.

Il se réunira au minimum deux fois par an et autant que de besoin pour :

- Préparer la maquette financière de l'année n+1,
- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

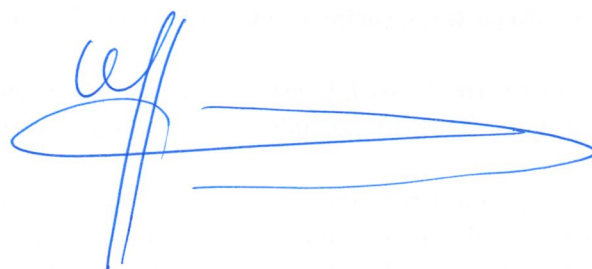
Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif d'Orléans.

Signé à Tournon-Saint-Pierre le 24 novembre 2021.

Pour l'Etat,
Philippe FRANCOIS
Sous-préfet de l'arrondissement de Loches



Pour la Communauté de Communes Loches Sud
Touraine,
Gérard HENAULT – Président



Pour la Région Centre-Val de Loire,
François BONNEAU – Président
Représenté par Catherine GAY
Conseillère Régionale



Pour le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire,
Jean-Gérard PAUMIER – Président
Représenté par Alain ANCEAU
Vice-Président à l'aménagement durable du
territoire, à la transition énergétique et au Plan
Alimentaire



7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

La préfète organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

7.3. L'articulation avec les autres instances de la Communauté de communes Loches Sud Touraine

La Communauté de communes Loches Sud Touraine impliquera, autant que nécessaire, la Conférence des Maires afin d'associer l'ensemble des élus locaux aux décisions qui seront prises par la suite par le Comité de Pilotage du CRTE.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

La plateforme "OSMOSE" est l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

Les indicateurs de suivi à l'aune desquels les résultats seront évalués, seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Ils seront précisés dans une annexe qui sera soumise au comité de pilotage.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de la signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme "OSMOSE".

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic territorial et Orientations stratégiques

Annexe 2 – Fiches actions

Annexe 3 – Tableaux de synthèse du CRTE

- 3-1 Porteurs de projets et cibles
- 3-2 Maquette financière (export du tableau déposé sur la plateforme)
- 3-3 Indicateurs de suivi

Annexe 4 – Contribution des établissements publics et opérateurs

- 4-1 ADEME
- 4-2 Caisse des Dépôts et Consignation
- 4-3 CEREMA
- 4-4 XXX

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE - CRTE
2021-2026**

***« Une ambition commune :
l'attractivité et la cohésion de notre territoire »***

DIAGNOSTIC



Table des matières

1	Présentation du territoire de Loches Sud Touraine	5
1.1	Un territoire fortement polarisé.....	5
1.2	Les indicateurs démographiques témoins de fragilité.....	6
1.3	Focus sur les principaux acquis	8
2	Présentation des éléments de diagnostic et définition des principaux enjeux.....	9
2.1	Les services à la population et les commerces de proximité, la santé, l’habitat et les centralités	9
2.1.1	Les services à la population et les commerces de proximité	9
2.1.2	La santé, les soins médicaux et paramédicaux.....	12
2.1.3	Les solidarités humaines	14
2.1.4	L’habitat et les centralités.....	18
2.1.5	Revitalisation et attractivité du territoire	21
2.2	Ressources économiques.....	22
2.2.1	Un territoire recentré sur l’économie présenteielle.....	22
2.2.2	L’emploi et la formation : des difficultés de recrutement	23
2.2.3	Une offre foncière économique importante en volume mais hétérogène	24
2.2.4	Une activité agricole tournée vers l’élevage et les grandes cultures.....	26
2.2.5	Une activité touristique porteuse.....	28
3	Transition écologique et énergétique	30
3.1	Un environnement naturel à préserver	30
3.1.1	Une richesse paysagère identifiée bénéficiant de statuts de protection divers	31
3.1.2	La ressource en eau	32
3.1.3	La biodiversité et la TVB.....	35
3.1.4	Risques climatiques.....	35
3.2	Des premières initiatives en matière de transition énergétique.....	36
3.2.1	Le PCAET.....	36
3.2.2	L’isolation du bâti, consommation et production d’énergie.....	37
3.2.3	La gestion des déchets : Plan Local de Prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	38
3.2.4	La mobilité	38

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST), et les communes membres associées, ont décidé de signer un Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat pour la période 2021-2026.

Les élus du territoire ont souhaité s'engager, dès avril 2021, dans l'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique. Différentes réunions et rencontres de travail ont été nécessaires pour mener à bien la concertation, l'élaboration et la finalisation du Contrat (conférence des maires, bureau et conseil communautaires). Celui-ci s'inscrit dans la suite logique d'une approche territoriale construite autour d'une stratégie de développement durable partagée avec une déclinaison opérationnelle qui s'est structurée au gré des différentes contractualisations avec nos partenaires financiers et avec l'élaboration des différents documents stratégiques et de planification récemment engagés (Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Plan Alimentaire Territorial (PAT) et Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)).

Cela a permis de rassembler autour d'une vision commune et sur un modèle d'aménagement pour le territoire de demain.

Ce contrat de relance institue une nouvelle opportunité pour construire et affirmer la place de notre territoire dans le département, avec un profil propre caractérisé par des atouts particuliers, identifiables, et capable de déployer un pouvoir d'attractivité. C'est en ce sens que la collectivité doit s'engager pour :

- *Mettre en avant les caractéristiques et atouts du territoire pour lui donner une vraie visibilité et une cohérence identitaires fortes qui font la fierté de ses habitants,*
- *Structurer l'armature urbaine autour des principaux pôles ; agglomération de Loches, pôles intermédiaires et de proximité en garantissant un équilibre entre ces centralités et le reste du territoire grâce à un véritable maillage des villages,*
- *Tisser des partenariats avec les territoires voisins et notamment avec « Tours Métropole Val de Loire »*

Il nous faut également être convaincants et convaincus pour relever les défis qui s'offrent à nous en termes d'attractivité, de création de richesses et préservation de la qualité de vie pour l'ensemble de la population.

La ruralité, marqueur important du territoire, se doit d'être vécue de manière positive, inventive et dynamique, ce que nous nous attachons à promouvoir au quotidien. Elle a également besoin d'être entendue, accompagnée et soutenue dans ses démarches. L'engagement de l'Etat, du Conseil Régional Centre-Val de Loire et du Département d'Indre-et-Loire au travers du Contrat de Relance et de Transition Ecologique 2021-2026 est un formidable outil fédérateur au service des 67 communes et des 52 565 habitants de Loches Sud Touraine.

1 Présentation du territoire de Loches Sud Touraine

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, créée le 1^{er} janvier 2017, est issue du regroupement de quatre Communautés de Communes : la Communauté de Communes du Grand Ligeillois, la Communauté de Communes Loches Développement, la Communauté de Communes de Montrésor et la Communauté de Communes de la Touraine du Sud ; elle rassemble aujourd’hui 67 communes et compte 52 565 habitants.

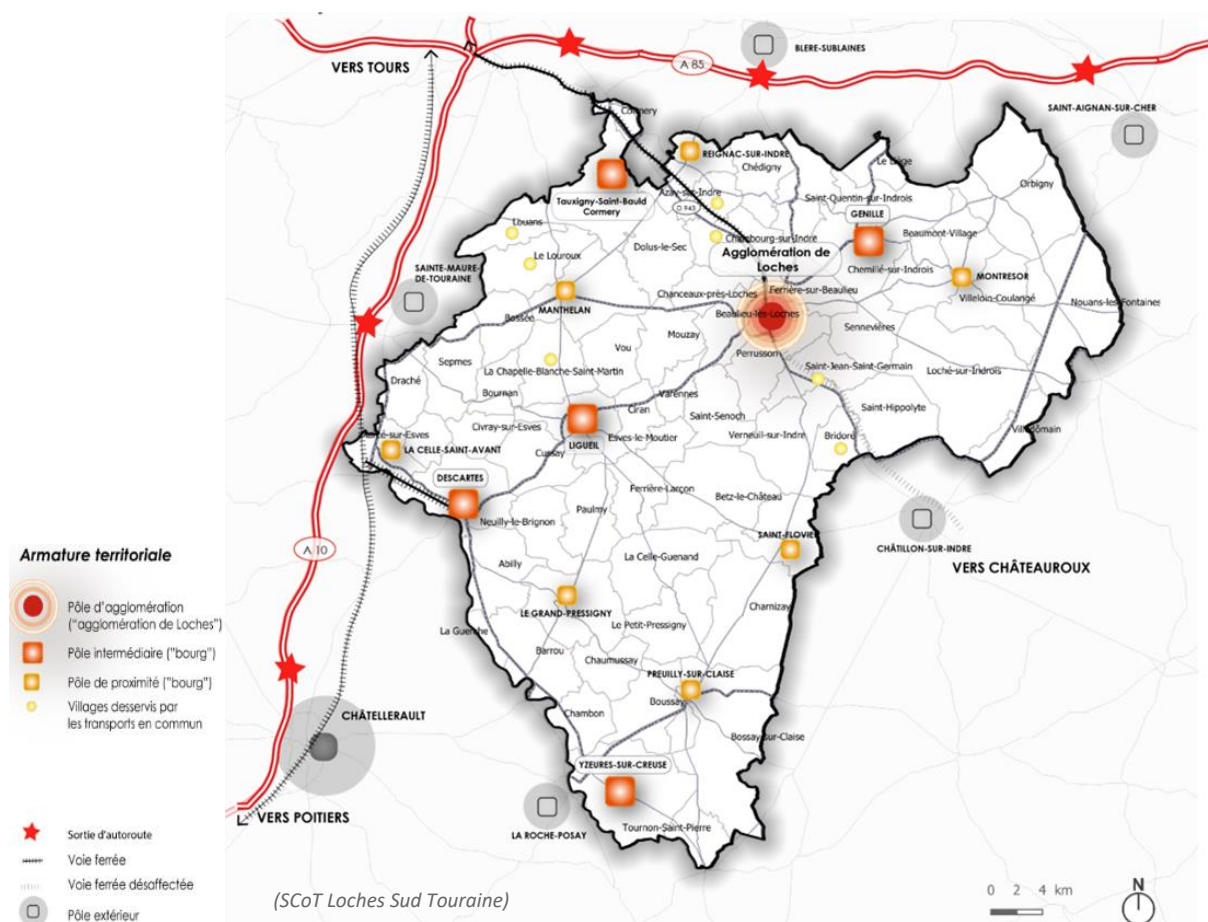
Elle couvre la partie Sud Est du Département. C’est le premier territoire communautaire rural d’Indre-et-Loire en termes de superficie avec 1 809 km², soit 30% de la surface du département. La densité est de 28,4 hab/Km².

1.1 Un territoire fortement polarisé

Le territoire est vaste et son centre de vie tourne principalement autour de Loches, ville de sous-préfecture, en nombre d’habitants mais aussi par la concentration des offres économiques (emploi, commerces, services, etc...) et résidentielles (logements, équipements, services). Les communes limitrophes profitent pleinement de la dynamique de Loches pour créer une « agglomération » avec les communes de Beaulieu-les-Loches, Ferrière-sur Beaulieu, Perrusson et la partie de Chambourg-sur-Indre située en limite communale de Loches.

Le renforcement des centralités et l’attractivité de la ville de Loches doivent bénéficier à l’ensemble de l’intercommunalité pour permettre à chacun de profiter des atouts du territoire.

D’autres pôles se démarquent mais dans une moindre mesure, Ligeuil et Descartes, qui comptent chacune plus de 2 000 habitants.



La population est répartie de façon très disparate sur le territoire. Nombre de communes ont une population qui n'excède pas les 500 habitants.

Le Nord du territoire est plus attractif car il bénéficie de la dynamique économique de la métropole tourangelle et de l'essor de la zone d'activités de Tauxigny – Saint-Bauld.

Loches constitue le principal pôle du territoire en raison de son activité économique et de la concentration des services publics. Loches profite également de la proximité de plusieurs grands axes de communication (TGV Tours/Paris, l'A10, l'A85 et l'A28).

Descartes constitue le second pôle d'attractivité en termes de population et d'activité économique. Il est sous l'influence de l'agglomération de Châtellerauld.

Un tiers de la population du territoire vit dans ces deux zones d'attractivité que constituent ces pôles structurants de Loches et Descartes.

Enfin, l'armature urbaine du territoire est caractérisée par les pôles intermédiaires de Descartes, Genillé, Ligueil, Tauxigny-Saint-Bauld / Cormery, Yzeures-sur-Creuse et plusieurs pôles de proximité (Le Grand-Pressigny, Montrésor, Manthelan, La Celle-Saint-Avant, Reignac-sur-Indre, Saint-Flovier) qui structurent une offre de proximité en termes d'activités et de services pour la population.

La Communauté de Communes souhaite proposer une approche différenciée de son territoire qui ne repose pas uniquement sur des considérations démographiques. Les choix de développement du territoire se veulent être différents par secteur géographique notamment entre le Sud et le Nord. Cette approche se veut être la plus adaptée pour répondre à la variété des géographies du territoire (sociale, physique, économique...) et à l'existence de plusieurs bassins de vie.

1.2 Les indicateurs démographiques témoins de fragilité

Selon les données de INSEE pour l'intercommunalité Loches Sud Touraine pour 2018 la population enregistre une variation à la baisse de 1 189 personnes depuis 2013 ; diminution annuelle moyenne de 0,5 % pour un taux de natalité de 8,4 ‰ (11,3 ‰ au niveau national) et un taux de mortalité de 12,7 ‰ (9,9 ‰ au niveau national). La population de la Communauté de Communes diminue. Elle vieillit plus vite sur le territoire que la moyenne nationale et se renouvelle peu.

Les réalités sont très distinctes sur le territoire. On observe des disparités importantes entre le Sud et le Nord du territoire :

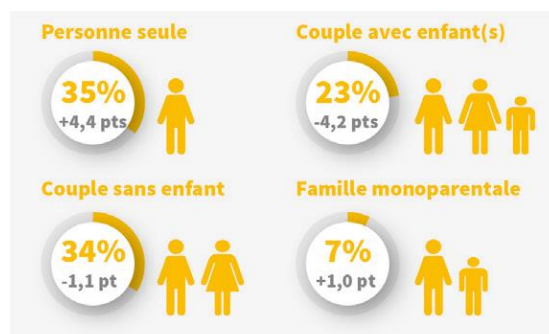
- Une concentration forte de la population la plus jeune dans la moitié Nord du territoire. La croissance démographique y est bien plus importante, en raison de la proximité de la Métropole de Tours et de son étalement urbain,
- Dans un même temps, le Sud fait face à d'importantes pertes de population, lesquelles sont liées à la fois à un solde migratoire déficitaire et à un fort vieillissement. Il semble néanmoins intéressant de constater que ce territoire semble progressivement porté par la dynamique démographique des aires urbaines de Poitiers et Châtellerauld,
- Les grands pôles de notre territoire font face, eux aussi, à une diminution du nombre d'habitants, au profit des villes mitoyennes,
- De plus, l'âge moyen du Nord et du Sud du territoire sont, là aussi, très différents. La carte nous montre que le Sud est globalement "plus âgé" que le Nord du territoire.

Près d'un quart des habitants du territoire a au moins 65 ans. Près d'un quart des habitants a entre 30 et 49 ans. Le poids de cette classe d'âge a plus fortement diminué que la moyenne des Communautés de Communes.

Plus d'un quart des habitants a moins de 25 ans. Leur poids au sein de la population a également diminué en dix ans dans une proportion légèrement supérieure à la moyenne des Communautés de Communes d'Indre-et-Loire.

La composition moyenne des ménages est de 2,1 personnes.

35% des ménages sont constitués d'une personne. C'est le deuxième ratio le plus élevé des Communautés de Communes d'Indre-et-Loire. Loches Sud Touraine est le second territoire le plus touché par la hausse de la part des personnes seules. Le poids de ces ménages a augmenté en dix ans.

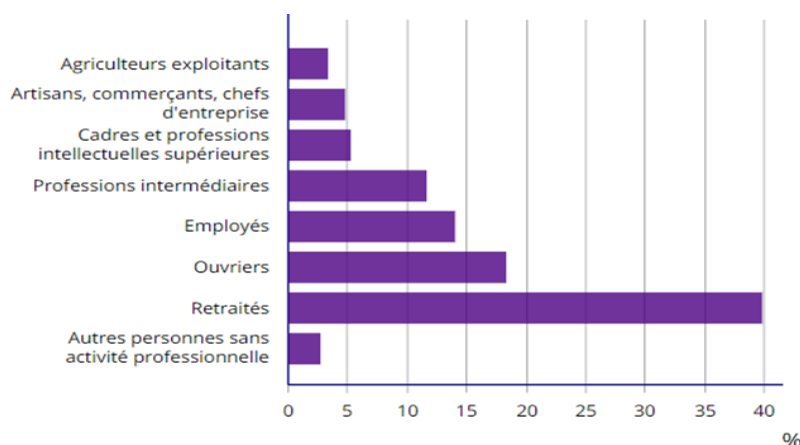


Dans un même temps, le nombre de couples sans enfant et le nombre de couples avec enfants diminuent, respectivement de 1,1 point et de 4,2 points les faisant passer à 34 et 23 %. On observe donc une diminution de la taille des ménages.

Les couples sans enfant représentent 32,8 % des ménages pour une moyenne nationale de 25,5 %.

Loches Sud Touraine (LST) est le territoire le plus âgé d'Indre-et-Loire avec 125 seniors âgés de 65 ans ou + pour 100 jeunes de moins de 20 ans ; ainsi, un quart des habitants du territoire a au moins 65 ans. Le taux de mortalité (1,23 %) est plus élevé que le taux de natalité (0,90 %) entre 2011 et 2016 (données INSEE).

Les ménages sur le territoire sont majoritairement des retraités (à hauteur de 40 %). Viennent ensuite les ouvriers (à 18 %) puis les employés (à 14 %).



Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2016 (Sources : Insee, RP2016, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019)

Le revenu médian sur le territoire est de 1 630 €. Le taux de pauvreté est de 13,6 %. L'indice de fragilité est de 4,9 points et augmente depuis 2006 en raison principalement de la hausse de jeunes non insérés professionnellement, des chômeurs et de familles monoparentales.

Tous ces indicateurs économiques situent la Communauté de Communes Loches Sud Touraine en dessous des résultats du département. Le territoire se caractérise par une précarisation croissante de sa population et une fragilité socio-économique plus élevée que la moyenne départementale.

Il y a donc un enjeu face à l'accès à l'offre alimentaire et aux services pour ces populations notamment au niveau du portage de repas. Les modes de consommation seront également différenciés entre les habitants du Sud du territoire et du Nord.

1.3 Focus sur les principaux acquis

La démarche territoriale est coconstruite avec ses acteurs, autour d'un Projet de Territoire initié en 1998, avec la création du Syndicat Mixte du Pays de la Touraine Côté Sud. Cette dynamique s'est notamment concrétisée par l'élaboration d'un Agenda 21 qui a visé à conforter les ambitions d'attractivité et de cohésion territoriales, socles des démarches de développement du territoire.

Cette dynamique ascendante et multi-partenariale s'est également insérée et renforcée dans les différents schémas d'aménagement et politiques contractuelles avec nos partenaires. C'est ainsi que le territoire a bénéficié de financements publics importants avec notamment quatre Contrats Régionaux de Pays successifs, quatre programmes européens LEADER, deux labellisations en « Pôle d'Excellence Rurale » (PER sur le tourisme et ensuite sur l'organisation de la filière biomasse énergie). Un troisième label a été obtenu de l'État en 2016 : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Trois Opérations Collectives de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services consécutives ont été menées.

Le 5^{ème} programme européen (qui porte sur la valorisation des ressources et la transition énergétique) et Contrat Régional de Solidarité Territoriale sont en cours de réalisation.

Pour mettre en œuvre ses différents programmes d'actions, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine dispose en interne de moyens d'expertise et d'ingénierie qui sont mobilisés afin de concrétiser les politiques publiques et d'impulser des initiatives privées innovantes, que ce soit dans le domaine du tourisme, de l'énergie, de l'alimentation et de la production agricole (etc.) dont les retombées positives profitent à l'ensemble du territoire.

Des partenariats solides ont été établis avec l'Office de Tourisme Loches Touraine Châteaux de la Loire, les chambres consulaires, les groupements d'employeurs ...

Le territoire s'est démarqué très tôt par la mise en œuvre d'actions, notamment sur le plan économique, touristique et en matière de coopération territoriale, qui ont préfiguré la nouvelle organisation de Loches Sud Touraine : la Communauté de Communes est dotée d'un schéma de coopération économique et d'un schéma touristique « l'Art de Flâner ».

Le territoire s'est également organisé avec la participation de la société civile dans le cadre de la création du Conseil de Développement. Celui-ci est composé de 50 membres actifs, qui accompagnent le territoire dans l'élaboration des différents documents stratégiques, réalisent leurs propres actions de communication et participent à la gouvernance (association aux commissions thématiques de la Communauté de Communes et participation majoritaire au collège privé du Comité de Programmation de LEADER).

La concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et des acteurs institutionnels s'est élargie aux domaines de :

- La santé, en concluant un second Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé,
- La transition énergétique ; la collectivité s'est engagée depuis 2020 dans la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et d'un Cot ENR,
- L'alimentation avec le lancement début 2020 de son Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Des sujets restent malgré tout à développer comme la thématique de la mobilité pour laquelle un Plan de Mobilité Rurale mis en œuvre en 2013 est à poursuivre. Le Plan Local de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés arrive à son terme en 2022. Il sera révisé.

La mise en réseau des services au public et notamment au travers du maillage territorial des Espaces France Services, reprend tout son sens avec les nouveaux enjeux de proximité et d'accessibilité des services pour tous au sein de la grande communauté.

Autant de chantiers à conduire, avec de nouveaux défis sociétaux à relever, tout en assurant la cohésion du territoire en pleine mutation. Des éléments de diagnostic montreront qu'il conviendra d'investir d'autres domaines, où le territoire, dans sa globalité, n'est pas suffisamment investi.

2 Présentation des éléments de diagnostic et définition des principaux enjeux

Ce diagnostic est construit autour de trois grandes thématiques essentielles, priorisées par les acteurs locaux, dans la structuration et le développement du territoire :

- **La cohésion sociale** : en abordant les domaines des services à la population et des commerces de proximité, de la santé, de l'habitat et des centralités, et des mobilités. Également les solidarités humaines et territoriales et, en particulier, la culture, le sport, la vie associative, les actions jeunesse et les gens du voyage,
- **L'attractivité et la compétitivité** avec l'activité économique : accueil de nouvelles entreprises et création d'emplois, économie de proximité avec le développement des circuits courts et de l'économie circulaire, l'emploi et la formation, l'agriculture et le tourisme,
- **La transition écologique** et en particulier la préservation des paysages, la gestion des énergies, le respect et la préservation de la biodiversité, la restauration des milieux aquatiques, et la gestion des déchets.

2.1 Les services à la population et les commerces de proximité, la santé, l'habitat et les centralités

2.1.1 Les services à la population et les commerces de proximité

2.1.1.1 Les services à la population

Loches Sud Touraine est un territoire peu peuplé et de faible densité qui cumule des facteurs de fragilité en termes d'accessibilité aux services. Les enjeux majeurs sont de conforter les services publics et de maintenir les commerces de proximité.

Le territoire est polarisé, avec 11 pôles de services déterminés dans le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Publics (SDAASP). Ces pôles concentrent 52 % des services recensés sur le territoire et 44 % de la population de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. 17 % de la population habite les 8 pôles de proximité du SDAAP que sont Cormery (avec Truyes), Genillé, Le Grand Pressigny, Montrésor, Perrusson, Preuilly-sur-Claise, Yzeures-sur-Creuse (avec Tournon-Saint-Pierre). 11 % habitent dans les 2 pôles intermédiaires que sont Ligueil et Descartes et 15 % dans le pôle de Loches.

Globalement le territoire est bien équipé, avec une bonne couverture concernant l'ensemble des paniers de services et équipements de la vie courante. Les temps d'accès de la population aux pôles de proximité n'excèdent pas les 10 minutes pour les 80 % des habitants. Par ailleurs, les ¾ de la population accèdent au panier d'équipements « commerce, services marchands » en moins de 10 minutes. Certains services sont moins accessibles (contrôle technique, marchés, relais colis, stations-service, boucherie, distributeur automatique de billets). Le commerce de proximité et la commercialisation des produits alimentaires en circuit court ont connu une progression qui s'est fortement accélérée lors de la pandémie. Des points de vente partagés en produits locaux ou en denrées de première nécessité se multiplient sur le territoire de la CCLST (casiers automatisés à Paulmy et à Beaulieu-les-Loches, distributeurs de pain...).

Ce taux d'équipement et ce maillage assurent un meilleur accès à l'alimentation pour tous les habitants et expliquent que 84 % de la population effectue ses achats alimentaires sur le territoire.

Au-delà des variations en matière d'accessibilité physique, certains espaces cumulent les facteurs de fragilité du fait, notamment, de l'existence d'une forte corrélation entre faible densité de population, vieillissement et faibles revenus.

De plus, la problématique de mobilité des ménages est plus prépondérante que sur d'autres Communautés de Communes. Elle s'est accentuée en raison d'un fort taux de ménages ne disposant pas de voiture (13 %) et par une population âgée. Cette situation impose de réfléchir à un maillage des points de consommation et à un développement de services itinérants comme par exemple des portages de repas notamment.

Carte des différents services se retrouvant dans différentes communes de la CCLST



Les infrastructures d'accueil de la petite enfance sont disparates sur le territoire et des besoins d'accompagnement des parents se font ressentir. Quatre Relais Petite Enfance sont actifs depuis 2011 pour accompagner les parents dans leur recherche de mode de garde, tout en abordant la fonction parentale et proposer des temps de ressource pour les parents, comme pour les professionnels de la Petite Enfance.

La Ville de Loches concentre l'essentiel des services publics du territoire à savoir, les administrations (Sous-Préfecture, Maison Départementale de la Solidarité- MDS) et les points d'accueil (Pôle Emploi, MSA, CPAM, permanences CAF, Mission Locale, CIAS, etc.).

L'offre sur le territoire reste très diffuse et fragile, structurée par la mise en place d'Espaces France Service (EFS) issus de l'évolution des Maisons de Services au Public (MSAP). Le réseau des structures labellisées « France services » permet de rapprocher les services publics des usagers en regroupant sur le même site

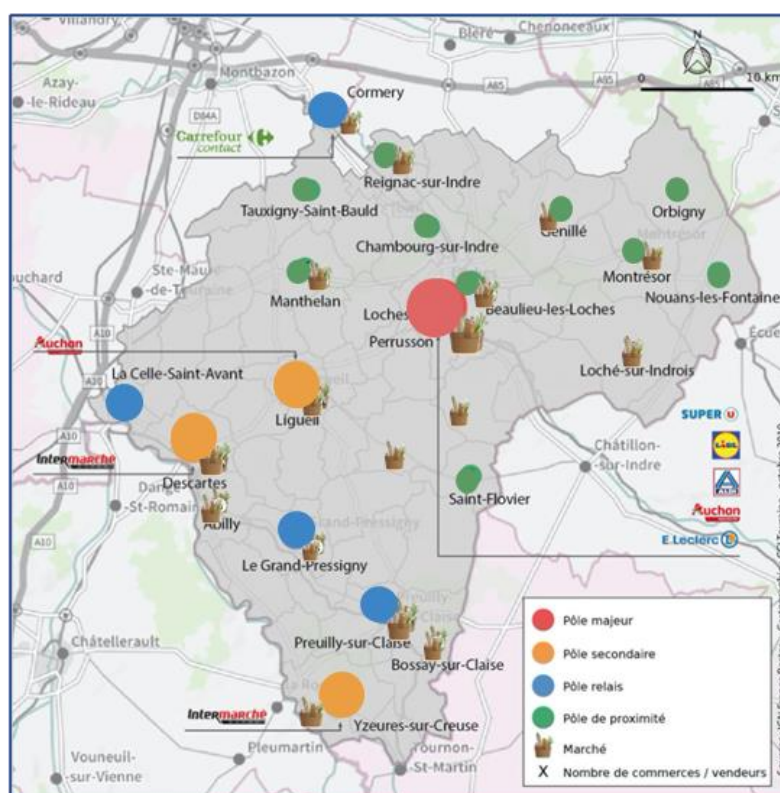
plusieurs administrations. Sur le territoire, ces établissements sont présents sur les communes de Ligueuil, le Grand-Pressigny, Preuilley-sur-Claise et Montrésor.

Le point France Service de Descartes accueille également une antenne de la Maison Départementale de la Solidarité, pour les permanences CAF et de la Mission Locale notamment.

Cette configuration nécessite de réfléchir à la mise en place de nouvelles solutions, notamment concernant les outils numériques, afin de maintenir un accès aux services dans les secteurs non couverts ou afin de pallier les ruptures physiques. Des espaces numériques ou de coworking voient le jour sur le territoire qu'ils soient d'initiative privée ou publique. De telles initiatives pourront se développer grâce à un accès de qualité au réseau numérique. Les travaux d'installation du réseau de fibre optique, essentielle pour développer ce type d'initiatives, ont commencé en Sud Touraine et devraient s'achever en 2025.

2.1.1.2 Les commerces

Carte des pôles alimentaires et emplacement des commerces



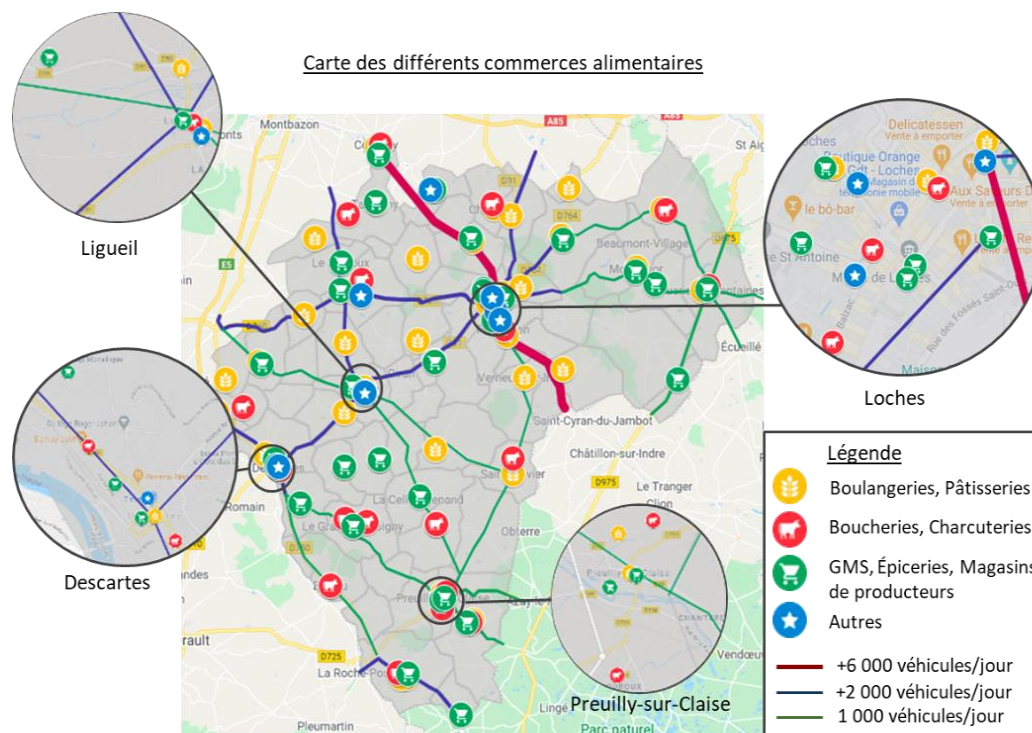
(Source : CCI Touraine en 2019)

Les cafés, restaurants et hôtels représentent 22% de l'offre commerciale. Cette étude indique également que les commerces se spécialisent, comme la tendance départementale, mais que la CCLST maintient ses boulangeries. Il est à noter que 84% de la consommation se fait au sein du territoire.

Le territoire dénombre 23 GMS et épiceries, ce qui représente 9% de l'effectif total départemental pour le bassin de consommation lochois. Cela fait de la CCLST le second pôle commercial du département, après la Métropole. 78,1% des dépenses alimentaires sont effectuées dans les 9 grandes surfaces, dénombrées sur la CCLST. Soit un taux légèrement inférieur à la moyenne départementale (81,9 %), 99 commerces alimentaires hors Grandes Surfaces ont ainsi été dénombrés en 2019.

L'étude communale réalisée par la CCI Touraine en 2019 montre que sur la CCLST, le commerce de proximité alimentaire représente 20% de la totalité de l'offre commerciale ; une surreprésentation par rapport au département (où ces commerces ne représentent que 14% de l'offre).

Le poids du commerce de moins de 300 m² s'est renforcé depuis 2013, passant de 13 % à 14,3 % des dépenses alimentaires. Cependant on note que l'importance des petits commerces se renforce et est un des points forts de la CCLST.



(Source : PAT en 2020)

Les commerces sont bien répartis sur la totalité du territoire de la CCLST, suivant les différents axes routiers assurant un bon maillage territorial : les habitants du territoire disposent tous d'un point d'alimentation à moins de 15 km et 85% des communes ont un point d'alimentation à moins de 10 km.

42 communes ont au moins un restaurant sur leur territoire (restauration traditionnelle ou restauration rapide).

Les restaurants se concentrent soit le long des axes routiers principaux, dans les pôles de proximité et/ou dans les villes (Loches concentre une grande majorité d'entre eux) et villages touristiques. Ils traduisent la politique de soutien aux commerces de proximité des collectivités sur leur territoire.

2.1.2 La santé, les soins médicaux et paramédicaux

Soucieuse des questions de santé sur son territoire, la collectivité a organisé des « Assises des services à la population du Territoire » donnant ainsi aux élus et acteurs locaux la possibilité de s'exprimer sur leurs attentes et les besoins qu'ils avaient repérés tant en termes de santé que des services petite enfance, enfance jeunesse, gens du voyage, des France services, du CIAS et du service santé.

Loches Sud Touraine va s'engager dans un 3^{ème} Contrat Local de Santé (CLS) car le second qui couvrait la période 2018-2022 arrive à son échéance. Le CLS contribue à la déclinaison au niveau local des orientations régionales de santé établies par l'Agence Régionale de Santé. Il aborde la santé à travers des thématiques

transversales (le sport, l'accès aux soins, la prévention auprès de différents publics...) avec les professionnels de santé et les institutions.

La collectivité cofinance avec l'ARS un poste de chargé de mission en Animation Territoriale de Santé sur la durée du Contrat Local de Santé pour coordonner les actions.

L'une des préoccupations majeures reste l'installation des professionnels de santé libéraux et hospitaliers sur le territoire.

Le territoire accueille un centre hospitalier disposant d'un service d'urgence. Il est doté de 7 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP réparties sur le territoire (Ligueil, Descartes, Saint-Flovier, Villeloin-Coulangé, Genillé, Cormery). Trois d'entre elles sont de compétence communautaire (Descartes, Ligueil, Saint-Flovier). La continuité de soins est assurée grâce à la Maison médicale de garde et une coordination des professionnels de santé libéraux au sein du Pôle de Santé Pluridisciplinaire Sud Lochois (PSP). Ces MSP ont permis d'accueillir et de stabiliser des professionnels de santé sur le territoire et de répondre aux principes d'accessibilité d'offre de soins pour la population. La collectivité agit donc pour soutenir la mise en place de Maisons de Santé Pluridisciplinaires et attirer de jeunes stagiaires dans un but d'installation.

Loches Sud Touraine accueille 230 professionnels de santé. Soit un ratio de 4,4 professionnels pour 1 000 habitants. Il est similaire à la moyenne des Communautés de Communes d'Indre-et-Loire.

Cette structuration du territoire en matière d'équipements de santé permet d'avoir une offre plus élevée et diversifiée en spécialistes et professionnels paramédicaux que la moyenne départementale.

Cependant la densité médicale en médecins (libéraux et mixtes) sur le territoire de la Communauté de Communes reste inférieure aux moyennes nationale et départementale (respectivement 85,5 pour la CCLST, 169,9 et 96 pour 100 000 habitants). Une analyse plus fine peut être exposée suite à la réactualisation du zonage médecin en Centre-Val de Loire du 7 décembre 2020. Ainsi les bassins de Ligueil et Descartes sont toujours classés en zone d'intervention prioritaire et le bassin de vie de Loches est en zone d'action complémentaire (ces zonages permettent d'identifier les territoires où l'accès aux médecins généralistes est à renforcer).

Des zonages spécifiques par profession ont également été établis et publiés en 2020 par l'ARS. Les effectifs en infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, sage-femmes sont sous dotés voire très sous dotés pour les bassins de vie de Loches, Descartes et Ligueil. A noter que le bassin d'Yzeures-sur-Creuse se rattache plus naturellement au territoire de vie-santé de la Roche-Posay.

Pour les orthophonistes et chirurgiens-dentistes il en va de même sauf pour le bassin de vie de Loches qui est en zone intermédiaire.

Descartes est le bassin de vie le moins bien doté quel que soit le corps de profession de santé.

Bien que les efforts de l'ensemble des acteurs convergent vers l'installation de professionnels de santé, le Sud du territoire présente encore des difficultés certaines d'attractivité.

Il est, par conséquent, nécessaire que la Communauté de Communes intervienne pour élargir encore l'offre de services au sein de ses trois maisons de santé pluridisciplinaires situées au cœur de zones d'intervention prioritaires (Descartes, Ligueil et Saint-Flovier) et répondre ainsi au besoin de maillage de son territoire.

Un projet de maison de santé avec médecins salariés est à l'étude dans le cadre du dispositif régional pour les communes d'Yzeures-sur-Creuse, Preuilly-sur-Claise et Le Grand-Pressigny.

La Communauté de Communes organise son action autour d'un axe fort sur le territoire à savoir « la santé tout au long de sa vie » et notamment pour les personnes les plus vulnérables en raison de leur état de santé ou de leur âge. Des projets sont conduits pour maintenir l'autonomie des personnes en situation de handicap

qu'elles soient en établissement ou dans leur milieu de vie ordinaire. Des associations œuvrent depuis plusieurs années en ce sens.

Sur le territoire, plusieurs points forts sont à relever :

- Une action proactive des élus et professionnels de la santé, constituant le socle d'une action territoriale affirmée dans le cadre de la mise en œuvre du 2^{ème} Contrat Local de Santé, et l'engagement du 3^{ème} contrat,
- Le cofinancement d'un poste de chargé de mission en Animation Territoriale de Santé sur la durée du Contrat Local de Santé par Loches Sud Touraine et l'Agence Régionale de Santé,
- Une offre structurante en établissements de santé (Centre Hospitalier de Loches – établissement de soins de suite ANAS Le Courbat), et une bonne coopération entre le Centre Hospitalier et les professionnels libéraux,
- Dans le domaine médico-social et de l'accompagnement ou de l'orientation : des EHPAD publics accessibles à un coût raisonnable, une expérience du travail en commun entre les partenaires du territoire grâce à l'expérimentation PAERPA (parcours de santé des aînés), la Maison des Adolescents Loches Sud Touraine (créée en 2018), les Espaces France Services au Public qui ont pris le relais pour le volet information et orientation des différents publics vers les organismes compétents,
- Un réseau de services à domicile bien structuré, notamment grâce aux associations locales (ADMR...).

Des problématiques de mal-être sont de plus en plus nombreuses sur le territoire en lien avec des situations de précarité sociale, d'isolement, des contextes socio-économiques difficiles et des problématiques de conduites addictives. La problématique est multigénérationnelle. Dans son 2^{ème} CLS, la CCLST a engagé des actions pour l'amélioration de la santé sociale mentale des habitants de son territoire par le développement de la prise en charge globale de patients et le développement des représentations sur la santé mentale.

2.1.3 Les solidarités humaines

2.1.3.1 Vie culturelle, associative et sportive

En 2018, LA CCLST a élaboré un schéma de développement culturel. Il en ressort que l'organisation et la structuration de l'offre culturelle sur le territoire est complexe de par son vaste territoire à dominante rurale comportant, de plus, plusieurs bassins de vie articulés autour d'unités urbaines de faible à très faible poids démographique (maximum de 7 000 pour Loches) mais avec un ensemble de bourgs structurants.

Pour les habitants du territoire l'accès à la culture est plus compliqué en raison des disparités sociales et de l'éloignement nécessitant de recourir à des moyens de mobilité. La CCLST doit veiller à lutter contre la fracture rural/urbain tout en réduisant l'éloignement des familles les moins favorisées financièrement et, par ailleurs, de sensibiliser la curiosité et proposer une diversité.

Il est primordial de sensibiliser et attirer les publics jeunes vers la pratique culturelle : enseignement artistique musical, développement du réseau de lecture publique, évolution des fonctions des bibliothèques, médiation culturelle, offre d'animations pour la découverte du patrimoine local ... La difficulté réside souvent dans la capacité à sensibiliser les jeunes à des activités souvent éloignées des habitudes familiales.

La lecture pourrait être un axe de développement culturel structurant. Le territoire dispose d'un réseau de lecture publique assurant globalement un maillage territorial satisfaisant : 36 des 67 communes du territoire sont équipées d'une bibliothèque. Parmi les 32 communes non équipées, la plus éloignée d'une bibliothèque se situe à 10 km et 80 % d'entre elles sont accessibles en moins de 5 minutes. Un progrès reste à faire sur les horaires d'ouverture.

Par contre les services les moins accessibles sont ceux du niveau « intermédiaire ». C'est le cas des écoles de musique et des cinémas ou des espaces de projection.

Une véritable programmation des actions de communication et de promotion des offres culturelles existantes doit être développée, relayée, amplifiée tant à l'intérieur que vers l'extérieur du territoire. Des efforts de concertation et de coordination doivent être mis en œuvre notamment en période estivale en raison du nombre de manifestations organisées.

Le problème du financement de l'activité culturelle se pose. La mutualisation des moyens publics peut être une des solutions à développer d'autant que l'état des équipements culturels est très hétérogène et ne garantit pas toujours un confort et des conditions d'accueil optimales à l'ensemble des habitants (bibliothèques nouvelle génération / acoustiques, isolation des salles de spectacle / locaux des écoles de musique pas toujours adaptés).

La Communauté de Communes doit se positionner comme soutien en ingénierie culturelle, grâce à ses propres services professionnalisés et spécialisés en interne. Les objectifs recherchés sont de :

- Dynamiser le territoire notamment en rendant l'offre plus visible et lisible auprès des habitants,
- Accompagner et faciliter les démarches des porteurs de projets tant sur leurs besoins d'informations, de recherche de subventions et de promotion,
- Se constituer comme l'interlocuteur incontournable entre les porteurs de projets d'une part et les collectivités partenaires d'autre part (Région, Département, DRAC...).

En matière d'équipements sportifs et de loisirs, le territoire dispose d'environ 540 équipements répartis sur l'ensemble du territoire de manière assez inégale (données du SDAASP 2017).

La collectivité s'est dotée en 2003 d'un parcours de golf, 9 trous, de 27 Ha à Verneuil-sur-Indre (7 000 passages et 152 abonnés en 2019). En 2011 elle a construit un parc aquatique sur la commune de Loches. Cet équipement est doté d'un bassin sportif 6 couloirs de 25m, un bassin ludique, un bassin naturel extérieur et d'un pentagloss. En 2019, 111 431 entrées ont été comptabilisées.

La collectivité a en gestion plusieurs autres équipements sportifs comme les gymnases de Loches, Reignac-sur-Indre, Ligueuil et Montrésor, les tennis couverts de Beaulieu-lès-Loches et Reignac-sur-Indre, le terrain multisports de Montrésor, le terrain de rugby de Loches et les vestiaires de Dolus-le-Sec.

Les équipements sont assez diversifiés, couvrant plus d'une quinzaine d'activités. Cependant, ils apparaissent dans l'ensemble vieillissants. Ils nécessiteront des opérations de réhabilitation, de rénovation ou encore d'extension pour répondre à l'évolution des normes de sécurité, offrir de bonnes conditions d'accueil des activités et manifestations sportives, et renforcer l'offre sportive en s'adaptant aux besoins de la population tout en rendant le bâti plus performant énergétiquement.

2.1.3.2 Politiques sociales (jeunes, intergénérationnelle et gens du voyage)

2.1.3.2.1 Politique jeunesse

Le territoire de Loches Sud Touraine compte 1 251 enfants de 0 à 3 ans, à ce jour, seulement 39% des demandes en crèche sont acceptées, 32% restent en liste d'attente majoritairement sur le secteur Nord du territoire. On constate aussi un nombre de places, en mode de garde individuel auprès d'assistants maternels, en baisse. De fait, plus de 55% des professionnels ont plus de 50 ans et assez peu d'installations se font sur le territoire.

En enfance, on compte sur le territoire 4 405 enfants de 3 à 11 ans, majoritairement présents sur la partie Nord du territoire. Les structures d'accueil, bien que les ALSH, gérés par la CCLST, pratiquent une tarification au Quotient Familial (QF) dans un souci d'accessibilité et d'équité de service, restent parfois coûteuses pour

les familles du territoire. En effet plus de 36% des familles avec enfant de 3 à 11 ans ont un QF inférieur à 770, sur le territoire.

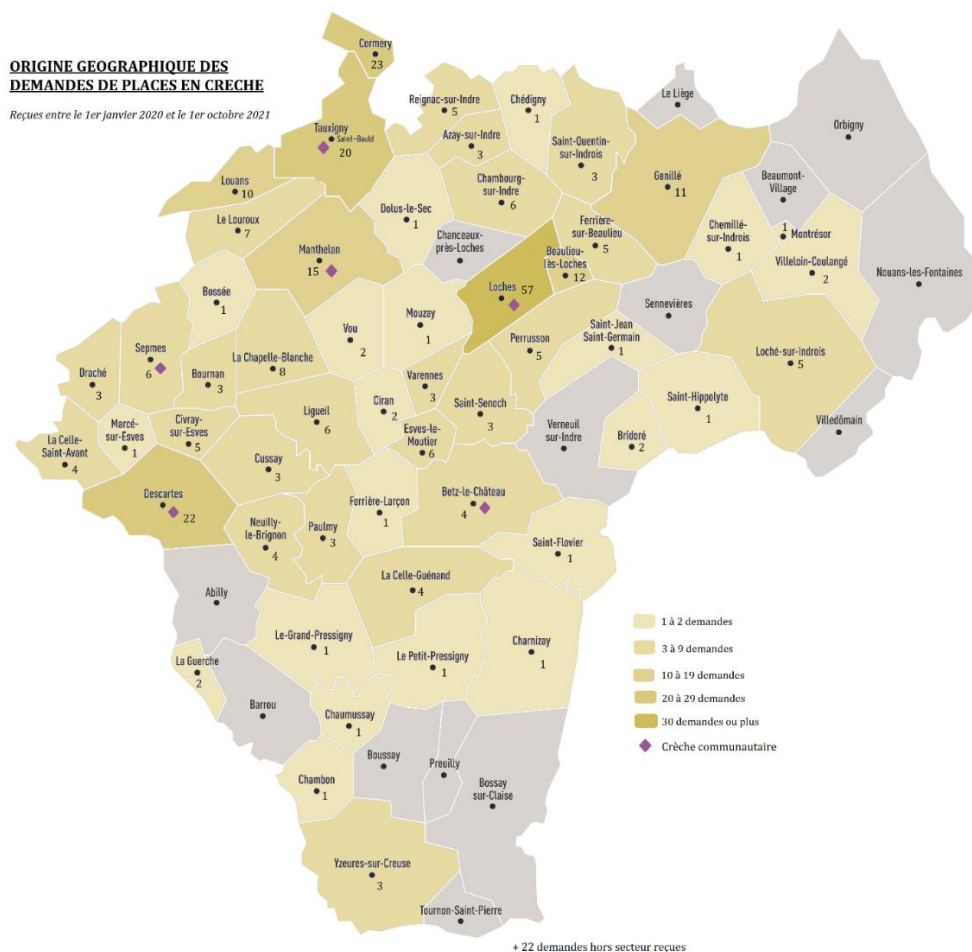
Sur le volet jeunesse, on compte sur le territoire 2 708 jeunes de 12 à 17 ans, là aussi la majorité sont installés sur la partie Nord du territoire.

13,58% des 16-24 ans du territoire sont actuellement sans aucune activité, ni formation, ni scolarisation, ni emploi. La Communauté de Communes a lancé un projet jeunesse en 2020 pour encourager le maillage des offres à destination des jeunes et proposer des actions pour accompagner ces derniers.

L'étude sur les capacités d'accueil de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sur le territoire met en exergue des besoins importants :

Pour l'accueil des 0-3 ans :

- Baisse constante du nombre d'assistants maternels et de leur capacité d'accueil sans renouvellement suffisant par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans,
- En 2018, l'observatoire national de la petite enfance relevait, en France, 20 places en crèche pour 100 enfants de moins de 3 ans. La CCLST n'en compte que 12 pour 100. Afin de se rapprocher de la moyenne nationale, il serait nécessaire de créer des places supplémentaires,
- Cependant, l'étendue du territoire vient nuancer le nombre de places nécessaires. De plus, la localisation de ces nouveaux accueils est un élément clef de l'occupation des futures structures. Une cartographie des demandes a permis d'identifier leurs origines géographiques pour les crèches soulignant ainsi la tension de la demande dans les secteurs de Loches et Manthelan. Les demandes sont principalement des demandes d'habitants de Loches, Tauxigny, Cormery, Manthelan, Louans, Genillé, Loché/Indrois.



Pour l'accueil des 3-12 ans :

Il est constaté :

- Une évolution de la fréquentation des accueils de loisirs (ALSH),
- Une accessibilité (tarifaire et géographique) différenciée selon les gestionnaires,
- Des tensions de l'offre sur le territoire et la demande sur plusieurs sites d'accueil,
- Des locaux pas toujours adaptés.

Entre 2018 et 2019 les ALSH communautaires ont noté une évolution de la fréquentation (en nombre d'enfants différents) de près de 50% et une fréquentation (en heure enfant) de 24%.

Au regard de ces constats et afin de répondre aux objectifs d'accessibilité, de qualité d'accueil et de maillage des services sur le territoire, des actions seront à proposer rapidement sur les secteurs de Manthelan et Ligueil.

Pour l'accueil des 11-18 ans :

Depuis la création de la CCLST, la politique jeunesse s'est structurée sur le territoire avec la mise en place des dispositifs d'accueil et d'animation prévus pour les 11-18 ans sur l'ensemble du territoire. Il est organisé autour du déploiement de 6 Accueils Ados répartis sur l'ensemble du territoire, l'un d'eux est géré par une association locale, les autres sont gérés directement par la collectivité. Selon leur implantation, le projet de territoire et le projet pédagogique de chaque structure, les animateurs jeunesse déclinent différentes actions, comme : l'accompagnement de projets de jeunes (junior asso, Conseil Municipal Jeunes, ...) des accueils en soirée et le week-end, des animations, sorties, séjours adaptés au public Ados, des interventions au sein des collèges du territoire. Tous les animateurs développent des partenariats et des réseaux (Promeneurs du Net, Réseau Initiative Jeunes...). De plus, un Point Information Jeunesse, des Educatrices de rue et une Maison des Adolescents sont présents sur le territoire.

Ces services permettent de répondre à un enjeu majeur du territoire concernant la jeunesse à savoir :

- Accompagner les jeunes dans leur parcours de construction de vie, apporter des réponses à leurs besoins,
- Mettre les jeunes au cœur des projets, des dispositifs territoriaux et favoriser leur épanouissement au travers d'un maillage stratégique des services et un réseau de professionnels en lien.

2.1.3.2.2 Politique en faveur des gens du voyage

Le Sud Touraine accueille depuis plusieurs siècles une forte population de voyageurs. Cette dernière est très ancrée sur le territoire du Sud Touraine et y limite souvent ses déplacements. Nous rencontrons des difficultés à accueillir, loger et insérer, tant socialement que professionnellement, cette population.

Depuis plusieurs années, la question des aires d'accueil de voyageurs a été traitée à une échelle intercommunale. Cela s'est traduit par le déploiement d'un réseau d'aires d'accueil sur toute la vallée de l'Indre. Cela découlait des préconisations techniques des études menées par la Communauté de Communes Loches développement. Constatant l'ancienneté des migrations le long de l'Indre il apparaissait nécessaire de doter les communes habituellement concernées par des passages de lieux adéquats.

6 aires ont donc été créées, une principale à Perrusson et 5 autres sur les communes de : Saint-Jean-Saint-Germain, Chambourg-sur-Indre, Reignac-sur-Indre, Tauxigny-Saint-Bauld et Varennes.

Depuis les petites aires ont subi de nombreuses dégradations qui ont conduit à la suppression des blocs sanitaires (Chambourg/Indre et Saint-Jean-Saint-Germain). Tauxigny est occupée par une famille, ce qui fait que les passages estivaux ne peuvent être accueillis sur l'aire.

Toutes ces aires sont vétustes et certaines ont été démantelées pour n'être que des aires de petit passage (fluides mais sans local sanitaire).

Depuis plusieurs années, malgré ces aires, on constate un nombre important de stationnements illégaux sur Loches et son agglomération. Ces stationnements se font également durant l'hiver, période où normalement le nomadisme est moins présent.

Plusieurs explications peuvent être avancées :

- Vétusté des aires,
- Contraintes règlementaires et financières liées au stationnement sur ces aires (obligation de ne pas avoir de dette, stationnement limité 3 mois),
- Hausse du nombre des voyageurs et donc du nombre de caravanes,
- Changement des structures familiales,
- Présence de chevaux en grand nombre qui nécessitent des prairies.

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine est en conformité avec le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, toutefois, dans l'actuel schéma nous avons l'obligation de réaliser 20 places caravanes sur terrain familiaux locatifs (TFL).

D'autres constats apparaissent :

- L'accueil sur les aires conventionnées ne répond pas aux besoins actuels de tous les voyageurs car une partie des familles a la volonté de se sédentariser,
- La capacité actuelle des aires d'accueil (Perrusson, Descartes, Varennes, Ligueil, Tauxigny) n'est pas suffisante pour accueillir toute la population des voyageurs dans des conditions satisfaisantes.

Actuellement, la capacité d'accueil sur la CCLST est de 32 emplacements (64 places caravanes) pour les aires d'accueil conventionnées, 6 places caravanes sur TFL de Loches et 14 emplacements (28 places caravanes) pour les aires de petit passage non conventionnées (sans sanitaire).

2.1.4 L'habitat et les centralités

2.1.4.1 Caractéristiques de l'habitat

La Communauté de Communes présente avant tout un profil rural, dont le cadre de vie demeure un atout majeur et ayant jusqu'à présent été épargné par les phénomènes massifs d'artificialisation. Pour autant, certains secteurs connaissent des dynamiques d'urbanisation notables, en lien notamment avec l'étalement urbain de l'agglomération tourangelle.

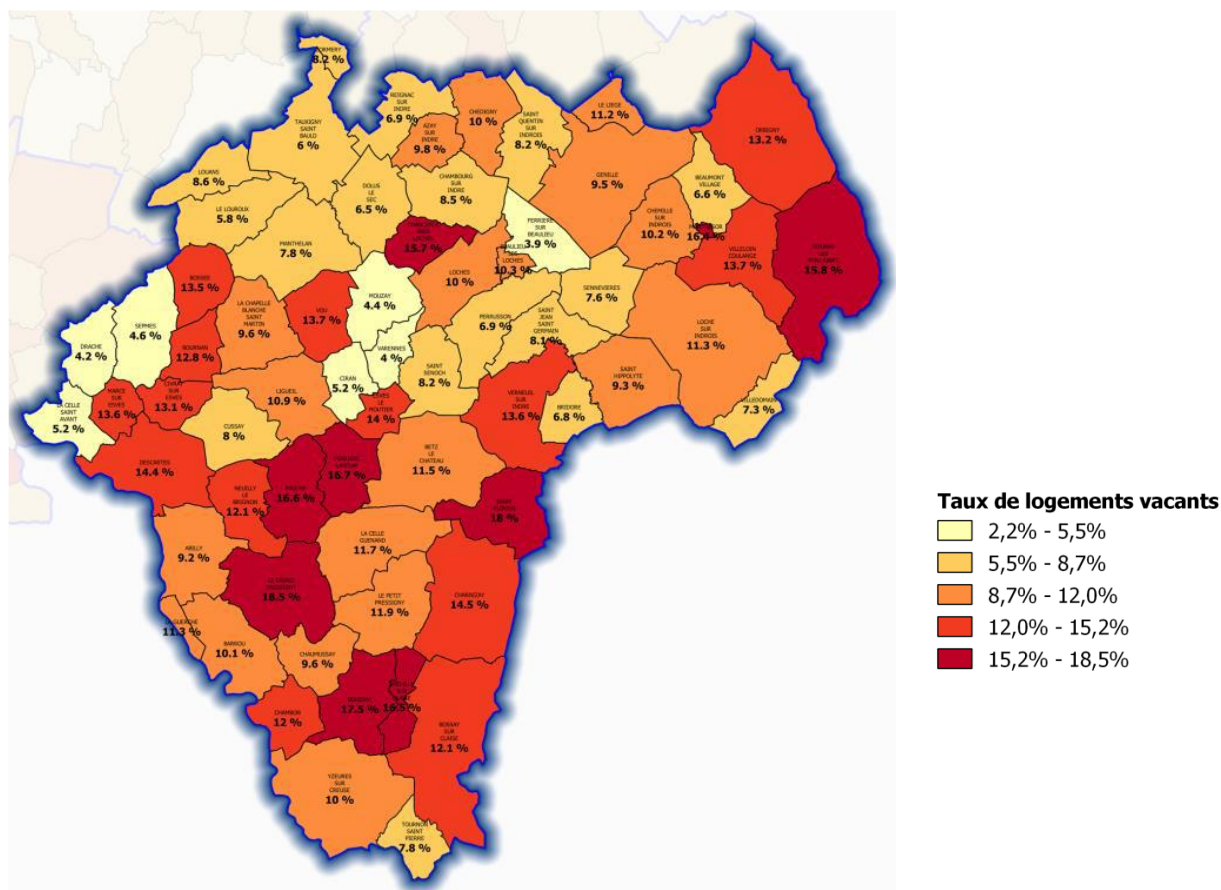
Aujourd'hui, malgré la formalisation d'orientations affichant clairement des ambitions en matière d'attractivité et de logement, les politiques en matière d'habitat et d'urbanisme durable conduites sur le territoire ne semblent pas à la hauteur des enjeux de maintien et d'accueil de nouvelles populations particulièrement de jeunes actifs. Plusieurs raisons peuvent l'expliquer ; une compétence peu exercée, des outils de planification en cours d'approbation (Schéma de Cohérence Territoriale...).

Le modèle d'urbanisation est très majoritairement pavillonnaire et d'initiative individuelle ce qui a conduit à une forte consommation de foncier et à un mitage du territoire sans pour autant répondre complètement à une demande de logements.

Sur un plan statistique, le parc total de logements sur le territoire s'élève à 30 396 logements (source INSEE, RP 2021). Il se traduit principalement par :

- Un taux de vacance constaté de 10,5 % soit 2,3 points de plus que le taux constaté à l'échelle départementale, couplé parfois, pour certains secteurs à un fort taux de construction neuve. Huit communes sont fortement impactées par des taux de vacance importants atteignant même les 18,5 % (cf. carte ci-dessous),
- Des résidences principales constituées de 90 % de maisons individuelles dont 72 % de propriétaires. Les nouvelles résidences principales tendent à renforcer la spécialisation très majoritairement composée de maisons individuelles occupées par des propriétaires,
- Un taux de logements secondaires ou occasionnels conséquents de 10,5 %,
- Un parc de 2 450 logements sociaux qui est principalement concentré dans les pôles majeurs du territoire et qui s'est développé au rythme de 17 constructions par an au cours des 10 dernières années. 22 communes ne disposent d'aucun logement social. En 2018, 500 demandes de logements sociaux étaient enregistrées pour 310 attributions au cours de l'année, soit 1,6 demande en logement social pour un logement social attribué. Le nombre de demandes augmente plus vite sur le territoire de Loches Sud Touraine que sur le territoire des autres Communautés de Communes d'Indre-et-Loire,
- Un prix d'acquisition moyen de 107 000 € pour une maison individuelle (correspondant à un revenu moyen de 1 770 € par ménage),

Carte : Taux de logements vacants CCLST : 10,5 % en 2017 contre 8,5 sur le Département



En matière de besoins en logements, l'offre résidentielle pour les publics spécifiques demeure encore limitée malgré des initiatives locales.

2.1.4.2 Habitats des personnes âgées et des jeunes

Le nombre de places d'EHPAD pour 1 000 séniors âgés d'au moins 80 ans est de 176 pour 852 lits (ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des Communautés de Communes d'Indre-et-Loire). La population étant de plus en plus vieillissante, les besoins d'hébergement devraient s'accroître. Aujourd'hui 13 % des personnes âgées de 80 ans et plus vivent dans un EHPAD et 48 % vivent seules.

Si la couverture du territoire en EHPAD paraît bonne au regard des besoins actuels, des points de vigilance sont à noter :

- Le vieillissement rapide de la population,
- Le tarif des EHPAD pour une population à faible revenu,
- Le tarif des services permettant le maintien à domicile pour une population à faible revenu,
- Le parc de logements du territoire est globalement vieillissant (72 % des logements ont été conçus avant 1975), ce qui implique des rénovations et aménagements importants pour accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie, dépendantes et/ou handicapées,
- La « dévitalisation » des centres bourgs rend parfois difficile le maintien à domicile, faute de commerces, de services de proximité accessibles ou d'offre de soins.

L'offre adaptée aux jeunes répond globalement aux besoins, mais elle mérite d'être confortée et complétée par des dispositifs d'accompagnement :

- Plusieurs centres ou organismes de formation ont fait part de leurs besoins en matière de logement pour leurs jeunes sur Loches (le Lycée général et technologique Alfred de Vigny, la Maison Familiale Rurale et le Lycée privé Saint Denis),
- La situation est également délicate pour les jeunes mineurs en décohabitation familiale, ou ceux sans ressource ou avec de faibles ressources,
- Le développement de logements pour des jeunes apprentis notamment en centre bourg (défaut de moyens de mobilité) se fait ressentir.

Certes la collectivité s'est engagée dans des opérations d'aménagement de l'habitat (OPAH, OPAH-RU et ORT) mais la demande est présente et pressante.

Des projets de logements intergénérationnels émergent dans différentes communes pour adapter les logements aux problématiques des personnes âgées (en rez-de-chaussée, avec des salles d'activités, de soins ou de partage de repas) et aux apprentis (petits meublés).

2.1.5 Revitalisation et attractivité du territoire

La Communauté de Communes s'est engagée dans une politique de revitalisation de son territoire en signant une convention dans le cadre des Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT) créée dans la loi ELAN du 21 novembre 2018.

La CCLST est particulièrement concernée par la problématique de revitalisation de ses centralités. Les actions à mener dans l'ORT doivent permettre de prendre en compte l'ensemble des enjeux de revitalisation des centres-villes et centres-bourg : modernisation du parc de logements et de locaux commerciaux, lutte contre la vacance et l'habitat indigne, réhabilitation de l'immobilier de loisirs et de friches urbaines, valorisation du patrimoine bâti..., le tout dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

L'ORT permet ainsi d'intervenir de manière concertée et transversale sur l'habitat, l'urbanisme, le commerce, l'économie, les politiques sociales, etc.

Aussi cette convention se conjugue-t-elle avec les objectifs de rénovation énergétique fixés dans le PCAET, des opérations d'amélioration de l'habitat relevant des OPAH sur l'ensemble du territoire et OPAH-RU sur des périmètres définis, des opérations de redynamisation des Petites Villes de Demain.

Cinq villes du territoire s'inscrivent dans le programme Petites Villes de Demain : Loches, Beaulieu-lès-Loches, Ligueil, Descartes et Preuilly-sur-Claise. L'enjeu vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ces villes, avec l'aide de la Communauté de Communes, auront les moyens de développer leurs fonctions de centralité et de concrétiser leurs projets au bénéfice de l'ensemble du bassin de vie sur lequel elles rayonnent.

Sur le territoire on constate des tendances assez fortes :

- Etalement urbain au détriment de la vitalité des centralités,
- Population vieillissante aux revenus faibles,
- Diminution de la taille des ménages,
- Vacance de logements relativement importante dans les centres villes et centres-bourgs.

L'armature du territoire est affirmée autour du pôle d'agglomération constitué du centre-ville de Loches étendu aux communes de Beaulieu-les-Loches, Perrusson et Ferrière-sur-Beaulieu.

Certes la métropole tourangelle n'est pas sans influence mais la dynamique propre autour de l'agglomération lochoise existe bel et bien. En revanche le Sud du territoire souffre d'une certaine atonie.

La collectivité s'oriente clairement vers une revitalisation des centralités en passant par une valorisation de son patrimoine, une limitation de la consommation de foncier et la résorption de la vacance existante. Les rénovations et les constructions doivent veiller à s'inscrire dans le PCAET, économes en énergie et utilisant les énergies renouvelables.

2.2 Ressources économiques

2.2.1 Un territoire recentré sur l'économie présentielle

Historiquement ancrée sur l'agriculture et l'industrie, l'activité économique s'est orientée ces dernières années sur l'économie présentielle qui représente 63,3 % des établissements avec 8 156 salariés contre seulement 36,7 % pour l'économie productive avec 4 464 salariés.

Le nombre d'emplois recensés en 2018 sur la CCLST est de 17 047. Le taux d'activité des plus de 15 ans est de 52,3 %. L'indicateur de concentration d'emploi est de 84,8 %. (84,8 % des actifs occupés habitent le périmètre de la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine et y travaillent).

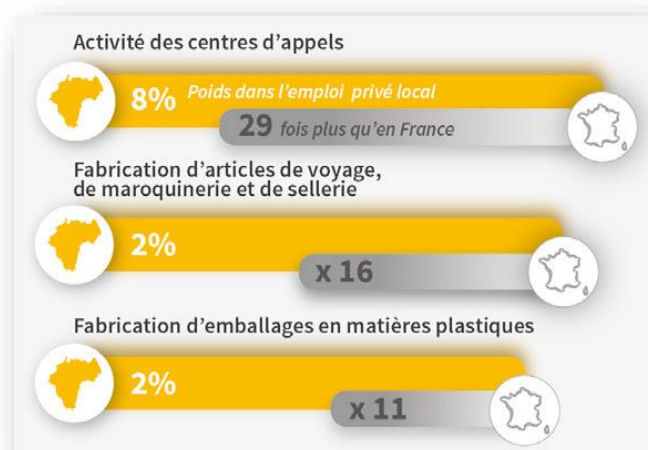
Le territoire est marqué principalement par :

- Un secteur tertiaire qui se développe : la tendance est à l'augmentation de la part des entreprises relevant du commerce et des services,
- Une forte emprise de l'artisanat et du commerce, en particulier avec des TPE dont la densité est supérieure aux moyennes départementales et régionales,
- Des difficultés en matière de transmission et de reprise des entreprises artisanales du territoire : Au regard de la place prépondérante de l'artisanat, l'âge des artisans constitue un facteur de fragilisation notable du tissu économique du territoire,
- Une majorité d'entreprises de moins de 10 salariés (76,3 %) : Elles maillent l'ensemble du territoire tandis que les plus gros établissements industriels sont eux concentrés sur les principaux pôles d'emplois, Loches, Descartes et également sur Tauxigny. Les secteurs les plus pourvoyeurs d'emplois relèvent des secteurs de l'industrie, du commerce, des transports et des services divers. Les entreprises sont très majoritairement artisanales et de petite taille,
- Un secteur agricole encore significatif (9 % des emplois) au sein de la Communauté de Communes, une agriculture fortement identitaire pour le territoire bien que le nombre d'exploitations et d'exploitants tende à diminuer à l'image du territoire national. 54 % des agriculteurs ont plus de 50 ans ; la transmission / reprise des exploitations devient un enjeu fort pour le territoire.

Des entreprises positionnées sur des secteurs dynamiques intégrant notamment la filière Recherche et développement et certaines filières émergent de façon structurée sur le territoire : « bois énergie » et « éco construction ».

Une convention de partenariat a été signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Touraine afin de renforcer l'action économique sur le territoire et inciter à la création et au développement des entreprises. La CCLST s'est fixée notamment de soutenir le développement endogène des entreprises et à ce titre la CCI propose un accompagnement décentralisé à la création d'entreprise pour pallier les problématiques spécifiques du milieu rural et en particulier les problèmes de mobilité.

Dans le champ concurrentiel, trois secteurs d'activité économique apparaissent comme une spécificité du territoire à la fois du fait de leur poids dans l'emploi local et de leur surreprésentation comparée à la moyenne nationale.



Le cercle des trois premiers employeurs du territoire est composé de deux établissements privés, Armatiss et Savebag, et d'un établissement public, le centre hospitalier de Loches.

2.2.2 L'emploi et la formation : des difficultés de recrutement

En 2020, l'intercommunalité enregistre la création de 395 entreprises (hors agriculture) dont 75,7 % d'entreprises individuelles. Les deux secteurs les plus dynamiques en ce domaine sont :

- Le commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration,
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien.

Une croissance de l'emploi est à souligner sur les deux dernières décennies. Sur cette période les situations sont contrastées. A titre d'exemple, le pôle d'agglomération gagne en emplois alors que le pôle intermédiaire de Descartes perd en emplois.

L'attractivité de la Communauté de Communes est renforcée par la forte croissance du pôle de Tauxigny (plus de 1 200 emplois au cours des dix dernières années) et la présence de la plus ancienne zone d'activités de Loches – Vauzelles. L'espace aggloméré de Descartes représente le second pôle économique du territoire.

Le territoire est marqué par une concentration des emplois sur les 21 zones d'activités (elles regroupent 4 920 emplois salariés soit un peu plus de 1 emploi sur 4),

Le taux d'emploi est de 67,6 % ce qui représente 19 809 emplois. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés (29,5 %) et les ouvriers (27,6%) et les moins représentées sont les agriculteurs exploitants avec 6,1 %.

Les secteurs les plus dynamiques sont le commerce, les transports, les services divers (35,2 % des emplois) suivi des services de l'Administration publique, enseignement, santé, action sociale (32,1 % des emplois).

Le secteur de l'industrie, après avoir fléchi, a retrouvé son niveau de 2008 (15 % des emplois) alors que le secteur de la construction continue à décroître passant de 11 % en 2008 à 8,9 % en 2018.

Le taux de chômage est de 9,1 %.

Les salariés sont massivement représentés (83,1%) avec un taux de temps partiel assez important (17,8 %) pour 16,9 % de non-salariés.

Plusieurs problématiques sont constatées, entraînant des difficultés de recrutement notamment dans les emplois de service :

- Une main d'œuvre globalement peu qualifiée : 26,6 % de la population sont sans aucun diplôme ou titulaires du certificat d'études,
- Une main d'œuvre diplômée en formation courte et professionnalisante : 48 % de la population non scolarisée de plus de 15 ans sont diplômés d'un CAP, BEP, brevet professionnel ou équivalent,
- Un déficit de main d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur : seuls 4,4 % atteignent le niveau bac + 5 ou plus,
- Une offre de formation continue limitée avec seulement la Maison Familiale Rurale, installée à Loches et le lycée agricole et centre de formation Sainte Jeanne d'Arc. On note également la présence d'un point VAE à la Mission Locale,
- Une offre locale en insertion sociale et professionnelle présente mais à conforter : Loches Sud Touraine dispose de plusieurs structures œuvrant dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Économique. A titre d'exemple, le chantier d'insertion ORCHIS, l'Entraide Lochoise et l'Entraide de la Touraine du Sud. Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification Bâtiment et Travaux Publics (GEIQ BTP) intervient également sur le territoire. S'ajoute à cela, la présence de trois ESAT sur le territoire : l'ESAT des Tissandiers à Loches, le Foyer de Cluny à Ligueil, la fédération APAHJ à Bridoré et une entreprise adaptée sur Descartes. Enfin, on peut noter la création récente, par l'ADAPEI, d'un service expérimental pour l'insertion de jeunes souffrant de handicaps mentaux à Beaulieu-lès-Loches (SIPROMES).

En matière d'emploi et de formation, la Communauté de Communes a initié, depuis 5 ans, une mission de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT), financée par l'Etat et la Région, afin de mieux mettre en adéquation les besoins de recrutement des entreprises avec les formations réalisées sur le territoire. Cette opération a, en outre, permis de rapprocher les demandeurs d'emplois des entreprises à la recherche de compétences et amélioré la visibilité des offres du territoire.

En matière d'artisanat la Communauté de Communes de Loches Sud Touraine a signé une convention avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire en 2018 qui a été renouvelée en juin 2021 afin de promouvoir, de concert, le développement économique, le maintien de l'emploi et la transmission des entreprises artisanales. Des axes de travail ont été définis pour subvenir au besoin de compétences accrues dans le domaine du numérique, tout en respectant la charte « éco-défi » qui engage les entreprises dans une démarche de développement durable.

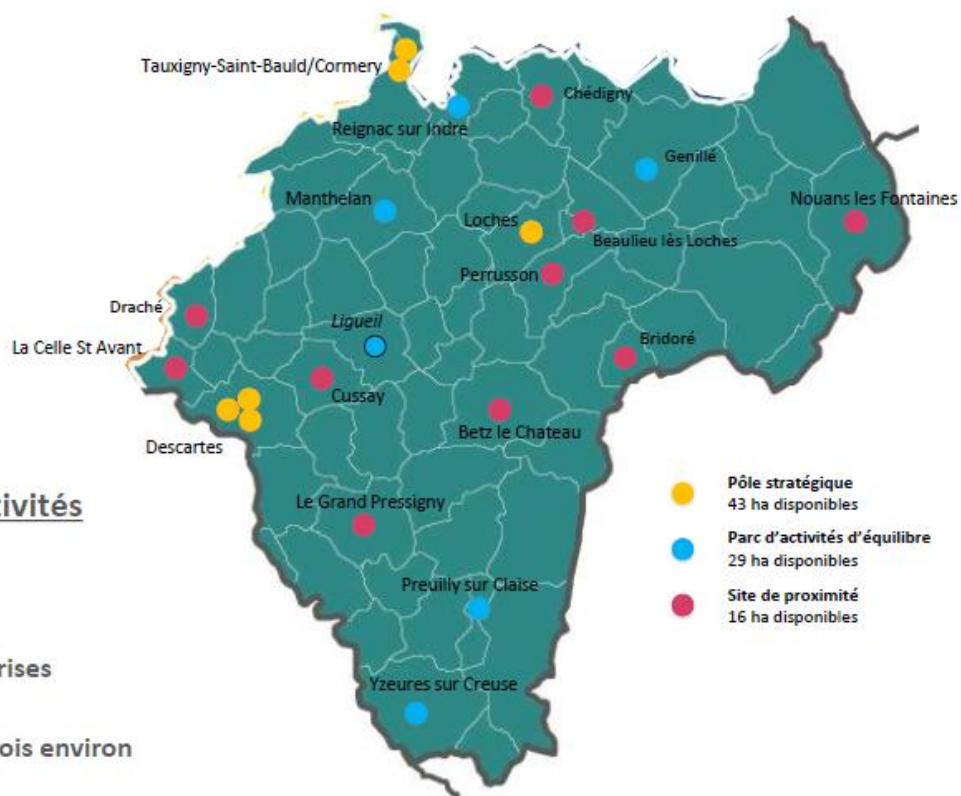
2.2.3 Une offre foncière économique importante en volume mais hétérogène

L'offre actuelle en Zones d'Activités Économiques (ZAE) sur le territoire est relativement importante en volume, mais s'avère hétérogène et mériterait une réflexion sur l'optimisation du foncier, cela peut consister en des opérations de restructuration, des extensions et requalification. Cette hétérogénéité s'exprime en matière de positionnement et de logique territoriale, de vocation des sites, de qualité d'aménagement, de portage et de stratégie. La CCLST affiche une volonté claire de limiter les besoins fonciers.

Aussi, l'enjeu dans le cadre du SCoT consiste plus en une réorganisation de l'offre qu'en un développement foncier à vocation économique en s'appuyant sur le schéma de développement économique réalisé en 2014, et devant être mis à jour prochainement, qui catégorise les zones d'activités en trois niveaux d'importance. Ainsi les 21 zones d'activités communautaires sont réparties comme suit : Pôles stratégiques, parcs d'activités d'équilibres, et sites de proximité.

Zones d'activités

- 21 zones
- 268 entreprises
- 4 200 emplois environ



En dehors du Node Park Touraine et quelques projets immobiliers, l'offre est peu différenciée c'est-à-dire variée par les produits proposés : parcelles bâties, non bâties, taille des parcelles, qualité des services proposés. Cette faible diversification pose à la fois la problématique de parcours d'entreprises sur le territoire notamment.

En 2016, on comptait au total 43 zones d'activités économiques répertoriées, en incluant les zones communales, qui comptabilisaient 4 500 emplois (soit 26 % des emplois offerts par le territoire). Près de la moitié des ZAE sont de petite taille (moins de 25 emplois). On retrouve une forte densité de parcs industriels sur les pôles de Loches et Descartes, implantés à proximité des grands axes. Au Nord, le Node Park Touraine est la zone d'activités de services la plus importante du territoire.

Parallèlement, sont implantées sur le territoire des petites zones à vocation industrielle, notamment à Bridoré, Perrusson et à Abilly et d'autres petites zones plus généralistes et artisanales (Perrusson, Ligueil, Genillé, Yzeures-sur-Creuse...).

Face à une difficulté accrue de vendre certains espaces récemment aménagés, il est nécessaire de reconsidérer ces zones. Il est essentiel de la requalifier et de rationaliser l'offre de ZAE, pour en faire un véritable outil au service d'une stratégie de développement économique plus globale en cours de déploiement.

La Communauté de Communes a, en outre, développé une politique d'investissement dans l'immobilier d'entreprises depuis plusieurs dizaines d'années. Ainsi ce sont aujourd'hui 96 locaux à vocation économique qui sont présents sur le territoire.

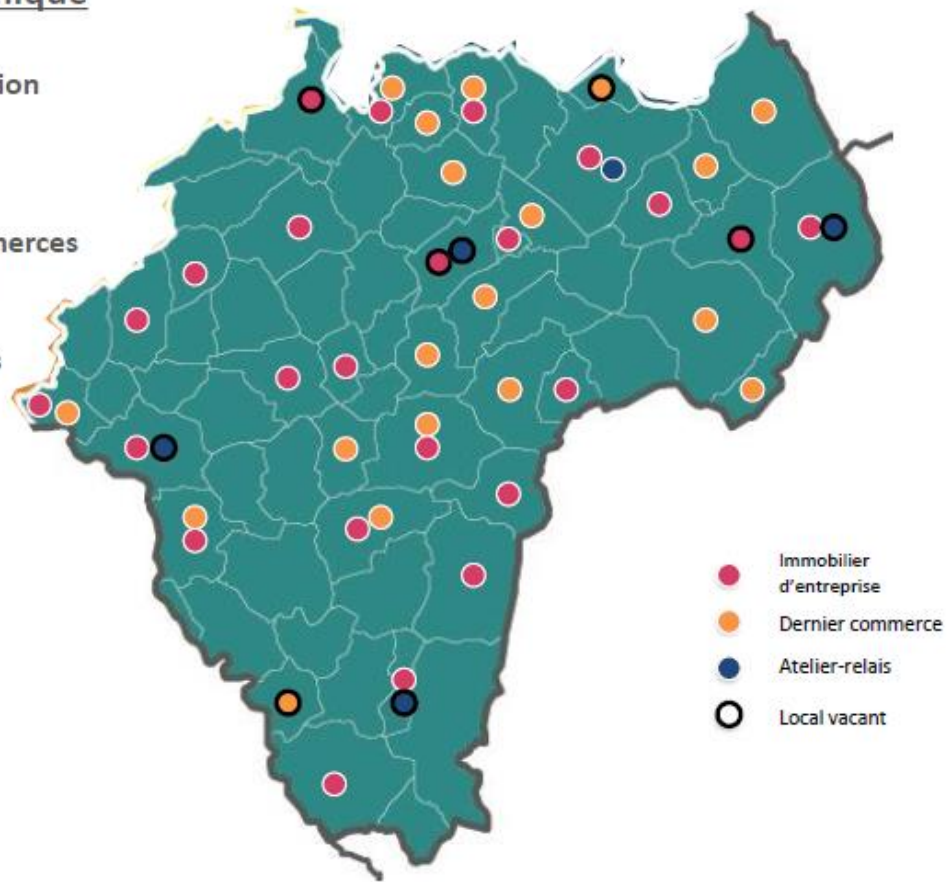
Parmi ces locaux on compte 14 ateliers-relais dont la vocation est d'offrir des moyens d'accueil de manière précaire pour des entreprises ayant des besoins de développement immédiat, ou en création. La collectivité souhaite mailler son territoire avec ce type d'équipement et a donc réalisé des investissements récents à Genillé, Nouans-les-Fontaines, Preuilly-sur-Claise, ...

Immobilier économique

- 96 locaux à vocation économique

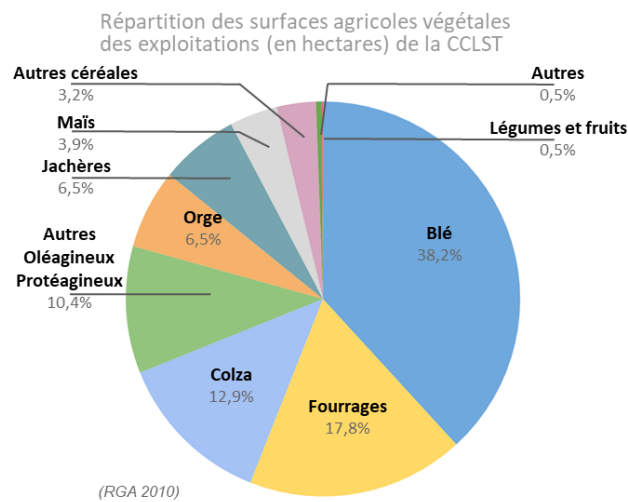
Dont :

- 20 derniers commerces
- 14 ateliers-relais
- 14 locaux vacants



2.2.4 Une activité agricole tournée vers l'élevage et les grandes cultures

Loches Sud Touraine se caractérise par une présence forte de l'espace agricole qui couvre plus des 2/3 du territoire.



L'agriculture est principalement orientée vers les grandes cultures au Nord et la polyculture élevage au Sud. En 2020, le territoire concentrait notamment 35 % de la surface exploitée et près de 50 % de la production de lait du Département. Les cultures de céréales occupent plus de la moitié des surfaces dédiées aux cultures sur le territoire. Très peu sont dédiées aux fruits et légumes.

Les productions animales sont également bien représentées.

Quelques Chiffres CCLST

Un secteur d'activité important mais un nombre d'exploitations en baisse



* estimation sur la base du rendement et du prix moyen en quintaux par surface d'exploitation pour la culture et du prix moyen et de la production laitière en litres

1 109 entreprises agricoles sont recensées en 2020 (dont 923 professionnelles) ; la majorité individuelles (63%). Les autres étant constituées en société (GAEC, EARL...).

L'activité agricole est fortement présente dans la structuration de l'économie locale, avec une estimation d'un chiffre d'affaires global qui tourne autour de 83 M € (en comptant uniquement les productions liées aux cultures et au lait de vache et de chèvre).

41 exploitations sont déclarées en agriculture bio.

Elle se caractérise par :

- Des structures économiques bien implantées, sur lesquelles pourront s'appuyer les développements futurs : la Coopérative Laitière de Verneuil-sur-Indre (115 salariés), le Centre SEM spécialisé dans la semence de céréales (75 salariés), l'abattoir de Saint-Flovier, trois scieries ...
- Des démarches de diversification agricole ancrées et diverses, marquées par un vivier historique de producteurs, une antériorité dans le développement des activités de vente à la ferme avec aujourd'hui près d'une quarantaine d'exploitations (près d'1/3 du Département), la présence de 4 AMAP, des activités de maraîchage en développement, des initiatives de mise en réseau des producteurs et des modes renouvelés de production,
- Des initiatives, ayant vocation à appuyer l'essor des circuits courts alimentaires avec de nombreux investissements dans les outils de transformation et des points de vente traditionnels et innovants (casiers automatisés de distribution de produits locaux à Beaulieu-les-Loches et Paulmy – d'autres sont en projet),
- La présence de filières territorialisées reconnues (le lait Délices de Touraine) et labellisées : l'AOP Sainte-Maure-de-Touraine et dans une moindre mesure le Valençay.

Il existe sur le territoire un potentiel autour de filières créatrices d'emplois et de valeur ajoutée (biomasse énergie, éco construction, circuits courts alimentaires, semences) qui est à exploiter en misant sur la qualité, la proximité et les potentialités d'innovation. D'autant que de nombreux acteurs collectifs, que cela soit en CUMA ou dans les Groupements de Développement Agricole (GDA), sont en recherche d'opportunités, dans le cadre de la structuration des filières biomasse énergie, circuits courts alimentaires, ou encore éco construction.

Malgré ces différents potentiels, le territoire connaît, comme beaucoup de territoires ruraux, une diminution forte du nombre d'exploitants et d'exploitations agricoles (moins 17 % en 20 ans), malgré une relative stabilité des installations. Effectivement Loches Sud Touraine reste attractive pour les installations notamment avec le regain d'intérêt pour les activités agricoles suite à la pandémie qui a engendré des souhaits de reconversion.

Le territoire a besoin de développer certaines filières agricoles (maraichage et fruits et légumes notamment), d'accompagner les porteurs de projets agricoles et de mutualiser les compétences entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'agriculture et de l'alimentation.

La collectivité a décidé de lancer une démarche transversale autour d'un Plan Alimentaire Territorial qui couvrira différents champs thématiques en lien avec l'agriculture, comme la relocalisation alimentaire avec l'introduction de plus de produits locaux dans l'alimentation des habitants de Loches Sud Touraine et des convives du territoire, ou bien le développement d'outils de transformation, de systèmes logistiques ou la création d'une plateforme de regroupement de produits locaux.

Une chargée de mission a été recrutée en 2021 afin d'accompagner tous les porteurs de projets, de structurer la démarche et rendre opérationnel le PAT. A terme, le PAT doit favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et locale pour tous.

Les premiers chantiers sont :

- De lancer la réflexion sur la création d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux,
- Et d'apporter un appui technique aux collectivités pour créer les conditions favorables d'approvisionnement en restauration collective.

Ces deux outils inciteront à atteindre les objectifs notamment de la loi EGalim (solution logistique, accompagnement technique, formations).

La réalisation d'un PAT à cette échelle communautaire et d'un bassin de vie est la première en Indre-et-Loire. La Région Centre Val de Loire a d'ailleurs souhaité que le territoire soit reconnu territoire « pilote » pour son PAT en cours d'élaboration. L'Etat vient de retenir le PAT de Loches Sud Touraine en tant que lauréat national pour une labellisation d'ici trois ans.

2.2.5 Une activité touristique porteuse

Des efforts importants depuis de nombreuses années ont été réalisés pour créer une dynamique touristique associée à une mise en valeur du patrimoine.

Cela s'est traduit entre autre par la création, le développement de structures d'hébergement et de produits, et l'organisation d'événements originaux : résidence « Pierre et Vacances », Centre d'hébergement collectif du Ligoret, Centre de vacances de la Saulaie, base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois, les musées (Préhistoire au Grand-Pressigny, René Descartes à Descartes, Mado Robin à Yzeures-sur-Creuse), l'Observatoire Astronomique de Tauxigny, les Carrières de Vignemont, l'aérodrome du Louroux (Vol à voile), la Forêt des Livres à Chanceaux-près-Loches, le Festival des Roses à Chédigny, les Nuits solaires à Montrésor... Le dynamisme en termes de manifestations et d'événements culturels s'appuie fortement sur les associations locales.

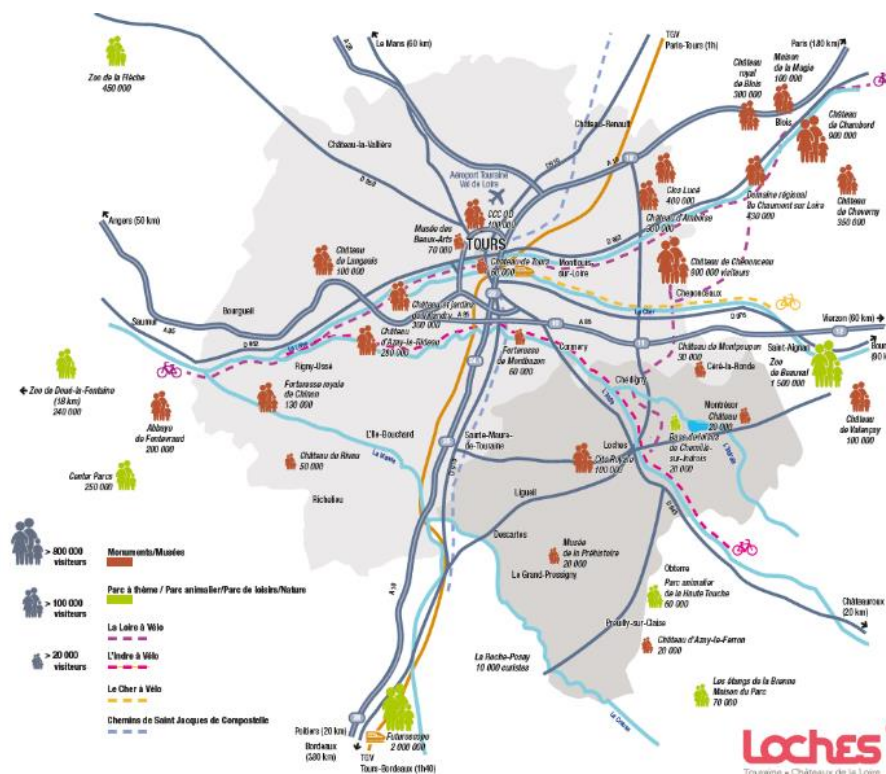
L'offre touristique est diversifiée avec 55 sites touristiques dont 7 ayant accueilli plus de 10 000 visiteurs en 2016 mais elle présente cependant quelques faiblesses notamment en termes de loisirs familiaux et de produits écotouristiques, même si pour ces derniers, des projets ont récemment été réalisés (parcours d'orientation et sentier d'interprétation en Forêts de Loches et Labyrinthe à Preuilly-sur-Claise). Il convient

de noter que la clientèle est majoritairement familiale, de court à moyen séjour et d'abord attirée par les Châteaux de la Loire.

L'offre nature est bien présente sur le territoire avec des espaces naturels attractifs : l'Indre, la Creuse, les étangs et les bords de rivières (la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois, l'Espace Naturel Sensible de l'étang du Louroux et des Prairies du Roy à Loches, les balcons de l'Indrois à Montrésor, la forêt domaniale de Loches, qui proposent des aménagements de loisirs.

Le territoire bénéficie également de véritables atouts patrimoniaux avec 10 labels, marques et associations recensés au sein de Loches Sud Touraine : Loches est « Ville d'Art et d'Histoire », Beaulieu-lès-Loches est une « petite cité de caractère », Montrésor un « plus beau village de France », Chédigny est « jardin remarquable » ... La cité royale de Loches est membre de l'association « Château de la Loire-Vallée des Rois » et elle est également « Grand site du Val de Loire ». Il y a une densité de sentiers et circuits de pleine nature, cyclo-touristiques, pédestres et équestres. Ainsi trouve-t-on sur le territoire la vélo route « l'Indre à Vélo » bien structurée et permettant de rejoindre trois autres itinéraires : « Le Cher à vélo », « La Loire à vélo » et « La Brenne à vélo ». Une nouvelle voie verte réalisée par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine est désormais ouverte au public reliant, sur 26 km, la ville de Descartes à celle de Preuilly-sur-Claise, en passant par 8 communes anciennement desservies par une voie de chemin de fer. Le projet doit s'étendre d'ici 2023 sur 42 km jusqu'à Tournon-Saint-Martin, le village le plus au Sud du Département.

Carte des principaux équipements de visite sur le territoire de la CCLST



Les budgets consacrés au tourisme sont régulièrement augmentés afin de répondre aux besoins de financements des infrastructures et des projets.

Le secteur touristique emploie 320 salariés privés soit 3,4 % de l'emploi privé. Les dépenses annuelles des touristes hébergés sur le territoire, réalisées durant leur séjour s'élèvent à 40 M € avec 390 000 nuitées enregistrées en 2019 tout hébergement confondu avec un nombre de nuitées effectuées d'environ 600 000.

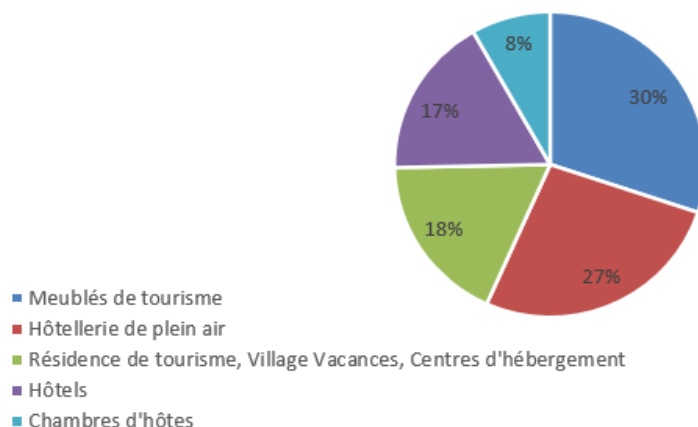
Sont dénombrés sur le territoire 122 restaurants, 14 hôtels pour environ 300 chambres, 11 terrains de camping avec 700 emplacements et environ 700 places également dans les autres types d'hébergements (résidences de tourisme, villages vacances, gîtes et chambres d'hôtes).

Avec 20 000 lits en hébergement marchand et résidences secondaires, la Communauté de Communes représente environ 20 % de la capacité d'accueil départementale. Cependant, 70 % de la capacité d'accueil est constituée de résidences secondaires (33 % du parc départemental), contre 30 % seulement en hébergement marchand (13 % du parc départemental).

Toutefois, l'offre en hôtellerie est plus limitée (4 % de l'offre départementale) et les prestations sont majoritairement proposées par des établissements vieillissants. A noter toutefois l'ouverture d'un nouvel hôtel 4 étoiles en août 2021 à Loches, avec une capacité de 45 chambres dans l'ancien palais de justice.

Le territoire dispose également d'une offre en hébergement touristique social importante avec le Village Vacances la Saulaie à Chédigny, ainsi que d'une offre plus atypique en plein développement : roulottes et carrés d'étoiles à La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, habitat troglodytique à Beaulieu-les-Loches, et Domaine de la Roche Bellin à Descartes.

Carte : Répartition des nuitées par type d'hébergement sur le territoire de la CCLST (2019- 390 000 nuitées)



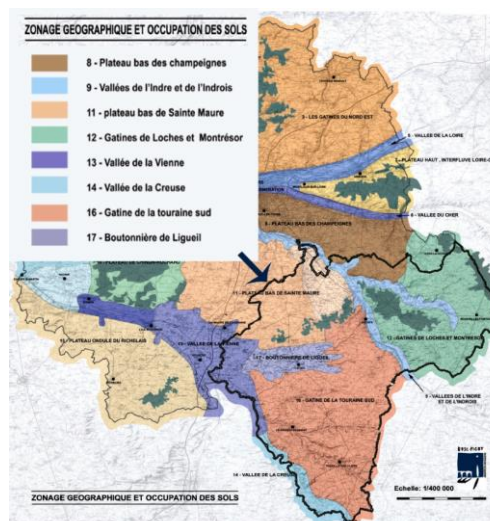
3 Transition écologique et énergétique

3.1 Un environnement naturel à préserver

Le territoire de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine est largement occupé par des terres agricoles cultivées, ponctuées par de nombreux boisements et massifs forestiers. Il est irrigué par plusieurs cours d'eau (Indre, Claise, Indrois, Esves, Creuse...). Ce territoire majoritairement rural et composite de par la diversité de ses unités paysagères (cf. cartes ci-dessous et commentaires), assure une bonne fonctionnalité biologique et écologique d'autant qu'il est peu perturbé par l'urbanisation ou l'aménagement d'infrastructures. Les espaces naturels remarquables reconnus sur le territoire représentent 9% de la surface totale de la CCLST qui est de 182 000 Ha.

3.1.1 Une richesse paysagère identifiée bénéficiant de statuts de protection divers

Le territoire de la Communauté de Communes se caractérise par 5 unités paysagères :



- Les « plateaux agricoles du Centre Touraine », au Nord d'une diagonale allant du Liège à la Chapelle-Blanche-Saint-Martin,
- La vallée de l'Indre, rupture paysagère au milieu des plateaux du Nord, couvre la partie Nord du Pays, de Cormery à Chambourg-sur-Indre. Cette vallée appelée « Vallée de l'Indre » compte de nombreuses zones humides ; elle est inscrite site Nature 2000 au titre de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Elle est très largement propice au développement de nombreuses espèces remarquables (papillons, libellules, chauves-souris, des poissons, amphibiens ou autres mollusques et espèces rares et protégées...),
- La boutonnière de Ligueil est constituée d'un paysage vallonné, à dominante agricole. Il indique une biodiversité globalement moyenne avec quelques prairies de fonds de vallée abritant quelques espèces protégées au niveau européen, ainsi que quelques oiseaux remarquables,
- Les gâtines du Sud Touraine sont occupées par des terres cultivées et des prairies. La conversion de surfaces en herbe en grandes cultures a entraîné par là même une disparition de plusieurs haies et bosquets et par conséquent a impacté la biodiversité. Le territoire est également marqué par la présence de nombreux boisements dont la forêt domaniale de Loches couvrant 3 600 Ha ; elle constitue l'un des massifs les plus remarquables d'Indre-et-Loire du fait de la diversité de ses essences et des espèces associées (chauves-souris, oiseaux forestiers, insectes du bois...). Le territoire est traversé par de nombreux cours d'eau qui accueillent pour certains des espèces patrimoniales,
- La vallée de la Creuse : il s'agit d'une vallée assez homogène avec des coteaux très marqués, disposant d'un habitat traditionnel de qualité. La Creuse est une rivière de seconde catégorie piscicole qui constitue un axe migratoire important pour de nombreuses espèces. Ses coteaux présentent également un intérêt fort pour la faune et la flore, par contre les prairies en bordure de Creuse ont tendance à s'effacer au profit des cultures.

Le territoire bénéficie d'un patrimoine naturel préservé et de qualité. Il se caractérise par une diversité de milieux et la présence d'ensembles naturels, pour certains, d'envergure suprarégionale : milieux boisés (forêts de Brouard, de Preuilly-sur-Claise, de Loches...), milieux semi-ouverts (Coteaux de la vallée de la Claise...), milieux humides / aquatiques (Vallées de l'Indre, de la Creuse, de l'Indrois...). De nombreux zonages bénéficient de dispositifs de gestion et statuts de protection : des Espaces Naturels Sensibles (étang du Louroux, vallée de l'Indre, éperon barré de Murat, la Chapelle-Blanche-Saint-Martin, et prochainement le lac de Chemillé-sur-Indrois), la réserve naturelle régionale « La Cave des Innocents » sur la Commune de Perrusson, mais aussi des ZNIEFF1 et 2 sites Natura 2000 (vallée de l'Indre, Champagne) ...

Ces paysages diversifiés et reconnus d'intérêt écologique constituent des éléments identitaires participant à l'attractivité du territoire, notamment sur le plan touristique, qu'il convient de préserver. Plusieurs problématiques sont d'ailleurs à prendre en considération :

- Les questions de l'étalement urbain et du mitage pas toujours maîtrisés, facteurs d'altération et de banalisation des paysages,
- La faible qualité environnementale ou architecturale de certains lotissements,
- Des problématiques spécifiques liées au bâti agricole et industriel : présence de points noirs, friches, dégradation du bâti traditionnel ...
- L'érosion des surfaces agricoles, couplée aux phénomènes d'agrandissement des exploitations, modifiant sensiblement leur profil, passant de plus en plus de la polyculture élevage à la grande culture et entraînant des conséquences importantes sur l'occupation des sols et la diversité des paysages.

3.1.2 La ressource en eau

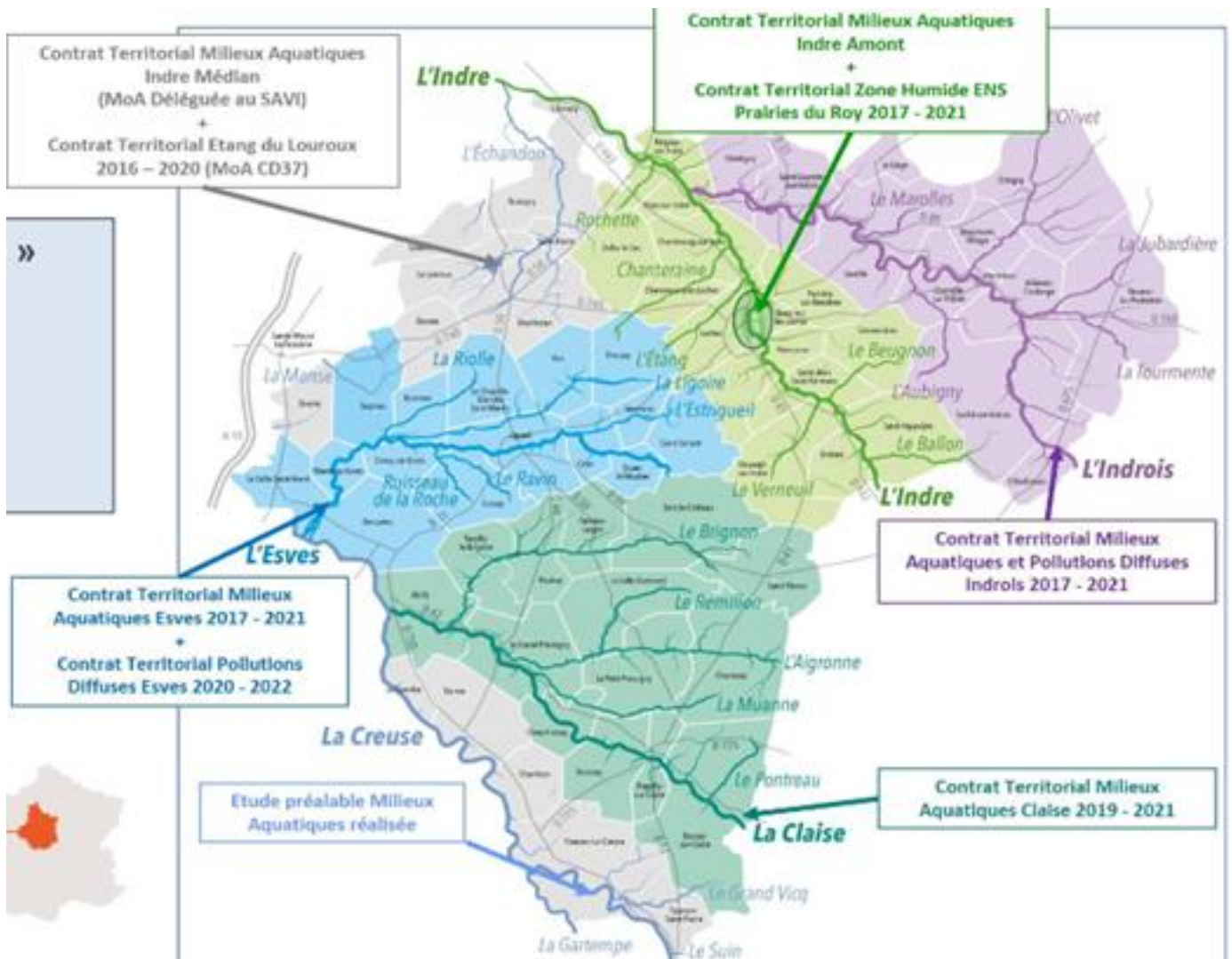
Dans le but d'améliorer la qualité de la ressource en eau et de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'est engagée dans plusieurs contrats territoriaux qui doivent permettre de mieux articuler les divers usages de l'eau en confortant l'implication du monde agricole et des collectivités.

La vocation première des contrats territoriaux est de restaurer les fonctionnalités physiques et biologiques des cours d'eau. Le but est d'avoir un fonctionnement qui se rapproche du « naturel ». En très grande majorité, il s'agit d'actions de restauration de la végétation des bords de rivières, de la morphologie du lit mineur, de restauration de la continuité écologique (poissons et sédiments), de lutte contre les espèces exotiques envahissantes...

Les nouveaux contrats impliquent plus les agriculteurs et les collectivités pour le volet réduction des pollutions diffuses.

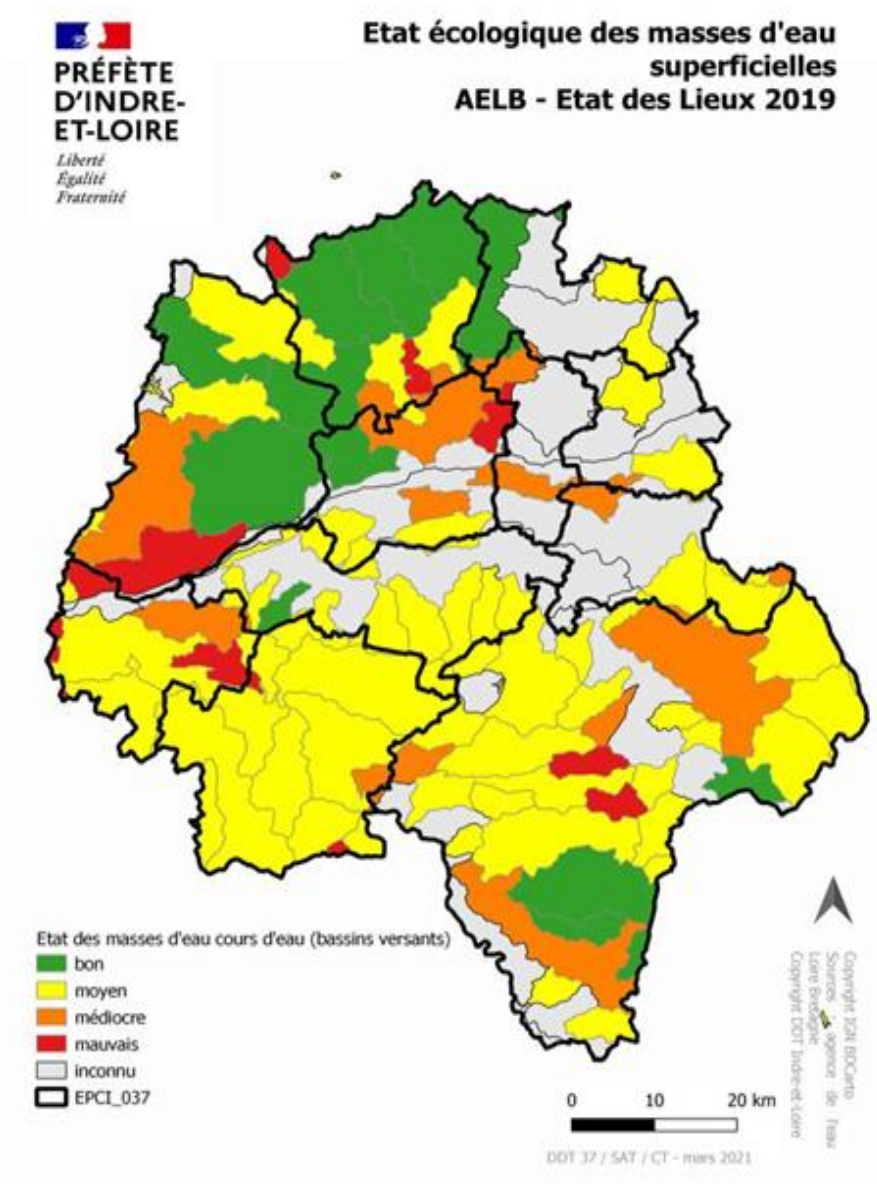
Ainsi la collectivité a dernièrement signé un contrat territorial sur le bassin versant de l'Esves et a renouvelé un deuxième contrat territorial de restauration de l'Indrois et ses affluents.

Le but des actions proposées est d'améliorer la qualité des eaux pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau superficielles grâce à la mise en œuvre de nombreuses mesures agro-environnementales concrétisant l'engagement du monde agricole dans la lutte contre les pollutions diffuses et l'épuration des eaux de drainage. Ces actions sont menées de concert par la Communautés de Communes et d'autres instances comme la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire et le Groupement de Développement Agricole de Loches- Montrésor qui agissent pour modifier certaines pratiques agricoles.



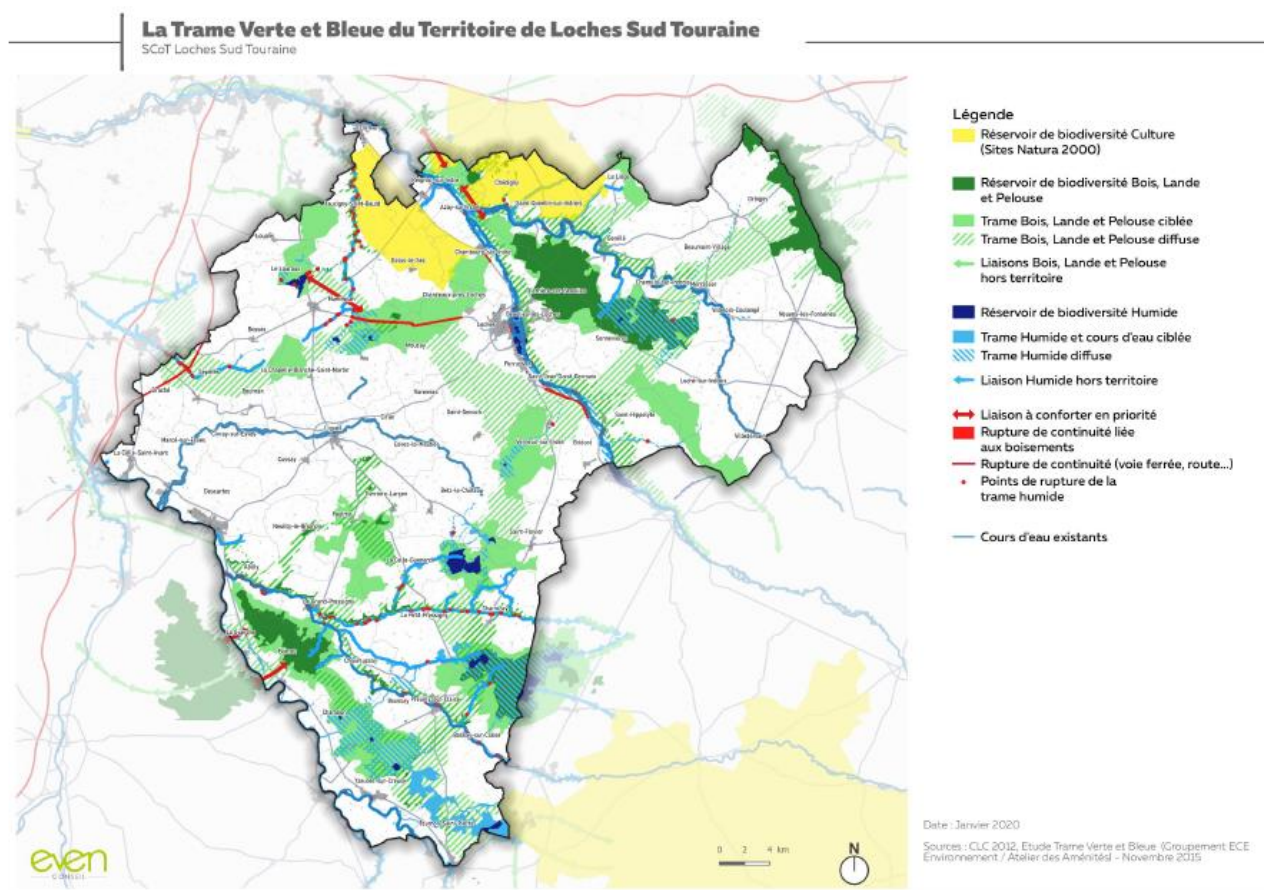
L'état écologique des masses d'eau superficielles en 2019 n'est pas bon sur le territoire de la Communauté de Communes comme le montre la carte ci-dessous.

Carte de l'état écologique des masses d'eau superficielles en 2019 -Préfecture d'Indre-et-Loire



3.1.3 La biodiversité et la TVB

Le territoire s'est doté d'une étude Trames Verte et Bleue (TVB) réalisée en concertation avec l'ensemble de ses acteurs. Il s'agit de la déclinaison locale du Schéma Régional de Cohérence Écologique. Trois sous-trames ont été identifiées (bois, landes et bocage / pelouses et lisières sèches / zones humides). Le plan d'actions est finalisé et doit être mis en œuvre au travers du SCoT et des PLU. Ces trames doivent être étendues et reliées à celles des territoires voisins.



3.1.4 Risques climatiques

La Communauté de Communes a pour souci d'anticiper les changements climatiques sur les risques existants du territoire. Ainsi des études sont menées pour maîtriser le risque d'inondation pour réduire la vulnérabilité des habitations et des sites agricoles. Outre les inondations des cours d'eau qui la traversent, la Communauté de Communes doit veiller à limiter les expositions aux autres risques naturels (risque sismique, mouvements de terrains liés notamment aux cavités, feux de forêts, remontées des nappes) et technologiques (pollution, transport de matières dangereuses...).

3.2 Des premières initiatives en matière de transition énergétique

Le territoire a depuis longtemps une volonté de s'impliquer fortement dans le domaine de la transition énergétique.

Dès 2015, le territoire a été labellisé Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie. Cette labellisation a permis de financer entre autres des opérations de mobilité propre (achat de véhicules électriques), de réhabilitation thermique des bâtiments ou de rénovation de l'éclairage public.

11% de l'énergie consommée sur le territoire est issue d'une ressource renouvelable : la biomasse. Cette part de biomasse est supérieure à la valeur départementale (6%). En effet une partie importante du chauffage résidentiel sur le territoire est issue de bois.

Les dépenses énergétiques sont de 131,5 millions d'euros soit 2 425 €/habitant. Des engagements forts sont pris par la collectivité pour réduire ces consommations, notamment avec la mise en œuvre du PCAET.

3.2.1 Le PCAET

Fin 2017, la collectivité s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) au sein de la collectivité. Ce plan, établi pour 6 ans, va permettre de :

- Fixer des objectifs et principes stratégiques : favoriser les bâtiments performants et un urbanisme durable, développer une mobilité durable, encourager une agriculture locale, diversifiée et respectueuse des sols, augmenter la production d'énergie issue de ressources locales et renouvelables, conserver la capacité de stockage du carbone...
- De communiquer, d'informer, de sensibiliser les acteurs et citoyens pour mettre en œuvre des outils et actions cohérents en matière de transition énergétique,
- D'anticiper la prise en compte des changements climatiques pour les projets à venir.

En 2020, la collectivité a recruté un animateur PCAET pour mener le suivi efficace des actions de ce plan et animer au mieux sa déclinaison opérationnelle.

La CCLST doit s'appuyer sur un mix énergétique issu de ressources locales et renouvelables, c'est-à-dire en produisant une énergie locale, en développant le bois énergie, la méthanisation et en encourageant la géothermie. Le territoire est déjà doté de plusieurs installations d'énergie renouvelable et son potentiel de développement est réel. Ainsi selon les sources d'énergie mobilisées un état des lieux des projets potentiels peut être ainsi avancé :

- 2 installations de production d'électricité à partir de biogaz. La présence de nombreux élevages et exploitations agricoles sur le territoire représente un gisement potentiel pour l'implantation d'une filière biomasse de type biogaz. 10 projets sont en cours sur le territoire. Loches Sud Touraine travaille avec l'association Agri touraineERGies 37 sur le développement des énergies agricoles, en particulier la méthanisation,
- 375 installations photovoltaïques génèrent 13 % de la production en Indre-et-Loire couvrant 30 000 m². De nombreux autres sites sont éligibles sur le territoire (sites CET de Bossay-sur-Claise et de la Celle-Guenand),

- 36 opérations de géothermie sur le territoire. Le potentiel de développement de la géothermie sur les communes du territoire est Important,
- Nette hausse de la consommation de biomasse (+19 %) entre 2012 et 2018, suite à la structuration de la filière biomasse. La collectivité s'est plus particulièrement tournée vers le développement de la filière bois en raison de la superficie en bois couvrant son territoire (24 % de sa superficie soit 940 000 Ha). L'exploitation du bois est de 3 millions de m³ par an (bois œuvre, énergie ou industrie) ce qui équivaut à seulement 50 % de sa capacité de production. Un soutien financier public large et des articulations entre investissement et ingénierie ont permis un soutien amont /aval de la filière bois - énergie très important.

Depuis 2018, Loches Sud Touraine s'est dotée d'une Plateforme Territoriale de Transition Energétique (PTRE) dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC37), la Région Centre Val de Loire et l'ADEME. Cette structure, sous le nom de « J'éco-rénove en sud Touraine », conseille et accompagne les particuliers, non éligibles aux financements de l'ANAH et portant un projet de rénovation énergétique.

Cette action s'articule avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) existant sur le territoire depuis 2018 et comportant un volet « Rénovation énergétique ». Le dispositif est animé par un opérateur spécialisé qui renseigne, accompagne le public éligible et mobilise au mieux les financements existants, majoritairement ANAH, pour mener à bien des projets de rénovation énergétique.

Que ce soit pour la PTRE ou l'OPAH, la collectivité a mis en place un numéro de téléphone unique préfigurant une Plateforme Territoriale de l'Habitat.

3.2.2 L'isolation du bâti, consommation et production d'énergie

Plus globalement des actions sont également initiées pour limiter la consommation d'énergie des bâtiments.

Un chef de service Pôle Energie devrait prochainement rejoindre l'équipe de la Communauté de Communes pour renforcer cette action et positionner durablement le territoire en production d'ENR.

Après avoir été accompagnée pendant deux ans par l'ALEC 37, en 2020, la collectivité a recruté une conseillère en Transition Energétique. Ces compétences permettent d'accompagner les communes dans leurs projets de transition énergétique, avec des conseils, des diagnostics sommaires et une aide à la décision. Elle va également favoriser l'émergence de dispositifs à énergie renouvelable.

Outre cette organisation interne en ingénierie, la Communauté de Communes porte des contrats qui proposent des accompagnements financiers incitant la réalisation de travaux d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics, dans le cadre notamment du Plan Isolation Régional. Celui-ci trouve de plus en plus d'écho sur le territoire.

Par ailleurs, La Communauté de Communes Loches Sud Touraine et le Parc Naturel Régional de la Brenne se sont associés pour aider les entreprises, les exploitations agricoles, les professionnels du tourisme, les collectivités et les associations de leurs territoires à choisir des énergies chaleur renouvelables. Elles ont signé ensemble un Contrat d'Objectif Territorial ENergies Renouvelables (COT ENR) qui offre des outils financiers intéressants pour inciter les acteurs locaux à faire le choix des énergies renouvelables :

- Gratuité des études de pré faisabilité,
- Couverture à 60 % des études de faisabilité technique,
- Subventionnement des travaux à hauteur de 45 %.

D'autres actions sont également menées comme le travail en tri consulaire sur les filières « agro-ressources » en lien avec la démarche innovante sur l'éco-construction avec la mise en place d'une ingénierie dédiée. Des expérimentations ont été lancées auprès des ménages pour tenter de réduire la précarité énergétique des habitations (OPAH, PIG, J'écoRénov en Sud Touraine...).

Le taux de passoires thermiques pour les logements privés atteint les 11 %. L'intercommunalité doit poursuivre ses actions de communication pour sensibiliser les propriétaires et leur faciliter les démarches de travaux de rénovation énergétique.

La Communauté de Communes travaille dans le cadre d'un collectif avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, le Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Indre et Loire et Tours Métropole Val de Loire à la création d'un écosystème d'hydrogène renouvelable. Ce nouveau défi entre complètement dans les objectifs de décarbonation de la Région Centre Val de Loire.

3.2.3 La gestion des déchets : Plan Local de Prévention et de gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

La Communauté de Communes a signé fin décembre 2019 son Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Les déchets ménagers pesaient en 2017, 27 396 tonnes soit 522 kg/habitant. Leur poids n'a cessé d'augmenter entre 2010 et 2020 (+ 10 %). La collectivité s'est fixée pour objectif d'atteindre d'ici 2022 une baisse de 27,7 Kg par habitant/an. L'idée défendue est bien de réduire la production de déchets. Premièrement, pour des objectifs de transition énergétique car cela permet de diminuer de 10 % les émissions de Gaz à Effet de Serre des français (-10 %) et deuxièmement cela permet de réaliser des économies de collecte et de traitement des déchets.

La loi impose aussi le développement du réemploi et l'augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet de préparation à la réutilisation, notamment des équipements électriques et électroniques, des textiles et des éléments d'ameublement afin d'atteindre l'équivalent de 5% du tonnage de déchets ménagers d'ici 2030. Elle impose également un objectif de 100 % de plastique recyclé d'ici 2025, ainsi qu'une réduction de 50 % du gaspillage alimentaire dans la distribution alimentaire et la restauration collective. Le réemploi et le vrac sont favorisés, le tri des biodéchets rendu obligatoire en 2023.

Le tri, le recyclage, l'anti-gaspillage et la consommation responsable doivent permettre de limiter la production de déchets. Des actions de sensibilisation et d'information auprès d'un plus grand nombre d'habitants de la collectivité sont menées (amélioration du tri, pratique du compostage individuel et collectif, accompagnement de projets autour de l'économie circulaire...). Déjà pour 2020, une baisse de 3 % a été enregistrée soit une diminution de 8 Kg par habitant.

De nouvelles consignes de tri seront à appliquer à partir du 1^{er} avril 2022 pour optimiser la production de déchets.

Des projets de recycleries par des porteurs privés sont à l'étude avec le soutien de la collectivité. Le Plan arrive à son échéance et va être révisé en 2022, avec un nouveau programme d'actions.

3.2.4 La mobilité

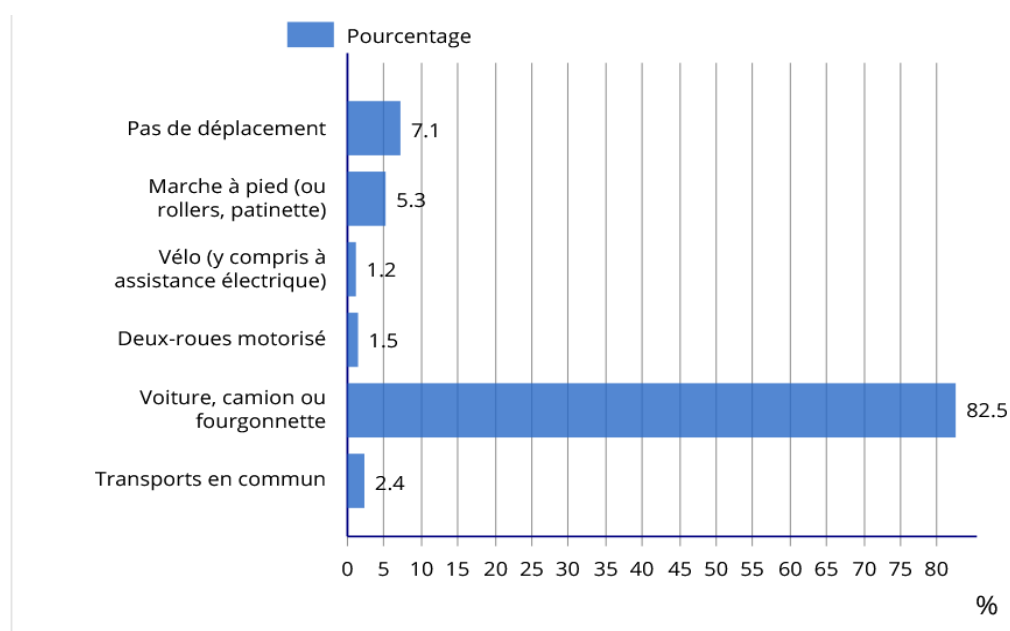
La mobilité constitue un enjeu majeur pour le territoire qui a la particularité d'être à la fois périurbain et rural à la frontière de deux régions et quatre départements. Cette situation géographique complexifie les pratiques et les besoins de déplacements vers des espaces limitrophes. Les déplacements internes représentent 79 % des déplacements totaux ce qui en fait un des territoires les plus indépendants en termes de mobilité par rapport aux autres intercommunalités du département.

Malgré une relation significative avec la métropole de Tours, les habitants de la Communauté de Communes parcourent en moyenne moins de kilomètres que les autres Communautés de Communes, indiquant une vie de proximité. En effet, 63 % des habitants travaillent à l'intérieur du territoire contre 10% dans les autres intercommunalités (et 12% au niveau national). La moitié de ces actifs travaillent dans leur commune de résidence.

On comptabilise 165 000 déplacements effectués chaque jour par les habitants, très majoritairement réalisés en voiture. Le temps moyen de déplacement d'un habitant de Loches Sud Touraine sur un jour de semaine est de 1h02. Cette durée est la plus faible des intercommunalités du département. Les habitants de la Communauté de Communes parcourent en moyenne 40 kilomètres par jour, soit un peu moins que la moyenne des Communautés de Commune du département.

Le graphique ci-dessous montre très nettement que la voiture particulière est le moyen de déplacement le plus fréquent. 82,5 % des habitants utilisent leur véhicule pour se rendre sur leur lieu de travail.

Graphique : part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018 sur le territoire de la CCLST – Source Insee RP 2018 – Champ : actifs de + de 15 ans ayant un emploi



Le taux de motorisation est supérieur au Département et à la Région (1,37 véhicules/ménage contre respectivement 1,27 et 1,32). 43 % des ménages sont multi-motorisés, avec néanmoins 13% des ménages qui ne disposent pas de véhicule. Ces derniers sont le plus souvent des ménages des pôles démographiques (par exemple à Loches plus d'un quart des ménages ne sont pas motorisés).

Le mode de consommation sur place ou dans les pôles de proximité est donc privilégié. On constate que les modes alternatifs au transport automobile sont peu présents sur le territoire.

Dès 2010, un premier schéma local de mobilité durable du territoire a été élaboré dans le cadre du programme Leader 2007-2013, avec l'accompagnement d'un chargé de mission « Mobilité ». La CCLST a souhaité en 2020, engager la poursuite de cette démarche. Un Plan de Mobilité Rurale (PMR) est en cours de réalisation (diagnostic réalisé et programme d'actions en cours). Ce PMR est issu d'une démarche avec une approche intégrée et pragmatique de la mobilité, en prenant en considération l'ensemble des modes de déplacements, ainsi que les spécificités et les problématiques relatives aux territoires ruraux. L'objectif recherché est de réduire l'impact environnemental, d'améliorer et conserver la qualité de vie des habitants,

répondre aux nouvelles attentes de la population (population vieillissante) et diminuer les coûts de déplacement.

Plusieurs constats sont à dresser :

- Une offre ferroviaire reliant Loches-Tours mais dissuasive en termes de régularité, de temps de parcours et de coût,
- Une offre de transports collectifs interurbains complétant largement l'offre ferroviaire avec une fréquence plus forte pour les pôles d'attractivité (environ 10 liaisons par jour entre Loches et Tours). A noter toutefois une desserte insuffisante voire nulle pour les déplacements sur les parties Sud et Est. Ces liaisons répondent surtout aux besoins de trajets domicile-travail (ou établissements scolaires supérieurs) vers la métropole bien qu'il y ait de façon récurrente une inadéquation des horaires d'embauche et des horaires de desserte TER. En aucune façon ces liaisons ne répondent aux besoins de déplacements locaux,
- 6 aires de covoiturage existantes pour 140 places,
- Un réseau de bornes de recharge électrique (environ 40 bornes sur le territoire) mais peu utilisées par les habitants de la CCLST car les détenteurs de voitures électriques sont équipés à leur domicile,
- Un réseau cyclable essentiellement tourné vers le tourisme et les loisirs et non les trajets domicile-travail ou des trajets utilitaires,
- Des initiatives en faveur de la mobilité solidaire relevant pour l'essentiel d'associations (Association Mobilité-Emploi 37, Service Mobilité Solidaire de Familles rurales, La Croix Rouge...).

Pour mieux répondre aux besoins, la Communauté de Communes doit travailler sur plusieurs axes :

- Améliorer l'offre de transports collectifs notamment au profit des personnes âgées, sans emploi et des jeunes (hors déplacements scolaires) et vers plusieurs pôles à savoir Loches, Ligueil, Tours, Châtellerault et dans une moindre mesure Sainte-Maure-de-Touraine,
- Développer les modes actifs de circulation pour les courtes distances : vélo et marche mais aussi trottinette, rollers, skate, en évitant les discontinuités,
- Favoriser des cheminements piétons sécurisés avec des aménagements (passerelle, zone piétonne) pour raccourcir les trajets à pied et les rendre plus agréables, pour des déplacements utilitaires vers les commerces et services notamment,
- Développer et mener des actions de communication sur les alternatives d'usage en mode collectif : inciter à la fréquentation des plateformes de covoiturage, améliorer la signalétique, favoriser l'intermodalité,
- Mettre en place des mobilités adaptées aux différents publics.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE - CRTE

2021-2026

*« Une ambition commune :
l'attractivité et la cohésion de notre
territoire »*

STRATÉGIE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique – CRTE

Une ambition commune : l'attractivité, la cohésion et la transition écologique des atouts pour notre territoire

3 orientations identifiées

Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous

Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire



Déclinées en enjeux / objectifs territoriaux

Enjeu 1 : Permettre l'accessibilité des services à tous

Enjeu 2 : Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale

Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations



Déclinaison en projets

La stratégie locale de développement

Des principes transversaux doivent guider notre démarche territoriale. Ils sont incontournables pour relever le défi collectif d'un territoire attractif, générateur d'activité économique et d'emploi et offrant un niveau de service ambitieux et adapté sur l'ensemble du territoire.

Le premier principe est celui d'asseoir en priorité de développement du territoire sur **ses ressources endogènes**. Celles de notre territoire sont les patrimoines, les talents économiques, culturels, associatifs, nos avantages de situation géographique, les savoir-faire... qu'il convient, dans notre vision stratégique, de valoriser en priorité.

Il convient également d'être attentif à la **valorisation collective des dynamiques et aux positionnements territoriaux diversifiés**. Aujourd'hui notre territoire est un, réuni sous l'entité unique de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine. Mais dans ses réalités physiques, démographiques, économiques et autres, il conserve des dynamiques et des référentiels culturels qui sont légèrement différenciés. L'échelle communautaire permettra d'apporter cette cohérence et, à terme, une vision et une politique plus homogènes et, malgré tout, adaptées à chacun. Les problématiques d'accès aux services ne sont pas les mêmes pour une part importante de la population vieillissante, pas ou peu mobile que pour des usagers mobiles mais peu disponibles sur les temps d'ouverture classiques des services. La conservation d'un dernier commerce dans un bourg-centre peut avoir une valeur complémentaire au seul prisme de la rentabilité économique, en étant considéré comme un des derniers lieux de lien social et de vivre ensemble.

L'approche territoriale différenciée est aujourd'hui un principe fondateur du SCoT de la CCLST.

Enfin, il est important que le projet territorial soit engagé au regard des principes **d'éco responsabilité** avec une nécessité impérieuse de conduire, de façon durable, l'ensemble des politiques d'aménagement et de développement. Les questions de **transition écologique** doivent être **au cœur de notre action**. Les collectivités ont un rôle majeur à jouer en termes d'engagement au regard de leurs compétences et de l'impact sur le quotidien des habitants (urbanisme et aménagement de l'espace, développement économique, habitat, compétences environnementales, services...). Elles doivent impulser les nouvelles dynamiques avec un devoir d'exemplarité dans l'évolution des pratiques.

Au regard du diagnostic stratégique du territoire, la mise en œuvre des priorités retenues par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine devra permettre de répondre aux **trois orientations** identifiées ci-dessous :

- Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
- Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
- Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire

Le document est structuré par ces trois chapitres déclinés en enjeux numérotés de 1 à 10. Chaque enjeu fait l'objet de sous orientations et/ou explications détaillées.

Orientation 1 : Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous

Enjeu 1 : Permettre l'accessibilité des services à tous

Le diagnostic l'a montré, si le territoire dispose d'une offre de services significative et structurante (petite enfance / enfance, santé...) et a su développer un maillage cohérent de lieux d'accueil et d'information qui sera notamment organisé autour des Espaces France Service, de la Maison des Adolescents, du Point Information Jeunesse, il présente encore néanmoins d'importantes fragilités, qui sont accentuées par les perspectives démographiques et sociales à court et moyen termes et par des dynamiques territoriales contrastées. Une grande proximité et à la mise en place d'une **offre de services accessible à tous** est aujourd'hui nécessaire.

Des services accessibles à tous

Cela passe par la mise en œuvre d'un maillage des offres en services et équipements sur le territoire pour les structurer et les rendre accessible ; du logement à l'emploi en passant par des services adaptés à la population, en y adossant des solutions de mobilité interne et externe pour garantir un accès aux fonctions supérieures de la Métropole, aux services intermédiaires de l'agglomération de Loches ou encore aux offres que proposent les pôles de proximité.

Les équipements et services seront adaptés aux besoins des ménages, tout au long de leur parcours de vie. Une attention particulière sera portée à ceux des ménages seniors et des jeunes en apprentissage.

Le principe de maillage ne se traduit pas uniquement par le fait d'équiper le territoire mais aussi de faciliter l'accès au travers de solutions alternatives adaptées au caractère rural du territoire : itinérance des services, mutualisation des services, accès en ligne... A cet effet l'offre en équipement et services couvrira l'ensemble du territoire intercommunal et sera en cohérence avec le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public en identifiant une armature territoriale proche de celle du schéma départemental. Les services et équipements de santé en constituent des enjeux des plus forts.

Les nouvelles perspectives offertes par le déploiement du numérique sur le territoire d'ici 2025 doivent permettre à l'intégralité du territoire, ménages et entreprises, de bénéficier de la fibre optique, critère d'attractivité du territoire. L'inclusion numérique est un enjeu fort. Ainsi, l'accompagnement des usagers dans la maîtrise des nouveaux outils et services numériques doit offrir des alternatives à l'éloignement physique. La question de la formation et de l'aide au développement des usages est alors primordiale pour les des habitants et les entreprises.

Pour l'ensemble des usagers et notamment les plus fragiles socialement et physiquement, l'accessibilité aux équipements de services publics, d'éducation et de santé, s'appuiera sur :

- Le confortement des dynamiques et actions de santé en gardant le rôle de coordination de cette politique de prévention et d'expérimentation vers les publics cibles dans le cadre du prochain Contrat Local de Santé (le 3^{ème}),
- L'accompagnement à la finalisation du maillage de la présence médicale en termes d'équipements de santé et de soins paramédicaux de proximité (Maisons de Santé Pluridisciplinaires...) pour en renforcer l'accessibilité sur l'ensemble du territoire,
- Un maillage cohérent en lieux d'accueil et d'informations notamment organisés avec des maisons regroupant les acteurs et les services à la population (intercommunale et/ou départementale),
- Un soutien à la mise en œuvre d'une politique enfance/jeunesse adaptée aux besoins de la population, notamment avec la création de places d'accueil collectif pour les enfants ; déployé avec des actions d'animation / de promotion :
 - Soutien à la promotion et au développement du métier d'assistante maternelle,
 - Développement du soutien à la parentalité,
 - Finalisation de la politique d'uniformisation de l'accès au service par les familles,
 - Développement de l'action envers la jeunesse avec l'insertion dans la vie active comme fil conducteur,
 - Dématérialisation d'une partie de l'action envers la jeunesse et développement de l'itinérance,
- La mise en place de l'itinérance et la mutualisation des services, leur accès en ligne via le développement des outils numériques,
- L'accompagnement de la dématérialisation de l'accès aux services,

La construction de l'économie et des services de demain s'appuiera aussi sur :

- La poursuite du déploiement de la desserte numérique et le développement des nouveaux usages numériques,
- Le déploiement des lieux permettant de rapprocher les différents publics des usages et des nouvelles technologies (création de tiers lieux...).

Enjeu 2 : Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

Sur le vaste territoire de Loches Sud Touraine, la question des mobilités se pose de manière sensible et sera traitée de façon transversale au sein même du territoire, mais aussi dans les relations avec les pôles d'attraction périphériques et, de manière générale, pour l'accès aux services. Le programme d'actions du Plan de Mobilité Rurale porté par la Communauté de communes est en cours de finalisation. Pour faire évoluer les services de transport existant et développer de nouveaux services, le plan d'action décline des enjeux autour de la structuration de l'offre en relation avec les autorités organisatrices de transport afin d'avoir une action corrective aux problématiques de mobilité effectives sur le territoire et de s'assurer une capacité d'agir. Il va inciter au développement des mobilités douces et des initiatives sociales et solidaires ou expérimentales et innovantes.

Dans l'organisation du maillage des services il doit être réfléchi de coupler le développement des services avec leur accès par les utilisateurs et réfléchir au développement de l'accessibilité et des mobilités sous toutes leurs formes (aujourd'hui il existe déjà un « service mobilité rurale »).

Il peut également être envisagé de faciliter la non mobilité (diminution des besoins de déplacements) en mettant en place des services de proximité dédiés et/ ou à distance et en s'appuyant sur les pôles de proximité.

L'objectif principal est de veiller à proposer **une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire** et à promouvoir une offre de mobilité collective attractive et l'intermodalité sur l'ensemble du territoire.

Une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

Les actions sont des différents ordres suivants :

- Développer l'intermodalité sur le territoire pour une plus grande synergie (plateforme unique), mieux informer et communiquer sur les offres de transport pour développer leur usage et pour faciliter les déplacements des habitants au sein et vers l'extérieur du territoire,
- Proposer une solution de mobilité à destination des captifs en particulier pour les premiers temps de l'emploi ou de l'insertion, ou mieux mutualiser les différentes solutions de mobilité pour en faire bénéficier le plus grand nombre (autopartage, véhicules associatifs...) vers les polarités externe et interne,
- Développer une alternative d'usage en mode collectif et des services à la mobilité,
- Accroître la pratique cyclable utilitaire pour les déplacements dans les pôles et entre les communes sur des liaisons à fort potentiel, mais aussi dans l'optique de développer l'intermodalité (création des infrastructures pour les modes doux),
- Promouvoir et développer les services autour du vélo (location, aide à l'achat, stationnements...) pour accompagner les cyclistes dans leurs déplacements quotidiens ou touristiques,
- Soutenir l'expérimentation pour le développement de services communautaires itinérants,
- Soutenir l'ensemble des démarches de décarbonation des vecteurs de mobilité, en participant à la création d'un Ecosystème Territorial d'Hydrogène Renouvelable à l'échelle du Département qui permettra de proposer une alternative énergétique, notamment pour le train et le réseau de cars.

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

Le travail qui est engagé pour créer de l'activité économique, de l'emploi, maintenir les services au plus près de la population, assurer la vitalité des pôles de service et de vie, doit être au bénéfice du plus grand nombre. Il ne doit pas y avoir de fracture sociale ou générationnelle, mais bien au contraire un partage des retombées positives pour tous les habitants, même les plus fragiles. L'attractivité sur laquelle nous travaillons doit permettre d'attirer et de fixer sur le territoire de nouvelles activités et des populations qui viendront atténuer ses faiblesses propres (vieillesse, faibles revenus, manque de qualification...). La capacité à créer de l'économie et un environnement quotidien de qualité (services publics, santé, commerces, habitat), doit **favoriser le lien social et la participation citoyenne**. Notre aptitude à offrir des infrastructures d'accueil adaptées ainsi que des lieux de pratiques culturelles, sportives et de loisirs, sera aussi **garante du vivre ensemble**. Globalement, les politiques communautaires devront mieux intégrer des actions d'insertion sociale des voyageurs, des populations des seniors et des personnes handicapées » dans leur mise en œuvre.

Favoriser le lien social et la participation citoyenne

- En dynamisant le territoire par son tissu associatif notamment sportif et culturel et en renforçant les dynamiques des acteurs locaux,
- En proposant une offre en événements culturels et sportifs diversifiés et au plus près des habitants,
- En mettant en œuvre des actions et dispositifs dédiés qui favorisent la cohésion territoriale et la participation à la vie sociale,
- En confortant l'offre en équipements culturels et en construisant un maillage polymorphe des équipements et services autour de deux pôles de centralité (Loches / Descartes),
- En développant un maillage de proximité pertinent par bassin de vie des équipements sportifs et de loisirs, notamment pour en faciliter l'accès aux jeunes,
- En requalifiant des aires d'accueil existantes et en accompagnant la sédentarisation pour les gens du voyage,
- En apportant une réponse diversifiée et plus adaptée en logement en lien avec la baisse de la taille des ménages et le vieillissement de la population et notamment en centre bourg en facilitant la reprise du patrimoine bâti existant.

Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale

Loches Sud Touraine offre un cadre de vie rural appréciable et son attractivité résidentielle reposera en grande partie sur la capacité des communes de l'intercommunalité à revitaliser leurs centres-villes et centres bourgs.

Les solidarités territoriales et l'accès aux grands équipements de l'intercommunalité seront garantis au travers d'une organisation spatiale cohérente basée sur l'armature urbaine décrite dans le SCOT qui doit être conforter (cf carte des pôles dans le diagnostic).

Conforter l'armature territoriale

Globalement, l'armature actuelle autour des pôles de services (d'agglomération, intermédiaire et de proximité) est à conserver et à renforcer, ce qui passe notamment par des opérations soutenues de maintien des dynamiques des centres-bourgs, dans leurs fonctions résidentielles, économiques et sociales.

Elles viseront à répondre aux enjeux multiples :

- De maintien et de valorisation du maillage multipolaire de l'intercommunalité pour préserver les équilibres territoriaux et créer les conditions d'une cohérence générale entre le Nord et le Sud du territoire,

- De développement des dynamiques du pôle d'agglomération (Loches, Beaulieu-lès-Loches, Perrusson, Ferrière-sur-Beaulieu et Chambourg-sur-Indre en partie) et de confortement de principaux pôles d'équipements,
- De maintien d'un maillage stratégique en pôles intermédiaires et de proximité (bourgs et villages) assurant la vitalité des bassins de vie et une offre de services, commerces et équipements courants, dans une logique de temps d'accès acceptable et par une offre de mobilité adaptée, notamment pour les communes situées le plus au Sud du territoire

Par ailleurs, le volet touristique des communes doit également être renforcé avec des actions de mise en valeur des espaces publics et des sites et ressources patrimoniales bâties et naturelles au sein des villes et villages du territoire.

La répartition maîtrisée du logement en lien avec l'armature urbaine sera aussi un enjeu pour le territoire et pour la revitalisation des centres villes, bourgs et villages, notamment couplée avec la lutte contre l'augmentation du nombre de logements vacants.

Le SCOT fixe des principes d'aménagement et d'urbanisation et priorisent la diversification et le développement de l'offre de logements, plus particulièrement en rénovation du parc existant ou par la reconquête des espaces bâtis vacants ou sous utilisés au sein des enveloppes « urbaines » ; mais également, pour répondre aux besoins en logements en lien à la baisse de la taille des ménages, par la production « classique » d'habitat individuel en extension urbaine maîtrisée.

L'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) porte des actions renforçant l'attractivité locale, en accord avec les orientations du SCOT, notamment la mise en œuvre d'un dispositif OPAH-RU sur les communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches qui devra s'articuler avec l'OPAH existante permettant déjà d'adapter l'habitat. Avec l'émergence du Programme des « Petites Villes de Demain », cette opération élargira son périmètre d'intervention et prendra en compte de nouvelles actions de revitalisation.

La stratégie proposée dans le cadre du SCOT et déclinée dans l'ORT se veut au service de la revitalisation des bourgs et espaces ruraux par la mise en place d'orientations ainsi que d'objectifs transversaux (équipements, services de proximité, logements adaptés, déplacements, intensification urbaine, résorption de la vacance).

La stratégie pour les aménagements d'espaces publics du CRTE s'appuiera donc sur des actions qui concourent notamment :

- Au confortement de l'attractivité des centres-villes ou centre-bourgs notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme des Petites Villes de Demain qui est en cours sur 5 communes du territoire (Loches, Beaulieu-Lès-Loches, Ligueil, Descartes et Preuilly-sur-Claise) et qui viendra inscrire de nouvelles actions dans le cadre de l'ORT,
- A la requalification de l'espace public dans les centres-villes ou centre-bourgs dans l'objectif de créer du lien social et de favoriser l'animation touristique, facteur de dynamisme et d'attractivité du territoire,
- Au développement d'alternatives à l'habitat individuel isolé y compris pour le publics spécifiques (personnes âgées, jeunes en insertion professionnelle...),
- A la conception d'une offre résidentielle regroupée, équipée en service connexes, peu consommatrice d'espace, et adaptée plus particulièrement aux populations les plus fragiles (jeunes, personnes âgées, ...),
- A la création d'écoquartiers ruraux.

Synthèse des Objectifs de l'orientation I

A court terme

- Faciliter le quotidien des usagers du territoire de Loches Sud Touraine
- Maintenir l'offre de services de proximité existante et développer sa diversité
- Assurer un maillage accessible à tous sur l'ensemble du territoire
- Proposer une complémentarité de l'offre entre équipements communaux et intercommunaux
- Faciliter les mobilités pour l'accès aux services
- Développer sur le territoire une offre résidentielle adaptée à des publics cibles
- Accompagner les opérations de revitalisation de l'offre en habitat et en services au plus près des centres-bourgs et économes en foncier
- Recréer du lien et de l'attractivité dans les centres-bourgs et les centres-villes avec un maillage cohérent de biens et services
- Adapter l'offre en logements pour des publics cibles et favoriser l'habitat pour tous
- Favoriser l'inclusion sociale avec le développement des lieux de vie sociale intercommunaux.

A moyen terme

- Encourager les solidarités et les liens entre les personnes
- Poursuivre l'animation santé sur le territoire et conforter le maillage en équipements
- Mettre en adéquation les besoins du quotidien (services, loisirs, culture...), les déplacements et l'habitat
- Développer l'écomobilité et des solutions de mobilité durable pour le territoire
- Mettre en place une politique jeunesse rayonnante et adaptée aux problématiques du territoire (maillage, adaptation des horaires...)
- Encourager le recours à des modes de transport alternatifs
- Redynamiser les centres-bourgs par des aménagements d'espaces publics à des fins récréatives, commerciales et patrimoniales
- Miser sur la qualité et le renouvellement des formes urbaines intégratrices des notions d'accessibilité des commerces et des services.

Synthèse des enjeux de l'orientation I

Enjeu 1 – Permettre l'accessibilité des services à tous

- Développement de la couverture territoriale de l'offre de services et d'équipements complémentaires pour l'enfance / jeunesse communautaire et communale : création / extension de maisons d'assistantes maternelles, d'ALSH
- Construction du Pôle Social
- Consolidation du maillage territorial en infrastructures et équipements de santé : télémédecine, création / extension de centres de santé, de maisons pluridisciplinaires de santé, de pôles secondaires accueillant des médecins généralistes et autres professionnels de santé...
- Confortement et adaptation des dispositifs et équipements communautaires améliorant l'accès des services au public ; développement de l'offre de proximité et de l'itinérance des services
- Mise en place d'un premier accueil de proximité sur le territoire mutualisé (pôle social/ MDS)

Enjeu 2 - Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

- Développer un réseau de transports afin de faciliter le quotidien des usagers entre les différents pôles intercommunaux et des aménagements visant à créer des espaces dédiés aux modes doux utilitaires
- Favoriser la création de pôles multimodaux à l'échelle intercommunale
- Faciliter les mobilités douces communales pour l'accessibilité aux services de proximité et aux commerces dans le cadre d'un schéma d'ensemble

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

- Aménager des espaces communautaires liés à la pratique du sport
- Favoriser la création d'équipements culturels de rayonnement communautaire
- Requalifier les aires d'accueil des gens du voyage
- Créer un maillage et d'autres modes d'accueil (aires satellites et terrains familiaux)

Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale

- Aménagements des centres-bourgs et pôles de proximité et des villes PVD qui favorisent le lien social, le cadre de vie, les activités économiques et commerciales...
- Accroître les liaisons de proximité au sein des communes (déploiement d'un programme d'ensemble pour favoriser les déplacements sécurisés et cheminements utilitaires)
- Création de logements dédiés aux apprentis ou aux seniors en s'appuyant sur une offre groupée et structurée avec des espaces communs
- Mise en œuvre d'écoquartiers

Orientation 2 : Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

A travers cet objectif stratégique, le territoire souhaite valoriser ses ressources, au service du développement économique et de la création de nouvelles activités et d'emplois.

L'économie circulaire est un nouveau levier à actionner en traitant de tous les aspects (environnementaux, sociaux, économiques...). Il s'agit de créer des boucles positives sur la base des caractéristiques rurales du territoire et de limiter la consommation de ses ressources naturelles (eau potable, foncier...) et protéger les paysages et la biodiversité.

Cela passe par une nécessaire mise en réseau des acteurs économiques, sociaux, administratifs, indispensables pour favoriser les circuits courts et le maintien des entreprises sur le bassin d'emploi local.

Il s'agira au travers de cette approche systémique de :

- Valoriser les productions agricoles alimentaires,
- Soutenir des filières économiques stratégiques mises en avant par le schéma de coopération économique : éco construction ; production d'énergie locales (bois-énergie, méthanisation...) ; économie présentielle et participer à l'émergence de filière innovante (hydrogène),
- Donner au territoire une notoriété méritée en termes de tourisme et d'éco tourisme, mise en avant dans son schéma touristique « l'art de flâner »,
- Favoriser la gestion des déchets selon un principe de proximité afin de limiter le transport.

La transition énergétique constitue également un potentiel important d'activités et d'emplois locaux non délocalisables, avec l'accentuation de modèles de développement centrés sur les circuits-courts et l'économie circulaire.

Enjeu 5 : Développer l'économie circulaire, les circuits courts et la valorisation des productions agricoles alimentaires locales

Le territoire est riche en productions alimentaires de qualité et en circuits de vente directe. Il est mobilisé depuis longtemps sur les enjeux de valorisation des produits locaux et de préservation des structures agricoles de polyculture/élevage et mène une politique communautaire volontariste et forte en matière agricole depuis 2017. Maintenir une agriculture dynamique, gestionnaire des espaces, porteuse d'une partie de l'identité du territoire est un enjeu majeur qui se décline en plusieurs volets :

- Soutien et accompagnement à l'installation et la transmission agricole notamment en élevage et polyculture élevage en lien avec le tissu industriel local – abattoir, laiterie...,
- Maintien de la diversité des exploitations agricole et de leur densité,
- Valorisation de l'image de l'agriculture,
- Soutien des initiatives individuelles et collectives autour des circuits courts alimentaires et de proximité,
- Encouragement à la diversification des activités agricoles en lien avec les orientations sur les énergies renouvelables ou encore portées sur le tourisme.

Le territoire de Loches Sud Touraine a donc engagé depuis l'année 2020 la mise en œuvre de son Plan Alimentaire Territorial (PAT) avec un objectif d'alimentation durable pour le territoire en favorisant une consommation locale raisonnable et responsable. Il s'agira de développer les actions pour :

- Soutenir une agriculture de qualité et de proximité et valoriser toutes les potentialités des productions agricoles du Sud Touraine pour manger local,
- Développer les circuits courts alimentaires en augmentant la part de produits locaux dans la restauration collective,
- Favoriser l'accès au plus grand nombre et notamment les publics les plus fragiles à une alimentation de qualité et en proximité,
- Accompagner une démarche d'éducation au bien et mieux manger.

La valorisation économique des filières complémentaires aux activités agricoles telle que la recherche de l'utilisation des sous-produits agricoles vers des éco-matériaux en lien avec la filière artisanale locale a montré qu'elle pouvait être est également porteuse de valeur ajoutée pour les exploitations dans une **logique de circuits courts**. Elle doit être encouragée dans la poursuite de son développement, notamment en encourageant les constructions à base de matériaux biosourcés et plus largement la valorisation des sous-produits de l'agriculture.

La diversification de l'économie au travers des filières et ressources locales telles qu'elles ont pu être identifiées (agriculture autour des agro matériaux, des produits forestiers et de l'alimentaire) complète **son engagement dans une économie circulaire** avec les volets services à la personne et gestion des déchets notamment.

Dans un contexte de tertiarisation de l'économie locale, les besoins de main d'œuvre sont importants notamment dans le domaine des services à la personne. Ainsi, soutenir l'économie présente est un levier pour le développement de l'emploi local durable et les équipements et services sont appréhendés comme une opportunité de développement économique.

Les principaux enjeux auxquels le territoire doit répondre pour **conforter la réduction des déchets et favoriser l'économie circulaire** seront basés autour :

- Du confortement des filières locales permettant de valoriser localement les productions et sous productions du monde économique,
- Du développement des filières potentielles de réemploi des objets et de la matière (création / organisation des filières de valorisation et de récupération et de réparation) notamment avec le développement du tri en déchetterie et de la création de recyclerie et de matériauthèques,
- De la promotion des filières de recyclage,
- Des actions de promotion pour la réduction des déchets à la source et de lutte contre le gaspillage,
- Du développement de la filière écoconstruction (éco matériaux ou de matériaux biosourcés) pour la valorisation dans les bâtiments des sous-produits agricoles.

Ils participeront à la mise en place d'une consommation responsable sur le territoire.

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

Loches Sud Touraine tire sa force de son cadre de vie et de son riche patrimoine bâti et naturel.

La stratégie urbaine envisagée dans le SCoT fait aussi la part belle à la valorisation du patrimoine existant en facilitant la reprise de bâtiment existant en campagne et en centre bourg, particulièrement de qualité, typique de l'architecture traditionnelle locale.

Le territoire souhaite se faire connaître davantage, en jouant sur ses atouts et particulièrement sur ses qualités patrimoniales avérées ainsi que sur ses différents points d'accroche, comme les gares de Loches et La Celle St Avant, par exemple. Par ailleurs, l'intercommunalité est au carrefour d'axes territoriaux ou d'équipements majeurs (axe ligérien, zoo de Beauval, route Paris / Bordeaux...). Ce rayonnement part de Loches et ses alentours où « l'art de flâner » est mis en avant.

Cette notoriété territoriale recherchée passera par un renforcement de l'intercommunalité comme une destination touristique dans l'attrait global généré par la Destination Val de Loire.

- Loches, cité Royale « ville d'art et d'histoire », parmi les « 100 plus beaux détours de France » ;
- Montrésor, Chemillé sur Indrois, Yzeures sur Creuse et Descartes classées « station vertes » ;
- Montrésor, classé « plus beaux villages de France » ;
- Le Grand Pressigny et son musée de la Préhistoire ;
- Le village de Chédigny classé « jardin remarquable » ;
- Beaulieu les Loches reconnue comme « Petite Cité de caractère » ...

L'enjeu est de :

- Poursuivre la mise en valeur du potentiel touristique en lien avec le caractère rural et patrimonial de l'intercommunalité,
- Valoriser les richesses patrimoniales, paysagères, naturelles et itinérances comme atouts touristiques,
- Monter en gamme l'offre touristique et le développer de la capacité d'accueil.

La stratégie se base sur l'affirmation du tourisme comme un axe fort de développement économique, avec la valorisation autour du slow tourisme et de l'itinérance. Elle prendra appui sur la mise en valeur des richesses du patrimoine bâti, naturel, culturel et historique du territoire.

Un tourisme responsable et durable

Les actions à engager doivent **favoriser le développement de l'éco tourisme sur le territoire.** Il s'agira de :

- Développer et promouvoir l'offre touristique en rapport avec les multiples atouts patrimoniaux et son positionnement géographique (proximité château de la Loire et Zoo de Beauval et Futuroscope),
- Poursuivre les aménagements des circuits de mobilité douces : voie verte, cyclotourisme, randonnées pédestres et équestres ainsi que leurs services connexes,
- Promouvoir et mettre en avant les produits alimentaires et les savoirs faire locaux identitaires du territoire,
- Accompagner le maillage en offre d'hébergement touristique variés et attractifs
- Affirmer les caractéristiques patrimoniales et architecturales propres au territoire de Loches Sud Touraine et facteurs de son attractivité résidentielle et touristique,
- Préserver la typologie des villages et œuvrer à la mise valeur de la diversité des paysages,
- Mettre en avant et structurer l'offre nature et d'écotourisme sur le territoire.

Favoriser une économie responsable et durable

Aujourd'hui, le territoire doit, en complément de son positionnement économique actuel, amplifier les démarches innovantes qui ont été lancées et s'investir sur les nouveaux champs porteurs d'activité et d'emploi (énergie, numérique, agroalimentaire, déchets...). Ces opportunités sont les paris pour créer, à court terme, les nouvelles valeurs ajoutées sur les territoires ruraux dynamiques, avec de nouveaux comportements et référentiels de travail et d'activités. Dans ce contexte, cet engagement des acteurs locaux doit devenir un « marqueur » pour le territoire et ne doit pas se limiter aux seuls acteurs économiques mais bien entraîner l'ensemble de la population. Il doit être moteur d'une nouvelle attractivité et d'un accroissement de richesse pour le plus grand nombre. Là encore, les collectivités ont un rôle d'appui important à ces stades de démonstration, de sensibilisation et d'entraînement.

Afin d'accompagner le tissu économique existant, source d'un développement à l'ancrage indéniable, mais aussi afin de se doter des infrastructures permettant d'accroître l'attractivité économique du Sud Touraine à l'extérieur, le territoire doit se positionner sur des thématiques différentes mais complémentaires :

Continuer à développer une offre immobilière adaptée aux besoins des entrepreneurs.

Cette politique initiée de longue date est un vrai moteur du développement de nos entreprises en leur offrant des moyens matériels pour développer leur activité dans des conditions optimales.

Pour autant, au-delà des ateliers-relais artisanaux qui maillent le territoire, il conviendra de **créer une offre différenciante** permettant de se positionner face aux enjeux actuels de relocalisation des activités et de dépoliarisation de la Métropole Tourangelle. Ainsi afin de se positionner pour accueillir des prospects de manière réactive la collectivité devra se doter d'une **offre de « bâtiments blanc » de grande superficie**, la disponibilité étant le critère principal dans la décision d'un chef d'entreprise.

Il conviendra aussi de **développer un réseau de tiers-lieux** pour mailler le territoire et offrir des capacités d'accueil pour les télétravailleurs et les indépendants à la recherche de locaux ponctuels ou pérennes. Pour ce faire l'implication des acteurs privés (E-Base Loches, Qastia Preuilly, ...) seront à coordonner avec les initiatives des communes et de la Communauté de Communes. L'important sera de structurer et animer un **réseau**. C'est à cette condition que ces lieux seront attractifs et vecteurs d'installation sur le territoire.

Enfin le développement d'une **pépinière d'entreprises** représenterait un atout fort pour le territoire pour se positionner sur le primo-accompagnement des entreprises en création qui seront souvent les principales sources de richesses humaines et économiques du territoire.

Veiller à un développement du foncier économique conjuguant les besoins des activités économiques et les impératifs de maîtrise de la consommation du foncier agricole.

Le territoire du Sud Touraine est très tourné vers l'agriculture et un des enjeux est de conjuguer la préservation de ce foncier agricole tout en permettant aux entreprises de se développer de manière raisonnée.

Ainsi, dans le respect du schéma de développement économique priorisant les pôles d'activités, il sera nécessaire de venir **renforcer l'offre d'accueil des pôles stratégiques** (Descartes, Loches et Tauxigny-Saint-Bauld/Cormery) **ainsi que de certains des parcs d'activité d'équilibre** (Reignac sur Indre, Manthelan, Genillé, Preuilly sur Claise/ Yzeures-sur-Creuse). Ce renforcement se fera dans le respect des prescriptions du SCoT en cours d'approbation qui définit une enveloppe pour le développement économique, et l'optimisation du foncier existant.

C'est pourquoi la collectivité a engagé depuis 3 ans une **politique de requalification des ses zones d'activités** afin d'optimiser les fonciers publics et privés, et de conserver une attractivité nécessaire pour l'usage en seconde main des bâtiments existants. Ces actions se poursuivront dans les années à venir sur les espaces non encore valorisés.

En complément des **extensions de zones d'activités** existantes seront réalisées sur les sites où la pression foncière est importante et où l'offre est devenue insuffisante en considérant les zones à proximité. C'est particulièrement le cas sur la frange nord du territoire où la pression du desserrement de la Métropole se fait sentir. Ces aménagements se feront dans un cadre respectueux de l'environnement et en veillant à optimiser la consommation du foncier agricole.

Impulser le développement de filières territoriales s'appuyant sur les acteurs en place

Le territoire est riche d'entreprises dont le savoir-faire peut devenir un atout et le cœur du développement de filières d'excellence.

A titre d'exemple le pôle de Descartes présente une concentration importante d'entreprises travaillant autour du recyclage ou de la réutilisation de sous-produits. La Communauté de communes souhaite s'engager fortement pour **travailler à la réindustrialisation de ce bassin** autour de l'accueil d'entreprises issues de ce milieu tout en s'appuyant sur un **réseau à créer qui rassemblera les acteurs actuels de la filière**.

Il en va de même **pour l'agroalimentaire** avec un territoire qui accueille de nombreuses entreprises de transformation, mais aussi sur l'amont beaucoup de producteurs. La création des outils et moyens nécessaires à l'accueil d'entrepreneurs souhaitant s'investir dans la filière agroalimentaire représentera une vraie opportunité tant pour les acteurs existants que pour ceux venant de l'extérieur.

Enfin ce développement économique ne pourra se réaliser sans la **présence forte d'un accompagnement de proximité auprès de toutes les entreprises du territoire** aux différentes étapes de leur parcours économique (installation, développement, reprise, ...). Cette présence terrain passe par une animation économique de territoire, à l'écoute, réactive et coordonnatrice de l'action de l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi.

Cette animation va de pair avec une **politique d'attractivité**, initiée par la marque Sud Touraine Active, et qui devra se développer dans les années à venir pour conforter la dynamique engagée, vecteur de développement pour les entreprises existantes et atout pour le développement exogène par des entreprises cherchant un site pour se développer ou s'implanter.

La fragilité du maillage en commerces de proximité doit être prise en compte. Une attention particulière sur les commerces de proximité (vieillesse, transmissibilité, et maintien d'activités viables dans les communes rurales) et l'action publique favorisant les équipements en dernier commerce contribueront également à répondre à cet enjeu d'attractivité. Le soutien au dernier commerce dans les communes les plus rurales est important à double titre. Au-delà de la problématique de la rentabilité économique qui peut être précaire, le dernier commerce est très souvent le dernier lieu d'échanges et de sociabilité pour les populations.

La diversification de l'offre commerciale dans les communes pour assurer un bon maillage de proximité et une accessibilité des commerces à tous permettra aussi d'éviter une évasion commerciale et des déplacements vers les pôles extérieurs.

Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité.

Le territoire de Loches Sud Touraine est riche d'une diversité écologique et paysagère qui en fait sa force et est reconnue comme telle. La présence de sites Natura 2000 d'importance régionale, ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) en est un marqueur fort.

La cartographie de la Trame Verte et Bleue à l'échelle intercommunale vient compléter les protections et inventaires déjà mis en valeur, par l'identification de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques liés aux espaces boisés, aquatiques et humides. Une dizaine de corridors écologiques permettent de lier ces espaces de biodiversité entre eux, dont les boisements sont les principaux supports de connexion. Ces différents espaces (réservoirs et corridors) sont à protéger. Il conviendra alors mettre **en œuvre des moyens protection de cette biodiversité.**

Mettre en œuvre des moyens protection de la biodiversité.

- En préservant et restaurant les secteurs à forte sensibilité environnementale (zones naturelles à enjeux – ENS, Site Natura 2000, zones humides) et les « milieux aquatiques »,
- En renforçant les continuités écologiques existantes sur le territoire et vers les territoires voisins, suivant le principe de préservation et de remise en état des continuités écologiques,
- En conservant la diversité des paysages et le maillage élevage / grandes cultures, ainsi que la diversité des agricultures,
- En maintenant la capacité de productions des forêts existantes et en mettant en œuvre des mesures de protections adaptées aux activités sylvicoles,
- En conservant la biodiversité actuelle, facteur d'attractivité du territoire et en développant une politique de restauration et de gestion écologique des différents milieux protégés (sur les ENS communautaires et les cours d'eau de l'ensemble du territoire notamment) avec les acteurs et partenaires institutionnels.

Synthèse des objectifs de l'orientation 2

A court terme

- Valoriser les productions du territoire au service du développement économique et de l'accessibilité à tous pour une alimentation durable
- Créer de nouvelles activités et emplois en développant les filières de l'économie circulaire
- Valoriser sur les richesses naturelles et patrimoniales, culturelles et artisanales, gastronomiques autour des notions de slow tourisme et « d'éco tourisme »
- Accompagner les entreprises dans leur parcours d'installation et de développement et dans leur initiative pour un développement économique responsable
- Maintenir un tissu économique innovant et fédéré qui attire les entreprises et les compétences
- Conserver une dynamique économique équilibrée sur le territoire Loches Sud Touraine
- Promouvoir des approches d'éco responsabilité
- Développer des démarches collectives et collaboratives afin de préserver les productions locales et renforcer l'attractivité agricole du territoire
- Accompagner le développement de l'économie circulaire et encourager les initiatives publiques et privées
- Développer la gestion durable des déchets
- Maintenir un maillage en commerces de proximité, basé sur les derniers commerces, répondant ainsi à des besoins sociaux de première nécessité (commerces assurant un rôle de lien social...)
- Préserver et valoriser la biodiversité, protéger les paysages
- Promouvoir l'urbanisme durable

A moyen terme

- Améliorer la connaissance des ressources locales pour développer les circuits courts alimentaires et structurer de nouvelles filières en économie circulaire
- Consolider les filières courtes locales dans une logique de valorisation de l'activité et des emplois locaux non délocalisables
- Favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans l'alimentation de tous les habitants
- Préserver l'offre patrimoniale communautaire en complément des sites touristiques identifiés par « l'Art de Flâner »
- Organiser une armature territoriale de qualité en proposant une offre d'accueil pour l'immobilier d'entreprise et le foncier économique requalifié
- Renforcer l'offre de services aux entreprises
- Mise en cohérence et animation de lieux permettant l'accès à internet pour développer les espaces publics de travail dédiés
- Renforcer l'accompagnement et la mise en réseau des porteurs de projets
- Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale
- Générer une image de marque et renforcer l'attractivité du territoire

Synthèse des enjeux de l'orientation 2

Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

- Mise en place d'équipements nécessaires à la structuration des filières cibles agro et para agricoles, biomasse, déchets
- Accompagner les démarches de projets collectifs dans les domaines de la transformation, le conditionnement, la logistique et la vente en circuits de proximité et les démarches de certification
- Développement des équipements favorisant la mise en réseau
- Maintenir le maillage territorial et favoriser la création de nouveaux points d'accès aux produits locaux
- Réduire les déchets et l'impact des activités humaines sur l'environnement

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

- Développement de produits touristiques « loisirs famille » et aménagement d'équipements touristiques à vocation sociale
- Organiser l'itinérance des touristes en développant des activités de pleine nature et autour du patrimoine (bâti, culturel, du terroir et de la gastronomie)
- Valorisation des aménagements à des fins touristiques sur les communes et sites identitaires du tourisme de Loches Sud Touraine
- Requalification immobilière de sites structurants communautaires
- Favoriser le maintien du dernier commerce

Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

- Renforcer la protection des zones naturelles à enjeux
- Favoriser les actions d'aménagement pour la conservation et/ou la restauration de la biodiversité en lien avec les zones naturelles sensibles en s'appuyant sur la Trame Verte et Bleue
- Développer des actions de sensibilisation à la biodiversité
- Assurer la protection des populations contre les risques naturels

Orientation 3 : Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire

La transition écologique constitue pour la Communauté de Communes un enjeu fort et ambitieux en termes de réduction des consommations d'énergie, de limitation de la production de GES et de lutte contre la précarité énergétique pour tous les publics.

Les enjeux aujourd'hui auxquels le territoire doit répondre sont :

- La réduction de la consommation d'énergie et notamment lié au bâti,
- La limitation de la production de gaz à effet de serre en lien avec les transports,
- Le développement de la production d'énergie renouvelables (EnR), notamment la méthanisation, le bois énergie et la géothermie en exploitant les ressources du territoire et en préservant les terres agricoles,
- L'autonomisation de l'alimentation en eau potable,
- La préservation de la ressource en eau par la réduction de la consommation et la récupération des eaux,
- La prise en compte des risques climatiques et naturels,
- La recherche de l'amélioration de la gestion des rejets dans les eaux pluviales et la mise en conformité des réseaux d'eau potable.

La stratégie à mettre en place pour favoriser des usages plus sobres en énergie et en eau nécessite un engagement et un accompagnement des acteurs du territoire vers la notion de **sobriété énergétique**.

Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

Pour cela, la Communauté pourra s'appuyer pour engager la dynamique territoriale de transition écologique sur :

- La mise en œuvre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en 2020,
- Une ingénierie dédiée au sein d'un Pôle Energie-Climat, avec :
 - o Un chef de pôle en charge du développement et du suivi des EnR ;
 - o Une chargée de mission transition énergétique cumulant les fonctions d'animatrice du PCAET et de Conseiller en Economie Partagée pour accompagner les collectivités dans leurs projets de rénovation énergétique ;
 - o Un animateur pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) qui s'appuiera sur les services de L'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC37) pour conseiller et accompagner les particuliers et les entreprises privées dans leurs projets de transition énergétique.
- L'action de l'OPAH dans le domaine de l'énergie, pour les publics éligibles.

L'accompagnement technique est doublé :

- D'un dispositif financier d'incitation à la réalisation de travaux d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics et de rénovation d'éclairage public dans le cadre du plan isolation du Contrat régional de solidarité,
- De la mise en place d'une stratégie énergétique vertueuse dans tous les investissements de la Communauté de Communes.

Il s'agira de coupler des actions portant sur la sensibilisation à la réduction des consommations et sur l'amélioration de la performance des bâtiments dans l'objectif de :

- Lutter contre la précarité énergétique des ménages,
- Rendre les nouvelles constructions économes énergétiquement,
- Faciliter la réhabilitation du bâti existant et de rendre les bâtiments tertiaires performants,
- Mettre en place une stratégie de communication adaptée aux différents publics pour faire connaître les bonnes pratiques, les services d'accompagnement existants et relayer les guides sur la rénovation énergétique,
- Encourager l'utilisation d'éco-matériaux, de préférence locaux, bien adaptés aux problématiques de rénovation du bâti ancien très présent sur le territoire,

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

Sur un territoire comme Loches Sud Touraine, les déchets organiques issus des nombreuses exploitations agricoles pourraient être plus exploités par méthanisation. Les biodéchets des gros producteurs (hôpital, EHPAD, restaurants...) pourraient être mobilisés pour l'approvisionnement.

Par ailleurs, une source d'énergie renouvelable disponible peut être trouvée dans l'exploitation de la biomasse et particulièrement du bois énergie. La production de biomasse présente un potentiel d'évolution important, déjà amorcé sur le territoire. La valorisation de cette ressource passera par le renforcement de la filière de production et de ses débouchés.

L'une des possibilités du territoire pour réduire l'impact du chauffage est de recourir à une source d'énergie renouvelable existante sur le territoire : la géothermie. La promotion de cette énergie et des différentes techniques de la géothermie reste encore à développer auprès des prescripteurs et des utilisateurs.

Il y a là un véritable enjeu en termes d'accompagnement : informations, orientations dans les choix des maîtres d'ouvrage vers les potentiels EnR pour la réhabilitation, la construction de bâtiments et vers les systèmes de chauffage privilégiant les ressources locales et sur les équipements performants et les mieux adaptés.

L'objectif est bien **d'encourager le développement des énergies renouvelables** dans le respect des ressources et aspirations territoriales. Il faudra donc s'appuyer sur un mix énergétique issu de ressources locales et renouvelables, c'est-à-dire :

- En produisant une énergie locale (électricité solaire notamment)
- En développant la production de chaleur biomasse (soutien à la filière bois énergie, développement de la méthanisation notamment),
- En encourageant l'utilisation de la géothermie,
- Et en produisant de l'hydrogène pour participer à la décarbonation des usages de mobilité et de l'industrie

L'hydrogène pourrait devenir sur le territoire un vecteur énergétique complémentaire des énergies renouvelables, c'est-à-dire une passerelle entre les sources primaires d'énergie et les usages finaux.

En effet, la production d'hydrogène, permet de stocker l'énergie, de la transporter et de la distribuer. Une façon d'optimiser les modes de production d'énergie d'origine renouvelable (éolien, solaire, hydraulique), surtout lorsqu'elle est intermittente. Et l'hydrogène peut ensuite être utilisé pour produire de l'électricité, destinée à de nombreux usages : transport (véhicules électriques), chauffage, industrie... Pour que ces usages de l'hydrogène restent vertueux, la production d'hydrogène doit être réalisée à partir d'énergie renouvelable (d'où l'appellation d'hydrogène renouvelable, ou H2R).

Le développement de la filière devrait donner jour, d'ici 2025, à la création d'unité de production (électrolyseurs) avec les sources d'énergie renouvelables nécessaires à leur approvisionnement (parcs photovoltaïques, unités hydroélectriques...), à la construction de stations d'avitaillement pour poids lourds, véhicules utilitaires, bus et autocars, vélo, véhicules spécifiques de manutention, train (TER).

La collectivité sera elle-même porteuse de projets de production EnR avec :

- L'équipement des sites existants en panneau photovoltaïques (toitures et ombrières) ;
- L'intégration de la production d'EnR dans tous les nouveaux projets de construction et d'aménagement ;
- La création de parcs photovoltaïques sur des friches industrielles (anciens centres d'enfouissement techniques, ...).

L'intégration d'énergies renouvelables dans toutes les constructions et réhabilitations du bâti public et privé est donc à encourager.

La mise en place de réseaux de chaleur et l'installation d'équipements nécessaires à la production (chaufferie) dans les nouveaux quartiers ou lors de nouveaux aménagements est recommandée. Le soutien à la production de chaleur est mené en lien avec l'ADEME et la Région avec le COTEnR.

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

La notion de sobriété par rapport aux usages des ressources implique également une **gestion économe dans l'aménagement des espaces**.

Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces

La limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels constitue un invariant du développement urbain durable. L'intercommunalité affiche un objectif de limitation de ses besoins fonciers en extension des enveloppes urbaines ainsi qu'un objectif de réappropriation des tissus urbains artificialisés.

La mise en application des préconisations du SCOT est un moyen pour favoriser la sobriété foncière dans les aménagements publics et pour le traitement et la réhabilitation des friches.

La lutte contre l'artificialisation des sols est un axe important de la stratégie car elle répond à plusieurs enjeux.

Si le territoire s'engage dans la préservation de son patrimoine foncier naturel, agricole et forestier, ainsi que des ressources liées à l'agriculture alimentaire ou encore la sylviculture, il lui faudra :

- Inscrire la densification des centralités urbaines dans les documents de planification et les projets d'aménagements pour limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces,
- Rationaliser l'utilisation des espaces et de créer de nouveaux usages sans consommation de foncier naturel en requalifiant et la réutilisant les friches.

La reconversion des friches existantes, des sites pollués ou dégradés pour accueillir notamment des projets de production d'EnR doit être intégrée aux politiques d'aménagement menées par les collectivités (en prévoyant l'installation de parcs photovoltaïques au sol sur les friches industrielles, les anciens Centres d'Enfouissement Techniques -CET-, les sols dégradés et sur les bâtiments ou parkings – toitures ou ombrières).

La limitation de l'artificialisation des sols s'accompagne de la **préservation des ressources et de la protection des populations** pour une utilisation durable des milieux.

Préservation des ressources et protection des populations

Sur le territoire des communes sont confrontées à des risques naturels. Pour limiter l'exposition des populations aux risques d'inondation des cours d'eau et réduire la vulnérabilité des habitations et sites agricoles déjà construits en zones inondables, il faut prévoir d'intégrer des aménagements et des mesures adaptés.

L'enjeu actuel pour le territoire porte essentiellement sur l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable et sur la réduction des impacts chimiques du chlorure de vinyle monomère (CVM).

Dans un second temps il s'agira de garantir la conformité des installations d'assainissement collectif et non collectifs, de favoriser la réutilisation des eaux pluviales et prétraitement par des système alternatif et de maîtriser les écoulements des eaux pluviales à l'échelle de la parcelle, du quartier et de la commune.

Synthèse des objectifs de l'orientation 3

A court terme

- Favoriser les projets de rénovation globale et accompagner la filière économique de la rénovation énergétique des bâtiments (publics et privés) /encourager la production et l'utilisation des éco-matériaux
- Produire et utiliser des énergies renouvelables locales
- Engager un accompagnement fort vers la sobriété énergétique
- Lutter contre la précarité énergétique et en particulier vers les publics les plus fragiles
- Préserver le patrimoine foncier naturel, agricole et forestier, ainsi que les ressources liées à l'agriculture alimentaire ou encore la sylviculture
- Limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces et lutter contre l'artificialisation des sols

A moyen terme

- Développer une stratégie territoriale permettant de lutter contre le réchauffement climatique et à l'adaptation du territoire
- Réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre dans les bâtiments et l'espace publics
- Développer l'autonomie énergétique du territoire en soutenant la production d'énergies renouvelables autour des ressources locales
- Faire de la transition écologique un marqueur territorial fort et attractif

Synthèse des enjeux de l'orientation 3

Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

- Accompagner les investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics dans le cadre d'une réflexion globale communale ou intercommunale
- Favoriser le développement des équipements pour la production d'énergie renouvelable (biomasse, géothermie, méthanisation...) et des réseaux de chaleur

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergies renouvelables

- Favoriser la création de nouvelles filières de production d'énergie autour des ressources locales et notamment le bois, la géothermie et la méthanisation
- Encourager les projets publics visant l'accompagnement de la production d'énergie renouvelable, le stockage voire la transformation, la commercialisation et la distribution des ressources locales
- Ainsi que ceux visant l'utilisation de ces ressources locales
- Reconvertir les sites pollués ou dégradés vers la production d'énergie renouvelable
- Encourager l'intégration d'EnR dans les constructions et réhabilitations du bâti public et privé

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces publics

- Requalifier et réutiliser les friches urbaines et industrielles
- Inscire la densification des zones urbaines dans les documents de planification et les projets d'aménagement

Conclusion

L'ambition du territoire est donc de faciliter les choix résidentiels, en construisant une offre globale de services, équilibrée spatialement et accessible au plus grand nombre. ...dans un cadre transversal de mise en œuvre d'une politique de transition écologique.

Cela suppose de susciter l'émergence de projets innovants (déploiement de la filière hydrogène), la mise en place de nouvelles solutions en termes d'équipements mutualisés, des services itinérants..., en s'appuyant sur les nouvelles formes d'organisation par la valorisation et la mise en commun des initiatives.

Le développement d'une nouvelle ingénierie dédiée au sein de la Communauté de Communes va largement y contribuer (recrutement d'une chargée de mission Plan Alimentaire Territorial, d'un chef de projet pour les 5 « Petites Villes de demain », structuration d'un pôle « énergie »).

Les différents objectifs doivent se mener en interaction, car ils sont toutes interdépendants, et concourent, au travers des dynamiques locales, à la notoriété du territoire et à son attractivité. Il est important de les valoriser par des actions d'animation et de communication afin d'attirer plus de nouvelles entreprises, de porteurs de projets et de nouveaux habitants. C'est une **ruralité positive et active** que le territoire de Loches Sud Touraine bâtit quotidiennement.

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE - CRTE
2021-2026**

*« Une ambition commune :
l'attractivité et la cohésion de notre territoire »*

**PLAN D' ACTIONS 2021-2026
FICHES RÉCAPITULATIVES DES PROJETS
FICHES DESCRIPTIVES DES OPÉRATIONS**

Orientation n° 1 : Des services accessibles à tous

Objectifs :

A court terme

- Faciliter le quotidien des usagers du territoire de Loches Sud Touraine
- Maintenir l'offre de services de proximité existante et développer sa diversité
- Assurer un maillage accessible à tous sur l'ensemble du territoire
- Proposer une complémentarité de l'offre entre équipements communaux et intercommunaux
- Faciliter les mobilités pour l'accès aux services
- Développer sur le territoire une offre résidentielle adaptée à des publics cibles
- Accompagner les opérations de revitalisation de l'offre en habitat et en services au plus près des centres-bourgs et économes en foncier
- Recréer du lien et de l'attractivité dans les centres-bourgs et les centres-villes avec un maillage cohérent de biens et services
- Adapter l'offre en logements pour des publics cibles et favoriser l'habitat pour tous
- Favoriser l'inclusion sociale avec le développement des lieux de vie sociale intercommunaux.

A moyen terme

- Encourager les solidarités et les liens entre les personnes
- Poursuivre l'animation santé sur le territoire et conforter le maillage en équipements
- Mettre en adéquation les besoins du quotidien (services, loisirs, culture...), les déplacements et l'habitat
- Développer l'écomobilité et des solutions de mobilité durable pour le territoire
- Mettre en place une politique jeunesse rayonnante et adaptée aux problématiques du territoire (maillage, adaptation des horaires...)
- Encourager le recours à des modes de transport alternatifs
- Redynamiser les centres-bourgs par des aménagements d'espaces publics à des fins récréatives, commerciales et patrimoniales
- Miser sur la qualité et le renouvellement des formes urbaines intégratrices des notions d'accessibilité des commerces et des services.

Enjeux / Typologie de projets

Enjeu 1 – Permettre l’accessibilité des services à tous

- Développement de la couverture territoriale de l’offre de services et d’équipements complémentaires pour l’enfance / jeunesse communautaire et communale : création / extension de maisons d’assistantes maternelles, d’ALSH
- Construction du Pôle Social
- Consolidation du maillage territorial en infrastructures et équipements de santé : télémédecine, création / extension de centres de santé, de maisons pluridisciplinaires de santé, de pôles secondaires accueillant des médecins généralistes et autres professionnels de santé...
- Confortement et adaptation des dispositifs et équipements communautaires améliorant l’accès des services au public ; développement de l’offre de proximité et de l’itinérance des services
- Mise en place d’un premier accueil de proximité sur le territoire mutualisé (pôle social/ MDS)

Enjeu 2 - Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

- Développer un réseau de transports afin de faciliter le quotidien des usagers entre les différents pôles intercommunaux et des aménagements visant à créer des espaces dédiés aux modes doux utilitaires
- Favoriser la création de pôles multimodaux à l’échelle intercommunale
- Faciliter les mobilités douces communales pour l’accessibilité aux services de proximité et aux commerces dans le cadre d’un schéma d’ensemble

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

- Aménager des espaces communautaires liés à la pratique du sport
- Favoriser la création d’équipements culturels de rayonnement communautaire
- Requalifier les aires d’accueil des gens du voyage
- Créer un maillage et d’autres modes d’accueil (aires satellites et terrains familiaux)

Enjeu 4 : Conforter l’armature territoriale

- Aménagements des centres-bourgs et pôles de proximité et des villes PVD qui favorisent le lien social, le cadre de vie, les activités économiques et commerciales...
- Accroître les liaisons de proximité au sein des communes (déploiement d’un programme d’ensemble pour favoriser les déplacements sécurisés et cheminements utilitaires)
- Création de logements dédiés aux apprentis ou aux seniors en s’appuyant sur une offre groupée et structurée avec des espaces communs
- Mise en œuvre d’écoquartiers

Pilotes et partenaires / animation

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes, Communes

Partenaires : Etat, DDT, Département, Conseil Régional, CAF, ARS, Chambres Consulaires ...

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'appuiera en priorité sur son ingénierie interne sur les problématiques liées au développement social, à l'aménagement du territoire, à l'environnement et aux ressources naturelles ainsi qu'aux projets de déploiement du Plan de Mobilité Rurale. Elle pourra également faire appel aux compétences techniques des partenaires publics et privés qui chacun dans leur domaine apporteront leur expertise technique et juridique (DDT, Département, CAF, ARS...) pour la bonne mise en œuvre des projets publics et privés.

Projets identifiés

2021 - 2022

Enjeu I – Permettre l'accessibilité des services à tous

- Regroupement de l'offre de santé – plateforme médicale / paramédicale) (fiche 10)
Maitre d'ouvrage : Commune de Manthelan
 - Montant d'investissement prévisionnel : 350 000 € HT

- Création d'une Maison d'Assistants Maternels (fiche 11)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Orbigny
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 300 000 € HT

- Projet Maison d'Assistants Maternels (fiche 12)
Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Flavier
 - Montant d'investissement prévisionnel : 367 000 € HT

- Projet Maison d'Assistants Maternels (fiche 13)
Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Senoch
 - Montant d'investissement prévisionnel : 381 000 € HT

- Création d'un pôle de trois Maisons Médicales (fiche 14)
Maitre d'ouvrage : Communes d'Yzeures-sur-Creuse / Grand-Pressigny et Preuilly-sur-Claise
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Enjeu 2 - Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

- Mise en œuvre du plan cyclable (fiche 15) – phase I
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 70 000 € HT

- Cheminements doux à la Cité Scolaire (fiche 16)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 80 000 € HT

- Création d'un pôle multimodal à la Gare (fiche 17)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 60 000 € HT

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

- Création d'un pôle social mutualisé avec le Conseil Départemental à Descartes (fiche 23)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine ou Descartes
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Faciliter l'accès à la culture de proximité : conforter la place du cinéma « Le Rabelais » dans un nouveau pôle culturel (fiche 24)
Maitre d'ouvrage : Commune de Descartes
 - Montant d'investissement prévisionnel : 180 000 € HT

- Site intergénérationnel, résidence des seniors (fiche 25)
Maitre d'ouvrage : Commune de Loché-sur-Indrois
 - Montant d'investissement prévisionnel : 870 200 € HT

- Modernisation et renouvellement du matériel de l'Espace culturel Agnès Sorel (fiche 26)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 80 000 € HT

- Réhabilitation du gymnase Beschon (fiche 27)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 1 080 000 € HT

- Aménagement extérieur de la Maison des Associations (fiche 28)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 150 000 € HT

Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale

- Ilot de résidences pour séniors autonomes avec studios à l'étage pour apprentis (fiche 29)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Azay-sur-Indre
 - Montant d'investissement prévisionnel : 491 914 € HT

- Création d'un écoquartier Champ Epin (fiche 30)
Maitre d'ouvrage : Commune de Beaulieu-les-Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 2 600 000 € HT

- Hébergements pour apprentis, jeunes travailleurs et personnes à mobilité réduite (fiche 32)
Maitre d'ouvrage : Commune de Betz-le-Château
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Réhabilitation d'une friche ferroviaire permettant de créer un bassin de vie en centre-ville autour d'un quartier inclusif (fiche 33)
Maitre d'ouvrage : Commune de Descartes
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Porte d'entrée du centre-ville : requalification d'un espace à sécuriser (fiche 34)
Maitre d'ouvrage : Commune de Descartes
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Aménagement de l'entrée Sud de la ville - secteur Tivoli (fiche 35)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 117 000 € HT

- Aménagement de la place de Verdun et de ses abords (fiche 36)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 2 985 000 € HT

- Rénovation des espaces urbains commerçants (fiche 37)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 160 000

- Hébergements pour apprentis et jeunes travailleurs (fiche 38)
Maitre d'ouvrage : Commune de Manthelan
 - Montant d'investissement prévisionnel : 517 000 € HT

- Création de 5 logements (fiche 39)
Maitre d'ouvrage : Commune de Nouans-les-Fontaines
 - Montant d'investissement prévisionnel : 600 000 € HT

- Restauration de la passerelle piétonne sur la Claise (fiche 40)
Maitre d'ouvrage : Commune de Preuilly-sur-Claise
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer



- Mise en œuvre d'une OPAH-RU (fiche 41)
Maitre d'ouvrage : Communauté de communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

2023 - 2026

Enjeu I – Permettre l'accessibilité des services à tous

- Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Descartes (fiche 1)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 503 770 € HT
- Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Ligueil (fiche 2)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 526 300 € HT
- Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Flovier (fiche 3)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 282 400 € HT
- Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Manthelan (fiche 4)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 600 000 € HT
- Création d'un Accueil de Loisirs (ALSH) à Manthelan (fiche 5)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 976 500 € HT
- Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant - secteur Nord Est du territoire (fiche 6)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 600 000 € HT
- Réhabilitation ou déplacement de l'ALSH de Ligueil (fiche 7)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 743 500 € HT
- Projet Maison d'Assistants Maternels (fiche 8)
Maitre d'ouvrage : Commune de Ligueil
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer
- Pôle Enfance Jeunesse (3-17 ans) (fiche 9)
Maitre d'ouvrage : Commune de Manthelan
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne

- Création d'une aire d'accueil des Gens Du Voyage – territoire Loches Sud Touraine (fiche 18)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 1 000 000 € HT

- Création de terrains familiaux locatifs à Loches sur le site de Puygibault (fiche 19)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 521 000 € HT

- Création de terrains familiaux locatifs à Reignac sur le site « Le Cornilloux » (fiche 20)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 521 200 € HT

- Réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens Du Voyage de Perrusson (fiche 21)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 1 000 000 € HT

- Réhabilitation du gymnase de Ligueil (fiche 22)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : Estimatif : 760 000 € HT

Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale

- Réfection de la rue Guignée (fiche 31)
Maitre d'ouvrage : Commune de Beaulieu les Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 545 000 € HT

Orientation n° 2 : Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Objectifs :

A court terme

- Valoriser les productions du territoire au service du développement économique et de l'accessibilité à tous pour une alimentation durable
- Créer de nouvelles activités et emplois en développant les filières de l'économie circulaire
- Valoriser sur les richesses naturelles et patrimoniales, culturelles et artisanales, gastronomiques autour des notions de slow tourisme et « d'éco tourisme »
- Accompagner les entreprises dans leur parcours d'installation et de développement et dans leur initiative pour un développement économique responsable
- Maintenir un tissu économique innovant et fédéré qui attire les entreprises et les compétences
- Conserver une dynamique économique équilibrée sur le territoire Loches Sud Touraine
- Promouvoir des approches d'éco responsabilité
- Développer des démarches collectives et collaboratives afin de préserver les productions locales et renforcer l'attractivité agricole du territoire
- Accompagner le développement de l'économie circulaire et encourager les initiatives publiques et privées
- Développer la gestion durable des déchets
- Maintenir un maillage en commerces de proximité, basé sur les derniers commerces, répondant ainsi à des besoins sociaux de première nécessité (commerces assurant un rôle de lien social...)
- Préserver et valoriser la biodiversité, protéger les paysages
- Promouvoir l'urbanisme durable

A moyen terme

- Améliorer la connaissance des ressources locales pour développer les circuits courts alimentaires et structurer de nouvelles filières en économie circulaire
- Consolider les filières courtes locales dans une logique de valorisation de l'activité et des emplois locaux non délocalisables
- Favoriser l'introduction de produits locaux et de qualité dans l'alimentation de tous les habitants
- Préserver l'offre patrimoniale communautaire en complément des sites touristiques identifiés par « l'Art de Flâner »
- Organiser une armature territoriale de qualité en proposant une offre d'accueil pour l'immobilier d'entreprise et le foncier économique requalifié
- Renforcer l'offre de services aux entreprises
- Mise en cohérence et animation de lieux permettant l'accès à internet pour développer les espaces publics de travail dédiés
- Renforcer l'accompagnement et la mise en réseau des porteurs de projets
- Développer l'éducation à l'environnement, l'écocitoyenneté et la mobilisation locale
- Générer une image de marque et renforcer l'attractivité du territoire

Enjeux / Typologie de projets

Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

- Mise en place d'équipements nécessaires à la structuration des filières cibles agro et para agricoles, biomasse, déchets
- Accompagner les démarches de projets collectifs dans les domaines de la transformation, le conditionnement, la logistique et la vente en circuits de proximité et les démarches de certification
- Développement des équipements favorisant la mise en réseau
- Maintenir le maillage territorial et favoriser la création de nouveaux points d'accès aux produits locaux
- Réduire les déchets et l'impact des activités humaines sur l'environnement

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

- Développement de produits touristiques « loisirs famille » et aménagement d'équipements touristiques à vocation sociale
- Organiser l'itinérance des touristes en développant des activités de pleine nature et autour du patrimoine (bâti, culturel, du terroir et de la gastronomie)
- Valorisation des aménagements à des fins touristiques sur les communes et sites identitaires du tourisme de Loches Sud Touraine
- Requalification immobilière de sites structurants communautaires
- Favoriser le maintien du dernier commerce

Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

- Renforcer la protection des zones naturelles à enjeux
- Favoriser les actions d'aménagement pour la conservation et/ou la restauration de la biodiversité en lien avec les zones naturelles sensibles en s'appuyant sur la Trame Verte et Bleue
- Développer des actions de sensibilisation à la biodiversité
- Assurer la protection des populations contre les risques naturels

Pilotes et partenaires / animation

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes, Communes

Partenaires : Etat, DDT, Département, Conseil Régional, Comité Régional du Tourisme, Agence Départementale du Tourisme, Offices du Tourisme, ADEME, Agence de l'Eau, Chambres Consulaires, Unions Commerciales...

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'appuiera en priorité sur son ingénierie interne sur les problématiques liées au développement économique et touristique, à l'environnement et aux ressources naturelles ainsi qu'aux projets développés dans le cadre du Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés, du Plan Alimentaire Territorial, des Contrats Territoriaux sur les Bassins et les Rivières. Et de l'ensemble des protections envisageables en application de la Trame Verte et Bleue. Elle pourra également faire appel aux compétences techniques des partenaires publics et privés qui, chacun dans leur domaine, apporteront leur expertise technique et juridique (DDT, Département, ...) pour la bonne mise en œuvre des projets publics et privés.

Projets identifiés

2021 -2022

Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

- Point de vente partagé de produits locaux et point de vente de carburants (fiche 42)
Maitre d'ouvrage : Commune de Betz-le-Château
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer
- Plateforme d'approvisionnement en produits locaux – PAT (fiche 46)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer
- Création d'une épicerie de produits locaux avec des casiers automatisés (fiche 47)
Maitre d'ouvrage : Commune de Genillé
 - Montant d'investissement prévisionnel : 45 000 € HT
- Point de vente partagé de produits locaux (fiche 49)
Maitre d'ouvrage : Commune de Vou
 - Montant d'investissement prévisionnel : 194 200 € HT

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

- Requalification d'un commerce de proximité : le Relais de Touraine (fiche 50)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Abilly
 - Montant d'investissement prévisionnel : 675 000 € HT
- Création de la Maison de la Forêt (fiche 51)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 30 000 € HT
- Les Prairies du Roy – Espace Naturel Sensible (fiche 54)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 100 000 € HT
- Scénarisation de la Voie Verte en Sud Touraine (fiche 55)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer
- Voie Verte du Sud Touraine : tranche 2 – de Preuilley-sur-Claise à Tournon-Saint-Pierre (fiche 56)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 748 309.61 € HT
- Plan d'eau de Longueville à la Celle Saint Avant : mise en tourisme (fiche 57)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois : désenvasement du Lac, aménagements touristiques et de loisirs (fiche 58)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 2 589 360 € HT

- Aménagement d'une zone d'activités communautaire – Reignac-sur-Indre (fiche 61)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 1 189 000 € HT

- Augmentation de l'offre écotouristique sur la commune de Chaumussay (fiche 62)
Maitre d'ouvrage : Commune de Chaumussay
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

- Développement de l'économie locale et du tourisme responsable et durable à Chédigny (fiche 63)
Maitre d'ouvrage : Commune de Chédigny
 - Montant d'investissement prévisionnel : 205 000 € HT

- Valorisation d'une liaison écotouristique entre Chemillé-sur-Indrois et Montrésor (fiche 64)
Maitre d'ouvrage : Commune de Chemillé-sur-Indrois
 - Montant d'investissement prévisionnel : 385 000 € HT

- Réhabilitation du bâtiment de l'auberge (fiche 65)
Maitre d'ouvrage : Commune de Cussay
 - Montant d'investissement prévisionnel : 650 000 € HT

- Réhabilitation de l'ancienne gare de Descartes en point d'accueil touristique (fiche 66)
Maitre d'ouvrage : Commune de Descartes
 - Montant d'investissement prévisionnel : 170 000 € HT

- Création d'un tiers-lieu à Genillé (fiche 67)
Maitre d'ouvrage : Commune de Genillé
 - Montant d'investissement prévisionnel : 72 777 € HT

- Sauvegarde de la Collégiale Saint OURS – Restauration du clocher (fiche 68)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 1 668 600 € HT

- Mise en sécurité et défense incendie de la Collégiale Saint OURS (fiche 69)
Maitre d'ouvrage : Ville de Loches
 - Montant d'investissement prévisionnel : 117 000 € HT

- Réhabilitation de la zone de la Ronde à l'entrée du Bourg (fiche 70)
Maitre d'ouvrage : Commune de Montrésor
 - Montant d'investissement prévisionnel : 766 000 € HT

- Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor : actions 1 et 2 (fiche 71-1)
Maitre d'ouvrage : Commune de Montrésor
 - Montant d'investissement prévisionnel : 737 400 € HT

- Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor : action 3 (fiche 71-2)
Maitre d'ouvrage : Commune de Montrésor
 - Montant d'investissement prévisionnel : 262 600 € HT

- Aménagement de bureaux multifonctions sollicités par des professionnels de santé pour créer un lien avec la Maison Médicale (fiche 72)
Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Flavier
 - Montant d'investissement prévisionnel : 320 000 € HT

- Aménagement du site de la baignade (fiche 73)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Yzeures-sur-Creuse
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

- Création d'un Arboretum pour la mise en valeur de la biodiversité (fiche 74)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Azay-sur-Indre
 - Montant d'investissement prévisionnel : 36 904 € HT

- Préservation de la biodiversité en zone humide : création d'un espace de découverte de la biodiversité (fiche 75)
Maitre d'ouvrage : Commune de Beaumont-Village
 - Montant d'investissement prévisionnel : 7 721 € HT

- Jardin de promenade au Prieuré (fiche 76)
Maitre d'ouvrage : Commune du Louroux
 - Montant d'investissement prévisionnel : 25 000 € HT

- Création d'un verger communal pédagogique et restauration d'une loge de vigne (fiche 77)
Maitre d'ouvrage : Commune d'Yzeures-sur-Creuse
 - Montant d'investissement prévisionnel : 10 937.32 € HT

2023 - 2026

Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

- Reconfiguration des déchetteries de Tauxigny-Saint-Bauld et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin ou création d'une nouvelle déchetterie sur le secteur Nord du territoire en remplacement (fiche 43)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer
- Soutien à la création d'une recyclerie (fiche 44)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 20 000 € HT
- Création d'un pyrolyseur haute température (fiche 45)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 2 000 000 € HT
- Point de vente partagé de produits locaux (fiche 48)
Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Senoch
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

- Création d'un atelier relais à Manthelan (fiche 52)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 300 000 € HT
- Création d'un double atelier relais à Loches (fiche 53)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 440 000 € HT
- Création d'une offre immobilière de grande surface (fiche 59)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 3 000 000 € HT
- Création d'un tiers-lieu et d'une pépinière d'entreprises (fiche 60)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Orientation n° 3 : Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire

Objectifs :

A court terme

- Favoriser les projets de rénovation globale et accompagner la filière économique de la rénovation énergétique des bâtiments (publics et privés) /encourager la production et l'utilisation des éco-matériaux
- Produire et utiliser des énergies renouvelables locales
- Engager un accompagnement fort vers la sobriété énergétique
- Lutter contre la précarité énergétique et en particulier vers les publics les plus fragiles
- Préserver le patrimoine foncier naturel, agricole et forestier, ainsi que les ressources liées à l'agriculture alimentaire ou encore la sylviculture
- Limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces et lutter contre l'artificialisation des sols

A moyen terme

- Développer une stratégie territoriale permettant de lutter contre le réchauffement climatique et à l'adaptation du territoire
- Réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre dans les bâtiments et l'espace publics
- Développer l'autonomie énergétique du territoire en soutenant la production d'énergies renouvelables autour des ressources locales
- Faire de la transition écologique un marqueur territorial fort et attractif

Typologie de projets / Enjeux

Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

- Accompagner les investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics dans le cadre d'une réflexion globale communale ou intercommunale
- Favoriser le développement des équipements pour la production d'énergie renouvelable (biomasse, géothermie, méthanisation...) et des réseaux de chaleur

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergies renouvelables

- Favoriser la création de nouvelles filières de production d'énergie autour des ressources locales et notamment le bois, la géothermie et la méthanisation
- Encourager les projets publics visant l'accompagnement de la production d'énergie renouvelable, le stockage voire la transformation, la commercialisation et la distribution des ressources locales
- Ainsi que ceux visant l'utilisation de ces ressources locales
- Reconvertir les sites pollués ou dégradés vers la production d'énergie renouvelable
- Encourager l'intégration d'EnR dans les constructions et réhabilitations du bâti public et privé

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces publics

- Requalifier et réutiliser les friches urbaines et industrielles
- Inscrire la densification des zones urbaines dans les documents de planification et les projets d'aménagement

Pilotes et partenaires / animation

Maîtres d'ouvrage : Communauté de Communes, Communes

Partenaires : Etat, DDT, Département, Conseil Régional, ADEME, Agence de l'Eau, Chambres Consulaires, Association Touraine Energie ...

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine s'appuiera en priorité sur son ingénierie interne sur les problématiques liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme, à l'énergie, ainsi qu'aux actions déployées dans son Plan Climat Air Energie Territorial et par son Cot EnR. Elle pourra également faire appel aux compétences techniques des partenaires publics et privés qui, chacun dans leur domaine, apporteront leur expertise technique et juridique (DDT, ADEME, Département...) pour la bonne mise en œuvre des projets publics et privés.

Projets identifiés

2021 - 2022

Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

- Développement de la politique de rénovation énergétique du parc immobilier intercommunal (fiche 78)

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine

- Montant d'investissement prévisionnel : 375 000 € HT

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

- Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments publics (fiche 81)

Maitre d'ouvrage : Commune de Tauxigny-Saint-Bauld

- Montant d'investissement prévisionnel : 160 580 € HT

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces publics

- Aménagement du siège Communautaire – friche industrielle (fiche 82)

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine

- Montant d'investissement prévisionnel : 2 823 500 € HT

- Renouvellement des réseaux d'eau potable (CVM) (fiche 84)

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine

- Montant d'investissement prévisionnel : 600 000 € HT

- Politique de résorption des fuites dans les réseaux AEP (fiche 85)

Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine

- Montant d'investissement prévisionnel : 1 682 000 € HT

- Démolition d'un ancien hangar amianté (fiche 86)

Maitre d'ouvrage : Commune de Cormery

- Montant d'investissement prévisionnel : 250 000 € HT

2023 - 2026

Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

- Aménagement de parcs photovoltaïques sur les anciens centres d'enfouissement technique de la Celle Guenand et de Bossay-sur-Claise (fiche 79)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : 22 550 000 € HT
- Développement de la filière hydrogène vert (fiche 80)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

- Travaux suite à l'étude sur les digues de Reignac-sur-Indre (fiche 83)
Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine
 - Montant d'investissement prévisionnel : A déterminer

Fiche action n° 10

Regroupement de l'offre de santé – plateforme médicale /paramédicale

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Manthelan
Description de l'action	<p>Le projet consiste à mettre en place une structure de rassemblement des professions médicales et paramédicales dans le but d'améliorer la visibilité par la population, d'apporter un confort à la patientèle sur le principe du « tout sur place » et de permettre un travail en équipe ou en complémentarité des professions de santé.</p> <p>L'envergure de ce projet est d'environ 2 000 habitants domiciliés sur les communes de Manthelan et Le Louroux.</p> <p>Le choix de la localisation du projet s'est porté sur la commune de Manthelan car l'existant est prometteur. En effet, 1 médecin généraliste, 2 infirmières, 1 dentiste, 1 ostéopathe et 1 orthophoniste sont déjà installés sur la commune. La recherche de nouveaux professionnels de santé est actuellement orientée vers un second médecin généraliste, 1 pédicure podologue, 1 kinésithérapeute et 1 psychologue.</p> <p>Le regroupement existant concerne le dentiste, l'ostéopathe et l'orthophoniste. Une extension sous forme de modulaires est donc envisagée. Un projet en correspondance avec le Scot. Dans l'architecture territoriale définie par le SCoT, Manthelan est classée Pôle de proximité. La structure médicale / paramédicale a vocation à accueillir une patientèle dans les offres de soins existantes mais au-delà à un espace de relais vers deux structures importantes : Hôpital de Loches (16km) et Maison de Santé Pluridisciplinaire de Ligueil.</p> <p>Dans la même logique territoriale, il convient d'ajouter le dossier d'une nouvelle Caserne de pompiers regroupant les communes de Louans, le Louroux et Manthelan (Réalisation SDIS – Programmation arrêtée)</p>
Partenaires	Aucun partenaire identifié pour le moment

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	L'estimation en 1 ^{ère} analyse s'élève à 350 000 € HT
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR, CRTE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE			<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE																											
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																											
	<input checked="" type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables à compter de 2022 - Acquisitions foncières ou immobilières : à compter de 2022 - Début des travaux : 2024 - Mise en service : 2025 <p>Le PC reste à déterminer</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

L'offre de service de santé est une nécessité pour attirer et conserver une population en milieu rural.

Ce projet s'inscrit également dans la politique gouvernementale qui cherche à faciliter l'accès aux soins et résorber les déserts médicaux.

Fiche action n° 11

Création d'une maison d'assistants maternels

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune d'Orbigny
Description et objectif de l'action	<p>La commune d'Orbigny compte aujourd'hui deux assistantes maternelles qui seront à la retraite dans les 3 à 4 ans à venir. Grâce à des dérogations, chacune outrepassa sa capacité d'accueil. La demande d'accueil de la part des parents est de plus en plus importante sans relève à ce jour de nouvelles assistantes maternelles.</p> <p>Pour pallier cette pénurie, la commune souhaite créer une maison d'assistantes maternelles pour faciliter l'installation de nouvelles assistantes.</p> <p>Orbigny compte près de 20 à 25 nouvelles familles qui se sont installées sur la commune et qui travaillent à proximité (parc de Beauval). Il est très fréquent que le zoo de Saint Aignan sollicite la mairie en termes de logements disponibles. Pour répondre à cette pression immobilière de plus en plus forte la commune a pour projet de créer un nouveau lotissement.</p> <p>Le besoin en matière de garde d'enfants en sera d'autant accru. Orbigny, outre sa proximité d'un bassin d'emplois, attire de jeunes familles en raison déjà de la présence de son école (classes élémentaires) en regroupement avec Nouans les Fontaines et de son centre de loisirs (20 enfants à ce jour).</p> <p>La création d'une maison d'assistants maternels a été discutée en conseil municipal et des discussions ont été initiées auprès des services de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et une rencontre est prévue prochainement avec les services de la CAF.</p> <p>A ce jour, la MAM serait installée a priori dans un bâtiment communal (ancien bureau de poste avec logement à l'étage) mais la municipalité n'exclut pas de devoir créer un bâtiment ou d'en louer un si cela s'avérait plus judicieux, moins coûteux.</p>
Partenaires	CAF

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC) : Aucun budget prévisionnel n'est à ce jour établi mais la commune estime à 300 000 € HT le montant des travaux à réaliser si la MAM est installée dans l'ancien bureau de poste.

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE		
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
<input type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Auto-financement		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres			

Tous les partenaires possibles seront sollicités afin d'optimiser le montage financier du projet.

Calendrier

Etudes : début 2022
Ouverture de la MAM : 2025

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Conformément au SRADDET, objectif 10 : une qualité d'accueil et attractivité renforcée pour booster notre développement économique et touristique.
Favoriser l'emploi grâce à une offre de service pour de jeunes ménages.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Conformément au SRADDET, objectif 10 en lien avec l'objectif 7 : la revitalisation des communes rurales nécessite de conforter et renforcer l'offre de services à la personne en soutenant le développement de l'économie résidentielle dans le domaine de la petite enfance

Fiche action n° 12

Création d'une maison d'Assistants Maternels

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Flovier
Description et objectif de l'action	<p>Le projet consiste à transformer le rez de chaussée de l'ancien bâtiment de la gendarmerie en maison d'assistants maternels. Il dispose d'un jardin et d'un accès assez facile depuis l'espace public.</p> <p>Ce bien appartient à la commune et est situé en bordure de la route de Preuilly/Claise. L'ancienne gendarmerie fait environ 130m² intérieur. Donc la surface correspond à l'accueil de 10 à 12 enfants.</p> <p>La rénovation de ce bâtiment comprend la création d'un hall, d'un bureau, de deux salles d'activités, et de dortoir, d'une cuisine, de sanitaires enfant et adulte, d'une lingerie et d'un local technique.</p> <p>La commune compte une seule assistante maternelle agréée et en activité. Les parents sont demandeurs de ce moyen de garde et la commune ne peut pas y répondre. La commune a également été sollicitée par trois personnes (deux assistantes maternelles et une administrée en cours d'agrément) qui cherchent à s'installer dans une maison d'assistants maternels.</p> <p>L'objectif est de répondre aux familles qui désirent un lieu d'accueil pour leur enfant sur les communes de Saint-Flovier et de Charnizay en regroupement pédagogique intercommunal.</p> <p>Ce projet peut également répondre à des parents dont Saint -Flovier est traversée par deux axes routiers de transition pour le travail, ce qui la rend passagère et stratégique pour aider les parents à trouver un mode de garde.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES		RECETTES	
	Travaux de rénovation	281 000.00 €	Etat (DETR 2021)	75 000.00 €
	Aménagement extérieur	40 000.00 €	Région	100 000.00 €
	Maîtrise d'œuvre/diagnostique	46 000.00 €	CCLST (fonds de concours)	50 000.00 €
			SIEIL	15 000.00 €
			Autofinancement (emprunt)	127 000.00 €
	TOTAL	367 000.00 €	TOTAL	367 000.00 €

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR 2022	75 000 € HT	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	100 000 € HT	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST	50 000 € HT	
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL	15 000 € HT	
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du Maître d'œuvre : été-automne 2021 - Lancement de la consultation : fin 2021 - Choix des entreprises : début 2022 - Début des travaux : début 2022 - Date de mise en service prévue : 01/09/2022 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le projet vise à créer une structure complémentaire aux services proposés par la Communauté de communes avec les crèches. Il permet en outre de conforter le maillage territorial en assistantes maternelles.

Fiche action n° 13

Aménagement d'une maison d'assistantes maternelles

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ENJEUX

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Senoch
Description de l'action	Rénovation d'un bâtiment propriété de la commune de Saint-Senoch pour mise à disposition de trois assistantes maternelles. Manque de service de garderie pour la petite enfance, identifié sur la commune et sur des communes voisines, plus au Sud, et dont des parents pourraient déposer leurs enfants en passant par Saint-Senoch pour aller travailler sur Loches.
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Rénovation du Bâtiment 380 000 HT Aménagements des locaux 255 000 HT Aménagements extérieurs 38 000 HT M. O et bureaux divers 50 000 € Total = 381 000 HT Chiffrage réalisé par l'ADAC/CAVE																														
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
<input checked="" type="checkbox"/> Etat																															
<input checked="" type="checkbox"/> Région																															
<input checked="" type="checkbox"/> Département																															
<input type="checkbox"/> EPCI																															
<input type="checkbox"/> Commune(s)																															
<input type="checkbox"/> Autres																															

Calendrier	Recrutement maître d'œuvre : mai 2021 Début des travaux : non défini Date de mise en service prévue : septembre 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le projet vise à créer une structure complémentaire aux services proposés par la Communauté de communes avec les crèches. Il permet en outre de conforter le maillage territorial en assistantes maternelles.

Fiche action n° 14

Création d'une maison médicale au Grand Pressigny

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune du Grand Pressigny
Description et objectif de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'une maison médicale de manière à répondre aux enjeux de la démographie médicale en forte diminution sur les communes du sud du territoire.</p> <p>Cette maison accueillera un ou plusieurs médecins généralistes ainsi que des infirmières et autres professions médicales.</p> <p>La construction neuve d'une maison médicale permettra de répondre aux exigences des professions concernées. Cette maison médicale aura un rayonnement bien au-delà des limites de la commune . Elle se situe en zone d'intervention prioritaire selon l' ARS. Cette maison permettra d'offrir à la population un service médical de proximité, et aux professionnels des conditions de travail adaptées aux pratiques actuelles.</p>
Partenaires	ARS, Région Centre, CCLST

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	427 762 €			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE	235 269 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	106 941 €	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Etudes en 2021-2022 et réalisation en cours 2022-2023			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Cette action permettra de renforcer et développer une offre de santé de proximité sur des communes situées en zone fragile.

Fiche action n° 14

Création d'un pôle santé à Preuilley sur Claise et ses antennes au Grand Pressigny et à Yzeures-sur-Creuse

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Preuilley sur Claise Commune du Grand Pressigny Commune d'Yzeures sur Creuse
Description et objectif de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'un pôle santé multi communal de manière à répondre aux enjeux de la démographie médicale en forte diminution sur les communes du sud du territoire.</p> <p>Ce pôle santé se matérialisera par la création d'un pôle de santé dans chacune des communes concernées. Ce pôle accueillera un ou plusieurs médecins généralistes ainsi que d'autres professions médicales. En fonction des besoins et des capacités immobilières les professionnels seront amenés à exercer dans un ou plusieurs des pôles.</p> <p>Il est envisagé de travailler avec la Région Centre Val de Loire pour accueillir un médecin salarié de cette collectivité si la recherche de praticiens en libéral n'aboutissait pas. Chacun des pôles sera en capacité d'accueillir les différents praticiens pour offrir à la population un service médical de proximité, et aux professionnels des conditions de travail adaptées aux pratiques actuelles.</p> <p>Le portage des travaux d'investissement nécessaire sera réalisé par chacune des communes pour ce qui la concerne. Les sites choisis pour accueillir</p>
Partenaires	ARS, Région Centre, CCLST

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	En cours d'étude			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Etudes en 2022			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Cette action permettra de renforcer et développer une offre de santé de proximité sur des communes situées en zone fragile.

Fiche action n°15

Mise en œuvre du plan cyclable de la Ville de Loches

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 2	Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>La Ville de Loches a lancé en juin 2021 en interne (service Aménagement et bureau d'études des Services techniques) son schéma cyclable communal. Le principe qui l'anime est d'offrir d'une part aux habitants des itinéraires balisés et sécurisés pour une pratique du quotidien (travail, pôles de services, scolaires) et aux clientèles touristiques les interconnexions pour la découverte du cœur de ville à partir des circuits de l'Indre à Vélo ou de Saint Jacques à vélo par exemple. L'objectif est de mettre en œuvre le schéma qui sera opérationnel au printemps 2022 et cela passera par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquage au sol des itinéraires cyclables - Travaux d'aménagement de voirie pour faciliter les déplacements cyclo - Installation de signalétique horizontale et verticale - Installation de mobilier de service spécifique <p>Le public visé est à la fois local pour les déplacements du quotidien et de loisir mais aussi touristique pour les sorties à la journée et le modèle itinérant. Ce besoin s'inscrit dans la politique touristique forte et dans la montée en puissance générale de la pratique vélo. Le projet rayonne sur son aspect touristique à l'échelle communautaire de par le positionnement de Loches sur les axes d'itinérance cyclotouristiques et de la présence du pôle multimodal de la gare. Il rayonnera également à une échelle de 5 à 10 kms autour de la ville pour tous les autres types de déplacements vélo plus du quotidien. Le schéma est en cours d'élaboration et devrait être finalisé au printemps 2022, mais le tronçon nord/sud a fait l'objet d'une concertation entre les services de la ville et les associations cyclistes (CC 37 et SVL).</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

Coût prévisionnel Tranche 1 : 70 000 €.

DÉPENSES	
Travaux de marquage au sol	30 000.00 €
Travaux d'aménagement de voirie	30 000.00 €
Mobilier et signalétique	10 000.00 €
TOTAL PROVISoire	70 000 €

Coût prévisionnel Tranche 2 : 200 000 €.

DÉPENSES	
Travaux de marquage au sol	85 000.00 €
Travaux d'aménagement de voirie	55 000.00 €
Mobilier et signalétique	60 000.00 €
TOTAL PROVISoire	200 000 €

Partenaires financiers

Cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	T1 Fonds de mobilité active T2 Fonds de mobilité active	28 000 € 80 000 €	
<input checked="" type="checkbox"/> Région	T1 CRST T2 CRST	28 000 € 80 000 €	
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

Tranche 1 qui porte sur 2021-2022 avec l'aménagement d'un itinéraire sur l'axe nord/sud de la ville :

- Recrutement du maître d'œuvre : en interne
- Lancement de la consultation : octobre 2021 puis 1^{er} trimestre 2022
- Choix des entreprises : octobre 2021 puis Avril 2022
- Début des travaux : novembre 2021 puis Mai/juillet 2022
- Date de mise en service prévue : décembre 2021 puis été 2022

Tranche 2 qui porte sur 2023-2026 avec l'aménagement de l'ensemble du schéma cyclable de la ville :

- Recrutement du maître d'œuvre : en interne
- Lancement de la consultation : 1^{er} trimestre de chaque année
- Choix des entreprises : Avril de chaque année
- Début des travaux : Mai/juillet de chaque année
- Date de mise en service prévue : été de chaque année

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'utilisation du vélo permet d'éviter des déplacements en voiture et ainsi contribue à réduire le bilan carbone du territoire.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le territoire est maillé par des circuits d'itinérance cyclable. Loches est un point central où se rencontrent plusieurs de ces circuits dont un majeur, l'Indre à Vélo. La réalisation de ces aménagements participera au développement du tourisme à vélo pour la découverte de la ville et de ses alentours.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

La création d'infrastructures permettant de favoriser les déplacements en mode doux participe à répondre à de nombreux enjeux. En effet, en favorisant les déplacements à vélo la collectivité participe à la réalisation d'activités sportives quotidiennes. Cela permet en outre de favoriser l'accès pour la jeunesse aux services concentrés sur le pôle de Loches.

Fiche action n°16

Cheminement doux à la cité scolaire

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 3	Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>Dans la continuité des travaux de réaménagement de la gare routière de la cité scolaire, il s'agit désormais de sécuriser les déplacements entre les principaux sites qui composent la cité scolaire : collège, lycées, gymnases, stade de rugby, MFR.</p> <p>Création et réfection de cheminements inter sites, intervention sur l'éclairage public (balisage, carrefours).</p> <p>Amélioration de l'accessibilité.</p> <p>Les besoins ont été identifiés en régie lors de l'étude de la gare routière.</p> <p>Le site est dédié aux collégiens et lycéens du territoire communautaire.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Travaux	80 000€		
	TOTAL PROVISoire	80 000€		
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat		A définir	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	24 000 €	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : 2022
Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : non
Début des travaux : printemps 2023
Date de mise en service prévue : septembre 2023

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ce projet permettra de développer l'accès à la cité scolaire de Loches pour les étudiants en utilisant des modes de déplacement doux afin de limiter l'emprunte carbone de ces trajets.

Fiche action n°17

Création d'un pôle multimodal à la gare

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 2	Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>La Ville de Loches souhaite renforcer son offre multimodale autour de la gare de Loches. Afin de favoriser à la fois les rabattements piétons et vélos vers les transports en commun (train et cars) et permettre également aux usagers arrivant à Loches de disposer d'alternatives à la voiture avec des services vélos et des cheminements adaptés à la découverte de Loches et de ses environs. Ces principes d'aménagement et d'offre de services accompagnent les dynamiques en cours et à venir liées à la rénovation de la ligne TER Tours-Loches avec l'ambition d'un meilleur cadencement et l'attractivité toujours grandissante de la ville notamment sur le plan touristique. La mise en place en 2020 de services vélos (borne d'auto réparation, point de charge VAE et station de gonflage) et la venue d'un loueur de cycles dans la gare sont les premières étapes du projet. Il reste à présent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moderniser le parvis en sécurisant notamment les déplacements piétons et vélos - Elargir le trottoir entre l'avenue de la gare et l'avenue Louis XI - Repenser la signalétique de l'ensemble du site - Créer un abris vélos sécurisé (appel à projets Région/SNCF financé à 100 %) qui viendra en complément de la station gratuite <p>Le public visé est à la fois local pour favoriser les déplacements alternatifs du quotidien mais aussi touristique à partir ou vers Loches et toute le Sud Touraine. Ce besoin s'inscrit dans une politique de mobilité décarbonée et de renforcement de l'offre touristique (vélo et piéton).</p> <p>Le pôle multimodal agit sur l'échelle de la proximité en favorisant les mobilités douces sur les derniers kilomètres jusqu'à l'accès à l'offre de transport collectif (Tours et Châteauroux) et une échelle plus importante via les pratiques tourisme et loisirs de cyclotourisme et de randonnée pédestre.</p>
Partenaires	SNCF

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Travaux d'aménagement de la place de la gare	50 000.00 €		
	Cheminement	10 000.00 €		
	TOTAL PROVISoire	60 000 €		
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat		A solliciter	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région		24 000 €	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : études faites en interne • Lancement de la consultation : Février 2022 • Choix des entreprises : Mars 2022 • Début des travaux : Avril/mai 2022 • Date de mise en service prévue : été 2022 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'aménagement du pôle multimodal permettra d'offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture personnelle et ainsi contribuera à réduire le bilan carbone du territoire.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La gare de Loches représente un point d'entrée touristique important sur le territoire. Son développement permettra d'accroître l'attractivité touristique du territoire en offrant un maximum d'alternatives aux touristes en visite.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

La gare de Loches est un site central pour l'accès au territoire pour les habitants et la desserte des communes plus rurales avec les lignes Fil Vert complémentaires.

Fiche action n°18

Création d'une aire d'accueil des Gens du Voyages

Territoire Loches sud Touraine

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Dans le cadre de la politique générale d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, au regard des besoins répertoriés pour accueillir les familles de voyageurs sur notre territoire, des objectifs de décohabitation et de la réduction du nombre d'emplacements à Perrusson suite à sa réhabilitation, la création d'une nouvelle aire d'accueil sur le territoire semble indispensable.</p> <p>Cette aire d'accueil devra répondre aux nouvelles normes imposées par le décret n°2019-1478 relatif aux aires d'accueil, le nombre d'emplacements sera de 12 maximum.</p> <p>Chaque emplacement comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 bloc sanitaires, intégrant 1 lavabo, 1 douche, 2 WC, • Espace stabilisé de 75m² pour les caravanes, • 2 places de stationnement pour des véhicules légers. • <p>Le terrain n'est pas encore trouvé, des modifications de PLU devront très certainement intervenir pour le rendre compatible avec les équipements projetés.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment passif, voire à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 1 000 000 €HT, exclusivement en investissement
------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 21 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera passif, voire à énergie positive.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ces terrains permettront d'offrir une offre d'habitat adaptée pour des personnes souhaitant engager un processus de sédentarisation.

Fiche action n°19

Création de terrains familiaux locatifs à Loches site de Puygibault

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Dans le cadre de la politique générale d'habitat et d'inclusion sociale des Gens du Voyage, une Maîtrise d'œuvre d'Urbaine et Sociale confiée à Tsigane Habitat a permis d'élaborer un programme d'actions, qui prévoit notamment la réalisation de 4 terrains familiaux locatifs sur le site de Puygibault à Loches.</p> <p>Chaque terrain familial comprendra un bâtiment avec : une pièce de vie avec espace cuisine (20m²), un sanitaire et une salle de bain accessibles (2x5m²), un auvent (20m²). Les extérieurs comprendront : 2 emplacements de stationnement pour véhicules légers et 3 emplacements caravane (3x75m²). Le terrain d'assiette de 2 640 m², parcelle, actuellement propriété de Loches Sud Touraine est classée en zone NGv dont le règlement est compatible avec les équipements projetés. Le foncier a été viabilisé en 2017 avec la construction de 2 premiers terrains à proximité.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment passif, voire à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 599 700 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux : 450 000 €HT • Honoraires : 79 600 €HT • Concessionnaires : 18 800 €HT • Taxes : 13 300 €HT • Assurance : 11 000 €HT • Parutions : 2 000 €HT • Imprévus et révision : 36 000 €HT 																								
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/> Etat</td> <td>DHUP 17,8 %</td> <td>106710</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>DETR-CRTE 40 %</td> <td>240 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td>F2D 13,8 %</td> <td>83 050</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td>CCLST 20 %</td> <td>119 940</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input type="checkbox"/> Etat	DHUP 17,8 %	106710			DETR-CRTE 40 %	240 000		<input type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département	F2D 13,8 %	83 050		<input type="checkbox"/> EPCI	CCLST 20 %	119 940	
cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																						
<input type="checkbox"/> Etat	DHUP 17,8 %	106710																							
	DETR-CRTE 40 %	240 000																							
<input type="checkbox"/> Région																									
<input type="checkbox"/> Département	F2D 13,8 %	83 050																							
<input type="checkbox"/> EPCI	CCLST 20 %	119 940																							

	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres	CAF	50 000	
Calendrier	L'opération commencera en 2022 et s'étalera sur une période de 21 mois : <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera passif, voire à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
<input type="checkbox"/> Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Ces terrains permettront d'offrir une offre d'habitat adaptée pour des personnes souhaitant engager un processus de sédentarisation.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°19

Création de terrains familiaux locatifs à Loches site de Puygibault

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Dans le cadre de la politique générale d'habitat et d'inclusion sociale des Gens du Voyage, une Maîtrise d'œuvre d'Urbaine et Sociale confiée à Tsigane Habitat a permis d'élaborer un programme d'actions, qui prévoit notamment la réalisation de 4 terrains familiaux locatifs sur le site de Puygibault à Loches.</p> <p>Chaque terrain familial comprendra un bâtiment avec : une pièce de vie avec espace cuisine (20m²), un sanitaire et une salle de bain accessibles (2x5m²), un auvent (20m²). Les extérieurs comprendront : 2 emplacements de stationnement pour véhicules légers et 3 emplacements caravane (3x75m²). Le terrain d'assiette de 2 640 m², parcelle, actuellement propriété de Loches Sud Touraine est classée en zone NGv dont le règlement est compatible avec les équipements projetés. Le foncier a été viabilisé en 2017 avec la construction de 2 premiers terrains à proximité.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment passif, voire à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 521 200 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Foncier : 2 000 €HT • Travaux : 395 000 €HT • Honoraires : 57 700 €HT • Concessionnaires : 18 800 €HT • Taxes : 3 300 €HT • Assurance : 10 000 €HT • Parutions : 2 000 €HT • Imprévus et révision : 32 400 €HT
------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 21 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera passif, voire à énergie positive.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ces terrains permettront d'offrir une offre d'habitat adaptée pour des personnes souhaitant engager un processus de sédentarisation.

Fiche action n°20

Création de terrains familiaux locatifs à Reignac sur le site « Le Cornilloux »

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Dans le cadre de la politique générale d'habitat et d'inclusion sociale des Gens du Voyage, une Maîtrise d'œuvre Urbaine et Sociale confiée à Tsigane Habitat a permis d'élaborer un programme d'actions qui prévoit notamment la réalisation de 4 terrains familiaux locatifs sur le site « le Cornilloux » à Reignac-sur-Indre.</p> <p>Chaque terrain comprendra un bâtiment avec : une pièce de vie avec espace cuisine (20m²), un sanitaire et une salle de bain accessibles (2x5m²), un auvent (20m²). Les extérieurs comprendront : 2 emplacements de stationnement pour véhicules légers et 3 emplacements caravane (3x75m²). Le terrain d'assiette est actuellement propriété de Loches Sud Touraine et est situé en zone Nv dont le règlement est compatible avec les équipements projetés. Le foncier a été viabilisé avec la construction de 2 aires de stationnement à proximité. Ces aires seront d'ailleurs réaménagées pour la réalisation du projet présenté.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment passif, voire à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 521 200 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Foncier : 2 000 €HT • Travaux : 395 000 €HT • Honoraires : 57 700 €HT • Concessionnaires : 18 800 €HT • Taxes : 3 300 €HT • Assurance : 10 000 €HT • Parutions : 2 000 €HT • Imprévus et révision : 32 400 €HT
------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 21 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera passif, voire à énergie positive.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ces terrains permettront d'offrir une offre d'habitat adaptée pour des personnes souhaitant engager un processus de sédentarisation.

Fiche action n°21

Réhabilitation de l'aire d'accueil de Perrusson

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Dans le cadre de la politique générale d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage, l'aire d'accueil située à Perrusson fait partie des plus anciennes du département. Elle a subi au cours de ces 20 dernières années une fréquentation très élevée entraînant un vieillissement prématuré de certaines installations et de nombreuses dégradations.</p> <p>Cette aire compte 16 emplacements, soit 32 places caravanes. Elle accueille parfois plus d'une centaine de personnes en même temps.</p> <p>Des objectifs de décohabitation pour un mieux vivre ensemble ont été pointés dès la première MOUS.</p> <p>Afin de permettre un cadre de vie décent aux voyageurs du territoire, la réhabilitation de l'aire de Perrusson s'impose. Par contre, pour répondre aux nouvelles normes imposées par le décret n°2019-1478 relatif aux aires d'accueil, le nombre d'emplacements sera réduit à 12.</p> <p>Chaque emplacement comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 bloc sanitaires, intégrant 1 lavabo, 1 douche 2 WC, • Espace stabilisé de 75m² pour les caravanes, • 2 places de stationnement pour des véhicules légers. <p>Le terrain est actuellement propriété de Loches Sud Touraine et est situé en zone NGv dont le règlement est compatible avec les équipements projetés.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment passif, voire à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT) Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 1 000 000 €HT, exclusivement en investissement

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier L'opération s'étalera sur une période de 21 mois :

- Formalisation programme, montage opération : 2 mois
- Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois
- Etudes de conception : 4 mois (y compris PC)
- Passation des marchés : 3 mois
- Travaux : 10 mois

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera passif, voire à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Ces terrains permettront d'offrir une offre d'habitat adaptée pour des personnes souhaitant engager un processus de sédentarisation.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°22

Réhabilitation du gymnase de Ligueil

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le gymnase de Ligueil est un équipement sportif majeur dont l'attractivité rayonne à un niveau communautaire en accord avec la fonction de pôle de proximité dévolue à la commune au sein de l'armature territoriale décrite par le SCoT de Loches Sud Touraine.</p> <p>De nombreuses associations (GRS, basket-ball, tennis, ...) et le Collège Maurice Genevoix sont des utilisateurs réguliers de l'installation.</p> <p>Le bâtiment, construit en 1983, présente une surface de 950 m².</p> <p>Les locaux, malgré des travaux réguliers d'entretien et de grosses réparations, sont inadaptés aux activités pratiquées et il apparaît nécessaire de programmer une réhabilitation du site avec la construction d'une extension, selon le programme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction de 150 m² d'extension (espaces de rangement, bureaux pour les associations, espaces techniques, ...) • Reprise de la toiture et du bardage (remplacement du polycarbonate) • Mise en œuvre d'un sol souple (actuellement sol béton peint) • Changement du mode de chauffage (actuellement Radian Gaz) avec prise en compte de procédé plus performant énergétiquement • Mise aux normes électriques • Rafrâichissement de l'ensemble des peintures • Fournitures et pose d'agrès et matériels spécifiques. <p>Un audit complet du bâtiment est actuellement en cours et permettra d'affiner le programme de travaux.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT) Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 760 000 €HT, exclusivement en investissement.

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :

- Formalisation programme, montage opération : 2 mois
- Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois
- Etudes de conception : 6 mois (y compris PC)
- Passation des marchés : 3 mois
- Travaux : 10 mois

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera doté d'un dispositif de chauffage plus performant énergétiquement et l'extension sera réalisée avec un objectif de construction à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Cette action permettra de renforcer et développer une offre sportive de proximité.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input checked="" type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°23

Création d'un pôle social mutualisé avec le CD37 à Descartes

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1

Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous

Enjeu n°3

Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage

Mairie de Descartes / Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Description et objectif de l'action

Le projet a pour objectif de réunir dans un même espace des services publics aujourd'hui dispersés et difficilement accessibles pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Cette concentration des services sera un vrai plus pour la population en créant une nouvelle polarité favorisant les solidarités. De plus cela permettra à tous de faire des économies d'énergie (transport, chauffage...) et d'optimiser les espaces.

Il nécessitera :

- L'acquisition et la requalification d'une importante friche ferroviaire (environ un hectare classé en zone UB au PLU) en plein centre-ville de Descartes. L'idée est de reconstruire la ville sur la ville en limitant toute artificialisation des sols supplémentaire.
- La construction d'un bâtiment labellisé à faible consommation d'énergie, respectueux de l'environnement et s'insérant dans le bâti existant (en lien avec la réhabilitation de l'ancienne Gare)

Les enjeux de ce projet sont nombreux :

- Réunir dans un même espace des services publics aujourd'hui dispersés et difficilement accessibles pour les personnes âgées et à mobilité réduite.
- Requalification d'une importante friche ferroviaire en plein centre-ville de Descartes avec l'idée de reconstruire la ville sur la ville.
- Création d'une nouvelle polarité favorisant les solidarités.
- Renforcement des liens intergénérationnels.

Des réflexions seront à mener sur les bâtiments accueillant aujourd'hui ces services.

Descartes est inscrite dans le programme Petites Villes de Demain et se veut être une ville dynamique répondant aux besoins de ses habitants et des communes aux alentours en devenant un vrai centre de polarités.

Partenaires

Les Services de l'Etat (ABF, Préfecture, DDT, ...)
Les Services du Département (ADAC)
La Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Les différents partenaires institutionnels sociaux (CIAS, Département, Etat dont C.A.F., C.P.A.M., MSAP, Centre Médico-Social, CLAS, conciliateur, ...)

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

Maîtrise d'œuvre : A déterminer
Estimation des travaux : A déterminer

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE- ADEME		
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST-COT ENR		
<input type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST		
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	autofinancement		
<input type="checkbox"/> Autres			

Le plan de financement est à étudier selon l'auteur de la maîtrise d'œuvre et le montant de travaux. Tous les financements possibles seront appelés en raison de l'importance du budget.

Calendrier

Rencontre avec l'ADAC début Septembre 2021 afin de les mandater pour faire une étude de faisabilité
En parallèle, négociation en vue de l'acquisition par la Mairie de Descartes de la parcelle G115 auprès de la SNCF
Fin d'année 2021 : rendu de l'étude de faisabilité

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Il s'agit de réhabiliter une friche en limitant l'artificialisation des sols et de reconstruire la ville dans la ville. Le bâtiment se verra être peu consommateur en énergie voire même être en énergie positive conformément aux engagements de la CCLST (Contrat d'Objectif Territorial).

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Un pôle social constitue un atout majeur pour la population locale et notamment pour l'installation de nouveaux ménages.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ce projet s'inscrit dans une démarche de cohésion sociale et territoriale conformément aux orientations de l'Etat qui visent à offrir des services aux habitants des zones rurales. A noter que Descartes s'inscrit dans le programme des PVD.

Fiche action n°24

Faciliter l'accès à la culture de proximité : conforter la place du Cinéma « Le Rabelais » dans un nouveau pôle multiculturel

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	MAIRIE DE DESCARTES – Petite Ville de Demain
Description et objectif de l'action	<p>Le projet a pour objet de moderniser le cinéma « Le Rabelais », propriété communale et de revaloriser le bâtiment communal existant afin de prolonger sa durée de vie et d'améliorer notablement son accessibilité, son efficacité énergétique et divers travaux de mise aux normes au titre de la sécurité.</p> <p>Le projet participe à maintenir durablement, sur la commune, un service de proximité nécessaire au maintien du lien social au sein de la commune et des communes environnantes. Les habitants des zones rurales notamment les jeunes familles et les enfants doivent avoir accès à la culture (présence d'écoles primaires et d'un collège) pour les inciter à ne pas quitter le territoire.</p> <p>A noter l'inscription de la Ville de Descartes dans le programme Petites Villes de Demain.</p> <p>Objectifs recherchés à travers cette opération :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sobriété foncière. <ul style="list-style-type: none"> - Modernisation des équipements existants, notamment au niveau de l'électricité (modification arrivée principale, passage en tri-phasé et travaux sur TGBT). ➤ Réduction de la consommation d'énergie <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de service de proximité en centre-ville, afin d'éviter une évasion sur la métropole voisine (diminution du coût carbone) ➤ Revitalisation des centralités et du maillage culturel territorial
Partenaires	<p>Les Services de l'Etat (Préfecture, DDT, ...)</p> <p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Maîtrise d'œuvre : Mairie de DESCARTES Estimation des travaux : plafond de 180 000€ pour la mise en accessibilité																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/>Etat</td> <td>DETR-CRTE-COT ENR-</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/>Région</td> <td>ADEME</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/>Commune(s)</td> <td>autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE-COT ENR-			<input checked="" type="checkbox"/> Région	ADEME			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE-COT ENR-																											
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	ADEME																											
	<input type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	autofinancement																											
<input type="checkbox"/> Autres																													
Outre les aides financières liées au bâti et aux énergies, des aides seront sollicitées auprès des instances culturelles.																													
Calendrier	A déterminer																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet tend à réhabiliter un bâtiment vieillissant existant et le moderniser afin de réduire sa consommation d'énergie et aussi offrir un service limitant les déplacements individuels des habitants des alentours.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le maintien d'offres culturelles sur le territoire est un moyen d'attirer et maintenir des habitants dans des zones rurales. Descartes est inscrite au programme PVD d'où la nécessité de développer son attractivité notamment culturelle et dans un rayon intercommunal. Le cinéma le plus proche au sein de l'intercommunalité se situe à Loches soit 35 km.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ce projet fait sens avec la politique de l'Etat. A l'occasion des rencontres nationales Culture et Ruralités de 2018, le Ministère de la Culture a rappelé la nécessité de valoriser les projets culturels dans les territoires ruraux. Au niveau régional les DRAC développent aussi des conventions régionales avec les différents acteurs locaux.

Fiche action n°25

Site Intergénérationnel, résidence des séniors

CRTE LOCHES SUD TOURAINES

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loché-sur-Indrois
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Loché sur Indrois a pour ambition de développer un projet intergénérationnel dans le village où elle dispose d'un ensemble de bâtiments groupés dans le centre bourg.</p> <p>Le projet du Site Intergénérationnel répond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nécessité de rénover le système de chauffage de l'ancienne école, - l'optimisation des salles existantes, - la proposition de logements adaptés pour les personnes isolées, - le maintien de la restauration pour les enfants de l'école, - la réhabilitation du centre bourg, - tout en tenant compte des possibilités financières de la commune et en favorisant les économies d'énergies. <p>Le Conseil Municipal a validé un des scénari proposé par l'architecte de l'ADAC qui comprend les éléments suivants : Aménagement et modification de la salle des fêtes, aménagement d'un local de rangement, aménagement du logement 1 dans l'ancienne cantine, aménagement d'un studio à l'emplacement du préau, rénovation salle d'activités avec sanitaires, aménagement du logement 2 dans une ancienne salle de classe, aménagement des logements 3 et 4 dans l'ancien logement de fonction, M.O. et bureaux divers, géothermie, réalisation de réseaux et adductions diverses, création d'un accès pour l'ancien logement de fonction pour le logement n°4.</p> <p>Le calendrier prévisionnel de la réalisation du projet ainsi que le phasage du financement de cette opération se décline comme suit :</p> <p>Phase préliminaire – 2021-2022 : Pour l'ensemble des travaux géothermie suite à la réalisation des études et du forage d'essai fin 2021. L'installation d'un système de chauffage par géothermie permettra d'alimenter, dans un premier temps, les locaux créés et à terme les bâtiments communaux situés à proximité (salle des fêtes, Bibliothèque, centre de loisirs et logements locatifs).</p>

Ces projets s'appuient sur un programme énergétique important. L'objectif est d'installer un système de Géothermie par pompage sur nappe pour chauffage et géocooling de l'ensemble des bâtiments ; technologie dont l'expérience nous est déjà acquise. Privilégier un investissement dans un système de chauffage et de rafraîchissement utilisant des énergies renouvelables par cette réalisation qui viendra en complément de la Rénovation Énergétique de l'école et la mairie en fonctionnement depuis 2015 (Géothermie sur nappe) qui nous donne entière satisfaction en termes de fiabilité et de coût de fonctionnement.

Ce projet aura pour but de :

- Permettre aux séniors à mobilité réduite de demeurer dans notre commune
- Créer un échange intergénérationnel par la présence du centre de Loisirs à proximité
- Construire deux salles utilisées d'une part en cantine pour les élèves de notre école et d'autre part comme salles d'activités pour les jeunes du Centre de Loisirs
- Etre une référence dans la région pour la production d'énergie renouvelable Géothermie et la faible émission de Gaz à Effet de Serre par l'utilisation de matériaux biosourcés (« exemple à suivre » information pour les maîtres d'ouvrage).

Partenaires

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel : 876 900 €

Le projet se déclinera en trois phases :

-phase préliminaire en 2021-2022 : Pour l'ensemble des travaux géothermie suite à la réalisation des études et du forage d'essai fin 2021.

Budget prévisionnel 211 700 € HT

-phase 1-2023 : Aménagement et modification de la salle des fêtes et de la salle d'activité avec sanitaires.

Budget prévisionnel 142 380 € HT

- phase 2-2024-2025 : Aménagement des cinq logements avec raccordements aux réseaux et création d'un accès pour le logement à l'étage.

Budget prévisionnel 522 820 € HT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

PHASE PRELIMINAIRE - Travaux	GEOthermie 2021 /	
	HT	TTC
Etudes de faisabilité géothermie	10 000	12 0
Forage d'essai	40 000	48 0
Réhabilitation chaufferie	17 600	21 1
Équipement local PAC	53 000	63 6
réseaux enterrés	26 200	31 4
Distribution intérieure et émission	58 200	69 8

Partenaires financiers

Cofinancier

Nom

Montant sollicité

Montant obtenu

	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE 80 %	169 360 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : Géothermie 04/2021 et bâtiments 05/2021 • Lancement de la consultation : Géothermie 10 /2021 après réalisation du forage d'essai et bâtiments mars/2022 • Choix des entreprises : Géothermie 02/2022 et bâtiments juillet 2022 • Début des travaux : non défini...Géothermie : forage d'essai 10/2021 (accord financement ADEME le 06/04/2021) bâtiments dernier trimestre 2022 • Date de mise en service prévue : courant 2023
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Un programme énergétique important basé sur la mise en œuvre d'une production de chauffage par Géothermie.
Etre une référence dans la région pour la production d'énergie renouvelable Géothermie et la faible émission de Gaz à Effet de Serre par l'utilisation de matériaux biosourcés

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Lieu de rencontre intergénérationnel

Fiche action n°25

Site Intergénérationnel, résidence des séniors

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loché-sur-Indrois
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Loché sur Indrois a pour ambition de développer un projet intergénérationnel dans le village où elle dispose d'un ensemble de bâtiments groupés dans le centre bourg.</p> <p>Ainsi le maître d'ouvrage envisage de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transformer deux salles d'activités (anciennes salles de classe) et l'ancienne cantine en créant trois logements accessibles aux personnes à mobilité réduite - Créer deux logements dans l'habitation existante - Réaliser une salle commune dans l'ancien préau. <p>En complément des travaux réalisés dans l'ancienne école, le maître d'ouvrage souhaite également construire deux bâtiments modulaires, d'environ 40m² chacun, en matériaux biosourcés. Ces bâtiments seraient accessibles au public (salles d'activités pour le centre de Loisirs et cantine pour les scolaires).</p> <p>Ces projets s'appuient sur un programme énergétique important basé sur la mise en œuvre d'une production de chauffage par Géothermie qui pourrait alimenter, dans un premier temps, les locaux créés et à terme les bâtiments communaux situés à proximité (salle des fêtes, Bibliothèque, centre de loisirs et logements locatifs).</p> <p>L'objectif est d'installer un système de Géothermie par pompage sur nappe pour chauffage et géocooling de l'ensemble des bâtiments ; technologie dont l'expérience nous</p>

	<p>est déjà acquise. Privilégier un investissement dans un système de chauffage et de rafraîchissement utilisant des énergies renouvelables par cette réalisation qui viendra en complément de la Rénovation Energétique de l'école et la mairie en fonctionnement depuis 2015 (Géothermie sur nappe) qui nous donne entière satisfaction en termes de fiabilité et de coût de fonctionnement.</p> <p>Ce projet aura pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux séniors à mobilité réduite de demeurer dans notre commune - Créer un échange intergénérationnel par la présence du centre de Loisirs à proximité - Construire deux salles utilisées d'une part en cantine pour les élèves de notre école et d'autre part comme salles d'activités pour les jeunes du Centre de Loisirs - Etre une référence dans la région pour la production d'énergie renouvelable Géothermie et la faible émission de Gaz à Effet de Serre par l'utilisation de matériaux biosourcés (« exemple à suivre » information pour les maîtres d'ouvrage).
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Coût prévisionnel : 870 200 €.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">DÉPENSES</th> <th colspan="2" style="text-align: center;">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">LOGEMENT ET SALLE COMMUNE</td> <td style="text-align: right;">466 200€</td> <td style="text-align: center;">AIDES DIVERSES 80%</td> <td style="text-align: right;">696 160€</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SALLES D'ACTIVITES CREEES</td> <td style="text-align: right;">138 000€</td> <td style="text-align: center;">FONDS PROPRES 20%</td> <td style="text-align: right;">174 040€</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">GEO THERMIE</td> <td style="text-align: right;">205 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">HONORAIRES ARCHITECTE ET BUREAU CONTROLE</td> <td style="text-align: right;">61 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">TOTAL PROVISoire</td> <td style="text-align: right;">870 200 €</td> <td style="text-align: center;">TOTAL PROVISoire</td> <td style="text-align: right;">870 200 €</td> </tr> </tbody> </table>				DÉPENSES		RECETTES		LOGEMENT ET SALLE COMMUNE	466 200€	AIDES DIVERSES 80%	696 160€	SALLES D'ACTIVITES CREEES	138 000€	FONDS PROPRES 20%	174 040€	GEO THERMIE	205 000€			HONORAIRES ARCHITECTE ET BUREAU CONTROLE	61 000€			TOTAL PROVISoire	870 200 €	TOTAL PROVISoire	870 200 €				
DÉPENSES		RECETTES																														
LOGEMENT ET SALLE COMMUNE	466 200€	AIDES DIVERSES 80%	696 160€																													
SALLES D'ACTIVITES CREEES	138 000€	FONDS PROPRES 20%	174 040€																													
GEO THERMIE	205 000€																															
HONORAIRES ARCHITECTE ET BUREAU CONTROLE	61 000€																															
TOTAL PROVISoire	870 200 €	TOTAL PROVISoire	870 200 €																													
Partenaires financiers	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #ffeb3b;"> <th style="text-align: center;">Cofinancier</th> <th style="text-align: center;">Nom</th> <th style="text-align: center;">Montant sollicité</th> <th style="text-align: center;">Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>ADEME FEDER</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input checked="" type="checkbox"/> Autres	ADEME FEDER		
Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																													
<input checked="" type="checkbox"/> Etat																																
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																															
<input checked="" type="checkbox"/> Département																																
<input type="checkbox"/> EPCI																																
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																																
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	ADEME FEDER																															
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : Géothermie 04/2021 et bâtiments 05/2021 • Lancement de la consultation : Géothermie 10 /2021 après réalisation du forage d'essai et bâtiments mars/2022 • Choix des entreprises : Géothermie 02/2022 et bâtiments juillet 2022 • Début des travaux : non défini...Géothermie : forage d'essai 10/2021 (accord financement ADEME le 06/04/2021) bâtiments dernier trimestre 2022 • Date de mise en service prévue : courant 2023 																															

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Un programme énergétique important basé sur la mise en œuvre d'une production de chauffage par Géothermie.
Etre une référence dans la région pour la production d'énergie renouvelable Géothermie et la faible émission de Gaz à Effet de Serre par l'utilisation de matériaux biosourcés

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Lieu de rencontre intergénérationnel

Fiche action n°26

Projet de modernisation et de renouvellement du matériel à l'Espace Culturel Agnès Sorel

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>En 2022, la Ville de Loches a fléché 100 000 euros d'investissement à l'Espace Agnès Sorel (EAS) en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre aux normes le système de détection incendie (SSI) • Entretien l'arrière vieillissant du bâtiment (notamment les « casquettes » extérieures) • Entretien l'intérieur (peintures intérieures du hall et de la salle de spectacle) • Mettre à niveau le matériel technique (lumière dans un premier temps) • Créer un espace accueil dans le hall (optimisation de l'espace en créant un bureau d'accueil et un espace billetterie) <p>L'ensemble de ces améliorations techniques servent un projet global d'amélioration et de montée en gamme de l'Espace Agnès Sorel, salle polyvalente pouvant aussi bien accueillir des expositions, des congrès, des résidences ou des spectacles pour des jauges comptant jusqu'à 450 personnes assises et 1 000 personnes debout.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'EAS est la plus importante salle du Sud Touraine et la mieux équipée. L'optimisation de son fonctionnement, permettra de gonfler très significativement sa fréquentation peut ainsi profiter à un bassin de population de près de 50 000 habitants. Participant par là même au rayonnement et à l'attrait pour la ville de Loches et son territoire. • Son statut de salle polyvalente et son classement ERP en font par essence un outil destiné à l'accueil d'un très large public (expositions, congrès, séminaires, spectacles, résidences artistiques, réunions diverses...)

	<p>Ce constat est le fruit de l'utilisation par la Ville directement et du retour de différents utilisateurs issus du milieu associatif.</p> <p>Ce projet rayonne sur l'ensemble du territoire lochois et de la communauté de commune Loches Sud Touraine soit un ensemble de plus de 50 000 habitants.</p> <p>Ce rayonnement est explicable du fait de que l'EAS est le seul équipement de cette taille sur le territoire qui lui permet d'accueillir de nombreuses manifestations.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES																													
	<table border="1"> <tr> <td>SSI</td> <td>40 000 €</td> </tr> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre</td> <td>8 320 €</td> </tr> <tr> <td>Peintures intérieures</td> <td>8 000 €</td> </tr> <tr> <td>Façade arrière</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Renouvellement matériel</td> <td>15 680 €</td> </tr> <tr> <td>lumière</td> <td>8 000 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL PROVISOIRE</td> <td>80 000 €</td> </tr> </table>	SSI	40 000 €	Maîtrise d'œuvre	8 320 €	Peintures intérieures	8 000 €	Façade arrière		Renouvellement matériel	15 680 €	lumière	8 000 €	TOTAL PROVISOIRE	80 000 €															
SSI	40 000 €																													
Maîtrise d'œuvre	8 320 €																													
Peintures intérieures	8 000 €																													
Façade arrière																														
Renouvellement matériel	15 680 €																													
lumière	8 000 €																													
TOTAL PROVISOIRE	80 000 €																													
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR</td> <td>12 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td>24 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	12 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	24 000 €		<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres				
	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	12 000 €																											
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	24 000 €																											
	<input type="checkbox"/> Département																													
	<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																														
<input type="checkbox"/> Autres																														
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement du maître d'œuvre : oui (coordinateur SSI) Lancement de la consultation : avant fin 2021 Choix des entreprises : début 2022 Début des travaux : non défini encore Date de mise en service prévue : deuxième semestre 2022 																													

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | La rénovation de l'Espace Agnès Sorel participera en outre à bénéficier d'une salle culturelle de meilleur standing pour accueillir des événements/spectacles de portée régionale et ainsi animer le territoire. |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Lieu de rencontre intergénérationnel. Salle culturelle de rayonnement intercommunal permettant l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Fiche action n°27

Réhabilitation du gymnase BESCHON

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>Le gymnase BESCHON a été construit au début des années 80 sur le complexe de Grand Vau, en même temps que les deux autres gymnases communautaires qui ont été rénovés en 2017.</p> <p>Il est composé de matériaux traditionnels et comprend : une grande salle de 44m x24 m, une salle de gymnastique de 200m², une salle de dojo et des vestiaires sanitaires.</p> <p>Il est dédié à la pratique du sport des scolaires (collège, lycée) et des associations. Cet équipement n'a reçu qu'un entretien mineur depuis 40 ans et les derniers travaux d'envergure ont été menés en 1998-2000 avec la reprise du bardage en polycarbonate.</p> <p>La réhabilitation thermique est inscrite au CRST2019-2025, mais le programme de réalisation a été décalé dans le PPI de la ville (début des travaux prévus en 2026).</p> <p>Les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réhabilitation thermique complète du bâtiment selon les exigences du plan climat énergie régional• Emploi d'une masse significative de matériaux biosourcés• Réhabilitation intérieure en vue d'optimiser les espaces• Extension pour la création de 2 vestiaires-sanitaires (dédiés à l'accueil des sportifs s'entraînant à l'extérieur), un hall d'entrée et des locaux de rangement <p>Le gymnase consomme beaucoup d'énergie sans confort pour les usagers : 2.000 collégiens et lycéens par semaine et les adhérents des associations sportives tous les soirs du lundi au samedi.</p> <p>L'audit énergétique a été réalisé en 2020.</p> <p>L'architecte de l'ADAC est en charge de l'élaboration des études de faisabilité avant recrutement d'un maître d'œuvre prévu fin 2023-2024.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Maîtrise d'œuvre	80 000€		
	Travaux	1 000 000 €		
	TOTAL PROVISoire	1 080 000€		
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	540 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département		270 000 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : 2021-2023 : étude de faisabilité et avant-projet par l'ADAC 2023-2025 : maître d'œuvre APS – recrutement des entreprises • Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : Permis de construire valant autorisation de travaux • Début des travaux : 2026-2027 : isolation / 2027-2028 : extension et réhabilitation intérieure • Date de mise en service prévue : 2028 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le projet permettra la rénovation énergétique d'un gymnase ancien dont l'isolation est actuellement quasi inexistante. Des matériaux biosourcés seront employés.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Cet équipement est aujourd'hui utilisé par les élèves de la cité scolaire de Loches venant de toute la Communauté de communes, mais aussi par nombre d'associations sportives et leurs adhérents. Ainsi le projet permettra de développer la pratique sportive pour les habitants et les étudiants.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input checked="" type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°28

Aménagements extérieurs de la Maison des Associations

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 3	Favoriser le lien social et la participation citoyenne

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>Dans la continuité des travaux d'aménagement de la Maison des Associations (MDA) réalisés entre 2015 et 2019, le projet consiste en l'aménagement extérieur, et en particulier le traitement du retrait du bassin extérieur de l'ancienne piscine adossé à la MDA.</p> <p>Objectifs : créer un espace de plain-pied convivial et végétalisé qui pourra recevoir des activités extérieures.</p> <p>Requalification d'une friche extérieure via une réappropriation de l'espace par les Lochois en général et en particulier les Associations : le site accueillera des manifestations, activités sportives et de loisirs</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES	
	Etudes de structure en 2022	25 000 €
	Travaux en 2023	125 000 €
	TOTAL PROVISoire	150 000€

Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat		A solliciter	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : 2022</p> <p>Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : déclaration préalable – autorisation de travaux</p> <p>Début des travaux : 2023</p> <p>Date de mise en service prévue : printemps 2024</p>
------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La structuration de cet outil Maison des Associations permet au service concerné de la ville de Loches d'offrir la possibilité de montées en compétence du personnel bénévole et salarié des associations du territoire.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

En tant que pôle de centralité, le développement de la ville de Loches contribue à l'attractivité du territoire et au renforcement des services à l'attention de tous les habitants du Sud Touraine.

En outre l'équipement Maison des Associations répond aux besoins de nombreuses associations qui rayonnent sur le Sud Touraine. Le projet permettra ainsi d'accroître le développement des activités sportives et particulièrement vers la jeunesse.

Fiche action n°29

Ilots de résidences pour seniors autonomes avec studios à l'étage pour des apprentis

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Azay-sur-Indre
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Azay-sur-Indre a pour ambition de développer un projet intergénérationnel dans le village où elle dispose de bâtiments situés au pied de l'arrêt de bus (trajet « Tours-Loches ») et face au restaurant qui pourra assurer la livraison des repas.</p> <p>Le projet consiste à créer : Au RDC : 3 résidences pour seniors autonomes avec une salle commune de rencontre (prise de repas, activités etc...).</p> <p>A l'étage : 3 studios pour apprentis, avec dispositif « Autonomise toit » etc...</p> <p>La commune a une réelle demande de petits logements adaptés, de la part des administrés qui aspirent à un maintien à domicile. Il manque également de studios pour accueillir des apprentis et jeunes travailleurs.</p> <p>Azay-sur-Indre se situe à environ 10 km de Loches (bassin d'emploi du Lochois) et à 15 km du Nod-Park de Tauxigny (grande zone d'activité). L'arrêt de la ligne TER qui dessert ces lieux se situe au pied du bâtiment prévu.</p> <p>Ce projet va permettre le maintien à domicile pour les seniors autonomes avec une cohabitation de jeunes dans les studios à l'étage.</p> <p>Il permettra également une dynamique sociale pour les personnes âgées isolées pour leur éviter un départ prématuré en institution « HEPAD » ou maison de retraite.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel : 491 914 €.			
	DÉPENSES		RECETTES	
	Travaux rénovation et extension	439 200 €	DETR	163 968 €
	Terrassement, étude au sol, architecte, racordement	52 714 €	FDSIL CRTE -CRST COMMUNE	40 992 € 122 976 € 163 978 €
TOTAL PROVISOIRE		491 914 €	TOTAL PROVISOIRE	491 914 €

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Région																															
	<input type="checkbox"/> Département																															
	<input type="checkbox"/> EPCI																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																															
<input type="checkbox"/> Autres																																

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préalables : 2022/2023 avec architecte et ABF. • Autorisation d'urbanisme : PC 2023 • Début des travaux : 2024 • Date de mise en service prévue : 2024-2025
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
 - Inclusion numérique
 - Prévention et lutte contre la pauvreté
 - Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
 - Cohésion des territoires
 - Culture
 - Sport
 - Jeunesse
- Lieu de rencontre intergénérationnel

Fiche action n°30 Création d'un écoquartier - Champ Epin

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Beaulieu-les-Loches.
Description et objectif de l'action	<p>Présentation globale du projet : Afin de maîtriser l'évolution urbaine et architecturale du site, la commune de Beaulieu-les-Loches a mené plusieurs études (avec le CEREMA et l'Atelier de l'Ourcq notamment), ayant abouti à la formalisation d'un schéma d'aménagement proposant le programme résidentiel suivant conduisant à terme à la construction de 64 logements, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 lots libres de petites surfaces comprises entre 200 m² et 300 m², - 13 lots libres parcelles de moyennes surfaces comprises entre 300 et 400 m², - 19 grandes parcelles de grandes surfaces comprises entre 400 et 1 000 m², - 5 logements à réaliser sous forme d'habitat participatif, - 6 logements sociaux. <p>Des principes urbains ambitieux : Ce futur quartier à vocation d'habitat souhaite s'inscrire dans une démarche d'éco-quartier, respectueux de l'héritage architectural et urbain de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes architecturaux concernant l'implantation et la volumétrie des futures constructions s'inscrivent dans le vocabulaire architectural de la commune, tout en s'adaptant à la réalité des produits proposés par les constructeurs locaux ; - la diversité dans la taille des parcelles et les types de produits génèrent une mixité sociale ; - la trame viaire fait écho à la structure urbaine du centre, le parcellaire est en phase avec le parcellaire communal ; - une parcelle est dédiée à de l'habitat participatif ; - un soin particulier est porté à la qualité paysagère, à l'aspect esthétique des clôtures, au respect des cônes de vue ; - les eaux de pluie sont traitées de façon intégrée avec un système de noues et de

	<p>fossés ;</p> <p>- le projet prévoit la mise en place d'une démarche participative de co-construction et de co-conception, notamment concernant la mitoyenneté.</p> <p>La commune a signé la charte Ecoquartier.</p> <p>Elle a fait appel tout d'abord à l'ADAC, au CEREMA puis a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de réaliser une étude pré-opérationnelle. Les publics ciblés sont les seniors et jeunes actifs.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans les objectifs de zone artificialisation nette inscrits dans le SCOT de la CCLST (arrêt prévu le 6 mai 2021).</p> <p>Il permet d'offrir un potentiel de logements à l'échelle du pôle de Loches.</p> <p>Le projet se déclinera en plusieurs phases. La première phase consiste en la création d'une voie d'accès piétonne et automobile au futur écoquartier, entre les rues de Guigné et de la Tour Chevalleau. Ces aménagements de voirie sont indispensables et ne peuvent être contournés pour que l'écoquartier sorte de terre et accueille de nouvelles maisons et des habitants dans le futur.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel total : 2 600 000 €.																								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DÉPENSES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>• Etude</td> <td>20 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Acquisition</td> <td>164 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Travaux</td> <td>1 620 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Honoraires sur travaux</td> <td></td> </tr> <tr> <td>• Frais divers Imprévus</td> <td>162 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Maîtrise ouvrage</td> <td>130 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Frais financiers s/ emprunts</td> <td>214 000 €</td> </tr> <tr> <td>• Compensation agricole</td> <td>260 000 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>30 000 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>2 600 000 €</td> </tr> </tbody> </table>				DÉPENSES		• Etude	20 000 €	• Acquisition	164 000 €	• Travaux	1 620 000 €	• Honoraires sur travaux		• Frais divers Imprévus	162 000 €	• Maîtrise ouvrage	130 000 €	• Frais financiers s/ emprunts	214 000 €	• Compensation agricole	260 000 €		30 000 €	TOTAL
DÉPENSES																									
• Etude	20 000 €																								
• Acquisition	164 000 €																								
• Travaux	1 620 000 €																								
• Honoraires sur travaux																									
• Frais divers Imprévus	162 000 €																								
• Maîtrise ouvrage	130 000 €																								
• Frais financiers s/ emprunts	214 000 €																								
• Compensation agricole	260 000 €																								
	30 000 €																								
TOTAL	2 600 000 €																								
	<p>Coût des travaux la 1ère phase présentée pour l'accès piéton et automobile au future éco-quartier : 503 000 € HT</p> <p>Montant de la subvention sollicitée au titre de la DSIL 251 500 €</p>																								
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																					
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL	251 500 €																						
	<input type="checkbox"/> Région																								
	<input type="checkbox"/> Département																								
	<input type="checkbox"/> EPCI																								
	<input type="checkbox"/> Commune(s)																								
	<input type="checkbox"/> Autres																								
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : 3^{ème} trimestre 2021 • Lancement de la consultation : 4^{ème} trimestre 2021 • Choix des entreprises : 1^{er} trimestre 2022 																								

- Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2022
- Date prévisionnelle de début de travaux pour la 1ère phase : 01/11/2022
- Date prévisionnelle de fin de travaux pour la 1ère phase : 32/12/2023

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Création d'un site exemplaire en terme de consommation d'espace, d'aménagement urbain, et de typologie de l'habitat.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°30

Création d'un écoquartier – Champ Epin

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Beaulieu-les-Loches.
Description et objectif de l'action	<p>Afin de maîtriser l'évolution urbaine et architecturale du site, la commune de Beaulieu-les-Loches a mené plusieurs études (avec le CEREMA et l'Atelier de l'Ourcq notamment), ayant abouti à la formalisation d'un schéma d'aménagement proposant le programme résidentiel suivant conduisant à terme à la construction de 64 logements, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 21 lots libres de petites surfaces comprises entre 200 m² et 300 m², - 13 lots libres parcelles de moyennes surfaces comprises entre 300 et 400 m², - 19 grandes parcelles de grandes surfaces comprises entre 400 et 1 000 m², - 5 logements à réaliser sous forme d'habitat participatif, - 6 logements sociaux. <p>Des principes urbains ambitieux :</p> <p>Ce futur quartier à vocation d'habitat souhaite s'inscrire dans une démarche d'éco-quartier, respectueux de l'héritage architectural et urbain de la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes architecturaux concernant l'implantation et la volumétrie des futures constructions s'inscrivent dans le vocabulaire architectural de la commune, tout en s'adaptant à la réalité des produits proposés par les constructeurs locaux ; - la diversité dans la taille des parcelles et les types de produits génèrent une mixité sociale ; - la trame viaire fait écho à la structure urbaine du centre, le parcellaire est en phase avec le parcellaire communal ; - une parcelle est dédiée à de l'habitat participatif ; - un soin particulier est porté à la qualité paysagère, à l'aspect esthétique des clôtures, au respect des cônes de vue ; - les eaux de pluie sont traitées de façon intégrée avec un système de noues et de fossés ;

	<p>- le projet prévoit la mise en place d'une démarche participative de co-construction et de co-conception, notamment concernant la mitoyenneté.</p> <p>La commune a signé la charte Ecoquartier.</p> <p>Elle a fait appel tout d'abord à l'ADAC, au CEREMA puis a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de réaliser une étude pré-opérationnelle. Les publics ciblés sont les seniors et jeunes actifs.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans les objectifs de zone artificialisation nette inscrits dans le SCOT de la CCLST (arrêt prévu le 6 mai 2021).</p> <p>Il permet d'offrir un potentiel de logements à l'échelle du pôle de Loches.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel : 2 600 000 €.			
	DÉPENSES		RECETTES	
	Etude	20 000 €		
	Acquisition	164 000 €		
	Travaux	1 620 000 €		
	Honoraires sur travaux			
	Frais divers Imprévus	162 000 €		
	Maîtrise ouvrage	130 000 €		
	Frais financiers s/ emprunts	214 000 €		
	Compensation agricole	260 000 €		
		30 000 €		
	TOTAL PROVISoire	2 600 000 €	TOTAL PROVISoire	2 600 000 €
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : 3^{ème} trimestre 2021 • Lancement de la consultation : 4^{ème} trimestre 2021 • Choix des entreprises : 1^{er} trimestre 2022 • Début des travaux : 2^{ème} trimestre 2022 • Date de mise en service prévue : 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Création d'un site exemplaire en terme de consommation d'espace, d'aménagement urbain, et de typologie de l'habitat.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n°31

Réfection de la rue de Guigné

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Beaulieu-Lès-Loches
Description et objectif de l'action	<p>La rue de Guigné, ou route de Montrésor, est une rue historique axée Est / Ouest, commençant au Carroir du Centre, prolongeant la rue Brûlée qui relie Loches et Beaulieu. Elle accueille un trafic non négligeable, principalement motorisé, avec des besoins en stationnement. La rue possède une emprise médiévale étroite et sinueuse. Le patrimoine architectural de la rue est riche, avec de nombreux bâtiments remarquables, comme le précise le SPR-AVAP. Le tronçon entre le Carroir du Centre et la rue des Morins a été refait en 2008.</p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes - Révéler la richesse patrimoniale et les spécificités communales - Améliorer le cadre de vie, la perception et l'attractivité pour les habitants et les touristes - Encourager la reprise de l'habitat en déshérence. - Prendre en compte le stationnement des véhicules dans un secteur dense <p>Les travaux envisagés permettront de sécuriser et de mettre en valeur cette rue historique de Beaulieu (centre historique - secteur urbain remarquable du SPR - AVAP : S1) tout en prenant en compte la création de l'écoquartier de Champ-Epin.</p> <p>Les grandes problématiques recensées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bâti ancien de grande valeur, avec un alignement parfois étroit, créant des goulots d'étranglement - Espace trop réduit, voire lacunaire, peu sécurisant pour les piétons - Impossibilité de mettre en sens unique car il n'existe pas de réseau de rues parallèles - Etat actuel de la voirie dégradée et ne mettant pas en valeur l'architecture et l'urbanisme - Vitesse parfois élevée des voitures. - Nécessité de conserver des stationnements, en particulier sur certains tronçons où les maisons anciennes n'ont pas de stationnement privé. - Volonté de mettre en valeur le patrimoine architectural dans le respect des règles énoncées dans l'AVAP. - Prendre en compte le déplacement cycliste <p>L'enfouissement des réseaux d'électricité et d'éclairage public a été réalisé en partie.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	545 000 € HT			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	135 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région		50 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	Socle	13 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	STA	49 000 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres	Autofinancement	298 000 €		
Calendrier	<p>Les études préalables seront réalisées en 2023 pour autorisation d'urbanisme et début des travaux en 2024.</p> <p>La mise en service est prévue en 2024</p>			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n°32

Hébergements apprentis, jeunes travailleurs et personnes à mobilité réduite

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Betz-le-Château
Description de l'action	<p>Le projet consiste à réhabiliter un bâtiment au cœur de la commune, qui comprend l'ancien bar, deux logements et un grand garage. Le bar va être réaménagé et sera un bar associatif avec une gestion par les associations de la commune. Pour le reste du bâtiment il a été envisagé de créer deux logements pour des jeunes travailleurs ou apprentis et de créer un logement pour personne à mobilité réduite.</p> <p>La commune souhaite participer à l'apprentissage en milieu rural en favorisant notamment l'accueil des apprentis ainsi que de jeunes travailleurs, mais aussi pouvoir installer, par exemple, des aînés dans le même bâtiment, ceci créant des liens intergénérationnels.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	En cours d'étude			
Partenaires financiers	co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-DSIL- CRTE		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement		
<input type="checkbox"/> Autres				
La commune sollicitera toutes les aides possibles afin de réaliser son projet.				
Calendrier	2022-2023.			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Réhabilitation d'une construction.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Ce projet s'inscrit complètement dans les priorités de l'Etat avec son plan de relance de l'apprentissage
<input checked="" type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Volonté de garder de jeunes travailleurs dans les zones rurales et de créer des liens intergénérationnels.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°33

Réhabilitation d'une friche ferroviaire permettant de créer un bassin de vie en centre-ville autour d'un quartier inclusif

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Descartes
Description et objectif de l'action	<p>L'objectif du projet est double puisqu'il consiste en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la revitalisation d'un espace public délaissé (projet lié à la requalification de la gare et à la création du pôle social) et, - l'amélioration de l'offre de logements en lien avec les mobilités douces (Voie Verte et cheminement piétons / cyclistes). Il s'agit là de la construction de logements constituant un quartier inclusif pour les PMR et les personnes âgées (maintien à domicile d'une population vieillissante et esseulée en proximité des commerces de première nécessité). <p>La réalisation du projet global nécessite l'acquisition foncière auprès de la SNCF (classé en zone UB au PLU) et de recourir par la suite à des opérateurs privés et/ou publics pour la construction de logements en adéquation avec les normes environnementales en vigueur.</p> <p>A noter que Descartes fait partie du programme Petite Ville de Demain et qu'en ce sens elle souhaite revitaliser son centre bourg et créer une dynamique favorable au maintien de la population en place et attirer de nouvelles familles</p>
Partenaires	<p>Services de l'Etat Communauté de Communes Loches Sud Touraine Opérateurs privés et/ou publics</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	A déterminer
-------------------------------	--------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR CRTE		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement		
	<input type="checkbox"/> Autres			
Tous les financeurs potentiels seront sollicités.				

Calendrier	A déterminer
------------	--------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Conformément aux recommandations de la DDT d'Indre et Loire dans le cadre de la contractualisation CRTE : - Revitalisation d'une zone laissée à l'abandon (dents creuses) par le recyclage des friches urbaines et d'activité - proposer des logements résidentiels à efficacité énergétique
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input checked="" type="checkbox"/> Santé	Offrir des logements de qualité et accessibles à une population vulnérable.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input checked="" type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	En conformité avec la politique régionale, départementale de santé pour favoriser l'autonomie des personnes âgées ou à mobilité réduite.
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	En tant que PVD, Descartes œuvre dans un projet de revitalisation et de cohésion de son territoire au sens large.
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°34

Porte d'entrée du centre-ville : Requalification d'un espace à sécuriser

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Descartes
Description et objectif de l'action	<p>Le projet consiste à réaménager l'entrée du centre-ville pour en sécuriser l'accès ainsi que celui du camping (étoilé), renforcer les mobilités douces et créer des logements à vocation sociale sur une ancienne friche.</p> <p>Le projet comporte donc plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation d'un axe très fréquenté menant au centre-ville (baisse de la vitesse des voitures, protection des piétons / cyclistes, réalisation d'un rond-point). Il s'agira principalement d'installer un rond-point desservant les rues des Douves, René-Descartes, avenue du Maréchal Leclerc et Place des Justes. Une réflexion sera à mener sur le partage des espaces avec les piétons et les cyclotouristes. - Sécurisation et renforcement de la visibilité de l'Espace de Loisirs (centre aquatique, cafétéria, camping de la Roseraie, aire de jeux, city stade, activité canoë kayak, location de chalets, parc animalier, jardin René-Boylesve classé remarquable, patrimoine historique, rive de Creuse...). Aujourd'hui l'étroitesse du débouché avec la présence de bâti à l'alignement pose des problèmes de visibilité et de sécurité. Certaines personnes préfèrent rebrousser chemin que de s'aventurer dans cette ruelle. - Renforcement des liens intermodaux : accès vers la Voie Verte pour favoriser les modalités douces et limiter ainsi les déplacements à forte empreinte carbone. - Construction de logements à vocation sociale afin de renforcer la mixité sociale et générationnelle, limiter les déplacements à forte empreinte carbonée. <p>Le projet nécessitera des acquisitions foncières sur un emplacement réservé identifié au PLU. (Ancien garage en friche fermé depuis 15 ans).</p>

Partenaires	Services de l'Etat Communauté de Communes Loches Sud Touraine Constructeurs de logements privés et/ou publics
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	A déterminer																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Co-financeur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>A déterminer</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>A déterminer</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> EPCI</td> <td>A déterminer</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	A déterminer			<input checked="" type="checkbox"/> Région	A déterminer			<input type="checkbox"/> Département				<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	A déterminer			<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	Co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	A déterminer																											
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	A déterminer																											
	<input type="checkbox"/> Département																												
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	A déterminer																												
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
Tous les financements possibles seront sollicités pour couvrir le projet.																													
Calendrier	A déterminer																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable 	Il s'agit de réaffecter des friches qui constituent des dents creuses dans le paysage urbain et de favoriser des déplacements sécurisés à vélo.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Attractivité - Développement économique

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Transition numérique <input type="checkbox"/> Emploi – Formation <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme 	Descartes veut améliorer son offre touristique en proposant un accès facilité à son camping étoilé, situé sur la Voie Verte. Ces types d'hébergements répondent aujourd'hui à une demande très marquée de touristes soucieux de l'environnement et de recréer des liens sociaux.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cohésion Sociale et territoriale

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Inclusion numérique <input checked="" type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté <input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires <input type="checkbox"/> Culture <input checked="" type="checkbox"/> Sport <input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse 	Les logements à construire seront des logements favorisant la primo-accession grâce à un système de location-achat auprès du bailleur. Descartes souhaite proposer une politique sociale favorisant la cohésion et incitant des jeunes couples à s'installer sur la commune.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fiche action n°35

Aménagement de l'entrée sud de la Ville/secteur Tivoli

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>L'entrée Sud de la ville de Loches est aujourd'hui un élément discriminant de l'attractivité visuelle de l'ensemble bâti et naturel de la commune. La présence de deux ronds-points très passants, de la zone d'activités et de l'aire d'accueil des gens du voyage, contrebalance la vue lointaine sur la cité royale, et les deux espaces naturels qui bordent l'avenue avec d'un côté le coteau de Tivoli/Baraudin avec la tour de Mauvières et de nombreux habitats troglodytiques et de l'autre la vallée de l'Indre. Le projet consiste à aménager cette entrée sud en respectant à la fois sa vocation de services commerciales avec les nombreuses enseignes qui y sont installés, résidentiel dans sa seconde partie de linéaire (et les projets de lotissements en cours de réflexion sur l'axe Tivoli/Baraudin), d'entrée et de sortie dans ses aspects fonctionnels de loisirs et tourisme (piétons et vélos avec la création de bandes cyclables) et de valorisation du patrimoine architectural et naturel évoqué plus haut. Ce projet portera bien évidemment sur plusieurs années et pour les années 2025-2026 les investissements prévus sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables (aménagement, VRD et paysagement) - Travaux de gestion des eaux pluviales - Travaux de voirie et d'embellissement de l'espace public - Création d'une plate-forme de retournement poids-lourds (gestion des livraisons des enseignes) <p>Ce projet répond à un besoin global de tous les usagers de cette zone d'entrée. Il convient de redonner immédiatement une ambiance qui soit en cohérence avec l'image de la ville que l'on devine dans le paysage lointain avec le donjon et les deux milieux que l'on devine en parallèle (habitat troglodytique et vallée de l'Indre). Pour cela il nous faut être accompagné de spécialiste de l'aménagement dans toutes ses composantes. Le projet rayonne à l'image de la Ville.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Etudes	50 000.00€		
	Travaux de gestion des EP	90 000.00 €		
	TOTAL PROVISoire	140 000 €		
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	56 000 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	F2D	28 000 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres				
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : Mars 2025 • Lancement de la consultation : Avril/Mai 2025 • Choix des entreprises : Juin/Juillet 2025 • Début des travaux : Septembre 2025 • Date de mise en service prévue : Fin 2026 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ce projet permettra de valoriser une des entrées de la ville de Loches en accord avec ses différents labels : Villes et villages fleuris (3 fleurs), Ville et Pays d'Art et d'Histoire, Plus Beau Détour de France.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Ce réaménagement permettra d'améliorer l'image de la ville et donc du territoire.

Fiche action n°36

Aménagement de la place de Verdun et de ses abords

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>L'objectif est de créer, sur un site central et stratégique en matière de développement urbain, un espace public agréable permettant de relier deux espaces de la Ville actuellement déconnectés du fait de la présence d'un axe de circulation important ; ceci, afin de faciliter les échanges et déplacement doux et de fluidifier les liaisons vers le centre historique, mais aussi pour contribuer à la mise en scène et à la valorisation du patrimoine exceptionnel de Loches. Cet espace public doit devenir un lieu de connexions et de partage, avec pour balises l'architecture remarquable valorisée par l'apport du végétal qui lui donnera une identité propre.</p> <p>La présence de deux routes départementales, qui viennent inciser l'espace public, rend actuellement le site dangereux et peu agréable pour les piétons qui n'y ont pas leur place. Afin de créer un lien visuel et physique entre deux monuments emblématiques de la ville, mais aussi de mieux profiter d'une vue sur la cité Royale, il sera créé une allée piétonne entre le futur hôtel et l'église saint Antoine, et le parvis Jean-Paul II sera agrandi.</p> <p>Le carrefour sera simplifié avec la conservation de la prolongation de la rue Alfred de Vigny vers la place et la suppression de celle menant directement vers les Bas-Clos.</p> <p>L'école Alfred de Vigny ayant été déplacée rue de la Gaieté en 2016, une portion de la rue Lamblardie est intégrée au périmètre afin de créer une liaison douce entre le pôle scolaire, qui regroupe 3 écoles, et la place de Verdun, puis le centre ancien via la rue Descartes.</p> <p>Principale aire de stationnement à proximité immédiate du centre historique, il est important que la place de Verdun et ses abords conservent une capacité de stationnement équivalente, qui soit rationalisée et réorganisée. C'est pourquoi le périmètre de l'opération est élargi à la place Mazerolles ainsi qu'à la rue Alfred de Vigny et au début de l'avenue des Bas-Clos, où seront supprimés les carrefours à feux et créées de nouvelles places de stationnement.</p> <p>Cet espace public est dédié aux Lochois et aux touristes qui découvrent des vues majeures vers la vieille ville.</p> <p>Il s'inscrit en lien avec l'ouverture en août 2021 d'un hôtel**** à la place de l'ancien palais de justice.</p> <p>Appel à AMO en 2018-2019 pour définir l'esquisse projets et prendre en compte tous les</p>

	usages. Recrutement du maître d'œuvre en mars 2020. L'opération se déroule en plusieurs phases.
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel : 2 985 000 €. Phases 3 et 4 : total des dépenses 1 457 225.24 € Dépenses HT : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre : 51 375 € • Travaux : 1 405 850.24 € dont : <ul style="list-style-type: none"> - VRD 1 1405 850.24 € - Eclairage public 197 618 € - Espaces verts 66 906.99 € 																														
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DSIL</td> <td>582 890.10 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td>418 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td>F2D</td> <td>160 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td>296 335.14 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL	582 890.10 €		<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	418 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Département	F2D	160 000 €		<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)		296 335.14 €		<input type="checkbox"/> Autres					
Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL	582 890.10 €																													
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	418 000 €																													
<input checked="" type="checkbox"/> Département	F2D	160 000 €																													
<input type="checkbox"/> EPCI																															
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)		296 335.14 €																													
<input type="checkbox"/> Autres																															
Calendrier	Recrutement du maître d'œuvre : mars 2020 <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la consultation : automne 2020 et printemps 2021 • Choix des entreprises : Réalisé • Début des travaux : Janvier 2021 • Date de mise en service prévue : 2025 (mais les espaces seront disponibles au fur et à mesure de l'avancement des travaux) 																														

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La place de Verdun constitue un des sites stratégiques (hors centre historique) d'attractivité touristique de la ville de Loches. Sa réhabilitation, actuellement débutée, permettra de donner une image rajeunie et plus dynamique de la commune et donc par extension du territoire de Loches Sud Touraine.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé

En tant que pôle de centralité, le

<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	développement de la ville de Loches contribue à l'attractivité du territoire et au renforcement des services à l'attention de tous les habitants du Sud Touraine.
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°36

Aménagement de la place de Verdun et de ses abords

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>L'objectif est de créer, sur un site central et stratégique en matière de développement urbain, un espace public agréable permettant de relier deux espaces de la Ville actuellement déconnectés du fait de la présence d'un axe de circulation important ; ceci, afin de faciliter les échanges et déplacement doux et de fluidifier les liaisons vers le centre historique, mais aussi pour contribuer à la mise en scène et à la valorisation du patrimoine exceptionnel de Loches. Cet espace public doit devenir un lieu de connexions et de partage, avec pour balises l'architecture remarquable valorisée par l'apport du végétal qui lui donnera une identité propre.</p> <p>La présence de deux routes départementales, qui viennent inciser l'espace public, rend actuellement le site dangereux et peu agréable pour les piétons qui n'y ont pas leur place. Afin de créer un lien visuel et physique entre deux monuments emblématiques de la ville, mais aussi de mieux profiter d'une vue sur la cité Royale, il sera créé une allée piétonne entre le futur hôtel et l'église saint Antoine, et le parvis Jean-Paul II sera agrandi.</p> <p>Le carrefour sera simplifié avec la conservation de la prolongation de la rue Alfred de Vigny vers la place et la suppression de celle menant directement vers les Bas-Clos.</p> <p>L'école Alfred de Vigny ayant été déplacée rue de la Gaieté en 2016, une portion de la rue Lamblardie est intégrée au périmètre afin de créer une liaison douce entre le pôle scolaire, qui regroupe 3 écoles, et la place de Verdun, puis le centre ancien via la rue Descartes.</p> <p>Principale aire de stationnement à proximité immédiate du centre historique, il est important que la place de Verdun et ses abords conservent une capacité de stationnement équivalente, qui soit rationalisée et réorganisée. C'est pourquoi le périmètre de l'opération est élargi à la place Mazerolles ainsi qu'à la rue Alfred de Vigny</p>

	<p>et au début de l'avenue des Bas-Clos, où seront supprimés les carrefours à feux et créées de nouvelles places de stationnement.</p> <p>Cet espace public est dédié aux Lochois et aux touristes qui découvrent des vues majeures vers la vieille ville.</p> <p>Il s'inscrit en lien avec l'ouverture en août 2021 d'un hôtel**** à la place de l'ancien palais de justice.</p> <p>Appel à AMO en 2018-2019 pour définir l'esquisse projets et prendre en compte tous les usages.</p> <p>Recrutement du maître d'œuvre en mars 2020.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel : 2 985 000 €.			
	DÉPENSES		RECETTES	
	Carré Verdun – phase 1 – 2021	1.030.000 €	Etat – acquis (DSIL phases 1 et 2)	589.869 €
	Bas-Clos – Vigny – phase 2 – 2022	425.000 €	Etat – sollicité (DSIL phases 3 et 4) Soit 40 %	612.000 €
	Esplanade JPII - Rue Descartes – phase 3 - place Mazerolles – 2023-2024	1.250.000 €	Région – acquis (CRST phase 1)	179.000 €
	Rue Lamblardie – phase 4 – 2025	280.000 €	Région – sollicité (CRST phases 2 à 4)	418.000 €
			Département – acquis (FD2 – phase 1)	182.895 €
		Département – sollicité (FD2 – phases 2 à 4)	406.236 €	
		Ville de Loches (20%)	597.000 €	
	TOTAL PROVISoire	2 985 000€	TOTAL PROVISoire	2 985 000€
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL	Cf. plan de financement	Cf. plan de financement
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	Cf. plan de financement	Cf. plan de financement
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	F2D	Cf. plan de financement	Cf. plan de financement
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)		Cf. plan de financement	Cf. plan de financement
<input type="checkbox"/> Autres				
Calendrier	<p>Recrutement du maître d'œuvre : mars 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la consultation : automne 2020 et printemps 2021 • Choix des entreprises : Réalisé • Début des travaux : Janvier 2021 • Date de mise en service prévue : 2025 (mais les espaces seront disponibles au fur et à mesure de l'avancement des travaux) 			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La place de Verdun constitue un des sites stratégiques (hors centre historique) d'attractivité touristique de la ville de Loches. Sa réhabilitation, actuellement débutée, permettra de donner une image rajeunie et plus dynamique de la commune et donc par extension du territoire de Loches Sud Touraine.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

En tant que pôle de centralité, le développement de la ville de Loches contribue à l'attractivité du territoire et au renforcement des services à l'attention de tous les habitants du Sud Touraine.

Fiche action n°37

Rénovation des espaces urbains commerçants

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>En lien avec le travail réalisé par le manager commerce depuis 2017, l'objectif est de requalifier le parcours marchand de l'hyper centre-ville, secteur qui s'est notamment dégradé avec la présence d'affaissements de chaussée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le travail mené sur les outils marchands 'immatériels' par un travail de requalification des espaces publics dégradés du centre-ville, qui possède une fonction 'commerciale'. Ces travaux de requalification seront menés en prenant en compte la présence du marché bihebdomadaire dans la définition du projet afin d'assurer la pérennité des aménagements (support de charges lourdes, qualité des matériaux) - Traiter l'accessibilité des commerces sur le domaine public lorsque cela est pertinent - Périmètre des aménagements de l'espace public : <ul style="list-style-type: none"> • Rue de la République • Place au Blé • Rue Balzac • Rue Picois <p>Les besoins ont été identifiés en interne et grâce au manager de commerce lors de l'élaboration de l'opération de revitalisation territoriale, en complémentarité de la révision du PLU.</p> <p>Loches est le 2e pôle commercial du département et dessert une zone de chalandise de plus 50.000 habitants.</p> <p>La préservation des commerces d'hyper centre-ville est l'un des piliers du projet de revitalisation territoriale.</p> <p>Il s'agit de faciliter les achats de proximité en centre-ville et d'influencer par conséquent sur les déplacements urbains qui seraient nécessaires en cas de manque d'offre de proximité. De plus, les commerces en hypercentre permettent de rendre accessible au plus grand nombre (et notamment les personnes les moins mobiles) une offre de services qui peut aller vers de la première nécessité (commerces de bouche).</p>
Partenaires	Communauté de Communes et son manager commerce

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Travaux 2023	80 000 €		
	Travaux 2024-2025	80 000 €		
	TOTAL PROVISoire	160 000€		
Partenaires financiers	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat		A définir	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<p>Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : Recrutement du maître d'œuvre : 2022 – diagnostic : printemps 2023 Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : autorisation de travaux Début des travaux : automne 2023 Date de mise en service prévue : 2025</p>			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le réaménagement de ces rues commerçantes, au-delà de l'intérêt pour les habitants, permettra d'améliorer le cadre urbain de Loches et son intérêt touristique. Il sera en outre vecteur de développement économique et donc de création d'emplois.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

En tant que pôle de centralité, le développement de la ville de Loches contribue à l'attractivité du territoire et au renforcement des services à l'attention de tous les habitants du Sud Touraine.

Fiche action n°38

Hébergement apprentis et jeunes travailleurs

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Manthelan
Description de l'action	<p>Le projet consiste à mettre en place une structure proposant un hébergement pour des apprentis et jeunes travailleurs.</p> <p>Manthelan veut participer à l'apprentissage en milieu rural en favorisant notamment l'accueil des apprentis ainsi que de jeunes travailleurs.</p> <p>Manthelan veut s'affirmer comme une commune actrice sur le plan économique et sur la formation des jeunes.</p> <p>Des artisans de la commune recrutent régulièrement de jeunes apprentis en formation CAP petite enfance, CAP Espaces verts, CAP Maintenance des bâtiments, Bac Pro hygiène et santé, BAC Pro Aménagements paysagers... La demande d'hébergement de ces jeunes apprentis est réelle et elle devrait s'accroître car d'autres artisans, commerces, services administratifs ont pour objectif de proposer des contrats d'apprentissage.</p> <p>Cette action profitera aux jeunes de la CCLST et du département qui trouveront un maître d'apprentissage dans les alentours de la commune de Manthelan et qui n'auront pas de moyen de logement adéquat. Il en sera de même pour de jeunes travailleurs qui seraient contraints de refuser un emploi faute d'une offre de logement répondant à leurs besoins et moyens.</p> <p>Le projet concerne la transformation d'une maison existante en 8 hébergements sur une unité foncière située en zone UA du PLU.</p> <p>Le permis de construire a été accordé le 29/07/2021. Le projet, dans sa réhabilitation, s'inscrit dans une démarche environnementale avec des travaux permettant d'atteindre une très faible consommation d'énergie (classe A), avec notamment l'installation d'une pompe à chaleur, et l'utilisation de matériaux biosourcés.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DEPENSES HT en €		RECETTES HT en €	
	Maîtrise d'œuvre	40 000	Loyers	A déterminer
	Travaux	452 600	Subventions	A solliciter
	Diagnostics/SPS/Di vers	25 000	Autofinancement	A déterminer
	TOTAL	517 000		

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>co-financeur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR-DSIL- CRTE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td>CCLST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-DSIL- CRTE			<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI	CCLST			<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-DSIL- CRTE																														
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																														
	<input type="checkbox"/> Département																															
	<input type="checkbox"/> EPCI	CCLST																														
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement																														
<input type="checkbox"/> Autres																																
La commune sollicitera toutes les aides possibles afin de réaliser son projet.																																

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement du maître d'œuvre : OUI Lancement de la consultation : 08 Juillet 2021 Choix des entreprises : 23 Septembre 2021 Début des travaux : 05 Octobre 2021 Date de mise en service prévue : Septembre 2022
------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Réhabilitation d'une construction avec des matériaux biosourcés et permettant de limiter la consommation d'énergie grâce à l'installation d'une pompe à chaleur.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Ce projet s'inscrit complètement dans les priorités de l'Etat avec son plan de relance de l'apprentissage
<input checked="" type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Volonté de garder de jeunes travailleurs dans les zones rurales
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n°39

Création de 5 logements

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous.
Enjeu n° 4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Nouans-les-Fontaines.
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Nouans-les-Fontaines a pour projet la création de 5 logements dans un espace de jardins actuellement inutilisés et situé en plein centre bourg. Ces logements seront plutôt de petites tailles (type T2) pour correspondre à un couple ou une personne seule.</p> <p>Ils seront tous de plain-pied, accessible PMR ou personnes âgées.</p> <p>Cet espace disponible en plein centre est très proche de tous les réseaux existants, et permettra aux futurs habitants de se rendre à pied dans les commerces de la commune situés à 300 mètres.</p> <p>Cette création répondra à la demande de personnes âgées souhaitant se rapprocher du bourg, mais pourra également convenir à des personnes en recherche d'un petit logement, pour des raisons professionnelles (CDD ou saisonniers).</p> <p>Publics ciblés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes âgées isolées souhaitant se rapprocher du centre bourg et de ses commerces et qui ne souhaitent plus utiliser leur voiture tous les jours. - Salariés en CDD ou saisonniers travaillant dans des entreprises de la commune ou à proximité.

	<p>Ce projet correspond à des demandes fréquentes de personnes âgées sur notre territoire qui déplorent le manque de logements de ce type.</p> <p>Plusieurs entreprises locales nous font part régulièrement de demandes soit pour des contrats courts ou bien pour des saisonniers qui n'ont pas besoin d'un grand logement et sont souvent présents quelque mois dans l'entreprise (Zoo de Beauval, Arlitec, Nouansport, et artisans de la commune).</p> <p>Les publics ciblés seront essentiellement locaux : commune de Nouans-les-Fontaines, et communes proches.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût prévisionnel : 600 000 €.																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DÉPENSES</th> <th colspan="2">RECETTES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition des terrains</td> <td>15 000.00 €</td> <td>Subventions</td> <td>480 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>Aménagement et réseaux</td> <td>75 000.00 €</td> <td rowspan="2">Apport de la commune</td> <td rowspan="2">120 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>Construction des logements</td> <td>510 000.00 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL PROVISoire</td> <td>600 000 €</td> <td>TOTAL PROVISoire</td> <td>600 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		DÉPENSES		RECETTES		Acquisition des terrains	15 000.00 €	Subventions	480 000.00 €	Aménagement et réseaux	75 000.00 €	Apport de la commune	120 000.00 €	Construction des logements	510 000.00 €	TOTAL PROVISoire	600 000 €	TOTAL PROVISoire	600 000 €												
DÉPENSES		RECETTES																														
Acquisition des terrains	15 000.00 €	Subventions	480 000.00 €																													
Aménagement et réseaux	75 000.00 €	Apport de la commune	120 000.00 €																													
Construction des logements	510 000.00 €																															
TOTAL PROVISoire	600 000 €	TOTAL PROVISoire	600 000 €																													
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Région																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Département																															
	<input type="checkbox"/> EPCI																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																															
<input type="checkbox"/> Autres																																
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : Etudes de faisabilité et avant-projet : 2022 • Acquisitions foncières ou immobilières : En cours, certains terrains sont déjà propriété de la commune. • Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : Permis d'aménager et permis de construire 2023. • Début des travaux : 2023 / 2024 • Date de mise en service prévue : 2025 																															

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Lieu de rencontre intergénérationnel

Fiche action n°40

Restauration de la passerelle sur la Claise

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Preuilly-sur-Claise
Description et objectif de l'action	<p>Historique : A l'origine, il s'agit d'une passerelle pour piétons édifée sur la rivière la Claise en 1977 afin de permettre à tous les établissements scolaires d'accéder aux installations sportives avec une plus grande sécurité pour les enfants qui pour leurs déplacements empruntaient le pont de l'ex RN 725 (aujourd'hui s'ajoute la circulation piétonne des nouveaux habitants du Sud de la Claise). L'accroissement de la circulation et la multiplication des passages des enfants constituaient des risques importants d'accident. En outre cette passerelle représentait un trait d'union important entre les installations sportives et de loisirs qui se situent de part et d'autre de la Claise (stade, terrain de camping, piscine). Enfin, elle permettait une liaison directe avec le centre de la ville pour les habitants du Sud de la Claise dont le nombre s'est accru aujourd'hui : création de deux lotissements et construction de maisons individuelles. Des subventions de la Région avaient permis d'aboutir à cette réalisation.</p> <p>A ce jour : La passerelle présente aujourd'hui un état de vétusté certain et des désordres notamment au niveau du tablier. Un diagnostic a été réalisé par le bureau de contrôle VERITAS en décembre 2020 qui a émis des préconisations sur les travaux à réaliser de même que des conseils concernant l'entretien courant.</p> <p>Par ailleurs et point très important, il convient de souligner que Preuilly-sur-Claise est classée parmi les Petites Villes de Demain et en ce sens il est primordial que le centre bourg soit facilement accessible pour ses habitants. De plus Preuilly-sur-Claise est traversée par la Voie Verte au Sud de la Claise et de nombreux touristes empruntent la passerelle pour se rendre au camping, piscine, plan d'eau et commerces. Cet axe d'itinérance douce doit participer à dynamiser la commune à condition de le relier aisément au centre bourg.</p>

	En conclusion cet ouvrage constitue un axe d'itinérance douce d'une importance vitale entre le Nord et le Sud de la commune, pour les habitants et pour les utilisateurs de la voie verte.
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Une étude de chiffrage des travaux de restauration est en cours																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR-CRTE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE			<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE																												
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																												
<input type="checkbox"/> Département																													
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	autofinancement																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
	Des demandes de subventions seront déposées dès que le chiffrage des travaux sera finalisé.																												
Calendrier	Le projet de restauration est prévu pour 2022.																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La passerelle s'inscrit dans une dynamique intercommunale avec l'aménagement de la Voie Verte.

Le développement touristique est un axe majeur de la politique de revitalisation que la commune souhaite mener dans le cadre du programme Petite Ville de Demain.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

La passerelle permet de relier le territoire de la commune au centre-bourg. Preuilly-sur-Claise, reconnue Petite Ville de Demain, veut œuvrer dans le sens d'une meilleure attractivité et centralité de son centre bourg pour maintenir les commerces de proximité.

La passerelle permet aux usagers notamment les plus jeunes d'accéder aux installations sportives de la commune en toute sécurité.

Fiche action n°41

OPAH-RU sur les communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°4	Conforter l'armature territoriale

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le 20/12/2019, Loches Sud Touraine avec les villes de Loches et Beaulieu-lès-Loches, en partenariat avec l'Etat ainsi que de nombreux autres partenaires (Département, Région, Banque des territoire, ANCT, ...) ont signé une convention pour une Opération de Revitalisation de Territoire. Cette ORT a permis de définir les grandes orientations stratégiques communes pour les trois territoires pour le renforcement de l'attractivité de la polarité principale du territoire communautaire. A ce titre les principales opérations qui concourront à la revitalisation du territoire ont été décrites et notamment la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat pour le Renouvellement Urbain, soit une OPAH-RU.</p> <p>En complément de l'OPAH existante, ce dispositif permettra de soutenir et d'accompagner techniquement ainsi que financièrement des actions renforcées de revitalisation urbaine à destination de l'habitat sur des secteurs définis comme prioritaires, avec les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répondre aux enjeux de requalification des deux centres villes ; • Mobiliser et amener les propriétaires (occupants ou bailleurs) à améliorer l'état de l'habitat en bénéficiant des subventions disponibles. <p>Pour le suivi et l'animation du dispositif, un opérateur sera sélectionné en fin de deuxième trimestre 2022.</p> <p>Au préalable, une étude pré-opérationnelle, qui devra livrer ses conclusions avant la fin de l'année 2021, a été lancée pour définir quantitativement et qualitativement les objectifs à atteindre en matière d'amélioration et de restauration de l'habitat, ainsi que les moyens et outils à mettre en œuvre pour y parvenir, tant en termes d'animation, d'accompagnement, d'aides financières, qu'en termes de dispositifs volontaires ou coercitifs. Un éclairage particulier sera porté sur l'articulation avec l'OPAH existante.</p> <p>Dans le cadre de la définition en cours du Programme des Petites Villes de Demain, il est prévu de lancer en suivant un volet 2 d'étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU sur les trois nouvelles communes concernées par l'ORT : Descartes, Ligueil et Preuilly sur Claise.</p> <p>Toutes ces actions seront intégrées dans l'ORT par voie d'avenant dès lors qu'elles auront été définies et formalisées.</p>

Partenaires

ANAH, ANCT, Banque des territoires, Région, Département, Action Logement, ...

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)

- Les enveloppes découleront du programme d'action défini, pour les communes de Loches et de Beaulieu, avant la fin de l'année 2021.

Partenaires financiers

cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	ANAH		
<input checked="" type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Banque des territoires		

Calendrier

- Etude pré-opérationnelle OPAH-RU : 2^{ème} semestre 2021
- Rédaction du cahier des charge de suivi et d'animation de l'OPAH-RU : 1^{er} trimestre 2022
- Consultation d'un opérateur OPAH RU pour le suivi et l'animation : 2^{ème} trimestre 2022
- Entrée en vigueur du dispositif : début du 2^{ème} semestre 2022.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT**Transition écologique**

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet permettra d'accompagner et de soutenir des opérations de rénovation énergétique de l'habitat.
En recentrant l'accueil de population dans les cœurs de villes, l'action limite le recours aux extensions d'urbanisation.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

L'OPAH-RU portera des actions renforcées sur l'habitat en milieu urbain allant dans le sens d'une revitalisation et d'une requalification des centres villes, notamment en adaptant l'habitat.

Fiche action n°42

Point de vente partagé de produits locaux & point de vente carburants

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Betz-le-Château
Description et objectif de l'action	<p>Il existe sur la commune, 13 producteurs en vente directe à la ferme et en circuits courts (4 de fromages de chèvre, 1 porc, 2 volailles, 1 gaufrettes et 4 bœufs, 1 céréales bio farine et huile). La commune souhaite créer un point de vente partagé qui regrouperait plusieurs producteurs locaux sur un même point de vente.</p> <p>Un distributeur de pain sera également installé et il est à l'étude d'installer un point de vente de carburants (les stations-services les plus proches étant sur Ligueil ou Loches). Les producteurs de la commune vont être sollicités pour ce projet et également ceux des communes environnantes pour, par exemple, les légumes frais, les œufs et associer également la Laiterie de Verneuil-sur-Indre.</p> <p>Ce projet permettrait de faciliter l'accès aux produits locaux pour les habitants de la commune, les familles travaillant sur Betz-le-Château, les parents qui viennent à l'école et à la crèche, les aînés, toute personne ayant des difficultés à se déplacer ainsi que pour les touristes.</p> <p>La commune, de par son château, sa motte féodale, son projet de circuit « biodiversité », sa position géographique, attire de nombreux touristes qui pourront aussi découvrir les produits locaux sur un seul et même lieu et les inciter à aller visiter les fermes et rencontrer les producteurs.</p> <p>La crise sanitaire que nous traversons actuellement (Covid19), avec ses restrictions de déplacement, nous démontre l'importance de disposer de produits de première nécessité au plus proche du consommateur. C'est-à-dire, revenir à une économie locale et privilégier l'installation de commerces de proximité et de première nécessité limitant aussi l'empreinte carbone (les commerces les plus proches actuellement se trouvent à minimum dix kilomètres).</p> <p>Ce projet permettra de favoriser la vie sociale en devenant lieu de rencontre et de partage.</p>
Partenaires	<p>Les producteurs locaux.</p> <p>Le projet est en cours et devrait voir le jour courant 2022-2023.</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

En cours d'étude

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
<input type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST		
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

2022-2023

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Ces casiers permettront aux producteurs agricoles locaux d'écouler leurs productions et de valoriser leurs revenus.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le local sera un lieu de rencontre et de vie pour les habitants et les gens de passage et la satisfaction de consommer local.
Ce point de vente redonnera de l'autonomie aux personnes sans moyen de transport.

Fiche action n°43

**Reconfiguration des déchetteries de Tauxigny-Saint-Bauld et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin
OU création d'une nouvelle déchetterie sur le secteur Nord du territoire en remplacement de
celles de Tauxigny-Saint-Bauld et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin**

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts et la valorisation des produits locaux

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes dispose de 8 déchetteries qui maillent le territoire. Des travaux dans les différents équipements ont été engagés il y a plusieurs années afin de faire évoluer ces équipements en correspondance avec les évolutions de normes et en améliorer la sécurité et les conditions d'usage.</p> <p>C'est ainsi qu'un nouvel équipement a été construit à Loches et qu'un second est en cours à Descartes.</p> <p>La collectivité fait le constat que les déchetteries de Tauxigny-Saint-Bauld et la Chapelle-Blanche-Saint-Martin sont anciennes et ne répondent plus aux critères attendus pour ce type d'équipement.</p> <p>Deux solutions sont actuellement étudiées par la collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reconfiguration de ces deux déchetteries afin de réaliser les travaux nécessaires à leur montée en gamme pour répondre aux impératifs réglementaires et d'usage des sites. - La création d'une nouvelle déchetterie en remplacement des deux précitées afin d'offrir à la population un équipement aux normes actuelles et permettant même d'envisager les évolutions futures des consignes de tri. Ce nouvel équipement permettrait en outre d'offrir des conditions de travail améliorées pour le personnel communautaire, et un aménagement plus adapté aux usages des usagers.
Partenaires	<p>Le projet sera mené par la Communauté de Communes en associant étroitement les communes concernées par l'usage des équipements actuels.</p> <p>Des échanges seront aussi menés avec les partenaires de la collecte des déchets apportés afin d'avoir un équipement adapté aux usages.</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	Le coût prévisionnel de l'opération n'est pas encore connu et dépendra de la solution retenue.
------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	La CCLST mène actuellement en interne les réflexions sur l'évolution de ces équipements. Les travaux ne sont pas attendus avant 2023 à minima.			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Il sera étudié, comme à Loches, l'installation de production d'énergie solaire sur les bâtiments existants ou à construire afin de produire de l'énergie renouvelable.
L'amélioration des équipements existants permettra en outre d'améliorer le tri des déchets et ainsi limiter la portion ultime qui devra être enfouie.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le maillage du territoire en déchetterie est un élément important pour la politique de cohésion territoriale de la CCLST car il participe à conserver une proximité des services publics pour les usagers.

Fiche action n°44

Soutien à la création d'une recyclerie

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La création d'une recyclerie permettrait le détournement d'une partie des tonnages d'encombrants, de mobilier, de textile et de DEEE. La CCLST ne souhaite pas porter le projet elle-même, mais est prête à soutenir la création d'une recyclerie sur son territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 15% les tonnages d'encombrants • Réduire les tonnages de DEEE, de textiles et de mobilier apportés en déchetterie • Réemployer des biens qui ne sont actuellement pas valorisés • Encourager l'économie circulaire
Partenaires	<p>Associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire</p> <p>Projet en discussion</p> <p>Prochaine étape / action à entreprendre</p> <p>Rôle ?</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Loches Sud Touraine s'engage à mettre à disposition, ou à prendre en charge le loyer d'un local pendant 2 ans à la création de la structure. Le montant estimé est de 20 000€ sur les 2 ans.			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier				

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|--------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n°45

Création d'un pyrolyseur haute température

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Aujourd'hui la majorité des déchets produits par le territoire sont traités par enfouissement ou incinération. D'autres modalités de traitement des déchets sont à l'étude afin de réduire la quantité de déchets ultimes.</p> <p>Ainsi la technique de la pyrolyse à haute température peut représenter une opportunité pour le territoire car permettrait la production de produits finaux utiles à l'épandage agricole.</p> <p>Le pyrolyseur doit être alimenté par les déchets organiques pouvant être prélevés à partir du tri des poubelles noires des habitants, ainsi que par l'apport de matériaux complémentaires type sciures de bois.</p> <p>Une fois chauffés à 400°C on récupère en bout de chaîne du carbone pur pouvant servir pour l'agriculture. En outre, la réaction produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme permettant ainsi d'utiliser l'énergie supplémentaire pour d'autres activités économiques à haute valeur ajoutée à proximité, et ainsi favoriser la création d'emplois qualifiés.</p> <p>La Communauté de Communes souhaite donc s'engager à titre expérimental dans la création d'une unité de pyrolyse qui couvrirait une partie du territoire sur laquelle l'approvisionnement en produits complémentaires aux déchets ménagers pourrait être sécurisé.</p> <p>Si l'expérience s'avérait positive une seconde unité pourrait voir le jour pour couvrir la totalité du territoire.</p>
Partenaires	<p>La réalisation de ce projet nécessitera de forts partenariats en particulier avec une ou des entreprise(s) à proximité pour l'approvisionnement en produits complémentaires aux biodéchets ménagers.</p> <p>De même il semble opportun de travailler avec l'opérateur final en charge de l'enfouissement des déchets afin de s'intégrer pleinement dans le circuit de collecte existant.</p> <p>Une SEM pourrait être montée avec l'ensemble des parties prenantes de l'opération pour l'exploitation du pyrolyseur.</p> <p>Un partenariat financier sera en outre à développer avec les collectivités publiques (Etat, Région, Département), ainsi qu'avec la Banque des Territoires.</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	Le coût prévisionnel de l'opération est estimé 2 000 000 €HT Il devra être affiné au regard des contraintes et du site choisi.			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Il est prévu de lancer les études préalables en 2022 pour une réalisation envisagée à partir de 2023.			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Cet équipement vise à réduire les déchets ultimes devant être enfouis ou incinérés. Il permettra en outre la production d'énergie pour une utilisation par des activités économiques à proximité.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'équipement sera créateur d'emplois directs peu qualifiés pour le tri des déchets, mais aussi indirectement pour les entreprises qui feront le choix de s'installer à proximité pour bénéficier des réseaux de chaleur à créer.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n°46

Plateforme d'approvisionnement en produits locaux -PAT

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a engagé l'élaboration d'une stratégie globale autour d'un Plan Alimentaire Territorial. Après la réalisation à l'été 2020 d'un diagnostic partagé et de pistes d'actions et l'embauche d'une chargée de mission PAT en juillet 2021, il est nécessaire aujourd'hui de poursuivre cette dynamique avec la mise en synergie des acteurs publics et privés du PAT (producteurs, transformateurs, professionnels de la restauration collective et traditionnelle, collectivités, associations, grand public...), pour favoriser l'approvisionnement local et mettre en œuvre des actions d'éducation et de formation à l'alimentation durable. Les premières initiatives concernent l'engagement de l'approvisionnement local dans la restauration collective et une structuration des acteurs (producteurs et acheteurs) avec un outil à étudier pour favoriser un approvisionnement en proximité et faciliter la relocalisation des achats alimentaires sur le territoire (plateforme de produits locaux).</p> <p>Le projet de plateforme de produits locaux alimentaires qui pourrait être mis en place à l'échelle de la Communauté de Communes émane d'une véritable volonté identifiée de cuisiner avec les productions du terroir, couplée à une difficulté qui est évoquée par les acteurs de la restauration collective et traditionnelle pour s'approvisionner quotidiennement en plusieurs gammes de produits.</p> <p>Un regroupement en un même lieu et éventuellement un système de livraison est à étudier pour éviter les multiples déplacements pour récupérer directement les produits dans leurs différents points de vente et aussi limiter les intermédiaires dans ce circuit d'approvisionnement. Il convient donc de pouvoir en évaluer l'opportunité (besoins quantitatifs et qualitatifs) et les conditions de mise en œuvre de la plateforme (plateforme physique, gestion informatique associée, organisation des flux, logistique de livraison...). Une première phase d'étude prévue à l'automne 2021.</p>
Partenaires	Le chargé de mission devra rédiger le cahier des charges avec l'appui des services communautaires et d'un premier groupe d'acteurs impliqués (producteurs, restaurateurs, communes, collèges et lycées, établissements de santé, associations caritatives, chambres consulaires...).

Les dispositifs locaux proposés pourront / devront s'articuler avec ceux mis en place par la **Chambre d'Agriculture** (Manger Local, Manger Touraine) et la politique du « Bien Manger dans les collèges » du **Département** en lien avec les 6 collèges du territoire (306 400 repas annuels), et s'intégrer éventuellement dans le projet de restructuration du **marché de gros de Saint Pierre des Corps** (« le carré des producteurs ») pour des raisons notamment d'économie d'échelle.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	A déterminer			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres				
Calendrier	Réalisation des investissements nécessaire pour la création de la plateforme logistique : 2022 /2023			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n°47

Création d'une épicerie de produits locaux avec des casiers automatisés

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Régie autonome de la station-service de Genillé
Description et objectif de l'action	<p>La régie autonome de la station-service de Genillé est un succès. Au-delà des habitants de Genillé, elle draine les populations de tout l'ancien canton de Montrésor ainsi que les populations en transit.</p> <p>Pour capitaliser sur ce succès et l'ouvrir aux commerçants et producteurs de Genillé, la régie souhaite mettre en place des casiers autonomes et connectés dans l'ancien bureau vitrine de la Station qui est idéalement placé.</p> <p>Cela permettra d'étendre l'offre de nos commerçants et de nos artisans aux travailleurs rentrant à leur domicile et en dépannage 24/24 mais également aux touristes de passage, notamment Vélo.</p> <p>Les consommateurs pourront trouver les produits alimentaires de leur choix avec un plus grâce à la préparation de commande.</p> <p>Le projet suscite également une réflexion sur l'installation de toilettes et d'une aire de Piquenique au bord de l'eau à quelques mètres.</p> <p>Ce projet rayonne à l'échelle de l'ancien canton de Montrésor au bord d'un axe de passage extrêmement fréquenté.</p>
Partenaires	Commerçants, artisans et producteurs de Genillé

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	45 000 €
-------------------------------	----------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Programme LEADER	36 000 € HT	

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : régie autonome • Choix des entreprises : décembre 2021 • Début des travaux : premier trimestre 2022 • Date de mise en service prévue : premier semestre 2022
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | Le projet permet l'extension de l'offre de des commerçants, producteurs et artisans de la commune. |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Santé | Le local sera un lieu de rencontre et de vie pour les habitants et les gens de passage et la satisfaction de consommer local. |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n°47

Création d'une épicerie de produits locaux avec des casiers automatisés

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Régie autonome de la station-service de Genillé
Description et objectif de l'action	<p>La régie autonome de la station-service de Genillé est un succès. Au-delà des habitants de Genillé, elle draine les populations de tout l'ancien canton de Montrésor ainsi que les populations en transit.</p> <p>Pour capitaliser sur ce succès et l'ouvrir aux commerçants et producteurs de Genillé, la régie souhaite mettre en place des casiers autonomes et connectés dans l'ancien bureau vitrine de la Station qui est idéalement placé.</p> <p>Cela permettra d'étendre l'offre de nos commerçants et de nos artisans aux travailleurs rentrant à leur domicile et en dépannage 24/24 mais également aux touristes de passage, notamment cyclo-touristes.</p> <p>Les consommateurs pourront trouver les produits alimentaires de leur choix avec un plus grâce à la préparation de commande.</p> <p>Le projet suscite également une réflexion sur l'installation de toilettes et d'une aire de Piquenique au bord de l'eau à quelques mètres.</p> <p>Ce projet rayonne à l'échelle de l'ancien canton de Montrésor au bord d'un axe de passage extrêmement fréquenté.</p>
Partenaires	Commerçants, artisans et producteurs de Genillé

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	70 000 €.			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu

	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE	21 000 €	
	<input type="checkbox"/> Région	CRST	14 000 €	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Programme LEADER	?	

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : régie autonome - SPIC • Choix des entreprises : devis obtenus • Début des travaux : mai 2022 • Date de mise en service prévue : juin 2022
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | Le projet permet l'extension de l'offre de des commerçants, producteurs et artisans de la commune. |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Santé | Le local sera un lieu de rencontre et de vie pour les habitants et les gens de passage. Le projet donnera satisfaction pour consommer local. |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n° 48

Point de vente partagé de produits locaux

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Senoch
Description et objectif de l'action	<p>La commune souhaite acquérir un ancien bâtiment industriel d'une surface de 550 m² en vue d'y installer plusieurs commerces multiservices en privilégiant les producteurs locaux ce qui consolidera les circuits courts.</p> <p>Il n'existe plus de commerce dans la commune et après enquête auprès des habitants, cela est devenu un réel manque pour une population de personnes âgées et également pour les plus jeunes qui sont de plus en plus attentifs à ce type de consommation.</p> <p>La commune est traversée par de nombreuses personnes travaillant sur Loches et qui habitent les communes limitrophes. Ces personnes sont également intéressées par ce projet.</p> <p>Ce projet permettra de développer les circuits courts et sera un soutien aux producteurs locaux qui pourront ainsi commercialiser leurs produits directement.</p> <p>Après le retour de l'étude, la commune souhaite également prévoir la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Le projet n'est pas encore chiffré à ce jour
-------------------------------	----------------------------------------------

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Région																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
	<input type="checkbox"/> Commune(s)																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
Le projet n'étant pas chiffré à ce jour, seuls les cofinanceurs envisagés sont identifiés dans ce tableau																													
Calendrier	<p>A aujourd'hui, aucune étude préalable ni autorisation d'urbanisme n'ont été engagées. L'acquisition du bâtiment est en cours d'évaluation domaniale.</p> <p>Le commencement des travaux est envisagé pour 2024</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'installation de ces commerces dans un bâtiment existant évitera la construction d'un bâtiment neuf sur un nouveau terrain. La rénovation du bâtiment permettra d'optimiser ses consommations en énergie et l'installation de panneaux photovoltaïques y contribuera. La consolidation des circuits courts par la vente de produits locaux s'inscrit dans les objectifs de mise en œuvre du PAT de la CCLST

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La vente de produits du territoire pourra ainsi intéresser les touristes

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 49

Point de vente partagé de produits locaux

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°5	Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Vou
Description et objectif de l'action	<p>Le dernier commerce implanté sur Vou a fermé. Il reste cependant un artisan boulanger qui fabrique du pain bio, mais qui ne le vend que sur les marchés. Après étude auprès de la population, un véritable besoin se fait ressentir d'être approvisionné en produits alimentaires. De plus, un décompte du nombre important de voitures traversant la commune (300 véhicules/jour) nous conforte dans l'idée de créer un point de vente partagé. Il existe dans la commune une maison en pierre (ancienne ferme) qui jouxte l'Eglise.</p> <p>Il est impensable pour la municipalité de la détruire du fait de son emplacement sur le secteur Architecte des Bâtiments de France engendré par la protection à l'Eglise du XIème siècle, d'où l'idée de créer un point de vente partagé dans cette bâtisse. Point de vente dans lequel seraient installés une centaine de casiers automatiques alimentés par des producteurs locaux (réfrigérés et non réfrigérés).</p> <p>A ce jour, une dizaine de producteurs sont intéressés (boulangers, maraichers bio, volaillers, bouchers, fromagers...). La commune sera gestionnaire de ce point de vente. Par convention, les producteurs s'engageront au réapprovisionnement des casiers tous les jours y compris le week-end.</p> <p>Ce projet de point de vente partagé répond tout à fait aux attentes du village et de ceux alentours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il facilitera la vie pratique des habitants, de nos aînés et de toutes personnes ayant du mal à se déplacer (la commune ne dispose pas de transports collectifs à ce jour). - La crise sanitaire que nous traversons actuellement (Covid19), avec ses restrictions de déplacement, nous démontre l'importance de disposer de produits de première nécessité au plus proche du consommateur. C'est-à-dire, revenir à une économie locale et privilégier l'installation de commerces de proximité et de première nécessité limitant aussi l'empreinte carbone (les commerces les plus proches actuellement se trouvent à minimum sept kilomètres). - Il pourra de plus favoriser la vie sociale en devenant lieu de rencontre et de partage.

Partenaires	Les producteurs locaux dont un producteur bio. Le projet est lancé et devrait voir le jour en début 2022. Des demandes de devis ont été pour partie réalisées.
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES		RECETTES	
		Achat maison	35 000 TTC	Etat
	Travaux	70 000 HT	Région	En attente €
	Maitre d'œuvre – mission A	3 500 HT	Communauté de	50 000 €
	Maitre d'œuvre – mission B	5 100 HT	Communes	71 650 €
	Bureau de contrôle	400 HT	Autofinancement	
	Equipement	4 200 HT	commune	
	Casiers automatiques	70 000 HT		
	Chambre froide	6 000 HT		
	Matériel gestion, surveillance et accès ...	(en attente)		
	TOTAL PROVISoire	194 200 €	TOTAL PROVISoire	194 200 €

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR</td> <td></td> <td>47 000</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> EPCI</td> <td>CCLST</td> <td>50 000</td> <td>50 000</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		47 000	<input type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST	50 000	50 000	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		47 000																												
	<input type="checkbox"/> Région																															
	<input type="checkbox"/> Département																															
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST	50 000	50 000																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																															
<input type="checkbox"/> Autres																																
Potentiellement des aides Leader et CRST vont être sollicitées sur la partie casiers.																																
La commune mettra à disposition sa secrétaire de mairie à raison de 8 h/semaine pour la gestion du point de vente et la communication.																																

Calendrier	Début : 2022
------------	--------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ces casiers permettront aux producteurs agricoles locaux d'écouler leurs productions et de valoriser leurs revenus.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le local sera un lieu de rencontre et de vie pour les habitants et les gens de passage et la satisfaction de consommer local.
Ce point de vente redonnera de l'autonomie aux personnes sans moyen de transport.

Fiche action n° 50

Requalification d'un commerce de proximité : le Relais de Touraine

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune d'Abilly
Description et objectif de l'action	<p>Le projet concerne la réhabilitation de l'ancien bâtiment du relais de Touraine, acheté par la précédente municipalité qui a déjà réhabilité une partie des annexes de cet établissement en « Halles » où se tient notre marché hebdomadaire et qui a créé un espace de vie extérieur au centre du village et des commerces existants et à venir.</p> <p>Le projet porte donc sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agrandissement de l'épicerie communale contigüe à ce bâtiment pour créer un nouveau rayon de produits « vrac » plébiscités par les clients pour la réduction des déchets, un rayon épicerie fine/cadeaux (demandé par les clients), un rayon traiteur préparé sur place pour valoriser les produits frais en fin de date et éviter le gaspillage mais aussi répondre à une demande de la clientèle sénior. - D'ici 2 ans, création d'un point poste dans ce commerce pour remplacer l'agence postale actuelle (agent en retraite prochainement) et ainsi apporter une amplitude horaire plus importante pour ce service postal. - Création d'une salle d'associations et de bureaux partagés dans une annexe (demandés par les jeunes pour travailler ensemble sur leurs devoirs scolaires, ...) - Réhabilitation des 2 étages en gîte d'étape (7 chambres) pour accueillir familles, touristes, ouvriers, VRP, ... et ainsi apporter une offre jusqu'alors insuffisante dans notre secteur (clientèle hôtelière aspirée par Châtellerault 86, à 25 km). - Création d'une pièce de vie commune pour les petits déjeuners et l'animation d'ateliers ouverts à tous en journée et ponctuellement. <p>Le projet technique consiste en la rénovation d'une cuisine professionnelle, ouverture entre l'épicerie et le bâtiment, isolation, chauffage, huisseries, façades, transformation du bar en magasin, création d'une pièce de vie commune. Le bâtiment du « Relais de Touraine » est le bâtiment central du village où toute la vie communale se croise : épicerie, école, salon de coiffure, marché, boulangerie (ouverture en mai sans demande d'aides extérieures) et Maison d'Assistantes Maternelles (ouverture en septembre 2021 sans demande d'aides extérieures).</p> <p>La définition du projet est aujourd'hui finalisée car l'exploitante de l'épicerie a trouvé sa future collaboratrice, les clients sont dans l'attente de l'ouverture l'épicerie.</p> <p>En plus de l'épicerie seront réhabilités des chambres pour créer un gîte d'étape et des espaces de vie communes.</p>
Partenaires	ADAC, ALEC37, CCLST

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	520 000 €
-------------------------------	-----------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR CRTE	212 800	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRTS	153 200	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST (fonds de concours commerce)	50 000	
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement du maître d'œuvre : mai/juin 2021 - Lancement de la consultation : juillet/août 2021- réalisée - Choix des entreprises : septembre/octobre 2021 - Début des travaux : juillet 2022 - Date de mise en service prévue : été 2023 -
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'épicerie permettra de commercialiser des produits locaux et apportera une réponse aux souhaits de consommation des habitants.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'ouverture du gîte d'étape permettra de garder les touristes et autres personnes de passage sur la commune qui jusqu'alors n'avait pas d'offre suffisante.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Les bureaux partagés permettront aux jeunes de la commune et des environs de se retrouver pour travailler ensemble sur leurs devoirs.

Fiche action n° 50

Requalification d'un commerce de proximité : le Relais de Touraine

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un touristique responsable et durable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune d'Abilly
Description et objectif de l'action	<p>Le projet concerne la réhabilitation de l'ancien bâtiment du relais de Touraine, acheté par la précédente municipalité qui a déjà réhabilité une partie des annexes de cet établissement en « Halles » où se tient notre marché hebdomadaire et qui a créé un espace de vie extérieur au centre du village et des commerces existants et à venir.</p> <p>Le projet porte donc sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agrandissement de l'épicerie communale contigüe à ce bâtiment pour créer un nouveau rayon de produits « vrac » plébiscités par les clients pour la réduction des déchets, un rayon épicerie fine/cadeaux (demandé par les clients), un rayon traiteur préparé sur place pour valoriser les produits frais en fin de date et éviter le gaspillage mais aussi répondre à une demande de la clientèle sénior. - D'ici 2 ans, création d'un point poste dans ce commerce pour remplacer l'agence postale actuelle (agent en retraite prochainement) et ainsi apporter une amplitude horaire plus importante pour ce service postal. - Création d'une salle d'associations et de bureaux partagés dans une annexe (demandés par les jeunes pour travailler ensemble sur leurs devoirs scolaires, ...) - Réhabilitation des 2 étages en gîte d'étape (7 chambres) pour accueillir familles, touristes, ouvriers, VRP, ... et ainsi apporter une offre jusqu'alors insuffisante dans notre secteur (clientèle hôtelière aspirée par Châtellerault 86, à 25 km). - Création d'une pièce de vie commune pour les petits déjeuners et l'animation d'ateliers ouverts à tous en journée et ponctuellement. <p>Le projet technique consiste en la rénovation d'une cuisine professionnelle, rénovation des chambres, ouverture entre l'épicerie et le bâtiment, isolation, chauffage, huisseries, façades, transformation du bar en magasin, création d'une pièce de vie commune, création de la salle d'associations et bureaux partagés. Le bâtiment du « Relais de Touraine » est le bâtiment central du village où toute la vie communale se croise : épicerie, école, salon de coiffure, marché, boulangerie (ouverture en mai sans demande d'aides extérieures) et Maison d'Assistantes Maternelles (ouverture en septembre 2021 sans demande d'aides extérieures).</p> <p>La définition du projet est aujourd'hui finalisée car l'exploitante de l'épicerie a trouvé sa future collaboratrice, les clients sont dans l'attente de l'ouverture des chambres et du développement de l'épicerie</p>

Partenaires

ADAC, ALEC37, CCLST

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENTCoût prévisionnel
(HT ou TTC)

675 000 €

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat		A définir	
<input checked="" type="checkbox"/> Région		A définir	
<input checked="" type="checkbox"/> Département		A définir	
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST (fonds de concours commerce)	50 000	
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	150 000	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Europe	A définir	

Calendrier

- Recrutement du maître d'œuvre : mai/juin 2021
- Lancement de la consultation : juillet/août 2021
- Choix des entreprises : septembre/octobre 2021
- Début des travaux : dernier trimestre 2021
- Date de mise en service prévue : été 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT**Transition écologique**

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'épicerie permettra de commercialiser des produits locaux et apportera une réponse aux souhaits de consommation des habitants.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'ouverture du gîte d'étape permettra de garder les touristes et autres personnes de passage sur la commune qui jusqu'alors n'avait pas d'offre suffisante.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Les bureaux partagés permettront aux jeunes de la commune et des environs de se retrouver pour travailler ensemble sur leurs devoirs.

Fiche action n° 51

Création d'une Maison de la Forêt

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le territoire de la CCLST comprend plusieurs forêts remarquables dont une emblématique : la forêt domaniale de Loches. Le souhait de la collectivité en lien avec l'ONF est de mettre en valeur, de protéger et de sensibiliser les habitants et les touristes à ce milieu naturel complexe et fragile. Créer une maison de la forêt permettra de concevoir un point unique dédié à cet écosystème et de faire rayonner le public sur le territoire dans une perspective de sensibilisation aux gestes de préservation de ce milieu mais aussi de retombées économiques pour le territoire.</p> <p>Ce lieu aura pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De recevoir tous types de public à l'année : touristes, scolaires, habitants, publics prioritaires et empêchés... pour les sensibiliser au milieu forestier, ses ramifications, ses acteurs avec la mise en place d'ateliers, de visites, de balades-nature... Une programmation annuelle à visée pédagogique, environnementale et touristique sera proposée - D'être une vitrine de l'écosystème « forêt » et plus particulièrement de la forêt domaniale de Loches - D'être une clé d'entrée pour la découverte de la forêt à pied, à vélo ou à cheval et d'obtenir toutes les informations nécessaires - De créer des ateliers et activités culturelles autour de la forêt : spectacle vivant, exposition, lecture, conférence... selon une programmation annuelle - De permettre la coordination entre tous les acteurs de la forêt - D'inciter le rayonnement des touristes sur le territoire en mettant en valeur l'ensemble des sites naturels, patrimoniaux et forestiers de la Communauté de Communes - D'être une vitrine de la production locale et artisanale <p>Le lieu pressenti pour accueillir la maison de la forêt est une maison de garde forestier que l'ONF a mis récemment en vente. Il s'agit de la maison forestière d'Orfonds comprenant 3000 m² de terrain et située à 3,5 km de Loches sur la commune de Ferrière-sur-Beaulieu. Idéalement localisée et riche en mémoire forestière, cette Maison de la forêt pourra en plus proposer des lieux de repos et de pique-nique, des sites d'interprétation et des places de stationnement.</p> <p>La Maison de la Forêt, à l'instar des maisons de parc dans les PNR, tendra à être un lieu phare d'approche environnementale et touristique sur la Communauté de Communes.</p>

Partenaires	Département : en cours Région : à consulter ONF : à définir Communes : en cours
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Etude d'opportunité et architecturale : 30 000 € HT Acquisition - Aménagements : en cours de définition																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les partenaires financiers restent à définir</p>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input checked="" type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/> Etat																													
<input checked="" type="checkbox"/> Région																													
<input checked="" type="checkbox"/> Département																													
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input type="checkbox"/> Commune(s)																													
<input checked="" type="checkbox"/> Autres																													
Calendrier	Etudes d'opportunité et architecturale : 2022 Acquisition de la maison d'Orfonds : 2022 Aménagements : 2023 – première phase de travaux																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Cet équipement permettra la mise en valeur d'un milieu naturel, ainsi que les méthodes de sa bonne gestion et préservation. Il mettra en outre au premier plan les métiers de la sylviculture qui entrent dans le champ des activités agricoles.
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input checked="" type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Cette Maison de la Forêt aura un objectif principal de développement d'un atout touristique fort de notre territoire dans le respect de notre stratégie tournée vers le Slow tourisme avec la signature « L'art de Flâner »
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	L'équipement permettra de valoriser les différentes forêts du territoire et ainsi participer à une offre cohérente à l'échelle de l'intégralité du territoire de la Communauté de Communes.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 52

Création d'un atelier-relais à Manthelan

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes dispose d'un parc immobilier économique d'importance, constitué depuis plus de 20 ans, permettant de faciliter l'implantation et la croissance des entreprises en offrant pour certaines d'elles un parcours immobilier, en fonction de leurs besoins et développements.</p> <p>La demande est telle que les biens existants, aussi bien privés que publics, sont insuffisants.</p> <p>Créer des ateliers relais permet d'améliorer l'offre existante, et d'offrir des prestations de qualité à un tarif acceptable (au prix du marché) à des entrepreneurs qui n'ont pas encore les moyens de faire construire. Ces ateliers relais permettent parfois de répondre à des surcroits d'activité ou à un besoin immobilier ponctuel de nos entreprises.</p> <p>Le maillage de ces ateliers-relais permet de dynamiser certains secteurs géographiques du territoire et participe ainsi à son développement, le plus homogène possible.</p> <p>La collectivité dispose de 14 ateliers relais à Loches, Descartes, Preuilly-sur-Claise, Nouans-les-Fontaines et Genillé.</p> <p>Il est envisagé la construction d'un double atelier-relais à Loches pour y développer l'offre d'accueil dans un secteur très demandé, et d'un simple à Manthelan où la collectivité ne dispose d'aucune offre.</p>
Partenaires	La collectivité développe sa politique d'atelier-relais en partenariat avec la Région Centre Val de Loire qui, par le biais du CRST, en finance une partie.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>L'atelier relais de Manthelan est estimé à 353 600 € comprenant la maîtrise d'œuvre et la construction et autres frais :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses en € HT • Honoraires 41 500 € • Travaux 291 600 € • Concessionnaires 6 500 € • Publicité, communication 3 000 € • Taxes et assurances 11 000 € 			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE 40 %	141 400 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			

	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<p>Calendrier type pour la conception et construction d'un atelier relais (simple ou double) :</p> <p>Elaboration du programme, et attribution du marché de maîtrise d'œuvre : 3 mois Remise d'esquisse : 1 mois Avant-projet sommaire : 1 mois Avant-projet détaillé avec dépôt de PC : 1 mois Dossier de consultation des entreprises : 1 mois Appel d'offres et attribution des marchés : 3 mois Travaux 10-12 mois</p> <p>La construction de l'atelier-relais de Manthelan devrait ainsi s'étaler de mars 2022 à juillet 2023.</p>			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera construit avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'atelier-relais permettra la création d'emplois en lien avec les entreprises qui y seront installées.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 52 Création d'un atelier-relais à Manthelan

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2 Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Enjeu n°6 Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Description et objectif de l'action

La Communauté de Communes dispose d'un parc immobilier économique d'importance, constitué depuis plus de 20 ans, permettant de faciliter l'implantation et la croissance des entreprises en offrant pour certaines d'elles un parcours immobilier, en fonction de leurs besoins et développements.

La demande est telle que les biens existants, aussi bien privés que publics, sont insuffisants. Créer des ateliers relais permet d'améliorer l'offre existante, et d'offrir des prestations de qualité à un tarif acceptable (au prix du marché) à des entrepreneurs qui n'ont pas encore les moyens de faire construire. Ces ateliers relais permettent parfois de répondre à des surcroits d'activité ou à un besoin immobilier ponctuel de nos entreprises.

Le maillage de ces ateliers-relais permet de dynamiser certains secteurs géographiques du territoire et participe ainsi à son développement, le plus homogène possible.

La collectivité dispose de 14 ateliers relais à Loches, Descartes, Preuilly-sur-Claise, Nouans-les-Fontaines et Genillé.

Il est envisagé la construction d'un double atelier-relais à Loches pour y développer l'offre d'accueil dans un secteur très demandé, et d'un simple à Manthelan où la collectivité ne dispose d'aucune offre.

Partenaires La collectivité développe sa politique d'atelier-relais en partenariat avec la Région Centre Val de Loire qui, par le biais du CRST, en finance une partie.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC) L'atelier relais de Manthelan est estimé à 300 000 € comprenant la maîtrise d'œuvre et la construction.

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input checked="" type="checkbox"/> Région	Centre Val de Loire		
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>Calendrier type pour la conception et construction d'un atelier relais (simple ou double) :</p> <p>Elaboration du programme, et attribution du marché de maîtrise d'œuvre : 3 mois Remise d'esquisse : 1 mois Avant-projet sommaire : 1 mois Avant-projet détaillé avec dépôt de PC : 1 mois Dossier de consultation des entreprises : 1 mois Appel d'offres et attribution des marchés : 3 mois Travaux 10-12 mois</p> <p>La construction de l'atelier-relais de Manthelan devrait ainsi s'étaler de mars 2022 à juillet 2023.</p>
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique	
<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera construit avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique	
<input type="checkbox"/> Transition numérique	L'atelier-relais permettra la création d'emplois en lien avec les entreprises qui y seront installées.
<input checked="" type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale	
<input type="checkbox"/> Santé	
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 53

Création d'un double atelier-relais à Loches

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes dispose d'un parc immobilier économique d'importance, constitué depuis plus de 20 ans, permettant de faciliter l'implantation et la croissance des entreprises en offrant pour certaines d'elles un parcours immobilier, en fonction de leurs besoins et développements.</p> <p>La demande est telle que les biens existants, aussi bien privés que publics, sont insuffisants.</p> <p>Créer des ateliers relais permet d'améliorer l'offre existante, et d'offrir des prestations de qualité à un tarif acceptable (au prix du marché) à des entrepreneurs qui n'ont pas encore les moyens de faire construire. Ces ateliers relais permettent parfois de répondre à des surcroits d'activité ou à un besoin immobilier ponctuel de nos entreprises.</p> <p>Le maillage de ces ateliers-relais permet de dynamiser certains secteurs géographiques du territoire et participe ainsi à son développement, le plus homogène possible.</p> <p>La collectivité dispose de 14 ateliers relais à Loches, Descartes, Preuilly-sur-Claise, Nouans-les-Fontaines et Genillé.</p> <p>Il est envisagé la construction d'un double atelier-relais à Loches pour y développer l'offre d'accueil dans un secteur très demandé, et d'un simple à Manthelan où la collectivité ne dispose d'aucune offre.</p>
Partenaires	La collectivité développe sa politique d'atelier-relais en partenariat avec la Région Centre Val de Loire qui, par le biais du CRST, en finance une partie.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Le double atelier relais de Loches est estimé à 529 000 € comprenant la maîtrise d'œuvre et la construction.</p> <p>Dépenses en € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires MOE, SPS 35 000 € • Travaux 466 000 € • Concessionnaires 5 000 € • Communication et annonces 2 000 € • Taxes et assurances 21 000 € 			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	État - CRTE – 40%	211 600 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres				

Calendrier

Calendrier type pour la conception et construction d'un atelier relais (simple ou double) :
Elaboration du programme, et attribution du marché de maîtrise d'œuvre : 3 mois
Remise d'esquisse : 1 mois
Avant-projet sommaire : 1 mois
Avant-projet détaillé avec dépôt de PC : 1 mois
Dossier de consultation des entreprises : 1 mois
Appel d'offres et attribution des marchés : 3 mois
Travaux 10-12 mois

La construction du double atelier-relais de Loches devrait ainsi s'étaler de mars 2022 à juillet 2023.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera construit avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'atelier-relais permettra la création d'emplois en lien avec les entreprises qui y seront installées.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 53

Création d'un double atelier-relais à Loches

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2 Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Enjeu n°6 Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Description et objectif de l'action

La Communauté de Communes dispose d'un parc immobilier économique d'importance, constitué depuis plus de 20 ans, permettant de faciliter l'implantation et la croissance des entreprises en offrant pour certaines d'elles un parcours immobilier, en fonction de leurs besoins et développements.

La demande est telle que les biens existants, aussi bien privés que publics, sont insuffisants. Créer des ateliers relais permet d'améliorer l'offre existante, et d'offrir des prestations de qualité à un tarif acceptable (au prix du marché) à des entrepreneurs qui n'ont pas encore les moyens de faire construire. Ces ateliers relais permettent parfois de répondre à des surcroits d'activité ou à un besoin immobilier ponctuel de nos entreprises.

Le maillage de ces ateliers-relais permet de dynamiser certains secteurs géographiques du territoire et participe ainsi à son développement, le plus homogène possible.

La collectivité dispose de 14 ateliers relais à Loches, Descartes, Preuilly-sur-Claise, Nouans-les-Fontaines et Genillé.

Il est envisagé la construction d'un double atelier-relais à Loches pour y développer l'offre d'accueil dans un secteur très demandé, et d'un simple à Manthelan où la collectivité ne dispose d'aucune offre.

Partenaires La collectivité développe sa politique d'atelier-relais en partenariat avec la Région Centre Val de Loire qui, par le biais du CRST, en finance une partie.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC) Le double atelier relais de Loches est estimé à 440 000€ comprenant la maîtrise d'œuvre et la construction.

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/>	Etat		
	<input checked="" type="checkbox"/>	Région	Centre Val de Loire	
	<input type="checkbox"/>	Département		
	<input type="checkbox"/>	EPCI		
	<input type="checkbox"/>	Commune(s)		
	<input type="checkbox"/>	Autres		

Calendrier

Calendrier type pour la conception et construction d'un atelier relais (simple ou double) :
Elaboration du programme, et attribution du marché de maîtrise d'œuvre : 3 mois
Remise d'esquisse : 1 mois
Avant-projet sommaire : 1 mois
Avant-projet détaillé avec dépôt de PC : 1 mois
Dossier de consultation des entreprises : 1 mois
Appel d'offres et attribution des marchés : 3 mois
Travaux 10-12 mois

La construction du double atelier-relais de Loches devrait ainsi s'étaler de mars 2022 à juillet 2023.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera construit avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'atelier-relais permettra la création d'emplois en lien avec les entreprises qui y seront installées.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 54

Les Prairies du Roy – Espace Naturel Sensible

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2 Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Enjeu n°6 Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Description et objectif de l'action

L'Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy a été classé ENS par le Département d'Indre-et-Loire en 2003 et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine est en charge de sa gestion. Ce site naturel est idéalement placé entre les centres historiques de Loches et Beaulieu-Lès-Loches, tous deux marqués par les constructions millénaires dues à Foulques Nerra, dit le Faucon noir (Donjon de la Cité Royale de Loches et abbaye de Beaulieu-lès-Loches). Cet espace (pour ce qui concerne les zones accessibles au public) est devenu, grâce aux aménagements réalisés par la Communauté de Communes (cheminements, tables de pique-nique, panneaux d'interprétation, ...), un lieu de promenade très apprécié (jusqu'à 400 passages/jour en été) ainsi que le support d'animations nature ponctuelles (ateliers, visites thématiques) et accueille chaque année le festival d'art contemporain dans le paysage « Beaux-Lieux » organisé par l'association B2X. Il est également le point de départ d'excursions en canoë qui remontent l'Indre à partir du site de l'ancienne piscine de Loches.

De manière générale, sur les 240 ha que compte l'Espace Naturel Sensible de la Vallée de l'Indre, les 20 ha situés dans l'aire urbaine de Loches – Beaulieu-lès-Loches peuvent accueillir des activités très variées avec relativement peu de contraintes, dans la mesure où ils ne représentent qu'une faible surface (inférieure à 10%) de l'ensemble de la zone protégée.

Suite à la réalisation d'un diagnostic confié au cabinet MLV Conseil, il a été mis en évidence :

- Une gestion de l'Espace Naturel Sensible qui a porté ses fruits en termes de traitement paysager et d'ouverture au public
- Existence d'un véritable enjeu pour cet espace qui se distingue par sa situation entre 2 sites patrimoniaux exceptionnels et en cœur de ville
- Des opportunités pour aller au-delà de la valorisation actuelle

Ainsi qu'un cadre pour tout futur projet de valorisation :

- Un positionnement écotouristique,
- En appui avec les exploitants agricoles et une gestion pastorale

- Du « léger », du « réversible » et du démontable

Les Prairies du Roy permettent aussi de créer du lien à l'échelle du territoire :

- Les flux importants présents au niveau des Prairies du Roy offrent l'opportunité de faire découvrir et d'inciter le public à la découverte des autres ENS et sites nature du territoire,
- En ce sens, les Prairies du Roy offrent un « effet vitrine » pour l'ensemble du territoire,
- Une information sur l'ensemble de l'offre Nature sera à proposer (CCLST forêts Loches – Preuilly/ENS du Sud du Département 37...).

Les enjeux à traiter sur ce site s'inscrivent dans la continuité écologique :

- Conserver les caractéristiques biophysiques et le fonctionnement hydraulique des sols,
- Pas d'imperméabilisation des sols,
- Garantir la biodiversité et les habitats naturels,
- Maintenir une gestion agroécologique,
- Un dialogue à créer entre urbanité et agriculture.

Et supposent un changement de regard et un saut qualitatif :

- On passe d'un espace périphérique traité en tant que franges urbaines à un site « au cœur de la Destination », au cœur de la Cité « Loches/Beaulieu-lès-Loches »,
 - Il s'agit bien de révéler « les Prairies du Roy » en tant qu'« espace de nature au cœur de la Cité »,
 - Faisant écho à « l'Art de Flâner »,
 - Une offre complémentaire au patrimoine bâti historique.
- ⇒ Un concept de PARC NATUREL URBAIN

Cette orientation volontariste s'adresse :

- Aux habitants : amélioration du cadre de vie, de la promenade, des espaces collectifs de partage : lieu de pique-nique collectif, des jeux
- Aux clientèles touristiques : en séjour (offre complémentaire de loisirs) et en excursion (augmentation de la durée),
- Une autre découverte du patrimoine de la Cité « Loches et Beaulieu-Lès-Loches »,
- Des points d'intérêt qui suscitent la curiosité,
- Un lieu de promenade et de sport dans la nature.

L'enjeu est de passer d'un espace fréquenté par « habitude » à un espace « choisi » :

- D'être dans l'exemplarité : une offre nature et durable,
- Créer de la surprise,
- Se distinguer : « c'est ici et pas ailleurs »,
- Offrir une nouvelle expérience venant enrichir le positionnement « Art de Flâner ».

Suite à ce diagnostic, il s'agit donc de définir et réaliser des aménagements permettant d'atteindre les objectifs suscités afin de répondre aux attentes des visiteurs tout en s'attachant à la valorisation et à la préservation du patrimoine naturel.

Partenaires

Communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches
Département d'Indre-et-Loire

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC) Sous réserve du chiffrage détaillé (étude en cours cabinet MLV conseils), une enveloppe de 100 000 € est à envisager pour l'année 2022.

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département	TDENS		
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Les partenaires financiers envisagés pour l'étude de faisabilité sont le Département (Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles) ainsi que l'Europe (fonds Leader). Pour la phase d'aménagement, les partenaires ne sont pas encore définis.

Calendrier

Fin 2021 – début 2022 : finalisation d'une étude de faisabilité et de définition confiée au cabinet MLV Conseil
1^{er} semestre 2022 : lancement des appels d'offres pour réalisation des travaux d'aménagement. Actions de communication.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet de valorisation de cet Espace Naturel Sensible permet de mettre en valeur la gestion d'un milieu naturel à préserver mais aussi de favoriser un usage pour l'agriculture ayant une vocation pédagogique.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le site présente un fort potentiel touristique du fait de sa centralité entre les communes de Loches et Beaulieu-lès-Loches. Sa mise en valeur permettra de créer un nouveau produit nature conforme à la signature du territoire « L'art de flâner »

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

L'ENS fait la part belle à la culture avec la présence d'œuvres artistiques en lien avec l'association Beaux Lieux. D'autres développements sont envisagés. Le site permet en outre la pratique sportive dans un milieu naturel préservé. Il accueille toute l'année des groupes scolaires ou d'ALSH pour sa découverte ou des animations natures.

Fiche action n° 55 Scénarisation de la Voie Verte du Sud Touraine

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsable et durable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a ouvert à l'été 2021 le premier tronçon d'une voie verte reliant la ville de Descartes à celle de Preuilly-sur-Claise en passant par Abilly, Le Grand-Pressigny, Chaumussay et Boussay. Ce premier tronçon sera complété à l'été 2022 par l'ouverture d'un second tronçon entre Preuilly-sur-Claise et Tournon-Saint-Pierre en passant par Bossay-sur-Claise. À terme, ce sont 42 km de voie sécurisée qui seront ainsi proposés aux cyclistes et autres randonneurs, pour des excursions ou des déplacements du quotidien entre les différents bassins de vie. La voie verte est établie sur une ancienne voie de chemin de fer démantelée et aménagée en une bande roulante au cœur des vallées de la Creuse et de la Claise.</p> <p>Le coût total de ce projet s'élève à 2 800 000 € cofinancés par l'État (601 799€ - DSIL - FMA), la Région Centre-Val de Loire (CRST – 1 000 000 €), le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire (350 000 €) et la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (848 201 €).</p> <p>Se basant sur une étude en cours de réalisation, la scénarisation de cette voie verte doit permettre de valoriser ce nouvel équipement et d'en faire un produit touristique attractif pour découvrir les villages du Sud Touraine et leurs sites de visite (Musée de la Préhistoire du Grand-Pressigny, château de Boussay, Forêt de Tours-Preuilly, etc.).</p> <p>L'objectif est de donner à cet itinéraire une identité propre, en se basant sur une thématique, lui permettant de se distinguer des autres voies vertes et de proposer aux utilisateurs une expérience marquante et inédite grâce au recours à des installations artistiques, des équipements ludiques ou encore des supports d'interprétation. Le plan d'actions sera défini en concertation avec les communes, le secteur associatif et économique, pour un programme ancré localement.</p>
Partenaires	<p>Partenaires financiers : à discuter</p> <ul style="list-style-type: none"> - État - Conseil Régional Centre-Val de Loire (CRST) – Action à intégrer au contrat actuel - Conseil Départemental d'Indre-et-Loire <p>Partenaires institutionnels : Mairies des communes traversées par la Voie Verte pour un programme d'actions concerté et ancré localement.</p> <p>Partenaires associatifs :</p>

Association Patrimoine Vivant en Claise Tourangelle, Association B2X principalement, pour utiliser les savoir-faire locaux et construire un aménagement en lien avec les spécificités du territoire

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)

Les coûts ne sont pour le moment pas connus, ils font actuellement l'objet d'une estimation dans le cadre d'une étude pour la scénarisation de la voie. Ils concerneront :

- La création et la pose de mobilier le long du parcours, en cohérence avec l'identité de la voie verte (bancs, panneaux RIS, corbeilles, etc.)
- La création d'une identité visuelle
- La création et la pose d'installations destinées à rompre la linéarité du tracé, à éveiller la curiosité des usagers, à faire vivre une expérience marquante et à valoriser la voie verte et le Sud Touraine
- La création et la pose d'équipements ludiques
- La création et la pose de supports d'interprétation pour valoriser les points d'intérêt le long du parcours (patrimoine bâti et naturel, culture locale)

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input type="checkbox"/> Etat			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Le projet fera l'objet d'un plan pluriannuel d'investissement afin d'étaler les investissements et de mettre en place une stratégie de nouveauté régulière pour créer l'envie de revenir sur site.

Calendrier

Une étude pour la définition de la scénarisation de la voie verte est en cours de réalisation. Les premières actions seront étudiées en 2022 suite au rendu pour une mise en œuvre en 2023.

La scénarisation est prévue pour s'étendre sur plusieurs années afin d'échelonner les dépenses et dans le cadre d'une stratégie de promotion de la voie.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Mobilités douces et sensibilisation à la protection de la biodiversité (une partie du territoire traversé est classée ZNIEFF).

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Outil de promotion du territoire et de dynamisation d'un secteur rural

Cohésion Sociale et territoriale

Santé

Inclusion numérique

Prévention et lutte contre la pauvreté

Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables

Cohésion des territoires

Culture

Sport

Jeunesse

Action de la politique culturelle communautaire avec la mise en place d'installations artistiques et d'outil d'interprétation.

Aménagement dédié aux activités de pleine nature.

Amélioration du cadre de vie avec l'installation d'équipements ludiques.

Fiche action n°56

Voie verte du Sud Touraine : tranche 2 – de Preuilley-sur-Claise à Tournon-Saint-Pierre

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine a ouvert à l'été 2021 le premier tronçon d'une voie verte reliant la ville de Descartes à celle de Preuilley-sur-Claise en passant par Abilly, Le Grand-Pressigny, Chaumussay et Boussay.</p> <p>Ce premier tronçon sera complété à l'été 2022 par l'ouverture d'un second tronçon entre Preuilley-sur-Claise et Tournon-Saint-Pierre en passant par Bossay-sur-Claise.</p> <p>Le deuxième tronçon permettra de se connecter à la voie verte du Blanc et d'ainsi continuer l'itinéraire « Touraine Berry à vélo » sur la Communauté de communes Loches Sud Touraine, déjà réalisé dans l'Indre entre Argenton, le Blanc et Tournon-Saint-Martin.</p> <p>À terme, ce sont 42 km de voie sécurisée qui seront ainsi proposés aux cyclistes et autres randonneurs, pour des excursions ou des déplacements du quotidien entre les différents bassins de vie. La voie verte est établie sur une ancienne voie de chemin de fer démantelée et aménagée en une bande roulante au cœur des vallées de la Creuse et de la Claise.</p> <p>La voie verte est une réponse à de nombreux objectifs en termes de développement économique, touristique et de services à la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un axe de mobilité douce à l'usage des habitants (mobilité domicile-travail / domicile-collège) - Créer un produit touristique innovant alternatif aux autres voies vertes existantes - Participer à la continuité de l'itinéraire Touraine-Berry à vélo - Faire de la voie verte un outil de développement économique du territoire - Dynamiser et mieux valoriser l'offre touristique et de services à la population du Sud Touraine - Participer à la stratégie touristique, à l'image « Art de flâner », notamment l'itinérance - Mettre en valeur les points d'intérêt touristiques, patrimoniaux et culturels, en lien avec les acteurs du territoire <p>L'objectif est de se connecter aux grands axes pour capter leurs clientèles, tels que Touraine Berry à Vélo, La Loire à Vélo, Saint-Jacques à pied et à Vélo et L'Indre à Vélo.</p>

Partenaires	Partenaires financiers : à discuter <ul style="list-style-type: none"> - FEADER - État - Conseil régional Centre-Val de Loire (CRST) – Action à intégrer au contrat actuel - Conseil départemental d'Indre-et-Loire Partenaires institutionnels : Mairies des communes traversées par la Voie Verte pour un programme d'actions concerté et ancré localement.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DEPENSES			
	Poste de dépenses	HT		
	Travaux aménagement (hors ouvrages d'art)	715 375,36 €		
	Etudes	17 934,25 €		
	Repro/communication	15 000,00 €		
	Total	748 309,61 €		
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL	250 465 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Direction tourisme OU FEADER suivant le fléchage	240 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDADDT	108 182 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Le début des travaux est prévu pour février 2022. Le deuxième tronçon sera ouvert à l'été 2022			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Mobilités douces et sensibilisation à la protection de la biodiversité (une partie du territoire traversée est classée ZNIEFF).
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Outil de promotion du territoire et de dynamisation d'un secteur rural
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 57

Plan d'eau de Longueville : mise en tourisme

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le plan d'eau de Longueville, d'une superficie de 6 hectares, résulte de l'ancienne exploitation d'une carrière. La propriété, comptant également 15 hectares de terrain, initialement communale, a été transférée à la Communauté de Communes de la Touraine du Sud en 2012 afin d'y développer des activités touristiques et de loisirs. Sa situation géographique, proche des grands axes routiers (D910), autoroutiers (A10) et ferroviaires, et ses caractéristiques naturelles en font un site au potentiel touristique indéniable.</p> <p>Une aire de camping-cars automatisée a été aménagée il y a quelques années et enregistre environ 1 000 nuitées par année. Le plan d'eau est également une réserve de pêche gérée par une association locale et accueille chaque année des festivités locales.</p> <p>Plusieurs investisseurs se sont récemment intéressés à ce site afin d'y développer des activités de loisirs nautiques, de l'hébergement sur terre ou sur eau, de la restauration, confirmant ainsi les capacités de développement du plan d'eau de Longueville.</p> <p>Une première étape de développement touristique a été réalisée par l'installation d'une aire de camping-cars mais reste insuffisante. Il est donc aujourd'hui nécessaire de définir un plan d'aménagement et de développement du site. Une étude est prévue à cet effet. Deux temps sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une étude de marché permettant d'envisager les actions à mettre en œuvre pour le site - La mise en œuvre des actions préconisées par l'étude
Partenaires	La Commune de La Celle-St-Avant Conseil Départemental d'Indre-et-Loire Fonds Européen Leader Région

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Un budget d'études de 10 000 € HT sera prévu pour l'année 2022. Les budgets d'aménagement ne sont pas définis à ce jour.																							
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>État - CRTE – 30%</td> <td>3 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	État - CRTE – 30%	3 000 €		<input type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI						
	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																				
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	État - CRTE – 30%	3 000 €																					
	<input type="checkbox"/> Région																							
	<input type="checkbox"/> Département																							
<input type="checkbox"/> EPCI																								

	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Leader ?		
	<p>Les partenaires financiers envisagés pour l'étude sont l'Etat, la Région (via le CRST) et les fonds européens Leader. Pour la phase d'aménagement, les partenaires ne sont pas encore définis.</p>			
Calendrier	<p>Etude à programmer en 2022 Phasage des aménagements à prévoir sur la période 2023 -2025</p>			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	L'aménagement du site de Longueville a un intérêt pour l'amélioration de la qualité des eaux du plan d'eau.
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Cette opération vise à créer un second site d'intérêt touristique autour des loisirs nautiques et terrestres sur la partie sud du territoire. Il se positionnera, en terme d'attractivité, en relation avec les offres telles que le Futuroscope de Poitiers.
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Cet équipement pourra accueillir des groupes d'enfants pour les loisirs ou dans le cadre de sorties scolaires ou extra scolaires.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input checked="" type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 57

Plan d'eau de Longueville : mise en tourisme

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2 Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire

Enjeu n°6 Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Description et objectif de l'action

Le plan d'eau de Longueville, d'une superficie de 6 hectares, résulte de l'ancienne exploitation d'une carrière. La propriété, comptant également 15 hectares de terrain, initialement communale, a été transférée à la Communauté de Communes de la Touraine du Sud en 2012 afin d'y développer des activités touristiques et de loisirs. Sa situation géographique, proche des grands axes routiers (D910), autoroutiers (A10) et ferroviaires, et ses caractéristiques naturelles en font un site au potentiel touristique indéniable.

Une aire de camping-cars automatisée a été aménagée il y a quelques années et enregistre environ 1 000 nuitées par année. Le plan d'eau est également une réserve de pêche gérée par une association locale et accueille chaque année des festivités locales.

Plusieurs investisseurs se sont récemment intéressés à ce site afin d'y développer des activités de loisirs nautiques, de l'hébergement sur terre ou sur eau, de la restauration, confirmant ainsi les capacités de développement du plan d'eau de Longueville.

Une première étape de développement touristique a été réalisée par l'installation d'une aire de camping-cars mais reste insuffisante. Il est donc aujourd'hui nécessaire de définir un plan d'aménagement et de développement du site. Une étude est prévue à cet effet. Deux temps sont envisagés :

- Une étude de marché permettant d'envisager les actions à mettre en œuvre pour le site
- La mise en œuvre des actions préconisées par l'étude

Partenaires

La Commune de La Celle-St-Avant - acquis
Conseil Départemental d'Indre-et-Loire – à discuter
Fonds Européen Leader – prochaine étape
Région – prochaine étape

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC) Un budget d'études de 10 000 € HT sera prévu pour l'année 2022.
Les budgets d'aménagement ne sont pas définis à ce jour.

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input checked="" type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Région																												
	<input type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
	<input type="checkbox"/> Commune(s)																												
<input checked="" type="checkbox"/> Autres																													
<p>Les partenaires financiers envisagés pour l'étude sont l'Etat, la Région (via le CRST) et les fonds européens Leader.</p> <p>Pour la phase d'aménagement, les partenaires ne sont pas encore définis.</p>																													
Calendrier	<p>Etude à programmer en 2022</p> <p>Phasage des aménagements à prévoir sur la période 2023 -2025</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'aménagement du site de Longueville a un intérêt pour l'amélioration de la qualité des eaux du plan d'eau.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cette opération vise à créer un second site d'intérêt touristique autour des loisirs nautiques et terrestres sur la partie sud du territoire. Il se positionnera, en termes d'attractivité, en relation avec les offres telles que le Futuroscope de Poitiers.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Cet équipement pourra accueillir des groupes d'enfants pour les loisirs ou dans le cadre de sorties scolaires ou extra scolaires.

Fiche action n° 58

Base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois : Désenvasement du lac Aménagements touristiques et de loisirs

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le lac de Chemillé-sur-Indrois, d'une superficie de 35 hectares a été créé dans les années 1980 dans l'intention d'y développer des activités de loisirs. Avec une aire de baignade, une base nautique, deux restaurants, un camping quatre étoiles, un parc aventure et des postes de pêche, il fait aujourd'hui partie des produits touristiques structurants du territoire et s'inscrit dans la stratégie « art de flâner » initiée par la Communauté de Communes afin d'améliorer l'attractivité et le développement touristique de son territoire.</p> <p>On estime la fréquentation de la base de loisirs à 60 000 visiteurs par an. La base de loisirs est fréquentée à la fois par les touristes et la population locale.</p> <p>Située à proximité des grands sites touristiques que sont les châteaux de la Loire (30 min de Chenonceaux, 40 min d'Amboise, 20 min de Loches) et le zoo parc de Beauval (à 20 min), la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois a, de par sa position géographique, un atout de taille : son offre d'activités de loisirs nature et de baignade qui permet la diversification des propositions à destination d'une clientèle familiale. Elle est située en outre à proximité immédiate de Montrésor figurant parmi les Plus beaux villages de France.</p> <p>Cet espace naturel possède donc un fort potentiel de développement et la volonté politique de la collectivité est d'en faire un « spot » touristique d'activités nature, de loisirs et sportives. Ce positionnement est par ailleurs indiqué dans la stratégie régionale du tourisme et des loisirs.</p> <p>La Communauté de Communes a déjà œuvré dans ce sens en créant un parc aventure en 2017 et a financé en 2018 la construction de tyroliennes géantes au-dessus du lac (longues de 250 et 300 m).</p> <p>La Commune de Chemillé-sur-Indrois est propriétaire de la base de loisirs et l'a mise à disposition de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine depuis 2006. La Communauté de Communes en assure depuis lors la gestion en lieu et place de la Commune. Elle gère en direct des activités et elle en a délégué certaines à des prestataires privés.</p>

	<p>Des aménagements de loisirs et des activités nature sont déjà proposés (course d'orientation, parcours sportif, aires de jeux, sentier d'interprétation nature, mini-golf, ...) mais nécessitent d'être rénovés ou d'être repensés entièrement pour créer un lieu d'activités innovantes, ludiques (« fun ») et sportives, en lien avec la découverte de la nature.</p> <p>Afin d'améliorer les équipements et les propositions en lien avec l'attractivité et la sensibilisation environnementale du site, la Communauté de Communes a lancé en 2020 une étude d'aménagement. Les conclusions de l'étude vont permettre de lancer un vaste plan pluriannuel d'aménagement du site.</p> <p>Par ailleurs, la Communauté de Communes a lancé en 2019 une étude sur le désenvasement du lac de Chemillé-sur-Indrois. Le lac de Chemillé-sur-Indrois a été mis en eau en 1978 en barrant l'Indrois qui l'alimente.</p> <p>D'une surface de 35 ha, il est l'exutoire d'un bassin versant de près de 34 000 ha, dont 68% sont occupés par l'activité agricole.</p> <p>Devant les constats d'un envasement massif égal à environ 35 % du volume d'eau retenue (160 000 m³ de vase sur 454 300 m³) et du point de blocage à la continuité écologique que forme la digue, une étude a été lancée.</p> <p>Elle forme le préalable technique des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vidange et la pêche des poissons avant la mise en assec d'au moins 6 mois • désenvasement par curage total avec création, dans l'emprise actuelle du lac, de roselières évitant ainsi l'export de sédiments et créant de nouveaux habitats supports de biodiversité • aménagement d'un dispositif pour restaurer la continuité écologique, notamment pour l'anguille. <p>Devant ces enjeux, le classement en Espace Naturel Sensible - ENS du site fait sens et son périmètre est en cours de validation.</p> <p>Le désenvasement du lac est une composante essentielle de l'étude d'aménagement et de positionnement touristique car il sous-entend la possibilité d'améliorer la qualité de l'eau pour la baignade et de créer de nouvelles activités nautiques, pour l'instant impossibles faute d'une hauteur d'eau suffisante.</p> <p>La situation géographique privilégiée de la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois alliée au déploiement de nouvelles activités permettront de renforcer son attractivité et d'en faire un site touristique incontournable.</p> <p>Avec le développement du lac de Chemillé, nous nous inscrivons dans le développement d'un tourisme de nature, doux et durable, correspondant aux besoins actuels.</p>
Partenaires	<p>Services de l'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - arbitrages techniques et règlementaires en cours quant aux opérations de vidange, pêche, curage et aménagement d'une passe à anguilles - participation au comité de pilotage de l'étude de désenvasement - partenaire financier <p>Région Centre Val de Loire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participation aux comités de pilotage des études - partenaire financier <p>Conseil Départemental d'Indre-et-Loire – CD37 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définition en cours des procédures nécessaires au classement en Espace Naturel Sensible - participation aux comités de pilotage des études - partenaire financier <p>Agence de l'Eau Loire-Bretagne - AELB : financement des aménagements de restauration de la continuité écologique</p> <p>Prestataires touristiques et de loisirs autour de la base de loisirs</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Aménagements touristiques et de loisirs

Dépenses

	TOTAL en € HT
SEQUENCE 1 : Entrée principale et base nautique	1 134 000
SEQUENCE 2 : Boisement Sud	364 320
SEQUENCE 3 : Moulin des Roches et prairie humide	60 000
SEQUENCE 4 : Berges Nord / Ouest	324 000
SEQUENCE 5 : Berges Nord et restaurant	113 280
SEQUENCE 6 : Parc du village	334 560
Aménagement du tour du lac	259 200
	2 589
TOTAL	360

Phasage des opérations

	2022	2023	2024	2025	TOTAL
	465	1 701	372	50	2 589
TOTAL € HT	320	480	560	000	360

Désenvasement

Dépenses

Objet	Montant en € HT
Prix généraux	267 630
Remise en état de la vantellerie	31 900
Dispositifs de vidange	176 000
Opération de vidange et assec	61 050
Curage et réaménagement	1 027 730
Piège à sédiments	49 280
Passe à anguilles	49 665
SOUS-TOTAL	1 663 255
MOE	74 846
TOTAL HT	1 738 101

TOTAL GENERAL TOURISME ET ENVIRONNEMENT : 4 327 461 € HT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Les partenariats financiers sont en cours de constitution.

Calendrier

Phasage des opérations tourisme et loisirs

	202 2	202 3	202 4	202 5
SEQUENCE 1 : Entrée principale et base nautique	-	-	-	-
Bâtiment avec services communs	X	X		
Reprise parking	X	X		
Aménagement plage et arrière plage		X	X	
Boisement et cheminements		X		
Aire de jeux secs		X		
Aire de jeux aquatiques		X		
SEQUENCE 2 : Boisement Sud	-	-	-	-
Aménagement entrée sud-ouest	X			
Création d'un belvédère	X	X		
Réaménagement des accès et cheminements	X	X		
Aménagement du bike park		X	X	
Modules d'escalade sur l'eau		X		
SEQUENCE 3 : Moulin des Roches et prairie humide	-	-	-	-
Mise en sécurité du Moulin	X			
Mise en sécurité et valorisation des grottes	X			
SEQUENCE 4 : Berges Nord / Ouest	-	-	-	-
Développement épaisseur plantée		X		
Pontons pêche et repos		X	X	
Aire de stationnement	X	X		
SEQUENCE 5 : Berges Nord et restaurant	-	-	-	-
Plantation de hautes tiges		X		
Pontons bois pour traversée		X	X	
SEQUENCE 6 : Parc du village	-	-	-	-
Pontons bois vers presqu'île		X	X	
Végétalisation		X		
Aire de camping-cars			X	X
Aménagement du tour du lac	-	-	-	-

Cheminevements, signalétique, mobilier, petits aménagements		X	X	
-------------------------------------------------------------	--	---	---	--

Phasage des opérations de désenvasement

	2022	2023	2024	2025
Etudes complémentaires	X			
Réparation des organes de manœuvre	X			
Autorisation environnementale	X	X		
Consultation des entreprises N°1		X		
Dispositifs de filtration		X		
Vidange de l'étang		X		
Pêche de l'étang		X		
Période d'assec		X	X	
Consultation des entreprises N°2			X	
Curage de l'étang			X	
Dispositif de franchissement pour l'anguille			X	
Dispositif de blocage des sédiments			X	
Valorisation des sédiments in situ			X	
Remise en eau de l'étang				X

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Les travaux de désenvasement du lac permettront une meilleure gestion du milieu naturel en améliorant la qualité de l'eau et en favorisant le développement de la faune et la flore.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ce projet a pour objectif de développer l'attractivité touristique de ce site naturel de rayonnement régional avec la proximité des grands sites touristiques (Chenonceaux, Beauval, Montrésor, Loches, ...)

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le lac de Chemillé accueille chaque année les manifestations « Nagez grandeur nature » ainsi que des compétitions de triathlon et duathlon.
En outre, de nombreux centres de loisirs de la Région pratiquent la base de loisirs tous les étés pour les activités nautiques ou de loisirs.

Fiche action n° 59

Création d'une offre immobilière de grande surface

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Le territoire de Loches Sud Touraine est un territoire rural avec une forte présence artisanale et quelques industries, notamment sur Descartes et Loches. Le parc immobilier est surtout constitué de petits bâtiments artisanaux de 200 à 600m². Les rares bâtiments de grande taille (Descartes, Tauxigny, Loches) sont tous occupés par de grands groupes.</p> <p>Le territoire, afin de diversifier son offre bâtie souhaite s'équiper de grands ateliers/espaces de stockage, avec des cellules de minimum 1 000m². Disposer de bâtiments blancs de ce type permettrait d'attirer d'autres typologies d'entreprises sur notre territoire, et ainsi offrir de nouvelles perspectives d'emplois pour nos habitants.</p> <p>Du fait de la taille de ces bâtiments, ils seront couverts de panneaux photovoltaïques, permettant d'avoir un bilan énergétique positif et de créer une source de production d'électricité au sein d'une zone d'activités. Le projet consisterait à créer un ensemble de 3 000 m², scindable en deux ou trois, soit un coût global de 3M€.</p>
Partenaires	<p>Dev'Up, l'agence économique de la Région Centre Val de Loire, pour nous accompagner sur la commercialisation, afin d'attirer de nouvelles structures.</p> <p>Le partenariat est déjà établi, afin de leur communiquer les biens disponibles, dans un esprit d'attractivité territoriale.</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	3 000 000 €HT
-------------------------------	---------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Région Centre		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>Conception : programme, travail de maitrise d'œuvre, délais d'urbanisme, appels d'offres pour les travaux : 12 mois</p> <p>Travaux 10-12 mois</p> <p>Le calendrier précis sera défini ultérieurement au regard de la programmation financière du projet.</p>
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera construit avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

L'atelier-relais permettra la création d'emplois en lien avec les entreprises qui y seront installées.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 60

Création d'un tiers-lieu et d'une pépinière d'entreprises

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes dispose d'une offre de bâtiments importante correspondant aux besoins des entreprises artisanales en développement. En revanche, l'offre d'accueil pour les entreprises en phase de lancement avec un conseil adapté en complément d'une offre immobilière financièrement accessible, n'existe pas sur le territoire.</p> <p>D'autre part, il manque actuellement un équipement de type tiers-lieu pouvant regrouper des activités de coworking, d'un FabLab (soutenu par la CCLST et déjà présent), ainsi que d'animation collective.</p> <p>L'objectif de ce projet est de mêler toutes ces composantes dans un même lieu qui deviendrait, avec l'animation du service Développement Economique de la CCLST, un site vitrine de la dynamique économique.</p> <p>Ainsi il conviendrait de viser à la réhabilitation/transformation d'un bâtiment existant pour y inclure toutes ces activités.</p> <p>A ce stade le site reste à définir.</p>
Partenaires	Des partenariats sont à travailler avec la Région Centre Val de Loire et son agence de développement économique Dev'Up, mais aussi et surtout avec les entreprises du territoire qui pourraient s'impliquer dans la dynamique collective qui est nécessaire pour qu'un tel lieu fonctionne.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Le coût du projet n'est pas encore déterminé
-------------------------------	----------------------------------------------

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>Centre Val de Loire</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région	Centre Val de Loire			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Centre Val de Loire																											
	<input type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
	<input type="checkbox"/> Commune(s)																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
Calendrier	A définir																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

L'objectif est de travailler à la réutilisation d'un bâtiment existant qui sera réhabilité avec l'objectif d'être passif voire à énergie positive avec l'étude de la production d'EnR.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le site permettra la création d'emplois.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 61

Reignac sur Indre – Aménagement d’une zone d’activités communautaire

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d’un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d’ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l’action	<p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine dispose de 12 zones d’activités économiques réparties sur le territoire. Ces zones s’inscrivent dans un schéma de développement avec une priorisation en fonction des enjeux.</p> <p>A ce jour, en concordance avec le SCoT, la CC souhaite mener une politique du développement du foncier économique respectueuse des enjeux environnementaux en privilégiant la requalification et la densification avant d’envisager la création de nouveaux fonciers.</p> <p>Ainsi sur la commune de Reignac sur Indre, la CC va mener en 2021 une opération de requalification de la ZA existante. Pour autant cette zone, pôle d’équilibre à l’échelle communautaire, ne dispose plus de capacité d’accueil d’entreprises alors même que la demande est forte.</p> <p>La CCLST envisage donc la création d’une zone d’activités sur du foncier à proximité permettant d’accueillir de nouvelles entreprises tout en veillant à l’optimisation de leur installation et à la consommation limitée du foncier agricole.</p> <p>Ainsi une révision du PLU sera nécessaire et donnera lieu au déclassement d’une zone en 1AUy et en 2AUy pour permettre l’urbanisation de cette nouvelle zone. Ce sont ainsi plus de 10ha qui seront rendus à l’agriculture et seulement 7ha consommés sur la nouvelle zone qui permettra d’accueillir environ 14 entreprises.</p>
Partenaires	<p>Mairie de Reignac et entreprises</p> <p>La commune de Reignac participe aux réflexions d’aménagement, notamment pour les accès de la zone et va modifier ses documents d’urbanisme en conséquence.</p> <p>La commune est très demandeuse de ce nouvel aménagement.</p> <p>Les entreprises demandeuses de s’implanter à Reignac seront relancées quelques mois avant la fin des travaux de zone</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>ESTIMATION DES DEPENSES : 1 189 000,00 €HT dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Foncier : 194 000,00 € ➤ Honoraires (Géomètre, Géotechnicien, MOE, SPS, PA, Loi sur l'Eau, Etude d'impact) : 120 000,00 € ➤ Travaux : 700 000,00 € ➤ Concessionnaires : 74 000,00 € ➤ Taxes : 40 000,00 € ➤ Divers / Communication : 5 000,00 € ➤ Aléas / Révisions : 56 000,00 € 																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/> Etat																													
<input type="checkbox"/> Région																													
<input type="checkbox"/> Département																													
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input type="checkbox"/> Commune(s)																													
<input type="checkbox"/> Autres																													
Calendrier	<p>Acquisitions foncières : 2021-2022 Archéo préventive : Janvier-mars 2022 Début des travaux : Février 2023 Fin des travaux : Juillet 2023</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le projet permettra de rendre 3ha au monde agricole en les déclassant dans le cadre du PLU communal.
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	La zone d'activités permettra la création d'emplois dans les entreprises qui s'y installeront.
<input checked="" type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 62

Augmentation de l'offre écotouristique sur la commune de Chaumussay

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Chaumussay
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Chaumussay se situe sur la Voie Verte (piste cyclable touristique) reliant le Sud Touraine et prochainement l'Indre et la Vienne. Elle est inscrite au Site Patrimonial Remarquable. Des travaux d'embellissement de la commune sont en cours (pavement de la place, restauration de bâti...) pour mettre toujours plus en avant son patrimoine.</p> <p>Au vu des touristes habituels et des nouveaux cyclotouristes, la commune souhaite augmenter son offre écotouristique. Pour se faire plusieurs projets complémentaires sont à l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réhabilitation d'une ancienne école en gîte labellisé permettant d'accueillir des personnes à mobilité réduite, des cyclotouristes, des cavaliers... Des études sur la réduction de la consommation d'énergie seront à mener sur le bâtiment dans son ensemble. - la réalisation d'une aire de camping-cars avec une borne pour faciliter leur stationnement. Pendant la période estivale, 2 à 3 camping-cars stationnent tous les soirs sur la commune sur un parking à l'entrée du bourg pour une durée de 2 à 3 jours. -réalisation d'un escape-game (type application sur téléphone portable) en lien avec le patrimoine bâti, naturel et la biodiversité locale. Des panneaux de mise en valeur de la biodiversité sont déjà implantés ; il s'agirait donc de sensibiliser autrement les touristes de passage mais aussi les familles des alentours. - réaménagement d'un cabanon à proximité de la gare et donc le long de la Voie Verte pour en faire un local qui pourrait être mis à la disposition des associations (stockage de matériel et / ou bar associatif...)
Partenaires	Les artisans locaux, la CCLST...

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Aucun à ce jour
-------------------------------	-----------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST, Ademe		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Chaumussay		
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Leader		
La commune envisage de solliciter différentes aides : DETR, CRST, CRTE, Cot Enr, Leader... et d'en autofinancer une partie.				

Calendrier	Aucun échéancier n'est à ce jour fixé. Des travaux d'assainissement (raccordement collectif et/ou individuel) sont en attente et retardent les travaux d'embellissement de la commune et tous autres travaux.
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Limitation des consommations d'énergie grâce à une réhabilitation des bâtiments (isolation + géothermie ? chaudière à plaquettes ? ...) Mise en valeur de la biodiversité
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Développement de l'offre touristique en lien avec la politique de la Communauté de Communes : Voie Verte
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Politique touristique du Sud Touraine
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 63

Développement de l'économie locale et du tourisme responsable et durable à Chédigny (Village labellisé « jardins remarquables »)

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable de territoire
Enjeu n°6	Développer une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Chédigny
Description et objectif de l'action	<p>Chédigny a une longue expérience du tourisme durable et est aujourd'hui le seul village labellisé « Jardin remarquable », couronné Fleur d'Or en 2019. Plus de 100 000 visiteurs/an viennent découvrir le village. Chédigny rayonne sur toute la communauté de communes du Loches Sud Touraine (attractivité touristique, emplois) et au-delà. L'animation du village et son essor touristique reposent principalement sur les associations de la commune favorisant par ailleurs les liens sociaux.</p> <p>Les différentes actions à mener s'organisent autour d'un même projet : développer l'économie locale et le tourisme responsable et durable.</p> <p>Les actions à venir consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration, valorisation et sécurisation du jardin du curé, - L'amélioration des conditions d'accueil des visiteurs avec : <ul style="list-style-type: none"> ✓ un agrandissement et la végétalisation du parking ✓ l'installation de sanitaires ✓ deux plans touristiques - Le renforcement des offres touristiques sur la commune avec l'ouverture d'une boutique éphémère et un lieu d'accueil du public notamment pour des formations et chauffé par des poêles à granulés, - L'amélioration des conditions de stockage du matériel des associations <p>Ce projet va permettre de favoriser l'essor du tourisme sur la commune et bien au-delà de son territoire en renforçant son attrait par un meilleur accueil des visiteurs locaux, régionaux, nationaux et même étrangers. La mise en œuvre des nombreuses animations proposées par les associations locales, elles-mêmes constituées par les habitants, dans plusieurs lieux situés au cœur du village (jardin du presbytère, pressoir, boutique éphémère...) va permettre de maintenir le lien social en ce milieu rural. Le</p>

	<p>public visé est de tout âge et notamment pour les scolaires (avec les trois écoles du Syndicat de Regroupement Scolaire).</p> <p>Ce projet a un rayonnement régional voire national de par la notoriété de la commune autour de son fleurissement qui se traduit par un public nombreux pour découvrir le village jardin et assister aux animations dont la plus connue est le Festival des Roses avec 15 000 visiteurs sur un seul week-end. Les retombées médiatiques sont elles aussi conséquentes avec de nombreux articles de presse et des reportages télévisés à portée nationale (France 3, France 5, TV5 Monde...)</p>
Partenaires	Les associations, la fondation Parcs et jardins de France, la CCLST, l'office du tourisme, des entreprises privées

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DEPENSES HT		RECETTES HT	
	Amélioration et sécurisation de jardin du curé	30 000	Leader	20 000
	Aménagement d'une boutique éphémère + WC public	100 000	Etat	82 000
	Renforcement de la capacité d'animation associative	55 000	Région	14 400
	Prolongation de la saison touristique et formation	15 000	Département	26 702
			Autofinancement	61 898
	Total	205 000	Total	205 000

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		82 000
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	12 600	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département			26 702
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Chédigny		
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Fondation des parcs et jardins Leader	3 620 20 000	1 800	

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement du maître d'œuvre : janvier 2021. • Lancement de la consultation : février 2021 • Choix des entreprises : avril 2021 • Début des travaux : juin 2021 • Date de mise en service prévue : décembre 2021
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Labellisé « Jardins Remarquables », Chédigny œuvre pour le tourisme durable depuis plusieurs années et devient un modèle pour beaucoup d'autres communes

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Répercussion en termes de nuitées, restauration et sur le rayonnement touristique sur d'autres sites

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 64

Valorisation d'une liaison écotouristique entre Chemillé et Montrésor

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Chemillé-sur-Indrois
Description et objectif de l'action	<p>Aménagement d'une voie douce entre deux sites touristiques importants en revalorisant le sentier de l'ancienne voie de chemin de fer. Cette liaison douce répertoriée dans les sentiers pédestres du département, permettrait de relier par tous modes doux d'itinérance deux sites touristiques très attractifs :</p> <p>Le village de Chemillé-sur-Indrois avec son lac et sa base de loisirs et Montrésor, classé Plus Beau Village de France. Chemillé-sur-Indrois est la seule aire de loisirs avec baignade aménagée sur le territoire de la CCLST.</p> <p>L'aménagement de la Voie Verte et de l'aire de camping-car s'inscrivent dans le cadre du projet touristique intercommunautaire de mise en valeur et de développement du site dans sa globalité par une action d'envergure qui a pour objectif de procéder au curage du lac et au repositionnement touristique de la base de loisirs à échéance de 2025. Cet itinéraire doux aura aussi pour objet de développer un circuit éco-touristique et inciter les touristes à se déplacer sans utiliser leurs véhicules à moteur.</p> <p>L'objectif du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement d'un itinéraire sécurisé de 2,1 km, - La réalisation d'une aire de stationnement dédié aux camping-cars, espace végétalisé et arboré, et point de raccordement avec la base de loisirs, - La préservation et la mise en valeur des paysages et des sites traversés (aqueduc gallo-romain).
Partenaires	ADAC pour l'étude de faisabilité CCLST, collectivité en charge de la compétence « aménagement de la base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois » en raison d'une convention de mise à disposition du 4 mars 2020 Office de Tourisme

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

Le coût pour l'opération dans son ensemble s'élève à 385 000 euros HT :

- **Voie Verte** : 250 000 € HT – travaux et prestations intellectuelles.
 - o Estimation travaux :
 - Préparation terrain : 35 000 € HT
 - Structure : 75 000 € HT
 - Voie en GNT 0/20 : 75 000 € HT
 - Mobilier et paysagement : 15 000 € HT
 - o Prestations intellectuelles :
 - Maitrise d'œuvre 10% : 20 000 € HT
 - Levé topographique : 15 000 € HT
 - Étude géotechnique : 15 000 € HT
 - Mobilier et paysagement : 15 000 € HT

Coûts prévisionnels :

- **Aire de camping-cars** : 135 000 € HT
 - o Estimation travaux :
 - Voirie et stationnement : 50 000 € HT
 - Plantations et mobilier : 30 000 € HT
 - Contrôle d'accès : 15 000 € HT
 - Aménagement réseaux : 35 000 € HT
 - o Stationnement véhicules complémentaires :
 - Voie en GNT 0/31,5
et stationnement enherbé : 25 000 € HT
 - Plantations : 15 000 € HT

Partenaires financiers

cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE	A déterminer	
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRTE	A déterminer	
<input type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST	A déterminer	
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	A déterminer	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Leader	A déterminer	

Tous les financements mobilisables seront sollicités pour minimiser la charge de la commune de Chemillé.

Calendrier

- Appels d'offres* : 1^{er} semestre 2022
- Travaux 2023 : 4^{ème} trimestre 2022 – 1^{er} semestre 2023
- Achèvement : Été 2023

*Appels d'offres : auprès des entreprises locales.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet a pour objectifs de préserver et faire découvrir la biodiversité du milieu. En limitant le recours aux véhicules à moteur entre deux sites touristiques. Un classement ENS est en cours.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Développement et renforcement d'une politique touristique portée en partie par la CCLST.
Mise en valeur d'un site gallo-romain

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Projet permettant de favoriser la liaison entre deux communes touristiques pour proposer aux habitants et touristes une offre complète et aussi redynamiser les zones rurales.

Fiche action n° 65

Réhabilitation du bâtiment de l'auberge

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Cussay
Description et objectif de l'action	<p>La commune a acquis le bâtiment de l'auberge et celui-ci nécessite une réhabilitation complète afin de pouvoir accueillir un nouveau restaurateur afin de lui proposer les meilleures conditions pour exercer son activité et disposer d'un logement convenable pour y vivre.</p> <p>Ce projet permettra de revitaliser la commune, en maintenant le dernier commerce, la continuité des liens sociaux entre les habitants et la venue de touristes puisque la commune compte 24 gîtes.</p> <p>Ce projet concerne les habitants de Cussay ainsi que ceux des communes avoisinantes. En effet, la population ainsi que les touristes sont mobiles pour accéder à une « bonne table ». Le restaurant servira également des repas le midi pour les ouvriers et les entreprises qui se trouvent à proximité sur des chantiers notamment.</p> <p>Les besoins liés au projet ont été identifiés en amont de la fermeture du restaurant de par l'activité existante.</p>
Partenaires	CAUE/ADAC 37

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	701 785 € HT
-------------------------------	---------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input type="checkbox"/> Etat	DETR-CRTE	223 473,25 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	102 159,20 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département		140 357 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST fonds de concours	50 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL	15 962,38 €	

Calendrier	<p>Recrutement du Maître d'œuvre en mai 2021, Lancement de la consultation en juin 2021, Choix des entreprises : septembre 2021 Début des travaux : 2ème trimestre 2022. La date de mise en service est estimée pour le printemps 2023.</p>
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La réouverture du dernier commerce sera créateur d'emploi.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 65

Réhabilitation du bâtiment de l'auberge

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Cussay
Description et objectif de l'action	<p>La commune a acquis le bâtiment de l'auberge et celui-ci nécessite une réhabilitation complète afin de pouvoir accueillir un nouveau restaurateur afin de lui proposer les meilleures conditions pour exercer son activité et disposer d'un logement convenable pour y vivre.</p> <p>Ce projet permettra de revitaliser la commune, en maintenant le dernier commerce, la continuité des liens sociaux entre les habitants et la venue de touristes puisque la commune compte 24 gîtes.</p> <p>Ce projet concerne les habitants de Cussay ainsi que ceux des communes avoisinantes. En effet, la population ainsi que les touristes sont mobiles pour accéder à une « bonne table ». Le restaurant servira également des repas le midi pour les ouvriers et les entreprises qui se trouvent à proximité sur des chantiers notamment.</p> <p>Les besoins liés au projet ont été identifiés en amont de la fermeture du restaurant de par l'activité existante.</p>
Partenaires	CAUE/ADAC 37

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>650 000 € HT</p> <p>Les partenaires financiers sont, à ce stade, envisagés mais aucun montant précis n'est donné. Le montant total de subvention envisagé est de 330 000 € (cofinanceurs envisagés), 50 000 € (CCLST) emprunt et fonds propres pour le reste.</p>
-------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	Envisagé	330 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Envisagé		
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	Envisagé		
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST fonds de concours	50 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	62 000 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Emprunt	208 000 €	

Calendrier	Recrutement du Maître d'œuvre en mai 2021, Lancement de la consultation en juin 2021, Choix des entreprises : septembre 2021 La date de mise en service est estimée à fin 2022
------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 66

Réhabilitation de l'ancienne gare de Descartes en point d'accueil touristique

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Descartes
Description et objectif de l'action	<p>Cette fiche est une présentation globale du projet de réhabilitation de l'ancienne Gare de La Haye-Descartes. Conjugué à une requalification des espaces extérieurs, l'objectif principal est de constituer, sur une ancienne friche ferroviaire, une nouvelle porte d'entrée en Touraine du Sud vers des services publics de proximité à la fois culturels, sociaux et inter/intra-communaux.</p> <p>1^{ère} phase du projet : Traitement du Rez-de-chaussée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de l'Office de Tourisme dans l'ancienne Gare avec mise en compatibilité des heures et jours d'ouverture aux touristes - Nouvelle affectation de l'extension en local vélos / bagagerie - Création de sanitaires et ainsi donner la symétrie au bâtiment respectueuse de la structuration d'une Gare de type Champagnole - Valorisation de l'art / artisanat local par la mise à disposition d'une salle d'exposition <p>2^{ème} phase du projet : Traitement de l'étage à vocation de résidence d'artistes (à finaliser ultérieurement).</p> <p>Les enjeux de ce projet sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'ancienne Gare en lien avec la requalification de l'ancienne voie ferrée en Voie Verte pour la nouvelle implantation de l'Office de Tourisme. Actuellement situé en centre-ville, celui-ci manque de visibilité et ne permet pas aux touristes d'appréhender le potentiel touristique du territoire. - Développement des mobilités douces dans le centre-ville de Descartes et des services liés (wifi, bagagerie, local vélos, douche, sanitaires, borne de recharge électrique, kit petites réparations ...)

	<p>=> Réflexions sur l'aménagement (le devenir ?) d'un ancien garage et la conservation du patrimoine arboricole (allée de platanes centenaires situés Avenue de la Gare)</p> <p>- Orientation des touristes vers le centre-ville historique, son patrimoine et ses commerces</p> <p>- Promotion des artistes locaux dans une salle d'exposition</p>
Partenaires	<p>Les Services de l'Etat (ABF, Préfecture, DDT, ...)</p> <p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine</p> <p>Les Services de « Loches Touraine Châteaux de la Loire »</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Maîtrise d'œuvre : BVR ARCHI (Tours) – environ 18 000 € T.T.C.</p> <p>Estimation de l'opération : 170 000 € T.T.C.</p>																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR, CRTE</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Tous les financements possibles seront sollicités.</p>	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE			<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE																												
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																												
<input type="checkbox"/> Département																													
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement																												
<input type="checkbox"/> Autres																													
Calendrier	<p>Choix de l'architecte : Août 2021</p> <p>Rédaction des pièces marchés : 4^{ème} trimestre 2021</p> <p>Travaux : 1^{er} trimestre 2022</p> <p>Ouverture du bâtiment : 1^{er} Mai 2022</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable 	<p>Développement des mobilités douces.</p> <p>Réhabilitation de bâti existant et en faire un bâtiment à énergie positive ou de classe A</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Attractivité - Développement économique

<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Transition numérique <input type="checkbox"/> Emploi – Formation <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation <input checked="" type="checkbox"/> Tourisme 	<p>En lien avec la politique touristique de la CCLST et la mise en œuvre de sa Voie Verte.</p> <p>En tant que ville inscrite au programme PVD, Descartes se veut être actrice de son développement économique et de sa capacité d'attraction en offrant un accès plus aisé aux services publics, aux musées, cinéma, salles d'exposition, résidences d'artistes...</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

En tant que PVD Descartes travaille à la cohésion des territoires et à l'éco-tourisme en valorisant la Voie Verte (piste cyclable) reliant plusieurs communes sur le territoire. Cet aménagement s'inscrit dans la politique touristique et culturelle de la CCLST.

Fiche action n° 66

Réhabilitation de l'ancienne gare de Descartes en point d'accueil touristique

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Descartes
Description et objectif de l'action	<p>Cette fiche est une présentation globale du projet de réhabilitation de l'ancienne Gare de La Haye-Descartes. Conjugué à une requalification des espaces extérieurs, l'objectif principal est de constituer, sur une ancienne friche ferroviaire, une nouvelle porte d'entrée en Touraine du Sud vers des services publics de proximité à la fois culturels, sociaux et inter/intra-communaux.</p> <p>1^{ère} phase du projet : Traitement du Rez-de-chaussée permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intégration de l'Office de Tourisme dans l'ancienne Gare avec mise en compatibilité des heures et jours d'ouverture aux touristes - la nouvelle affectation de l'extension en local vélos / bagagerie - la Création de sanitaires et ainsi donner la symétrie au bâtiment respectueuse de la structuration d'une Gare de type "Champagnole" - la valorisation de l'art / artisanat local par la mise à disposition d'une salle d'exposition <p>2^{ème} phase du projet : Traitement de l'étage à vocation de résidence d'artistes (à finaliser ultérieurement).</p> <p>Les enjeux de ce projet sont nombreux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'ancienne Gare en lien avec la requalification de l'ancienne voie ferrée en Voie Verte pour la nouvelle implantation de l'Office de Tourisme. Actuellement situé en centre-ville, celui-ci manque de visibilité et ne permet pas aux touristes d'appréhender le potentiel touristique du territoire. - Développement des mobilités douces dans le centre-ville de Descartes et des services liés (wifi, bagagerie, local vélos, douches, sanitaires, borne de recharge électrique, kit petites réparations ...) <p>=> Réflexions sur l'aménagement (le devenir ?) d'un ancien garage et la conservation du patrimoine arboricole (allée de platanes centenaires situés Avenue de la Gare)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation des touristes vers le centre-ville historique, son patrimoine et ses commerces - Promotion des artistes locaux dans une salle d'exposition
Partenaires	Les Services de l'Etat (ABF, Préfecture, DDT, ...) La Communauté de Communes Loches Sud Touraine Les Services de « Loches Touraine Châteaux de la Loire »

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Estimation de l'opération : 165 000 € T.T.C.			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR, CRTE	66 000 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département		66 000 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Choix de l'architecte : Août 2021 Rédaction des pièces marchés : 4 ^{ème} trimestre 2021 Début et fin des Travaux : 2022 Ouverture du bâtiment : 1 ^{er} Mai 2022			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Développement des mobilités douces. Réhabilitation de bâti existant et en faire un bâtiment à énergie positive ou de classe A
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	En lien avec la politique touristique de la CCLST et la mise en œuvre de sa Voie Verte. En tant que ville inscrite au programme PVD, Descartes se veut être actrice de son développement économique et de sa capacité d'attraction en offrant un accès plus aisé aux services publics, aux musées, cinéma, salles d'exposition, résidences d'artistes...
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	En tant que PVD Descartes travaille à la cohésion des territoires et à l'éco-tourisme en
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	

- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

valorisant la Voie Verte (piste cyclable) reliant plusieurs communes sur le territoire. Cet aménagement s'inscrit dans la politique touristique et culturelle de la CCLST.

Fiche action n° 67 Création d'un tiers-lieu à Genillé

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Genillé
Description et objectif de l'action	<p>Le projet vise à l'aménagement d'un tiers-lieu sur la commune de Genillé afin de permettre l'inclusion numérique des habitants de Genillé et des communes voisines. Il visera aussi à créer des ponts culturels et sociaux par la présence de la médiathèque et de ses bénévoles ainsi que de la proximité du café associatif. Ouvrir des opportunités de travail collaboratif et de développement économique par la possibilité de télétravailler et d'utiliser un FabLab. Il permettra de développer la formation numérique, l'accompagnement à la transition numérique des entreprises et des exploitants agricoles, l'ouverture des scolaires au code et aux outils d'impressions 3D et la robotique.</p> <p>Le tiers lieu prendra place à l'étage de l'actuelle médiathèque, il sera composé d'un espace de coworking avec deux box, d'un bureau dédié équipé en visioconférence et d'un espace numérique avec une imprimante 3D et des postes informatiques.</p>
Partenaires	Le projet sera mené en partenariat avec les différents acteurs communaux et communautaires.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	Le coût prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :	
	Postes de dépenses	Montant TTC
	Dépenses directes de personnels dédiées à l'opération	21 285
	Dépenses de prestations externes de services (Prestations intellectuelles, de services, de location, de communication...)	12 000
	Dépenses d'investissement (équipements / matériels)	30 000
	Dépenses indirectes de fonctionnement sous forme de coûts forfaitaires (15 % des dépenses directes de personnels ou 40 %* des dépenses directes de personnels)	9 492
	Montant total prévisionnel du projet	72 777

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	Début d'opération en septembre 2021 Fin d'opération en décembre 2022			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Le projet permettra d'accompagner la population dans la transition numérique. Il offrira en outre les moyens du développement d'activités économiques créatrices d'emplois.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le projet s'inscrira dans un réseau de tiers lieu au niveau communautaire afin de favoriser la mise en réseau des différents sites améliorer la cohésion territoriale.

Fiche action n° 68

Sauvegarde de la Collégiale Saint OURS – Restauration du clocher

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire.
Enjeu n° 6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables.

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Loches
Description et objectif de l'action	<p>La restauration et la sauvegarde de la collégiale Saint-Ours est inscrite dans le plan d'actions de l'ORT signée en décembre 2019 (fiche 11). La restauration des ducs a été menée comme convenu entre 2019 et 2021.</p> <p>Le projet concerne la restauration du clocher est et du clocher ouest</p> <p>Situé au-dessus de la croisée du transept, le clocher est, construit au XIIe siècle, présente un étage de baies où se trouvait autrefois un beffroi et des cloches. La tour est surmontée d'une flèche de 16 mètres de haut. Ce clocher est le plus dégradé de l'édifice. Ses pierres sont érodées et des filets de protection ont été installés en 2017.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennité de la collégiale - Préserver la collégiale des problèmes d'infiltration d'eau - Préserver la collégiale des phénomènes de desquamation de pierres et lutter contre les risques de chute de matière <p>Consciente du patrimoine historique qu'elle abrite, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) entreprend une première étude en 2013, sur l'état de conservation du gisant d'Agnès Sorel et la refonte partielle de sa présentation. Des travaux sont rapidement engagés par la suite avec le soutien de la DRAC et du Fonds de dotation Loches Patrimoine & Culture.</p> <p>Au début de l'année 2015, préoccupée par les sérieuses dégradations qui fragilisent le monument, la Ville de Loches, soutenue par la DRAC, engage à son tour une étude, cette fois destinée à établir un diagnostic précis de l'état global de la collégiale et des travaux à entreprendre pour la sauvegarde de ce monument emblématique de la Touraine du Sud.</p>

	<p>Ce diagnostic confirme le caractère exceptionnel de l'édifice, mais aussi les inquiétudes partagées par la Ville de Loches et la DRAC sur son état et l'ampleur des travaux à entreprendre.</p> <p>Ainsi, après une première phase de travaux d'urgence réalisée en 2017 grâce au partenariat financier de la DRAC et de Loches Patrimoine & Culture, la Ville s'engage donc en 2019 dans un important programme de restauration et de sauvegarde qui durera plusieurs années et qu'elle ne pourra mener seule.</p> <p>Située au cœur de la forteresse médiévale de Loches, à proximité immédiate du logis royal, la collégiale Saint-Ours couronne admirablement la vieille ville. Trésor d'architecture, elle connut de nombreuses transformations.</p> <p>Elle est remarquable à plus d'un titre, en particulier grâce à son portail roman polychrome, le plus complet et le plus beau qui soit conservé de Touraine. Munie de ses deux clochers à flèche, séparés par deux coupes pyramidales à huit pans, appelées localement « dubes », elle possède un profil unique en France. C'est également dans cet édifice qu'est exposé le remarquable gisant d'Agnès Sorel, favorite du roi Charles VII.</p> <p>Les travaux complets de rénovation de ce monument sont estimés à 6 millions d'€ HT. Ils ont débuté en 2017.</p> <p>La préservation de ce bien est d'<u>intérêt national</u> puisque la collégiale a été inscrite sur la première liste des Monuments Historiques établie en 1840 par Prosper Mérimée.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<table border="1" data-bbox="440 1093 976 1279"> <thead> <tr> <th colspan="2">DÉPENSES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Diagnostic</td> <td>30 000 €</td> </tr> <tr> <td>Maitrise d'œuvre</td> <td>178 600 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>1 460 000 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL PROVISoire</td> <td>1 668 600€</td> </tr> </tbody> </table>	DÉPENSES		Diagnostic	30 000 €	Maitrise d'œuvre	178 600 €	Travaux	1 460 000 €	TOTAL PROVISoire	1 668 600€																		
DÉPENSES																													
Diagnostic	30 000 €																												
Maitrise d'œuvre	178 600 €																												
Travaux	1 460 000 €																												
TOTAL PROVISoire	1 668 600€																												
Partenaires financiers	<table border="1" data-bbox="461 1379 1490 1664"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DRAC</td> <td>1 001 160 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td>250 290 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td>166 860 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>Mécénat privé</td> <td>100 000 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>A noter qu'en raison du classement de l'ouvrage en tant que Monument Historique le plafond d'aides publiques à 80% ne s'applique pas.</p>	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DRAC	1 001 160 €		<input checked="" type="checkbox"/> Région		250 290 €		<input checked="" type="checkbox"/> Département		166 860 €		<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)				<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Mécénat privé	100 000 €	
Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DRAC	1 001 160 €																											
<input checked="" type="checkbox"/> Région		250 290 €																											
<input checked="" type="checkbox"/> Département		166 860 €																											
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)																													
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Mécénat privé	100 000 €																											
Calendrier	<p>Etudes préalables (nature et dates prévisionnelles) : 2021-2022 diagnostic et APD</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions foncières ou immobilières : néant • Autorisations d'urbanisme (nature et dates prévisionnelles) : autorisation de travaux sur Monument Historique • Début des travaux : 2024 • Date de mise en service prévue : 2027 																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La collégiale présente un intérêt patrimonial et touristique important par sa situation au cœur de la cité royale de Loches.
Sa restauration revêt un enjeu en termes d'image de la ville et d'attractivité touristique.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 69

Mise en sécurité et défense incendie de la Collégiale Saint OURS

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 2 Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire.

Enjeu n° 6 Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables.

OPERATION

Maître d'ouvrage Commune de Loches

Description et objectif de l'action

Suite à l'incendie de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris, le Département d'Indre-et-Loire a décidé de mettre en place un Plan collégiales afin de diagnostiquer le risque incendie des collégiales du département et d'aider au montage financier des travaux afférents.

La ville de Loches a répondu favorablement à ce dispositif et s'est engagée à porter le diagnostic et les études en 2021 en vue de réaliser des travaux en 2022.

Une mission pour réaliser les premières préconisations a été réalisée avec le préventionniste du SDIS 37 et l'architecte du patrimoine du CD37. Une concertation a ensuite été engagée avec la DRAC pour le plan de financement et la nature des travaux, puis avec l'ADAC pour accompagner au recrutement d'un architecte en chef des Monuments historiques.

Située au cœur de la forteresse médiévale de Loches, à proximité immédiate du logis royal, la collégiale Saint-Ours couronne admirablement la vieille ville. Trésor d'architecture, elle connut de nombreuses transformations.

Elle est remarquable à plus d'un titre, en particulier grâce à son portail roman polychrome, le plus complet et le plus beau qui soit conservé de Touraine. Munie de ses deux clochers à flèche, séparés par deux coupes pyramidales à huit pans, appelées localement « dubes », elle possède un profil unique en France. C'est également dans cet édifice qu'est exposé le remarquable gisant d'Agnès Sorel, favorite du roi Charles VII.

Les travaux complets de rénovation de ce monument sont estimés à 6 millions d'€ HT. Ils ont débuté en 2017.

La préservation de ce bien est d'intérêt national puisque la collégiale a été inscrite sur la première liste des Monuments Historiques établie en 1840 par Prosper Mérimée.

Partenaires

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES			
	Diagnostic		5 000 €	
	Maitrise d'œuvre – 12%		12 000 €	
	Travaux		100 000 €	
	TOTAL PROVISoire		117 000 €	
Partenaires financiers	Cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DRAC	70 200 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département		26 800 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
A noter qu'en raison du classement de l'ouvrage en tant que Monument Historique le plafond d'aides publiques à 80% ne s'applique pas.				
Calendrier	Recrutement du maître d'œuvre : En cours – analyse des offres en cours • Lancement de la consultation : fin 2021 – début 2022 • Choix des entreprises : fin 2021 – début 2022 • Début des travaux : 2022 • Date de mise en service prévue : fin 2022			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

La collégiale présente un intérêt patrimonial et touristique important par sa situation au cœur de la cité royale de Loches. Sa restauration revêt un enjeu en termes d'image de la ville et d'attractivité touristique.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche projet : 70

Réhabilitation de la zone de la Ronde à l'entrée du Bourg

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables
-----------	----------------------------------------------------------------

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Montrésor
------------------	----------------------

Description et objectif de l'action	<p>Historique du lieu à réaménager :</p> <p>La RONDE, à l'entrée de bourg est le lieu où se trouvait la gare jusqu'à la moitié du XXème siècle.</p> <p>Le bâtiment qui officiait comme gare est aujourd'hui La Poste.</p> <p>Cette gare avait son lieu de dépôt et aussi un atelier d'entretien des machines de traction ferroviaire. Cette ancienne zone de dépôt, devenue propriété du département, sert de zone de stockage de matériel d'entretien des routes départementales, de carburant et de différents agrégats (graviers, déchets issus de déconstruction de route...).</p> <p>En 2021, Montrésor devient propriétaire de cette zone.</p>
	<p>Le projet est de réhabiliter cette zone, qui peut être considérée comme une friche industrielle, avec 3 objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Social, en apportant un confort de travail et de salubrité aux agents techniques de la commune 2) Environnemental, par une production d'énergie solaire sur les toits du local technique et les ombrières. Des bornes de recharge électrique seront mises en place sous les ombrières Stationnement en entrée de village pour favoriser les itinérances douces dans le village et les solutions de covoiturage. 3) Economique, Montrésor, labellisé « Plus Beaux Villages de France », est axé très fortement sur le tourisme avec des retombées économiques pour les commerçants, créatrice d'emploi et de maintien de service dans notre territoire. Pour répondre à un des critères de labellisation qui est de réduire le flux de véhicules dans le centre village, il nous faut aménager parkings et aires de pique-nique à l'entrée de Montrésor. L'ancien atelier de la gare sera aménagé en pôle d'information touristique et en sanitaires publics. Une passerelle permettra aux piétons de rejoindre directement au cœur du village en toute sécurité, tout en découvrant les Balcons de l'Indrois.

Les besoins ont été identifiés par une étude touristique de 2017 et de deux études de l'ADAC en 2011 et 2020, extrait ci-dessous :

« Qualifier l'entrée de Bourg :

L'entrée de bourg est la première image qui impacte toute personne (touriste ou non) qui arrive sur Montrésor. L'évolution urbaine a nécessairement impacté la perception du village, du fait de ses extensions, de l'implantation de nouveaux équipements... l'objectif n'est pas de condamner, supprimer systématiquement... pour sanctuariser le cœur ancien mais bien de redonner une structure paysagère forte à ces 4 axes d'approche pour que l'impact sur le visiteur (mais aussi sur le résident) soit positif et qualitatif.

- Proposition d'un accompagnement végétal structurant comme la plantation aléatoire d'arbres de hauts jets sur une strate arbustive permettant l'intégration du futur parking de la gare en entrée sud
- L'aménagement de l'ancien atelier de la gare en pôle d'information touristique et en sanitaires publics.
- La construction d'une passerelle permettant aux piétons de rejoindre directement le cœur du village en toute sécurité, tout en découvrant les Balcons de l'Indrois.

La remise aux normes des locaux des services techniques et de stockage associatif :

Ces locaux sont constitués de trois bâtiments :

- Un bâtiment à ossature et bardage bois où les employés communaux font leur pose déjeuner, stockent du petit matériel ainsi que le carburant pour les matériels motorisés. La réunion de toutes ces fonctions dans un même espace et l'absence de sanitaire et de douche constituent un manquement aux règles de sécurité et d'hygiène définies par le Code du Travail.
- Un petit hangar, clos en ossature métallique et bardage acier
- Un grand hangar où sont stationnés le chargeur, divers matériels et les stocks des associations communales. La commune envisage la démolition de ces trois bâtiments peu fonctionnels et une reconstruction de surface sensiblement identique. »

Transition énergétique par la production d'énergie solaire et bornes de recharge électrique :

Par sa richesse architectural, Montrésor est soumis à l'avis des Architectes des Bâtiments de France. De ce fait, les administrés ne peuvent, sauf exception rare, poser des panneaux solaires sur leurs toitures.

Ce projet leur permettra de contribuer à notre transition énergétique. Des bornes de recharge électrique seront mises en place sous les ombrières.

Partenaires

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

	DÉPENSES HT		RECETTES HT																													
	Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Démolition : Devis Atelier communal, espace sanitaire, stockage associatif et ombrière : Devis et estimatifs	10 000 € 180 000 € 55 000 €	Production Photovoltaïque par an sur 20 années de contrat ERDF :	90 0000€																											
Information et sanitaire (ancien atelier de la gare) : Estimatif		90 000 €																														
	Production Photovoltaïque (480 m2, 112 000kWh/an) : Devis																															
	Aménagements extérieurs (hors reprise de réseaux, éclairage public, ombrières, remplacement de l'alignement d'arbres) Estimatifs	215 000 € 18 000 € 130 000 € 40 000 €																														
	- parking paysager : - remise en état cour des ateliers communaux : - passerelle : - liaison douce et verger :	24 000€																														
	2 Bornes de recharge électrique : Estimatifs (4 recharges pour véhicule et vélo)																															
	TOTAL	766 000 €	TOTAL	90 0000€																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR</td> <td>Aucun à ce jour</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>Ademe</td> <td>Aucun à ce jour</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td>FDSR</td> <td>Aucun à ce jour</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td>Aucun à ce jour</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Montrésor</td> <td>?</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>SIEIL, Euope</td> <td>Aucun à ce jour</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	Aucun à ce jour		<input checked="" type="checkbox"/> Région	Ademe	Aucun à ce jour		<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR	Aucun à ce jour		<input type="checkbox"/> EPCI		Aucun à ce jour		<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Montrésor	?		<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL, Euope	Aucun à ce jour	
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	Aucun à ce jour																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Ademe	Aucun à ce jour																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR	Aucun à ce jour																													
	<input type="checkbox"/> EPCI		Aucun à ce jour																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Montrésor	?																													
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL, Euope	Aucun à ce jour																														
Calendrier	Recrutement du maître d'œuvre : septembre 2021																															
	• Lancement de la consultation : 2022																															
	• Choix des entreprises : 2022																															
	• Début des travaux : non défini																															
	• Date de mise en service prévue : Pour la partie production Photovoltaïque 2023																															

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Panneaux photovoltaïques / bornes de recharge Limitation de la circulation automobile en faveur d'une itinérance douce
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	L'amélioration de l'entrée du Bourg contribuera à l'image de Montrésor
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input checked="" type="checkbox"/> Santé	Meilleures conditions de travail pour les agents
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche actions n° 71-1 Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Montrésor
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Montrésor est classée parmi les plus beaux villages de France. Elle s'inscrit dans le périmètre de deux monuments historiques et du site patrimonial remarquable. Le projet de la commune a pour objectif d'améliorer l'attrait touristique de Montrésor en renforçant l'art de flâner grâce à des liaisons douces permettant de découvrir des richesses patrimoniales bâties, naturelles et valorisant les sens par l'instauration de jardins romantiques. Le projet d'ensemble se décline en plusieurs actions :</p> <p>Action 1 : Restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce : favoriser l'itinérance dans le village avec une offre nature en favorisant la végétalisation et la biodiversité et limitant la circulation automobile</p> <p>Action 2 : Revaloriser le patrimoine communal du village.</p> <p>Action 3 : Redynamiser l'économie locale dans une démarche durable en offrant des espaces aux activités d'économie circulaire.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Actions 1 et 2 : restructurer l'espace et revalorisation du patrimoine Montrésor classé parmi les plus beaux villages de France a pour objectif de conforter son label, son développement touristique et sa qualité environnementale. Les Balcons de l'Indrois, promenade au bord de la rivière de l'Indrois, constitue un atout naturel essentiel de découverte du village et concentre une grande partie des flux touristiques et animations. Pour l'heure, les accès piétons aux balcons de l'Indrois sont peu sécurisés et nécessitent une meilleure liaison avec le village, les principaux monuments (château, collégiale et halle) et les espaces de stationnement. La promenade des balcons de l'Indrois a bénéficié d'un réaménagement en 2018-2019. La commune souhaite ainsi poursuivre la requalification des espaces et améliorer les accès à la promenade.</p>

	<p>Le projet consiste ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des espaces publics pour les habitants et touristes - Une meilleure sécurisation des circulations piétonnes. - Offrir de nouvelles itinérances piétonnes dans le village. - Réduire les surfaces imperméabilisées, favoriser la végétalisation du village et la liaison avec les espaces naturels des bords de la rivière. <p>Le projet a un triple intérêt : d’abord pour l’ensemble du public touristique national et international accueilli dans le village, puis pour l’ensemble de la Communauté de communes de Loches Sud Touraine et plus largement la Région pour la valorisation du site touristique de Montrésor, enfin local pour l’itinérance des habitants.</p> <p>Le projet valorisera aussi un certain nombre d’espaces communaux pour créer un réseau de jardins et d’espaces paysagers à travers le village autour de la thématique du romantisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la végétalisation et la biodiversité au cœur du village. - Identifier l’offre touristique autour d’une thématique le romantisme : s’appuyant sur le nom du village, le récit légendaire de la fondation du village, le mouvement artistique du XIXème siècle présent au château avec ses œuvres d’art et son parc. - Favoriser l’itinérance dans le village avec une offre nature <p>7 espaces sont identifiés pour être potentiellement paysagés avec des jardins/ vergers thématiques pouvant par exemple se décliner autour de couples liés à l’histoire du village. Le projet s’inscrit dans une valorisation du village par le végétal avec des espèces qui participeront à l’équilibre botanique et biologique.</p> <p>Ces besoins ont été notamment identifiés dans l’étude touristique menée par la CCLST en 2017 et l’étude pour la mise en place du secteur patrimonial remarquable, complétés d’une réflexion en interne.</p> <p>Outre cet aménagement d’une nouvelle itinérance, Montrésor a pour projet de valoriser son entrée de bourg.</p> <p>L’entrée du bourg est la première image qui impacte toute personne (touriste ou non) qui arrive sur Montrésor. L’évolution urbaine a nécessairement impacté la perception du village, du fait de ses extensions, de l’implantation de nouveaux équipements... l’objectif n’est pas de condamner, supprimer systématiquement... pour sanctuariser le cœur ancien mais bien de redonner une structure paysagère forte à ces 4 axes d’approche pour que l’impact sur le visiteur (mais aussi sur le résident) soit positif et qualitatif.</p> <p>Ainsi il s’agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un accompagnement végétal structurant comme la plantation aléatoire d’arbres de hauts jets sur une strate arbustive permettant l’intégration du futur parking de la gare en entrée sud - Aménager l’ancien atelier de la gare en pôle d’information touristique et en sanitaires publics. - Construire une passerelle permettant aux piétons de rejoindre directement le cœur du village en toute sécurité, tout en découvrant les Balcons de l’Indrois.
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES		RECETTES	
	Actions 1 et 2	737 400		
	TOTAL PROVISoire	737 400 €	TOTAL PROVISoire	737 400 €
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Leader			
Calendrier	Début : 2022 Fin : 2025-2026			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Espaces naturels créés et valorisés
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	En lien avec les priorités de la CCLST
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Attractivité de la commune sur le plan national et international
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche actions n° 71-1

Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Montrésor
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Montrésor est classée parmi les plus beaux villages de France. Elle s'inscrit dans le périmètre de deux monuments historiques et du site patrimonial remarquable.</p> <p>Le projet de la commune a pour objectif d'améliorer l'attrait touristique de Montrésor en renforçant l'art de flâner grâce à des liaisons douces permettant de découvrir des richesses patrimoniales bâties, naturelles et valorisant les sens par l'instauration de jardins romantiques. Le projet d'ensemble se décline en plusieurs actions :</p> <p>Action 1 : Restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce : favoriser l'itinérance dans le village avec une offre nature en favorisant la végétalisation et la biodiversité et limitant la circulation automobile</p> <p>Action 2 : Revaloriser le patrimoine communal du village.</p> <p>Action 3 : Redynamiser l'économie locale dans une démarche durable en offrant des espaces aux activités d'économie circulaire.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Actions 1 et 2 : restructurer l'espace et revalorisation du patrimoine</p> <p>Montrésor classé parmi les plus beaux villages de France a pour objectif de conforter son label, son développement touristique et sa qualité environnementale.</p> <p>Les Balcons de l'Indrois, promenade au bord de la rivière de l'Indrois, constitue un atout naturel essentiel de découverte du village et concentre une grande partie des flux touristiques et animations. Pour l'heure, les accès piétons sont peu sécurisés et nécessitent une meilleure liaison avec le village, les principaux monuments (château, collégiale et halle) et les espaces de stationnement.</p> <p>La promenade des balcons de l'Indrois a bénéficié d'un réaménagement en 2018-2019. La commune souhaite ainsi poursuivre la requalification des espaces et améliorer les accès à la promenade.</p>

	<p>Le projet consiste ainsi à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des espaces publics pour les habitants et touristes - Une meilleure sécurisation des circulations piétonnes. - Offrir de nouvelles itinérances piétonnes dans le village. - Réduire les surfaces imperméabilisées, favoriser la végétalisation du village et la liaison avec les espaces naturels des bords de la rivière. <p>Le projet a un triple intérêt : d’abord pour l’ensemble du public touristique national et international accueilli dans le village, puis pour l’ensemble de la Communauté de communes de Loches Sud Touraine et plus largement la Région pour la valorisation du site touristique de Montrésor, enfin local pour l’itinérance des habitants.</p> <p>Le projet valorisera aussi un certain nombre d’espaces communaux pour créer un réseau de jardins et d’espaces paysagers à travers le village autour de la thématique du romantisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la végétalisation et la biodiversité au cœur du village. - Identifier l’offre touristique autour d’une thématique le romantisme : s’appuyant sur le nom du village, le récit légendaire de la fondation du village, le mouvement artistique du XIXème siècle présent au château avec ses œuvres d’art et son parc. - Favoriser l’itinérance dans le village avec une offre nature <p>7 espaces sont identifiés pour être potentiellement paysagés avec des jardins/ vergers thématiques pouvant par exemple se décliner autour de couples liés à l’histoire du village.</p> <p>Le projet s’inscrit dans une valorisation du village par le végétal avec des espèces qui participeront à l’équilibre botanique et biologique.</p> <p>Ces besoins ont été notamment identifiés dans l’étude touristique menée par la CCLST en 2017 et l’étude pour la mise en place du secteur patrimonial remarquable, complétés d’une réflexion en interne.</p> <p>Outre cet aménagement d’une nouvelle itinérance, Montrésor a pour projet de valoriser son entrée de bourg.</p> <p>L’entrée du bourg est la première image qui impacte toute personne (touriste ou non) qui arrive sur Montrésor. L’évolution urbaine a nécessairement impacté la perception du village, du fait de ses extensions, de l’implantation de nouveaux équipements... l’objectif n’est pas de condamner, supprimer systématiquement... pour sanctuariser le cœur ancien mais bien de redonner une structure paysagère forte à ces 4 axes d’approche pour que l’impact sur le visiteur (mais aussi sur le résident) soit positif et qualitatif.</p> <p>Pour les travaux concernant la première tranche il s’agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer un accompagnement végétal structurant - D’aménager le parvis de la collégiale pour la mise en valeur touristique du monument et favoriser son accès depuis les balcons - Améliorer et sécuriser la circulation piétonne
Partenaires	

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	1ère tranche : 388 985,83 € HT		
	Dépenses <ul style="list-style-type: none"> • Circulation piétonne 300 545,19 € • Espaces verts plantations 19 143,30 € • Parvis collégiale 33 935,00 € • Maitrise d'oeuvre 28 289,88 € • Coordination SPS 7 072,46 € 		

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	173 324,31 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	60 067,20 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR	77 797,16 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Pour la 1ère tranche le montant s'élèvera à 317 359,6 €.

Calendrier	Appel d'offre fin décembre 2021 Début des travaux : Printemps 2022 Fin des travaux : Automne 2022
------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

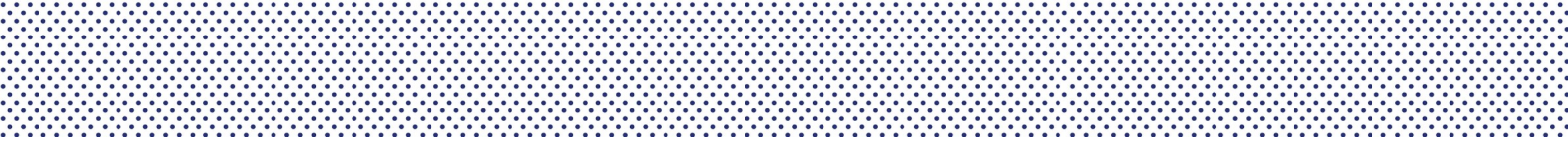
<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Espaces naturels créés et valorisés
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	En lien avec les priorités de la CCLST
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Attractivité de la commune sur le plan national et international
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	



<input type="checkbox"/> Jeunesse	
-----------------------------------	--

Fiche action n° 71-2

Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Montrésor
Description et objectif de l'action	<p>La commune de Montrésor est classée parmi les plus beaux villages de France. Elle s'inscrit dans le périmètre de deux monuments historiques et du site patrimonial remarquable. Le projet de la commune a pour objectif d'améliorer l'attrait touristique de Montrésor en renforçant l'art de flâner grâce à des liaisons douces permettant de découvrir des richesses patrimoniales bâties, naturelles et valorisant les sens par l'instauration de jardins romantiques. Le projet d'ensemble se décline en plusieurs actions :</p> <p>Action 1 : Restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce : favoriser l'itinérance dans le village avec une offre nature en favorisant la végétalisation et la biodiversité et limitant la circulation automobile</p> <p>Action 2 : Revaloriser le patrimoine communal du village.</p> <p>Action 3 : Redynamiser l'économie locale dans une démarche durable en offrant des espaces aux activités d'économie circulaire.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Action 3 :</p> <p>Le projet répond aux besoins de valorisation du patrimoine, de mieux relier le village avec les bords de la rivière et d'offrir des espaces pour les activités économiques. Ces éléments répondent aux problématiques identifiées dans l'étude touristique de 2017 (Etude Loches Sud Touraine Urbani sm).</p> <p>Pour se faire la commune souhaite rénover des bâtiments dans le centre bourg qui font le lien entre le cœur du village et les balcons de l'Indrois. Il s'agit donc de réhabiliter ces lieux et les aménager pour les mettre à disposition notamment d'artistes et artisans d'art. Montrésor organise déjà un évènementiel lié à la peinture et la sculpture. De par son patrimoine naturel et bâti, son histoire, le bien être qui peut régner, Montrésor souhaite renforcer son implication relative à l'accessibilité de l'art dans les communes rurales. Grâce à ce nouvel espace dédié à l'économie circulaire et au réemploi des matériaux la commune poursuit son action de sensibilisation.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	DÉPENSES		RECETTES	
	Action 3	262 600		
	TOTAL PROVISoire	262 600 €	TOTAL PROVISoire	262 600 €
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Leader		
Calendrier	Début : 2022 Fin : 2023 Avant-projet réalisé par l'agence MAES Architectes			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Economie circulaire – Créations artistiques à partir de réutilisation d'objets divers.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	Proposition d'une offre touristique diversifiée et innovante
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Attractivité de la commune sur le plan national et international
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 72

Aménagement de bureaux multifonctions sollicités par les professionnels de santé pour créer un lien avec la maison médicale

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Flovier
Description et objectif de l'action	La commune a été sollicitée par des professionnels de santé qui désirent créer un partenariat avec la maison médicale existante et voisine de ce projet qui consiste à aménager une ancienne grange en créant 3 bureaux multifonctions avec secrétariat et salle d'attente. Il est prévu de réaliser les travaux sur le rez-de-chaussée et une partie du niveau supérieur
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Dépenses : <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de rénovation : 300 000 € HT - Maîtrise d'œuvre / diagnostic : 20 000 € HT 																															
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR</td> <td>75 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td>100 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Département</td> <td>FDSR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> EPCI</td> <td>CCLST (fonds de concours)</td> <td>50 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td>70 000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>SIEIL</td> <td>10 000 €</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	75 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Région		100 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR			<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST (fonds de concours)	50 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	70 000 €		<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL	10 000 €				
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR	75 000 €																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Région		100 000 €																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR																														
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST (fonds de concours)	50 000 €																													
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	70 000 €																													
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	SIEIL	10 000 €																														
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes préalables : 2022 - Autorisations d'urbanisme : 2022 - Début des travaux : 2022-2023 - Date de mise en service prévue : 2024 																															

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche projet : 73

AMENAGEMENT DU SITE DE LA BAIGNADE

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
-----------------	-------------------------------------------------------------------------------------

Enjeu n°6	Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables
-----------	----------------------------------------------------------------

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Yzeures-sur-Creuse
------------------	-------------------------------

Description et objectif de l'action	<p>La commune souhaite aménager un site de baignade auprès de la rivière « La Creuse », avec le réaménagement du camping, d'une aire de camping-cars, de sentiers pédestre, VTT, équestre, d'une aire de jeux sur le camping, d'un site de loisirs « Terre/Eau ».</p> <p>La commune d'Yzeures-sur-Creuse ne manque pas d'atouts pour développer son attractivité touristique.</p> <p>Située aux confins des départements de La Vienne, de l'Indre et de L'Indre-et-Loire, Yzeures-sur-Creuse constitue une porte d'entrée du territoire de la « pointe Sud » de notre territoire, département et de notre région limitrophe avec la Nouvelle Aquitaine.</p> <p>La Roche-Posay, station thermale, accueille chaque année 7 000 curistes pour des séjours de trois semaines et répartis sur la ville même mais également sur les communes voisines dont Yzeures-sur-Creuse étant la plus proche à cinq kilomètres.</p> <p>Les atouts touristiques de notre territoire ne sont que renforcés par les sites touristiques de grandes envergures situés à une heure environ tel que le Futuroscope à 55 minutes, les châteaux de la Loire à une heure et le zoo de Beauval à 1h15 environ. Sur une couronne plus resserrée de 15 à 50 minutes, la commune d'Yzeures-sur-Creuse est donc proche de nombreux sites touristiques tel que La ville de Loches (50 minutes), de Poitiers (55 minutes), d'Angles-sur-L'Anglin (86) (15 minutes), du Parc Naturel de La Brenne (15 minutes), de la réserve de la Haute Touche (20 minutes), du Grand-Pressigny (20 minutes), de la Cité médiévale de Chauvigny (30 minutes), de la Voie Verte du Sud Touraine (10 minutes),...</p> <p>Le tourisme vert ou slow tourisme de plus en plus recherché par les touristes nous place favoris grâce aux nombreux chemins, sentiers pédestres, VTT dont la commune dispose et pour lesquels, elle travaille au développement de ces itinéraires type « voie douce » en partenariat avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, le Département et la Région Centre Val de Loire. Le projet de création d'une voie douce pédestre, d'une boucle cycliste ainsi que d'un parcours équestre est en cours. Leurs originalités seraient entre-autre que ces trois parcours franchissent les trois départements limitrophes (Indre-et-Loire, Vienne et Indre) afin de créer une synergie pour le développement du slow tourisme sans tenir compte des limites ou frontières administratives.</p>
-------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Il est donc nécessaire de mettre en œuvre une démarche de développement de l'ensemble de ces potentialités pour permettre à la commune d'accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, d'accroître sa fréquentation et donc de générer des retombées économiques locales, le tout afin de bâtir une offre cohérente.

Ces dernières années, la fréquentation des différents lieux de baignade « naturels » en Indre-et-Loire a été conséquente. La « reconnexion » à la nature étant de mise, cela répond tout à fait à l'évolution de la demande, locale et touristique. Surtout, les canicules semblent désormais se répéter chaque année, à l'exception de cet été : la quête de lieux pour se rafraîchir est une attente forte. Sur le territoire de la Communauté de Communes, il existe un seul lieu, Chemillé-sur-Indrois, où nous trouvons les activités proposées autour du lac (haut Nord-Est du territoire).

La commune souhaite se démarquer, à partir de son projet d'une zone de baignade, d'hébergements camping et camping-cars, d'une guinguette, d'aires de jeux, tyrolienne, de sentiers pédestre, VTT, équestre... et ainsi attirer un public nombreux et varié. L'objectif est de positionner Yzeures-sur-Creuse sur la carte des villages qui comptent en Touraine, à l'instar de Chédigny et ses roses, de Montrésor et son château, de Candés-Saint-Martin et la confluence.

Avec les réseaux sociaux et Internet, le pouvoir des images est énorme : des aménagements paysagers particulièrement soignés et des équipements à l'esthétisme avéré (pensés pour que les gens aient envie de se prendre en photo devant, tout en préservant pleinement le côté naturel du site), généreraient un grand nombre de photos/vidéos, qui assureraient la réputation du lieu.

En plus de la satisfaction de la population locale, l'objectif ici est même d'inciter à la venue des gens le temps d'un week-end au vert, de nouvelles offres locatives attractives pour le camping (ex : tiny house) et l'aire de camping-cars.

Aux abords immédiats de la Creuse, la localisation du camping est un vrai bon point. C'est typiquement le genre d'environnement qu'affectionnent les camping-caristes. Un contact a été établi avec la société Camping-car Park (qui au-delà des aires de camping-cars, propose également la gestion des campings « classiques »).

Il est important de structurer un accueil de qualité de ce public, dont les dépenses journalières sur le territoire ne sont pas négligeables (restaurants, boulangerie, supermarché...). De plus, aux côtés des propriétaires de camping-car, la location de ces véhicules mais aussi de vans aménagés connaît une forte croissance. Un bel espace peut amener une forte fréquentation.

Aux abords de ce « site de baignade », des aménagements et des activités autour de la randonnée pédestre, des balades à vélo, du tourisme équestre, des aires de jeux et de la pêche sont prévus pour rendre ce site très attractif non seulement pour les habitants de la commune mais aussi pour l'ensemble des communes du territoire et compléter l'offre touristique plus globalement (national voire international).

Le site de la baignade s'étend sur une surface de près de sept hectares longeant la Creuse sur près de deux kilomètres. Des activités nautiques tel que le canoë kayak sont à développer notamment grâce au récent aménagement d'une mise à l'eau dans la Creuse situé à l'entrée du site.

La commune d'Yzeures-sur-Creuse est labellisée « Station Verte ». Un parcours pêche « Passion » a été aménagé entre 2018 et 2019 et validé par la fédération de pêche. Yzeures-sur-Creuse a également été labellisé Station Pêche en 2019

Un arborétum a été créé à l'extrémité du site offrant de grands et beaux espaces arborés. De grandes surfaces de pelouses pourraient donner lieu à un projet d'éco-pâturage pédagogique.

Ce projet sera élaboré en plusieurs phases sur la période 2022 à 2026.

Partenaires

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

A l'étude

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

2022-2026

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Espaces naturels créés et valorisés

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Impact fort sur l'attractivité touristique de la commune en complément des activités et manifestations déjà existantes.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Attractivité de la commune sur le plan national et international

Fiche action n° 74

Création d'un Arboretum pour la mise en valeur de la biodiversité

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°7	Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune d'Azay-sur-Indre
Description et objectif de l'action	<p>Pour continuer notre démarche de sensibilisation auprès du public sur la protection et la préservation des espaces naturels et sensibles, nous avons décidé, après avoir créé notre zone humide, de réaliser un arboretum. Nous avons dû abattre des arbres devenus dangereux sur une parcelle du bord de l'Indre. Le fort potentiel du site a conduit la commune à faire ce choix d'arboretum dans une logique de mise en valeur de notre patrimoine naturel et de pédagogie. Des panneaux d'interprétation, similaires à ceux de notre sentier de la zone humide, seront installés. Cet espace sera intégré dans le cheminement doux pour une circulation piétonne dans le bourg, liaison avec l'espace de détente côté indrois en passant par le jardin public.</p> <p>Ce projet est à destination des amoureux de la nature, des écoles, des touristes et des habitants de la commune</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	36 904 € HT			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE	9 213.60 €	
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	12 334.40 €	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Europe LEADER	15 356.00 €		

Calendrier

Etude de sol en 2022,
Permis d'aménager en 2022,
Début des travaux en 2023,
Date de mise en service : 2023.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Ce projet permettra de sensibiliser le public sur la protection et la préservation des espaces naturels et sensibles

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ce projet s'inscrit dans l'attractivité touristique de notre territoire intercommunautaire. Le charmes de nos petits villages attire de plus en plus de touristes.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 75

Préservation de la biodiversité en zone humide : Création d'un espace de découverte de la biodiversité

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°7	Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Beaumont-Village
Description et objectif de l'action	<p>2 parcelles de la commune ont été identifiées pour le projet, près du lavoir et de la rivière L'Olivet, en zone humide.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont, par le biais d'aménagements, la préservation des prairies et bosquets en rive de rivière, la création d'un parcours de pêche qui sera également animé, d'un parcours pédagogique autour de la faune et de la flore aquatiques et la remise en valeur du lavoir avec une clôture naturelle.</p> <p>La mise en place de panneaux le long du parcours permettra de décrire la faune et la flore caractéristiques de ce lieu. Des emplacements de pique-nique seront aménagés pour inciter les promeneurs à rester sur le site et lui donner une autre dimension qu'un simple lieu de passage.</p> <p>Ce projet s'adresse notamment aux habitants de la commune mais également aux touristes et toutes les personnes venant se ressourcer dans notre village du Sud Touraine.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	7 721 € HT			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST	3 000	
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	4 721	
<input type="checkbox"/> Autres				

Calendrier

La consultation a d'ores et déjà été faite et le choix des entreprises est en cours. La date de mise en service est prévue pour 2022.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Ce projet permettra de sensibiliser le public sur la protection et la préservation des espaces naturels et sensibles

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ce projet s'inscrit dans l'attractivité touristique de notre territoire intercommunautaire. Le charmes de nos petits villages attire de plus en plus de touristes.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 76

Jardin de promenade au prieuré

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°7	Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune du Louroux
Description et objectif de l'action	<p>Le site du Prieuré est un monument du 13^{ème} siècle inscrit aux monuments historiques mais qui n'est pour le moment pas mis en valeur pour faire venir et rester les touristes. Il a semblé important au conseil municipal d'ouvrir un espace d'accueil relaxant et de détente tout en valorisant le site.</p> <p>L'objectif est donc d'aménager l'ancien lieu appelé le cimetière des moines en un jardin paysagé et végétalisé en y intégrant un arrosage automatique et raisonné pour accueillir les touristiques mais aussi les habitants de notre territoire.</p> <p>Cet endroit sera le point de départ pour découvrir le Prieuré et sera lié avec le parcours de découverte de la commune (parcours d'interprétation mis en place par la CCLST il y a quelques temps déjà).</p> <p>Le coût global est estimé à environ 25 000 € H.T</p>
Partenaires	Pas de partenaire particulier, dossier entièrement géré par la commune

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Terrassement (250 M3 de terre à évacuer et création des parterres) 8 000 €</p> <p>Plantations 2 000 €</p> <p>Arrosage automatique 1 000 €</p> <p>Maçonnerie 5 000 €</p> <p>Electricité 3 000 €</p> <p>Equipement (bancs, fontaine, etc..) 4 500 €</p>
-------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td>Autofinancement</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement			<input type="checkbox"/> Autres			
	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																									
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																											
	<input type="checkbox"/> Département																												
	<input type="checkbox"/> EPCI																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement																											
<input type="checkbox"/> Autres																													
Demande de subvention sur le CRTE pour partie et autofinancement de la commune pour la partie « non subventionnée »																													
Calendrier	Début des travaux printemps 2022 Appel d'offres simplifié consultation d'au moins 3 artisans par lot																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Aménagement d'un site naturel favorisant la protection et la découverte de la biodiversité. Complément à l'offre nature représentée par l'étang du Louroux classé ENS.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Intérêt touristique en lien avec le patrimoine historique du Prieuré du Louroux.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 77

Création d'un verger communal pédagogique et restauration d'une loge de vigne

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°2	Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire
Enjeu n°7	Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune Yzeures-sur-Creuse
Description et objectif de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'un verger sur une parcelle communale cadastrée section ZM n° 75, d'une surface cadastrale de 9 800 m², située sur les hauteurs de la commune. Autrefois, la présence de nombreux vergers et vignes sur le territoire communal témoignait d'une biodiversité très variée.</p> <p>Le verger est donc un lieu où il est possible de ramener et de favoriser la biodiversité. Tout au long de l'année, le verger est un lieu débordant de vie. Les fruits tombés font le bonheur de mulots, papillons. L'hiver, les bourgeons des branches élaguées profitent aux chevreuils. Les fleurs de cerisiers, pruniers, pommiers ou poiriers sont convoitées par les abeilles.</p> <p>Différentes variétés de fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers, bigarreaux, guignes, pêchers, abricotiers, kaki muscat, kiwi, cognassier, figuiers, néfliers, oliviers, noyers, châtaigniers, amandiers, noisetiers, groseillers, framboisiers, cassis, mures), anciennes et rustiques, seront plantées.</p> <p>À chaque arbre, un panneau d'informations « pédagogique » sera installé indiquant le nom de l'arbre, son nom latin, ses fruits (avec photo), ses vertus médicinales s'il en possède, l'usage des fruits,</p> <p>Chaque arbre sera dédié à un enfant de la commune (par année de naissance) en prenant son prénom.</p>

	<p>Un rucher, sous la surveillance d'un apiculteur local, est mis en place et sera accompagné de semis de végétaux mellifères sur diverses bandes de terre autour et près du rucher pour le plus grand plaisir des abeilles.</p> <p>Cet espace sera un lieu de préservation, de balade et découverte des fruitiers pour tous (habitants, randonneurs, élèves, etc...). Il aura pour objectifs principaux de faire connaître et valoriser le patrimoine fruitier du territoire et de sensibiliser à la sauvegarde et préservation de notre écosystème et biodiversité.</p> <p>La loge de vigne située sur ce terrain sera restaurée afin de préserver le patrimoine local et rappeler que des vignes étaient autrefois cultivées sur ces espaces. Dans la mesure du possible, quelques rangs de vigne y seront plantés.</p> <p>Un petit amphithéâtre naturel « terre, fer, pierre et bois » sera créé auprès de la loge de vigne exposition Sud / Sud-Ouest afin d'y créer un espace pédagogique tel qu'une classe extérieure.</p> <p>Un espace de détente, de relaxation sera créé également aménager de bancs, de fauteuil pour profiter de cet espace dédié entre-autre, à la biodiversité.</p> <p>Ce lieu sera voué à l'animation « pédagogique » par diverses sources : école / enseignants, associations tel que « les croqueurs de pommes », la Ligue pour la Protection des Oiseaux » ou d'autres associations voire associations locales, inexistantes aujourd'hui mais dont l'émergence est probable du fait de l'aménagement de ce verger.</p> <p>En parallèle, la commune prévoit l'aménagement de différents espaces dédiés à l'aménagement à des jardins partagés au profit de la population sur différents sites du cœur de bourg. Des administrés semblent intéressés pour développer des activités autour de la permaculture.</p> <p>Enfin, à cent mètres du verger, la commune crée un quartier d'habitats de 14 lots en cours de labélisation «Écoquartier ». Mais, la volonté du Conseil municipal est de ne pas labeliser seulement un quartier d'habitat en écoquartier mais de tendre vers une labélisation « Mon village est un écoquartier ». Pour ce faire, nous nous engageons actuellement dans la réalisation d'un schéma directeur de réaménagement assorti d'un plan paysager communal et d'un plan communal des circulations douces.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

--	--

	DÉPENSES		RECETTES	
	Fruitiers	2 826.52 €	CRST	28 700 €
Supports explicatifs (grands panneaux)	840.00 €	COMMUNE	7 237.32€	
Impression des visuels (grands panneaux)	1 109.00 €			
Restauration loge :	4 207.80 €			
Charpente couverture	1 954.00 €			
Châssis volets				
Acquisition de 5 ruches	1 000,00 €			
Panneaux pédagogiques par arbres + panneau « prénom de l'enfant »	11 000.00 €			
Aménagement « Amphi Terre, fer, pierre et bois » + espace de détente	13 000,00 €			
TOTAL PROVISOIRE	35 937.32€	TOTAL PROVISOIRE	35 937.32€	

Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td>28 7000 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td>7 237.32 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	28 7000 €		<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)		7 237.32 €		<input type="checkbox"/> Autres			
	Cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	28 7000 €																													
	<input type="checkbox"/> Département																															
	<input type="checkbox"/> EPCI																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)		7 237.32 €																													
<input type="checkbox"/> Autres																																

Calendrier	Octobre 2021
------------	--------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Favoriser la biodiversité, valoriser le patrimoine fruitier du territoire et sensibiliser à la sauvegarde et préservation de l'écosystème
<input type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input checked="" type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n° 78

Développement de la politique de rénovation énergétique du parc immobilier intercommunal

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°8	Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	Loches Sud Touraine dans le respect des objectifs fixés par son PCAET, a décidé d'engager chaque année un programme de travaux visant à améliorer les performances énergétiques de son parc immobilier (isolation, menuiseries, production de chaleur,...). Ainsi suivant un programme de travaux qui reste à établir précisément, la collectivité a décidé de consacrer une enveloppe annuelle d'environ 75 000 €HT en investissement sur 5 ans pour financer cette action.
Partenaires	ALEC 37

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Investissement de 375 000 €HT <ul style="list-style-type: none"> • Programme 2022 – 75 000 €HT • Programme 2023 – 75 000 €HT • Programme 2024 – 75 000 €HT • Programme 2025 – 75 000 €HT Programme 2026 – 75 000 €HT																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DSIL</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Région</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL			<input type="checkbox"/> Région				<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DSIL																												
<input type="checkbox"/> Région																													
<input type="checkbox"/> Département																													
<input type="checkbox"/> EPCI																													
<input type="checkbox"/> Commune(s)																													
<input type="checkbox"/> Autres																													

Calendrier	Programmes annuels de travaux : <ul style="list-style-type: none"> • Etudes et consultation : 2ème semestre n-1 • Travaux : courant de l'année n
------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n° 79

Aménagement de parcs photovoltaïques sur les anciens centres d'enfouissement technique de la Celle-Guenand et de Bossay-sur-Claise

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°9	Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Loches Sud Touraine est propriétaire de 2 friches situées à Bossay-sur-Claise et à la Celle-Guenand. Ces anciens centres d'enfouissement techniques ont cessé leur activité et font aujourd'hui l'objet d'un suivi environnemental.</p> <p>Dans le cadre de sa stratégie en matière de production d'énergie renouvelable et en accord avec son PCAET, la Communauté de Communes a le projet de réaménager ces sites pour y installer des parcs photovoltaïques qui participeront à l'atteinte de l'objectif ambitieux de constituer un territoire à énergie positive.</p> <p>Un Bureau d'Etudes a été désigné pour explorer le potentiel de ces deux implantations, qui s'en est trouvé confirmé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bossay-sur-Claise : sur 12,7 Ha - 12,7 MWc – 13,2 GWh/an ; • La Celle-Guenand : sur 9,9 Ha – 9,9 MWc – 10,3 GWh/an. <p>L'aménagement de ces sites revêt une priorité pour Loches Sud Touraine qui souhaite entrer en phase opérationnelle dans les plus brefs délais.</p>
Partenaires	Pas de partenaire identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	Le coût prévisionnel de l'opération a été estimé au stade de l'étude de faisabilité :			
	<ul style="list-style-type: none"> • Bossay-sur-Claise : 12,65 M€HT ; • La Celle-Guenand : 9,9 M€HT. 			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

L'opération s'étalera sur une période de 28 mois avec un lancement des études prévu dans le courant de l'année 2022 :

- Etude de développement : 12 mois
- Instruction : 9 mois
- Travaux de construction : 7 mois

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet permettra de produire 23,5 GWh/an d'électricité renouvelable, soit l'équivalent de 10 400 foyers.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ces installations généreront des emplois locaux pérennes dans le domaine de la maintenance des unités photovoltaïque, avec des besoins de formation.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 80

Développement d'un écosystème territorial d'hydrogène renouvelable

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°9	Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Loches Sud Touraine fait partie du collectif Hy'Touraine avec la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre, le Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Indre et Loire et Tours Métropole Val de Loire. Cette structure s'est engagée dans le projet de création d'un écosystème d'hydrogène renouvelable en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développant les usages consommateurs d'hydrogène (industrie et mobilité), • Créant des unités de production (électrolyseurs) avec les sources d'énergie renouvelable susceptibles de les alimenter en énergie, • Equipant le territoire d'un maillage de stations d'avitaillement. <p>Hy'Touraine a déjà déposé une candidature pour un appel à projets de l'ADEME avec des équipements localisés à Sorigny (Isoparc), Neuillé-Pont-Pierre (Polaxis) et Tours Nord. Cette première phase de développement concerne peu le territoire de Loches Sud Touraine.</p> <p>Cependant, la Communauté de Communes porte stratégiquement deux usages potentiellement consommateurs d'hydrogène : le train TER Tours-Loches et les lignes de cars REMI. La prochaine phase de développement de l'écosystème territorial sera orientée vers ses deux vecteurs de mobilité et nécessitera des investissements importants pour assurer la production, l'alimentation énergétique et l'avitaillement.</p> <p>Ce projet est totalement cohérent avec les objectifs de décarbonation de la Région Centre Val de Loire (2028) et sa feuille de route hydrogène.</p>
Partenaires	Hy'Touraine, ADEME, Région Centre Val de Loire

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)

- Pas d'estimation.

Partenaires financiers

cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input checked="" type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	ADEME		

Calendrier

- Calendrier non déterminé

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le projet permettra de produire de l'hydrogène et de participer à la décarbonation de la mobilité.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Ces installations généreront des emplois locaux pérennes dans le domaine de la maintenance des unités de production et d'avitaillement d'hydrogène.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 81

Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments publics

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition énergétique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°9	Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Tauxigny Saint Bauld
Description et objectif de l'action	Il s'agit de l'extension du réseau de chaleur reliant les bâtiments publics à la chaudière bois. En complément des bâtiments actuels logements locatifs, salon de coiffure, commerce, mairie, poste, l'extension relierait l'église, le centre de loisirs, les logements locatifs, l'huilerie...
Partenaires	CEBI 45 2019 (Cabinet d'études)

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	160 580 €			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR -CRTE	A déterminer	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	Ademe	A déterminer	
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement	A déterminer	
	<input type="checkbox"/> Autres			
Tous les financements possibles seront sollicités				
Calendrier	Début des travaux : 2022			Mise en service : fin 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Chaudière bois avec faible consommation d'énergie et biomasse fournis localement
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	En adéquation avec la politique de la CCLST sur le développement de la filière bois
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	La chaudière alimentera des logements sociaux et permettra de minimiser le coût énergétique et par conséquent le loyer.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	La CCLST a fait le choix de développer la filière bois sur son territoire pour des raisons énergétiques mais aussi d'emplois.
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 81

Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments publics

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition énergétique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°9	Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable

OPERATION

Maître d'ouvrage	Mairie de Tauxigny Saint Bauld
Description et objectif de l'action	Il s'agit de l'extension du réseau de chaleur reliant les bâtiments publics à la chaudière bois. En complément des bâtiments actuels logements locatifs, salon de coiffure, commerce, mairie, poste, l'extension relierait l'église, le centre de loisirs, les logements locatifs, l'huilerie...
Partenaires	CEBI 45 2019 (Cabinet d'études)

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût de l'opération			
	Réseau + terrassement gros oeuvre	160 580,00 €		
	MOE/SPS/CT	8232,00 €		
	Total	168 812,00 €		
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR -CRTE	50 643,60 €	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	FDSR	84 406,00 €	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Tous les financements possibles seront sollicités				
Calendrier	Etude réalisée en 2019			

Début des travaux : juin 2022
Fin des travaux : décembre 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Chaudière bois avec faible consommation d'énergie et biomasse fournis localement
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	En adéquation avec la politique de la CCLST sur le développement de la filière bois
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	La chaudière alimentera des logements sociaux et permettra de minimiser le coût énergétique et par conséquent le loyer.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	La CCLST a fait le choix de développer la filière bois sur son territoire pour des raisons énergétiques mais aussi d'emplois.
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 82

Aménagement du siège Communautaire - friche industrielle

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Communauté de Communes Loches Sud Touraine est propriétaire du site industriel CHOLLET situé rue de Vauzelles à Loches, sur la zone d'activités de Vauzelles. Le site composé de trois bâtiments (A, B et C) pour une surface totale de 15 000 m², a perdu sa vocation industrielle après le départ de l'entreprise en 2008.</p> <p>Sur la base d'une étude générale d'aménagement, Loches Sud Touraine a lancé une opération de reconversion de cette friche industrielle avec des enjeux forts à l'échelle de la zone d'activités de Vauzelles et de l'agglomération de Loches. Ainsi, le bâtiment C a été réhabilité et cédé à l'entreprise OREP et un programme de requalification des espaces publics a été initié.</p> <p>Loches Sud Touraine envisage maintenant la réhabilitation du bâtiment B pour créer le siège des services de la Communauté de Communes, en y associant des activités d'un tiers-lieu (coworking, bureaux nomades, salles de réunion, ...) en fonction du potentiel offert. Les locaux actuels de Loches Sud Touraine sont devenus insuffisants en termes de superficie et n'offrent pas le potentiel de développement nécessaire, obligeant ainsi un éclatement des services sur de multiples sites.</p> <p>Le bâtiment final devrait avoir une superficie de plus de 2 000 m² pour accueillir environ 75 personnes. Il sera à haute performance énergétique et s'appuiera sur la Géothermie, le Bois ou encore l'Hydrogène pour la production de chaleur.</p> <p>Ce projet s'inscrit entièrement dans une démarche de transition énergétique selon plusieurs aspects : non artificialisation par la valorisation d'une friche industrielle et sa dépollution, sobriété énergétique, utilisation d'énergies renouvelables, diminution des temps de trajet par la recentralisation de certains services, utilisation de matériaux biosourcés locaux.</p> <p>Dans une approche rapide, le coût de l'opération peut être estimé à environ 2 820 000 €HT.</p> <p>Loches Sud Touraine lancera, au 2^{ème} semestre 2021, une étude de programmation visant à recueillir les besoins, établir le potentiel du bâtiment, élaborer les orientations fonctionnelles et techniques de l'aménagement.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Investissement de 2 823 500 €HT Etudes : 320 000 €HT Travaux : 2 500 000 €HT Divers (annonces, reprographie, ...) : 3 500 HT																																
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td>DETR</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>COT ENR ADEME/REGION</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Autres</td> <td>FOND FRICHE</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR			<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST			<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input checked="" type="checkbox"/> Autres	COT ENR ADEME/REGION			<input checked="" type="checkbox"/> Autres	FOND FRICHE		
cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																														
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR																																
<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST																																
<input type="checkbox"/> Département																																	
<input type="checkbox"/> EPCI																																	
<input type="checkbox"/> Commune(s)																																	
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	COT ENR ADEME/REGION																																
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	FOND FRICHE																																
Calendrier	Etudes de programmation : 2 ^{ème} semestre 2021 Etudes de maîtrise d'œuvre : 2022 Permis de construire : mi 2022 Travaux : 2023 – 2024 Livraison : mi 2024																																

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu | |
| <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable | |

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n° 83

Travaux suite à l'étude sur les digues de Reignac-sur-Indre

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Loches Sud Touraine exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.</p> <p>Elle assure ainsi la gestion et la maintenance des digues de Reignac-sur-Indre. Ce système d'endiguement protège entre 500 et 1 000 habitants des inondations de l'Indre et a été construit entre 1985 et 1986.</p> <p>Il est composé d'une digue de 660 m de long en rive droite et 1 600 m en rive gauche. Un système de vannages ainsi que des pompes complètent le dispositif.</p> <p>Loches Sud Touraine a lancé en mai 2021 une étude de dangers qui permettra d'identifier les éventuelles zones de fragilité du système. Elle déterminera les niveaux de sûreté et de protection des ouvrages. Elle caractérisera le risque lié à une rupture de digue. Elle proposera enfin des mesures pour réduire ce risque et fiabiliser le système. Ces mesures visent notamment à améliorer la gestion et la surveillance des ouvrages ainsi qu'à définir et hiérarchiser les renforcements et réparations éventuellement nécessaires.</p>
Partenaires	Services de l'Etat : DREAL et DDT

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

-

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input type="checkbox"/> Etat			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 84

Renouvellement des réseaux d'eau potable

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

Enjeu n°10

Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Renouvellement de canalisations eau potable relarguant des Chlorures Vinyles Monomères (CVM).</p> <p>Suite aux études patrimoniales, une quantité très importante de canalisations ont été identifiées comme potentiellement concernées par la problématique CVM. Des analyses ont été effectuées en 2018/2019 puis en avril 2021 afin de prioriser les tronçons à renouveler.</p> <p>Le service de l'eau a rédigé un CCTP afin de passer un marché de travaux spécifique pour le remplacement des conduites prioritaires (programme 2021/2022) L'Agence de l'eau Loire Bretagne vient de donner son accord pour une subvention de 50% du montant des travaux dans la limite de 370 000€ Le marché va être lancé afin de sélectionner une entreprise pour un démarrage des travaux à l'automne.</p>
Partenaires	L'Agence de l'eau Loire Bretagne

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût d'investissement pour le budget du service de l'eau de 635 089,64 €
Partenaires financiers	

Calendrier	cofinanceur		Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
		Début des travaux en octobre		2021 jusqu'à fin 2022	
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat		CRTE	254 035,86	

ADEQUATION PRIORITE DE L'ETAT

Transition écologique					
<input checked="" type="checkbox"/>	Lutte contre l'artificialisation des sols	AELB	254 035,86		
<input type="checkbox"/>	Efficacité énergétique				
<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables				
<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion durable du milieu				
<input type="checkbox"/>	Agriculture et alimentation durable				

Attractivité - Développement économique

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Transition numérique | |
| <input type="checkbox"/> Emploi – Formation | |
| <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation | |
| <input type="checkbox"/> Tourisme | |

Cohésion Sociale et territoriale

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Santé | |
| <input type="checkbox"/> Inclusion numérique | |
| <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté | |
| <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables | |
| <input type="checkbox"/> Cohésion des territoires | |
| <input type="checkbox"/> Culture | |
| <input type="checkbox"/> Sport | |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | |

Fiche action n° 84

Renouvellement des réseaux d'eau potable

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n° 3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Renouvellement de canalisations eau potable relarguant des Chlorures Vinylés Monomères (CVM).</p> <p>Suite aux études patrimoniales, une quantité très importante de canalisations ont été identifiées comme potentiellement concernées par la problématique CVM. Des analyses ont été effectuées en 2018/2019 puis en avril 2021 afin de prioriser les tronçons à renouveler.</p> <p>Le service de l'eau a rédigé un CCTP afin de passer un marché de travaux spécifique pour le remplacement des conduites prioritaires (programme 2021/2022) L'Agence de l'eau Loire Bretagne vient de donner son accord pour une subvention de 50% du montant des travaux dans la limite de 370 000€ Le marché va être lancé afin de sélectionner une entreprise pour un démarrage des travaux à l'automne.</p>
Partenaires	L'Agence de l'eau Loire Bretagne

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Coût d'investissement pour le budget du service de l'eau de 200.000€ en 2021 et 400.000€ en 2022.			
Partenaires financiers	Coût d'investissement pour le budget du service de l'eau de 200.000€ en 2021 et 400.000€ en 2022.			
	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)				
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	Agence de l'eau	50 % des travaux (300 000€)		

Calendrier

Appel d'offres de Juin à Septembre 2021
Début des travaux en octobre 2021 jusqu'à fin 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n° 85

Politique de résorption des fuites dans les réseaux AEP

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Il s'agit de renouveler des conduites d'eau potable identifiées comme fuyardes. Les conduites en eau potable sur la Communauté de Communes s'étendent sur 2 000 km. L'objectif est de renouveler 0,6 % de son réseau chaque année (moyenne nationale) soit 12 Km/an. L'objectif ainsi défini représente un minimum mais il est déjà difficile à atteindre.</p> <p>Le taux moyen de renouvellement du réseau est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé. Selon que le service de l'eau soit géré en régie ou en délégation de service le taux de renouvellement des réseaux est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.28%, cumulé pour les 5 dernières années et 0.36% au titre de l'année 2020 - 0.93%, cumule pour les 5 dernières années et 0.17% au titre de l'année 2020. <p>Le taux dépend bien sûr de l'état de vétusté des canalisations et les renouvellements se font en priorité sur des canalisations fuyardes.</p> <p>Le nombre d'abonnés au Km est faible du fait de la présence d'habitats individuels et disparates sur le territoire. Les recettes sont donc réduites par rapport aux dépenses d'entretien et de renouvellement. On compte sur notre territoire seulement 1,48 habitant par compteur (contre 2,5 habitants en zone urbaine).</p> <p>Le renouvellement des conduites d'eau est primordial pour garantir une bonne desserte des habitants de la Communauté de Communes mais il engendre des coûts de plus en plus importants.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

En 2022, le programme de renouvellement est le suivant :

MONTRESOR Grande rue : 199 300,00 €
 MONTRESOR Rue Braniki : 121 465,00 €
 MONTRESOR Rue Potocki : 108 600,00 €
 BOURNAN Rue principale : 252 085,00 €
 PREUILLY-SUR-CLAISE Rue Berruère : 129 363,00 €

Total = 810 813,00 € pour 2 379 mètres linéaires de canalisation et 91 branchements

cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE	324 325,20 €	
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Jusqu'alors l'Agence de l'eau participait au financement mais il s'avère que ces opérations de renouvellement des conduites d'eau potable ne soient plus identifiées dans leurs priorités.

Calendrier

Automne 2021

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Eviter le gaspillage d'eau en raison de fuites intempestives.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Assurer une bonne qualité des services de l'eau pour garantir un accès à l'eau potable.

Fiche action n° 85

Politique de résorption des fuites dans les réseaux AEP

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Il s'agit de renouveler des conduites d'eau potable identifiées comme fuyardes. Les conduites en eau potable sur la Communauté de Communes s'étendent sur 2 000 km. L'objectif est de renouveler 0,6 % de son réseau chaque année (moyenne nationale) soit 12 Km/an. L'objectif ainsi défini représente un minimum mais il est déjà difficile à atteindre.</p> <p>Le taux moyen de renouvellement du réseau est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.</p> <p>Selon que le service de l'eau soit géré en régie ou en délégation de service le taux de renouvellement des réseaux est de</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0.28%, cumulé pour les 5 dernières années et 0.36% au titre de l'année 2020 - 0.93%, cumule pour les 5 dernières années et 0.17% au titre de l'année 2020. <p>Le taux dépend bien sûr de l'état de vétusté des canalisations et les renouvellements se font en priorité sur des canalisations fuyardes.</p> <p>Le nombre d'abonnés au Km est faible du fait de la présence d'habitats individuels et disparates sur le territoire. Les recettes sont donc réduites par rapport aux dépenses d'entretien et de renouvellement. On compte sur notre territoire seulement 1,48 habitant par compteur (contre 2,5 habitants en zone urbaine).</p> <p>Le renouvellement des conduites d'eau est primordial pour garantir une bonne desserte des habitants de la Communauté de Communes mais il engendre des coûts de plus en plus importants.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel
(HT ou TTC)

1 682 000 € en 2021

Partenaires financiers

cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
<input type="checkbox"/> Région			
<input checked="" type="checkbox"/> Département			
<input checked="" type="checkbox"/> EPCI			
<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input type="checkbox"/> Autres			

Jusqu'alors l'Agence de l'eau participait au financement mais il s'avère que ces opérations de renouvellement des conduites d'eau potable ne soient plus identifiées dans leurs priorités.

Le Département montre aussi des difficultés à financer.

Calendrier

Automne 2021

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Eviter le gaspillage d'eau en raison de fuites intempestives.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Assurer une bonne qualité des services de l'eau pour garantir un accès à l'eau potable.

Fiche action n° 86

Démolition d'un ancien hangar amianté

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Cormery
Description et objectif de l'action	<p>La commune souhaite démolir un ancien hangar désaffecté (d'une surface d'environ 7800m²) qui contenait autrefois des engrais.</p> <p>La toiture de ce hangar, en fibro-ciment amianté, est très dégradée et l'état général de ce bâtiment est très délabré.</p> <p>Il est indispensable de faire le nécessaire le plus rapidement possible pour des raisons de sécurité.</p> <p>A plus long-terme, la commune souhaite y aménager un petit lotissement.</p> <p>Ce projet est urgent en raison de la dangerosité du bâtiment</p> <p>Ce bâtiment est situé à l'entrée de la Commune (route de Courçay) et donne une très mauvaise image de la ville.</p>
Partenaires	ADAC

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	250 000 €																															
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinanceur</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Etat</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/> Région</td> <td>CRST</td> <td>125 000</td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Département</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> EPCI</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Commune(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/> Etat				<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	125 000		<input type="checkbox"/> Département				<input type="checkbox"/> EPCI				<input type="checkbox"/> Commune(s)				<input type="checkbox"/> Autres			
	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																												
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat																															
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	125 000																													
	<input type="checkbox"/> Département																															
	<input type="checkbox"/> EPCI																															
	<input type="checkbox"/> Commune(s)																															
<input type="checkbox"/> Autres																																

Calendrier

- Recrutement du maître d'œuvre : Janvier 2022
- Lancement de la consultation : mars 2022
- Choix des entreprises : mai 2022
- Début des travaux : juin 2022
- Date de mise en service prévue : décembre 2022

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

La réhabilitation de cette friche industrielle est une opportunité pour la commune avec de nombreux enjeux :

- revalorisation du site,
- préservation de l'environnement (suppression d'amiante et de pollution du sol),
- développement local (création de logement sur une commune saturée),
- création d'un parcours de santé,
- création d'espaces verts.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Fiche action n°87

Assainissement - Stations d'épuration de la CCLST

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°3	Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire
Enjeu n°10	Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les population

OPERATION

Maître d'ouvrage	CCLST
Description et objectif de l'action	<p>Le service de l'assainissement de la CCLST exploite 88 stations d'épuration. Le service fonctionne en régie pour l'essentiel des sites et prestations. Trois stations d'épuration sont gérées en délégation de services : Le Louroux, Louans et Barrou.</p> <p>Cinq types de stations différentes se retrouvent sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 13 stations de type boues activés - 11 stations à disques biologiques - 39 stations à filtres à sable + filtres plantés de roseaux + filtres percolateurs - 16 FSTE + filtres à sable - 9 stations de type lagunages <p>Des travaux sont à conduire sur plusieurs communes. Au vu des besoins prioritaires, la communauté de communes a décidé de créer un réseau d'assainissement (sur 250ml et 20 branchements) et une station d'épuration afin d'épurer les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel sur la commune de Chaumussay. Les travaux sont prévus au printemps 2022.</p>
Partenaires	Etat L'agence de l'eau n'apportera pas son aide financière à ce projet.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	170 000 € Travaux 170 000 € dont 56 000 € de station d'épuration.			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE-40 %	68 000 €	

	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier Les travaux susmentionnés sont prévus au printemps 2022.

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Nécessité de traiter les effluents pour le respect l'environnement.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input checked="" type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 1

Extension de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Descartes

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Maison Pluridisciplinaire de Santé de Descartes est constituée de deux bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le premier a été livré en 2012 et est en ossature bois, - Le second, qui date de 2017, est conçu en caissons modulaires. <p>Les deux bâtiments présentent une surface utile de 739m² qui apparaît insuffisante pour accueillir de nouveaux professionnels de santé ou encore développer les spécialités présentes.</p> <p>Il apparaît nécessaire d'engager une opération d'extension de la structure et de réaménagement des locaux existants pour aménager : 1 cabinet de sage-femme (25m²), 1 cabinet de praticien (25m²), un agrandissement du cabinet de kinésithérapie (30m² en plus) et la création des circulations et des espaces d'attente inhérents.</p> <p>Après réaménagement et optimisation de l'espace existant, l'espace à concevoir en extension est de 130 m².</p> <p>Le terrain d'assiette de l'opération est actuellement propriété de Loches Sud Touraine.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 503 770 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires : 62 620 €HT • Estimatif travaux : 402 900 € HT • Publicité, communication, divers : 2 000 € HT • Assurance DO : 4 000 €HT • Imprévus et révision : 32 250 €HT
------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 6 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	La construction sera conçue avec l'objectif de créer un bâtiment à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input checked="" type="checkbox"/> Santé	Cette action permettra de renforcer une offre de santé de proximité.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 2

Extension de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Ligueil

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Maison Pluridisciplinaire de Santé de Ligueil a été construite en 2015 et présente une surface utile de 920 m².</p> <p>Les locaux sont aujourd'hui inadaptés à l'activité des praticiens qui ont besoin de surface supplémentaire pour répondre à l'arrivée d'activités nouvelles et de praticiens supplémentaires.</p> <p>Il est aussi envisagé de relocaliser le centre médico-social et le SSIAD au sein du bâtiment de la MPS.</p> <p>Pour répondre à l'objectif fixé, il est prévu de construire une extension de 225m² avec le programme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cabinet pédagogique (25m²), - Une salle de vacation (25m²), - Un bureau de structure d'aide médico-sociale (50m²), - Un bureau et une salle de réunion SSIAD (50m²), - Une salle de réunion commune pour la MPS (50m²), - Et éventuellement un local orthoptique (25m²). <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique dans le respect de la RT2020 et avec un objectif de bâtiment à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 526 300 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires : 62 900 € HT • Assurance Dommage Ouvrage : 4 000 € HT • Estimatif travaux : 425 000 € HT • Publicité, communication, divers : 2 000 € HT • Imprévus, révisions : 32 400 € HT
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 6 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	La construction sera conçue avec l'objectif de créer un bâtiment à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input checked="" type="checkbox"/> Santé	Cette action permettra de renforcer et développer une offre de santé de proximité.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 3

Extension de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Saint-Flovier

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Maison Pluridisciplinaire de Santé de Saint-Flovier a été construite en 2012 et présente une surface utile de 351m².</p> <p>Un cabinet d'ophtalmologie souhaite s'installer sur la commune et le porteur de projet veut développer son activité en partenariat avec la MPS existante.</p> <p>Pour accueillir ce nouvel acteur de la santé, il est projeté la construction d'une extension de la MPS existante de 130 m² utiles (136 m² de plancher) qui comprendra : 2 cabinets de consultation (2x26 m²), un bureau de secrétariat (12 m²), une salle d'attente (38 m²), un accueil (10 m²), des sanitaires (2x4,3 m²), une tisanerie (6 m²), un local serveur (0,8 m²) et un local ménage/rangement (3 m²). Elle sera connectée au bâtiment existant au niveau de l'entrée qui sera commune pour l'ensemble de la patientèle. Le projet prend aussi en compte un aménagement des abords avec la création de places de stationnements supplémentaires.</p> <p>Cette réalisation impose l'acquisition d'une parcelle attenante au terrain actuel et la démolition d'une grange appartenant à la commune de Saint-Flovier.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique dans le respect de la réglementation thermique avec un objectif de bâtiment à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 402 900 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires 47 300 € • Acquisitions 12 000 € • Travaux 324 400 € • Concessionnaires 8 000 € • Publicité/communication 2 000 €
------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> Taxes / assurances 9 200 € 			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE	162 200	
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST	120 120	
	<input checked="" type="checkbox"/> Département		40 000	
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			
Calendrier	<p>L'opération commencera au cours de l'année 2022 et s'étalera sur une période de 23 mois</p> <ul style="list-style-type: none"> Formalisation programme, montage opération : 2 mois Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois Etudes de conception : 6 mois (y compris PC) Passation des marchés : 3 mois Travaux : 10 mois 			
ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT				
Transition écologique				
<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables <input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu <input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable			<p>La construction sera conçue avec l'objectif de créer un bâtiment à énergie positive.</p>	
Attractivité - Développement économique				
<input type="checkbox"/> Transition numérique <input type="checkbox"/> Emploi – Formation <input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation <input type="checkbox"/> Tourisme				
Cohésion Sociale et territoriale				
<input checked="" type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Inclusion numérique <input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté <input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables <input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Sport <input type="checkbox"/> Jeunesse			<p>Cette action permettra de renforcer et développer une offre de santé de proximité.</p>	

Fiche action n° 3

Extension de la Maison Pluridisciplinaire de Santé de Saint-Flovier

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>La Maison Pluridisciplinaire de Santé de Saint-Flovier a été construite en 2012 et présente une surface utile de 351m².</p> <p>Un cabinet d'ophtalmologie souhaite s'installer sur la commune et le porteur de projet veut développer son activité en partenariat avec la MPS existante.</p> <p>Pour accueillir ce nouvel acteur de la santé, il est projeté la construction d'une extension de la MPS existante de 120 m² avec le programme suivant : 2 cabinets de 25m², deux sanitaires (1 public, 1 privatif) de 5m², un accueil de 10m², une salle d'attente de 40m² et un bureau de secrétariat de 10m².</p> <p>Le terrain d'assiette de l'opération est actuellement propriété de Loches Sud Touraine.</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique dans le respect de la réglementation thermique avec un objectif de bâtiment à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 282 400 €HT, exclusivement en investissement, avec les postes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires : 36 200 € HT • Concessionnaires : 8 000 € HT • Assurance Dommage Ouvrage : 4 000 € HT • Estimatif travaux : 215 000 € HT • Publicité : 2 000 € HT • Imprévus et révision : 17 200 € HT
------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input type="checkbox"/> Autres			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 6 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 10 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	La construction sera conçue avec l'objectif de créer un bâtiment à énergie positive.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input checked="" type="checkbox"/> Santé	Cette action permettra de renforcer et développer une offre de santé de proximité.
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 4

Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Manthelan

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p><u>Manthelan : Constats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Au 20/9/21, 9 demandes en attente pour la micro-crèche et 4 demandes déjà reçues pour les futures commissions (dont 3 pour un souhait d'accueil avant la fin de l'année scolaire) ➔ La quasi-totalité des demandes de place reçues depuis janvier 2021 pour la micro-crèche de Manthelan sont issues de familles originaires de la commune ou de son secteur proche (cf. carte) ➔ Locaux vétustes (infiltrations régulières) et peu adaptés à la nature de l'activité (espaces étroits et compartimentés). Selon les dernières réglementations bâtementaires les nouvelles crèches doivent respecter une surface d'au moins 7m² par place. Si cette règle était rétroactive, la structure de Manthelan devrait alors respecter une superficie des pièces dédiées à l'accueil d'au moins 70m² là où elle n'en fait que 53m². ➔ Baisse du nombre de places auprès d'AM moins importante que sur l'ensemble du territoire mais au même titre que la baisse du nombre d'enfants qui a plutôt tendance à stagner qu'à diminuer. <p>La CCLST s'est fixée pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien du soutien à la création de places d'accueil collectif, • Ajustement et sécurisation de l'offre portée par la CCLST <p>La réhabilitation ou création d'un EAJE de 15 places (soit 5 places supplémentaires) sur la commune de Manthelan permettrait de poursuivre ces objectifs et d'offrir des conditions d'accueil plus adaptées</p> <p>Construction ou réhabilitation d'un bâtiment de 130 à 195 m², comprenant un jardin de 50 à 75m².</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment à énergie positive incluant une production d'énergie renouvelable.</p>
Partenaires	Département 37 CAF Touraine MSA Berry Touraine

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Selon le nombre de places créées, voici les coûts estimés : 35 000€/place auxquels s'ajoutent le prix du terrain, de l'aménagement extérieur et mobilier intérieur, portant le projet pour 15 places à 600 000€HT			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	CAF Touraine		
Calendrier	L'opération s'étalera sur une période de 23 mois : <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois Travaux : 12 mois			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera à énergie positive avec production d'énergie renouvelable.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input checked="" type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	Accessibilité des services
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	Volonté de mixité sociale au sein des crèches en priorisant des places pour les ménages vulnérables et/ou en insertion professionnelle
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 5

Création d'un Accueil de Loisirs (ALSH) à Manthelan

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>Depuis plusieurs années, nous avons constaté un niveau de saturation de l'accueil de loisirs de Manthelan selon les périodes. En effet, l'agrément actuel de 90 enfants ne nous permet pas de répondre à la demande de mode de garde en ALSH sur cette commune. Cette ALSH a un rayonnement sur les communes et RPI limitrophes. De plus, les locaux sont aujourd'hui mutualisés avec l'école et ne permettent pas d'agrandissement ou autres optimisations de l'équipement.</p> <p>La CCLST s'est fixée pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien du soutien à la création de places d'accueil collectif, • L'ajustement et sécurisation de l'offre portée par la CCLST <p>Au regard des évolutions démographiques et de fréquentation, il nous semble indispensable pour répondre à la demande des habitants et d'offrir des services accessibles à tous, de construire un nouvel ALSH proche du pôle scolaire de Manthelan.</p> <p>La création d'un ALSH d'une capacité d'accueil de 140 enfants sur la commune de Manthelan permettrait de poursuivre ces objectifs et palier à la sur-fréquentation de l'actuel ALSH.</p> <p>Construction ou réhabilitation d'un bâtiment de 530 m² (hors espace de restauration qui resterait mutualisé avec l'école), comprenant aussi des extérieurs aménagés de minimum 350 m².</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment à énergie positive incluant une production d'énergie renouvelable.</p>
Partenaires	Département 37 CAF Touraine MSA Berry Touraine

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération, dans le cas d'une construction neuve serait de 976 500 €HT avec le détail suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux : 795 000 €HT • Honoraires : 100 000 €HT • Concessionnaires : 10 000 €HT • Assurance : 6 000 €HT • Parution et communication : 2 000 €HT • Révision et imprévus : 63 500 €HT 			
Partenaires financiers	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input checked="" type="checkbox"/> Région			
	<input checked="" type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	CAF Touraine		
Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois <p>Travaux : 12 mois</p>			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

<input type="checkbox"/> Lutte contre l'artificialisation des sols	Le bâtiment sera à énergie positive avec production d'énergie renouvelable.
<input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique	
<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables	
<input type="checkbox"/> Gestion durable du milieu	
<input type="checkbox"/> Agriculture et alimentation durable	

Attractivité - Développement économique

<input type="checkbox"/> Transition numérique	
<input type="checkbox"/> Emploi – Formation	
<input type="checkbox"/> Enseignement supérieur- Recherche/Innovation	
<input type="checkbox"/> Tourisme	

Cohésion Sociale et territoriale

<input type="checkbox"/> Santé	<p>Accessibilité des services</p> <p>Volonté de mixité sociale au sein des crèches en priorisant des places pour les ménages vulnérables et/ou en insertion professionnelle</p>
<input type="checkbox"/> Inclusion numérique	
<input type="checkbox"/> Prévention et lutte contre la pauvreté	
<input checked="" type="checkbox"/> Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables	
<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion des territoires	
<input type="checkbox"/> Culture	
<input type="checkbox"/> Sport	
<input checked="" type="checkbox"/> Jeunesse	

Fiche action n° 6

Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant - Secteur Nord Est du territoire

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

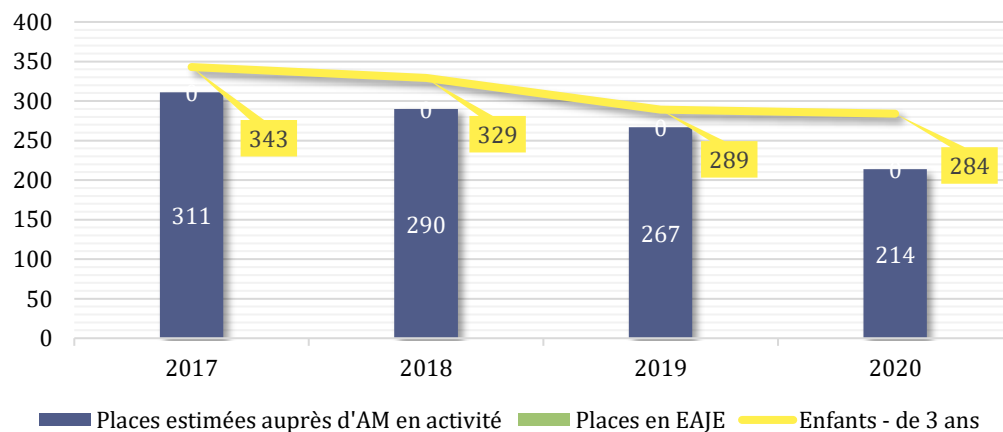
OPERATION

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine

Constats Secteur Loches/Montrésorais :

- Saturation de l'accueil régulier et occasionnel de la crèche de Loches. Depuis plus d'un an, une vingtaine de demandes en liste d'attente en permanence, pouvant monter jusqu'à une trentaine selon les périodes.
- 35% des demandes de places reçues depuis janvier 2021 sont issues de familles originaires de Loches même. Par ailleurs, les communes du secteur Est représentent 44% des demandes (et parmi elles, 24% de Genillé). *Cf carte*
- Baisse très importante du nombre d'assistants maternels sur le secteur Est. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans diminue beaucoup plus lentement et l'écart se creuse.

Description et objectif de l'action



	<p>La CCLST s'est fixée pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le maintien du soutien à la création de places d'accueil collectif, • Ajustement et sécurisation de l'offre portée par la CCLST • <p>La création d'un EAJE de 10 ou 15 places sur la commune de Genillé ou Montrésor permettrait de poursuivre ces objectifs et palier à la sur-fréquentation de la crèche de Loches.</p> <p>Construction ou réhabilitation d'un bâtiment de 130 à 195 m², comprenant un jardin de 50 à 75m².</p> <p>Le bâtiment sera exemplaire en termes de performance énergétique avec un objectif de bâtiment à énergie positive incluant une production d'énergie renouvelable.</p>
Partenaires	<p>Département 37 CAF Touraine MSA Berry Touraine</p>

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	<p>Selon le nombre de places créées, voici les coûts estimés : 35 000€/place auxquels s'ajoutent le prix du terrain, de l'aménagement extérieur et du mobilier intérieur, portant le projet pour 15 places à 600 000€HT</p>																												
Partenaires financiers	<table border="1"> <thead> <tr> <th>cofinancier</th> <th>Nom</th> <th>Montant sollicité</th> <th>Montant obtenu</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Etat</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Région</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Département</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>EPCI</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Commune(s)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Autres</td> <td>CAF Touraine</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu	<input checked="" type="checkbox"/>	Etat			<input checked="" type="checkbox"/>	Région			<input checked="" type="checkbox"/>	Département			<input type="checkbox"/>	EPCI			<input type="checkbox"/>	Commune(s)			<input checked="" type="checkbox"/>	Autres	CAF Touraine	
cofinancier	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu																										
<input checked="" type="checkbox"/>	Etat																												
<input checked="" type="checkbox"/>	Région																												
<input checked="" type="checkbox"/>	Département																												
<input type="checkbox"/>	EPCI																												
<input type="checkbox"/>	Commune(s)																												
<input checked="" type="checkbox"/>	Autres	CAF Touraine																											
Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 23 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 4 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois <p>Travaux : 12 mois</p>																												

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera à énergie positive avec production d'énergie renouvelable.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Accessibilité des services

Volonté de mixité sociale au sein des crèches en priorisant des places pour les ménages vulnérables et/ou en insertion professionnelle

Fiche action n° 7

Réhabilitation ou déplacement de l'ALSH de Ligueil

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Communauté de Communes Loches Sud Touraine
Description et objectif de l'action	<p>L'ALSH de Ligueil est une structure communautaire dont l'attractivité rayonne au-delà des limites de la commune, cette dernière possédant une fonction de pôle de proximité au sein de l'armature territoriale décrite par le SCoT de Loches Sud Touraine.</p> <p>Il peut accueillir jusqu'à 80 enfants, offrant ainsi une solution de garde de proximité pour des parents ayant une activité professionnelle.</p> <p>Le bâtiment qui abrite l'activité de l'ALSH est un ancien immeuble d'habitation construit avant 1950, qui présente une surface de 124 m². De par son âge, son état, sa configuration et sa surface insuffisante, la construction apparaît inadaptée à son activité actuelle.</p> <p>Une étude sera bientôt engagée afin de connaître le potentiel du bâtiment actuel en termes de réhabilitation et d'extension. A l'issue, il sera déterminé s'il convient de rester sur le site actuel ou de programmer une construction nouvelle sur un terrain restant à localiser. Dans le cas d'une construction neuve, le programme consisterait dans la construction d'un bâtiment d'environ 400 m².</p> <p>A la suite des travaux, quelle que soit l'option choisie, la structure sera performante au niveau énergétique, avec un objectif de bâtiment à énergie positive.</p>
Partenaires	Aucun partenariat identifié.

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT)	<p>Le coût prévisionnel de l'opération, dans le cas d'une construction neuve serait de 743 500 €HT avec le détail suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travaux : 600 000 €HT • Honoraires : 76 500 €HT • Concessionnaires : 10 000 €HT • Assurance : 5 000 €HT • Parution et communication : 2 000 €HT • Révision et imprévus : 50 000 €HT
------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat			
	<input type="checkbox"/> Région			
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI			
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
<input checked="" type="checkbox"/> Autres	CAF Touraine			

Calendrier	<p>L'opération s'étalera sur une période de 25 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation programme, montage opération : 2 mois • Consultation maîtrise d'œuvre : 2 mois • Etudes de conception : 6 mois (y compris PC) • Passation des marchés : 3 mois • Travaux : 12 mois
------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Le bâtiment sera conçu avec l'objectif :
Energie positive.

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Cette action permettra de renforcer et développer une offre de service de proximité.

Fiche action n° 8

Requalification de l'ancienne école privée – Projet Maison d'Assistantes Maternelles

CRTE LOCHES SUD TOURAINÉ

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Ligueil
Description et objectif de l'action	<p>La commune s'inscrit dans la démarche PVD</p> <p>La commune a acquis l'ancienne école privée Sainte Marie. Ce bâtiment est situé en plein centre-bourg, à proximité de la place du Général Leclerc, qui est la principale place de la commune et de ses commerces et services.</p> <p>Les locaux de l'ancienne école privée ont vocation à accueillir de nouvelles activités dont la maison d'assistantes maternelles et la maison des Associations. Le projet n'est pas encore arrêté mais l'idée principale est d'accueillir des services et créer du lien social dans ces locaux.</p> <p>Par ailleurs, il avait été envisagé d'implanter une micro-crèche sur Ligueil afin de répondre à la demande croissante des familles pour ce type de structure. Toutefois, les possibilités financières de la Communauté de Communes, qui détient la compétence, ne permettront certainement pas de supporter cette charge supplémentaire.</p> <p>De ce fait, une alternative est envisagée avec la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Le projet serait porté par des assistantes maternelles (selon une forme juridique qui reste à définir). La commune pourrait soutenir ce projet via la location de locaux (ancienne école privée).</p> <p>Le projet de requalification de l'ancienne école privée s'inscrit dans une volonté de développer les services présents sur la commune. Il s'agit en particulier des services liés à l'aide à la personne et à la petite enfance.</p> <p>Des contacts ont été pris par différents organismes pour s'implanter sur le site de l'ancienne école privée et à proximité de la maison de santé pluridisciplinaire (ADMR, SSIAD...). Ils souhaitent relocaliser leurs bureaux vers le centre-bourg et se rapprocher de la maison de santé pluridisciplinaire et ainsi bénéficier de son attractivité.</p> <p>La pyramide des âges des assistantes maternelles démontre qu'un grand nombre d'entre elles vont partir prochainement en retraite. De ce fait, la question de leur remplacement et des capacités d'accueil de jeunes enfants sur la commune va se poser.</p>

	Le développement des services liés à l'aide à la personne bénéficiera aux habitants du bassin de vie de Ligueil et au territoire du Grand Ligeillois. La vocation de pôle intermédiaire de la commune sur le territoire s'en trouverait renforcée, de même que le maillage et l'équilibre du territoire de Loches Sud Touraine.
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Non défini à ce jour			
Partenaires financiers	cofinanceur	Nom	Montant sollicité HT	Montant obtenu HT
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	CRTE		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input checked="" type="checkbox"/> Département	CD37		
	<input checked="" type="checkbox"/> EPCI	CCLST		
	<input type="checkbox"/> Commune(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> Autres	CAF		
Calendrier	Non défini à ce jour			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

Le projet vise à créer une structure complémentaire aux services proposés par la Communauté de communes avec les crèches. Il permet en outre de conforter le maillage territorial en assistantes maternelles.

Fiche action n° 9

Pôle enfance jeunesse (3 à 17 ans)

CRTE LOCHES SUD TOURAINE

ORIENTATION / ENJEU

Orientation n°1	Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous
Enjeu n°1	Permettre l'accessibilité des services à tous

OPERATION

Maître d'ouvrage	Commune de Manthelan
Description de l'action	<p>Le projet consiste à restructurer un pôle d'accueil enfants et adolescents proposant un hébergement pour des apprentis et jeunes travailleurs.</p> <p>Manthelan accueille sur sa commune des enfants de tous les âges :</p> <ul style="list-style-type: none"> De 1 à 3 ans : micro-crèche De 3 à 6 ans : Ecole maternelle De 6 à 11 ans : Ecole élémentaire De 11 à 17 ans : ALSH / ADOS Freelig <p>L'ALSH communautaire situé à Manthelan (les p'tites Fripouilles) est un accueil de loisirs pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. Pour les plus âgés, il existe aussi l'ALSH ados (Free-lig) pour les 11/17 ans. Les deux ALSH sont reconnus sur le territoire et ne cessent de se développer, au point que début Septembre 2020, en accord avec la commune de Manthelan un créneau supplémentaire a été mis en place pour les ados le mercredi après-midi. Ils ont toujours pour but d'accueillir les enfants et les jeunes dans un lieu convivial et surtout en proposant des activités adaptées aux tranches d'âges.</p> <p>Au vu du nombre croissant d'enfants (11 naissances en 2020) et de jeunes sur la commune il convient de requalifier et agrandir les structures d'accueil existantes. De plus la pandémie a mis en lumière l'insuffisance des espaces et particulièrement des structures sanitaires. L'agrandissement des structures existantes nécessite l'acquisition de parcelles mitoyennes.</p>
Partenaires	

MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT

Coût prévisionnel (HT ou TTC)	Une première estimation chiffre le projet
-------------------------------	-------------------------------------------

Partenaires financiers	co-financeur	Nom	Montant sollicité	Montant obtenu
	<input checked="" type="checkbox"/> Etat	DETR-DSIL- CRTE		
	<input checked="" type="checkbox"/> Région	CRST		
	<input type="checkbox"/> Département			
	<input type="checkbox"/> EPCI	CCLST		
	<input checked="" type="checkbox"/> Commune(s)	Autofinancement		
	<input type="checkbox"/> Autres			
La commune sollicitera toutes les aides possibles afin de réaliser son projet.				
Calendrier	Le projet est à sa phase initiale et il est soumis à l'achat préalable de foncier			

ADEQUATION PRIORITES DE L'ETAT

Transition écologique

- Lutte contre l'artificialisation des sols
- Efficacité énergétique
- Développement des énergies renouvelables
- Gestion durable du milieu
- Agriculture et alimentation durable

Attractivité - Développement économique

- Transition numérique
- Emploi – Formation
- Enseignement supérieur- Recherche/Innovation
- Tourisme

Il est nécessaire pour attirer et maintenir des jeunes ménages de leur proposer des infrastructures qui répondront à leurs besoins.

Cohésion Sociale et territoriale

- Santé
- Inclusion numérique
- Prévention et lutte contre la pauvreté
- Accès et maintien dans le logement des ménages vulnérables
- Cohésion des territoires
- Culture
- Sport
- Jeunesse

En lien avec la politique sociale de la CCLST.

En lien avec la volonté du gouvernement qui a rappelé notamment dans son plan Mercredi vouloir soutenir les collectivités dans l'offre périscolaire en garantissant aux familles la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels, notamment en milieu rural.

Information projet					Plan de financement						Dépot dossier demande de subvention DETR/DSIL/FNA DT oui /non numéro de dossier	Commentaires	
Orientation	Thématique	Numérotation fiche	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département	Autres	Autofinancement Emprunt			
TOTAL					0	0	0	0	0	0	0		

I - DOSSIERS STRUCTURANTS RECEVABILITE CONFIRMEE

Numéro de la fiche action	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département	Autres	Autofinancement Emprunt	Année de réalisation	AVIS SERVICES DE L'ETAT		CONSEIL DEPARTEMENTAL		Conseil Régional
										OUI/NON	Commentaires	OUI/NON	Commentaires	Commentaires
Enjeu 1 : Permettre l'accessibilité des services à tous	1	Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Descartes	CCLST	503 770 €	201 508 €					2023-2026	OUI	Ce projet de MSP a été validé par l'ARS en juin 2011 et cette structure est signataire de l'ACI depuis septembre 2017. Ce besoin d'extension démontre l'attractivité et le dynamisme de cette structure. Il s'agit d'un projet structurant à soutenir. Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)	F2D sous réserve dépôt demande	Relève potentiellement du cadre régional en faveur des structures d'exercice regroupé selon le cahier des charges Etat - Région du CPER . Action identifiée au CRST
	2	Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Ligueil	CCLST	526 300 €	210 520 €					2023-2026	OUI	Ce projet de MSP a été validé par l'ARS en mars 2013 et cette structure est signataire de l'ACI depuis septembre 2017. Ce besoin d'extension démontre l'attractivité et le dynamisme de cette structure. Il s'agit d'un projet structurant à soutenir. Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)	F2D sous réserve dépôt demande	Relève potentiellement du cadre régional en faveur des structures d'exercice regroupé selon le cahier des charges Etat - Région du CPER . Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	3	Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Flovier	CCLST	282 400 €	112 960 €					2023-2026	OUI	Ce projet de MSP a été validé par l'ARS en octobre 2011. Il s'agit d'un projet structurant à soutenir. Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)	F2D sous réserve dépôt demande	Relève potentiellement du cadre régional en faveur des structures d'exercice regroupé selon le cahier des charges Etat - Région du CPER . Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	6	Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant - Secteur Nord Est du territoire	CCLST	600 000 €	240 000 €					2023-2026	OUI	Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)	F2D sous réserve dépôt demande	
	7	Réhabilitation ou déplacement de l'ALSH de Ligueil	CCLST	743 500 €	297 400 €					2023-2026	OUI	Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)	F2D sous réserve dépôt demande	
	10	Regroupement de l'offre de santé - plateforme médicale / paramédicale	MANTHELAN	350 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	Ce projet, qui vise à améliorer l'offre de soins et la prise en charge des patients du territoire, est à soutenir.	FDSR pas de demabde 2021	
Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne	19	Création de terrains familiaux locatifs à Loches site de Puygibault	CCLST	521 000 €	208 400 €					2023-2026	OUI			
	20	Création de terrains familiaux locatifs à Reignac sur le site "Le Cornilloux"	CCLST	521 200 €	208 480 €					2023-2026	OUI			
	21	Réhabilitation de l'aire d'accueil des Gens Du Voyage de Perrusson	CCLST	1 000 000 €	400 000 €					2023-2026	OUI	revoir le budget	F2D sous réserve dépôt demande (forfait par emplacement)	
	22	Réhabilitation du gymnase de Ligueil	CCLST	760 000 €	304 000 €					2023-2026	OUI	Le territoire de Ligueil et ses environs immédiats présentent des indicateurs de pratiques sportives faibles. Ce projet de réhabilitation-extension du gymnase permettra de dynamiser l'offre sportive accessible aux habitants. sur volet énergétique sous condition de gain énergétique de 30 % (circulaire 45087)	F2D sous réserve dépôt demande	
	24	Faciliter l'accès à la culture de proximité : conforter la place du cinéma "Le Rabelais" dans un nouveau pôle multiculturel	DESCARTES	180 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	Avis favorable à la modernisation du cinéma Le Rabelais sous réserve que le soutien de l'Etat en Région soit complémentaire des crédits obtenus ou a minima sollicités auprès du CNC sur les différents dispositifs d'accompagnement à la modernisation des salles existants : - Aide pérenne : le compte de soutien automatique à l'exploitation : Ce compte de soutien ouvert à tous les propriétaires du fonds de commerce d'un cinéma est destiné au financement de travaux et d'investissements permettant sa modernisation ou la création d'un nouvel établissement. Les droits acquis au titre du soutien automatique sont générés par le versement de la taxe spéciale sur le prix des entrées (TSA). Un cinéma peut, selon l'état de son compte de soutien, bénéficier de l'attribution d'un montant de soutien automatique correspondant au maximum à 90% du montant hors taxe des travaux éligibles. - Aide exceptionnelle mis en place à la suite de la crise sanitaire : dispositif des avances majorées au compte de soutien automatique : dans le cas où les droits inscrits au titre du compte de soutien automatique à l'exploitation sont insuffisants pour couvrir les dépenses réalisées à hauteur de 90 %, il peut être alloué, sur demande écrite, une avance sur les droits générés, dans la mesure où la TSA a régulièrement été acquittée. - Aide sélective : Aide sélective à la petite et moyenne exploitation : Des aides financières sélectives peuvent être attribuées pour la création et la modernisation d'établissements de spectacles cinématographiques relevant de la petite et moyenne exploitation. Le cinéma le Rabelais entre dans cette catégorie. Le calendrier des Commissions (de manière générale trois commissions par an, aux alentours de février-mars, juin-juillet et octobre-novembre) est consultable sur le site internet du CNC. Un double du dossier doit obligatoirement être adressé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à l'attention du conseiller Cinéma.	F2D pas de demande 2021	
25	Site Intergénérationnel, résidence des séniors	LOCHE SUR INDRUIS	870 200 €	696 160 €					2021-2022	OUI	Vigilance artificialisation ; pourquoi reconstruire ?, exemplarité bâtiment (dont ENR) Voir ADEME pour géothermie			

	27	Réhabilitation du gymnase Beschon	LOCHES	1 080 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	sur volet énergétique sous condition de gain énergétique de 30 % (circulaire 45087)		F2D pas de demande 2021		
Enjeu 4 : Conforter l'armature territoriale	29	ILOTS DE RESIDENCES POUR SENIORS AUTONOMES AVEC STUDIOS A L'ETAGE	AZAY SUR INDRE	491 914 €	204 960 €	122 976 €				2021-2022	OUI	sur volet énergétique sous condition de gain énergétique de 30 % (circulaire 45087)			Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien à l'habitat et au logement (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP	
	30	Création d'un Ecoquartier - Champ Epin	BEAULIEU LES LOCHES	2 600 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	Suivi DDT				
	31	Réfection de la rue de Guigné	BEAULIEU LES LOCHES	545 000 €	135 000 €	50 000 €	62 000 €			2021-2022	OUI		OUI	FDSR - pas de demande 2021	Ne relève pas d'un financement régional hors aménagement cyclable . Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP	
	35	Aménagement de l'entrée Sud de la ville- secteur Tivoli	LOCHES	117 000 €	56 000 €		28 000 €			2021-2022	OUI		OUI	F2D - pas de demande 2021		
	36	Aménagement de la place de Verdun et de ses abords	LOCHES	2 985 000 €	612 000 €	418 000 €	406 236 €			2021-2022	OUI	En veillant à la bonne intégration dans le programme Petite Ville de Demain	OUI	F2D - 57 895 € en 2020 / 102 895 € en 2021	Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien à la revitalisation des centres ville et centres bourgs (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP. Une première aide a été attribuée d'un montant de 179 000 € en CPR 21-05-2021	
	37	Rénovation des espaces urbains commerçants	LOCHES	160 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	En veillant à la bonne intégration dans le programme Petite Ville de Demain			F2D pas de demande 2021	
	38	Hébergement apprentis et jeunes travailleurs	MANTHELAN	517 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	DSIL Rénovation Energétique :2021 : 289 153 €			FDSR pas de demande 2021	
	39	Création de 5 logements	NOUANS LES FONTAINES	600 000 €	480 000 €					2021-2022	OUI				FDSR pas de demande 2021	
	Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales	45	Création d'un pyrolyseur haute température	CCLST	2 000 000 €	800 000 €					2023-2026	OUI	Accord de principe pour la recherche de financement de l'étude de faisabilité			F2D sous réserve dépôt demande
47		Création d'une épicerie de produits locaux avec des casiers automatisés	GENILLE	45 000 €	Non déterminé à ce stade			36 000 €		2021-2022	OUI	Montrer intégration avec le PAT			FDSR pas de demande 2021	
49		Point de vente partagé de produits locaux	VOU	194 200 €	47 000 €	Non déterminé à ce stade		50 000 €		2021-2022	OUI	Montrer intégration avec le PAT	OUI	FDSR 2020 : 19 487 €	Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien au commerce de proximité (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP	
50		Requalification d'un commerce de proximité : le Relais de Touraine	ABILLY	675 000 €	Non déterminé à ce stade			50 000 €		2021-2022	OUI	Montrer intégration avec le PAT			FDSR 2021 : 11 879 € acquisition boulangerie ?	
51		Création d'une maison de la forêt	CCLST	30 000 € étude NC pour les travaux	Non déterminé à ce stade					2021-2022	OUI	partie lié au développement métiers et activités filière + lien interprofession				
52		Création d'un atelier-relais à Manthelan	CCLST	300 000 €	120 000 €					2023-2026	OUI	Montrer nécessité- Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)				
insable du territoire	53	Création d'un double atelier-relais à Loches	CCLST	440 000 €	176 000 €					2023-2026	OUI	Montrer nécessité- Vigilance artificialisation, exemplarité bâtiment (dont ENR)				
	56	Voie Verte du Sud Touraine : tranche 2 – de Preuilly-sur-Claise à Tournon-Saint-Pierre	CCLST	748 310 €	299 324 €					2021-2022	OUI	avec connexion aux itinéraires départementaux			FDADDT 2019 : 241 818 €	
	61	Reignac sur indre - aménagement d'une zone d'activités communautaire	CCLST	1 189 000 €	475 600 €					2021-2022	OUI	cranter la diminution autant que l'ajout de surface ZAC et bien justifier				

		Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables																
		64	Valorisation d'une liaison écotouristique entre Chemillé et Montrésor	CHEMILLE SUR INDROIS	385 000 €	Non déterminé à ce stade							2021-2022	OUI	selon schéma directeur mobilités douces		FDSR / FDADDT ? Pas de demande 2021	
		63	Projet : Développement de l'économie locale et du tourisme responsable et durable à Chédigny (village labellisé "jardins remarquables")	CHEDIGNY	205 000 €	82 000 €	14 400 €	26 702 €	20 000 €				2021-2022	non	DETR 2021 82 000 €	OUI	FDSR 2021 : 26 702 € Boutique éphémère	Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien au site et accueil touristique (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
		66	Réhabilitation de l'ancienne gare de Descartes en point d'accueil touristique	DESCARTES	170 000 €	Non déterminé à ce stade							2021-2022	OUI	sur volet énergétique sous condition de gain énergétique de 30 % (circulaire 45087)- ville pvd		F2D pas de demande 2021	
		67	Création d'un tiers-lieu à Genillé	GENILLE	72 777 €	Non déterminé à ce stade							2021-2022	OUI	Voir CPER tiers lieu		F2D pas de demande 2021	
		68	Sauvegarde de la Collégiale Saint-Ours : restauration du clocher Est	LOCHES	1 668 600 €	1 001 160 €	250 290 €	166 860 €	100 000 €				2021-2022	OUI	Collégiale Saint-Ours- Restauration du clocher (Est) : Cette opération fait suite aux restaurations extérieures et intérieures menées de 2019 à 2021 sur les pyramides ou « dubes » coiffant la nef et faisant partie d'un diagnostic global sur l'édifice. Les maçonneries du clocher Est, sont aujourd'hui les plus altérées et ont fait l'objet de protection avec des filets, contre les chutes de pierres sur le domaine public. Le programme demandé par la collectivité est donc nécessaire. En terme de calendrier et programmation il est cependant nécessaire de prendre en compte les phases suivantes : - Consultation par la commune pour la phase « mise à jour diagnostic et maîtrise d'œuvre » : novembre 2021 - Attribution marché de maîtrise d'œuvre : fin 2021 à janvier 2022 (NB : la DRAC devra être sollicitée pour avis sur les références de l'équipe à retenir) - Réalisation des phases « mise à jour diagnostic/APS » : mars 2022 - Réalisation APD et dépôt de la demande d'autorisation sur classé MH : juin 2022 - Délai pour validation AC : 6 mois réglementaires – on peut cependant raisonnablement envisager un accord pour septembre 2022 - Réalisation du DCE et appel d'offre pour les travaux : fin septembre à octobre 2022. - Analyse/passation des marchés : novembre 2022. Dans ces conditions, les subventions que l'Etat DRAC pourra accorder se feront de la façon suivante : - La commune devra déposer une première demande pour les phases « mise à jour diagnostic/APS/APD/PRO-DCE/ACT » une fois la consultation faite et sur la base de l'offre retenue, soit fin 2021. La DRAC pourra valider la demande et faire un AR de dossier complet, mais la subvention sera sur 2022. Le montant ne devrait pas être supérieur à 120 000 HT ; l'Etat pourra subventionner cette partie à 60% comme en 2021 en considérant que le projet a déjà été discuté en 2021. - A la suite de l'appel d'offre travaux, et des marchés qui n'interviendront qu'en novembre 2022, la commune pourra solliciter la DRAC pour la subvention travaux sur le montant exacte des marchés entreprises et non pas sur le montant prévisionnel susceptible de variation, compte tenu du contexte des prix à la hausse. La subvention de cette partie n'interviendra donc que sur l'exercice 2023. Les travaux ne pourront débuter que vers mars 2023. L'Etat pourra apporter une subvention de 50%. Le taux de 60% sera éventuellement possible suivant les dotations de 2023.	OUI	F2D 2019 : 75 000 € / F2D 2020 : 75 000 € pas de demande 2021	Le soutien régional à la sauvegarde du patrimoine s'inscrit dans le Fonds régional patrimoine culturel de proximité
		69	Mise en sécurité défense incendie de la Collégiale Saint-Ours	LOCHES	117 000 €	70 200 €		26 800 €					2021-2022	non	Collégiale Saint-Ours- Mise en sécurité et défense incendie : Cette opération rentre dans le cadre du « plan sécurité incendie des collégiales du département de l'Indre et Loire » et pour lequel la DRAC/CRMH accompagnera les diagnostics et travaux à hauteur de 60%. Compte tenu des consultations à mettre en place, des validations des projets et des appels d'offre entreprises, il faudra ici aussi envisager plusieurs subventions. - Après consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre, soit début 2022, une subvention pour les phases : Diag/AVP/Pro-DCE/ACT pourra être faite. Le montant devrait se situer aux alentours de 12 à 15000 € HT, soit 7,2 à 9 000 € pour la DRAC sur les crédits 2022 - Après validation des diagnostics et AVP, dépôt de l'AC puis appel d'offre, soit fin 2022, la collectivité pourra déposer la demande de subvention. Cette demande ne sera prise en compte que sur 2023.	OUI	Programme collégiale - pas de demande 2021	
		70	Réhabilitation de la zone de la Ronde à l'entrée du Bourg	MONTRESOR	766 000 €	Non déterminé à ce stade							2021-2022	OUI	sous réserve gain d'énergie 30 %		FDSR pas de demande 2021	
	Enjeu 8 : Déployer une politique forte pour l'efficacité énergétique sur l'ensemble du territoire	78	Développement de la politique de rénovation énergétique du parc immobilier intercommunal	CCLST	375 000 €	150 000 €							2021-2022	OUI	Veiller au gain énergétique de 30 % (circulaire 45087) + production ENR à étudier		F2D pas de demande 2021	Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du plan isolation (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable	80	Développement de la filière hydrogène vert	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade							2023-2026	Oui (en cours d'évaluation)	CCLST fait partie du projet Hy'Touraine, déposé en septembre à l'AAP Ecosystèmes Territoriaux Hydrogène (le SIEIL coordonne le projet). 2 points importants: - l'ADEME n'est pas partenaire ou partenaire financier, nous n'en sommes qu'à l'évaluation du projet (annonce des présélections des candidatures en janvier 2022) - le train léger H2 n'est encore qu'au stade de potentiel, et son possible déploiement sera conditionné à l'analyse de retours d'expériences probants en la matière.			
		81	Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments publics	TAUXIGNY SAINT BAULD	160 580 €	Non déterminé à ce stade							2021-2022	OUI	Projet financé dans le COT EnR Loche Sud Touraine pour 92K€ ADEME et 70K€ Région		FDSR pas de demande 2021	Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du plan isolation (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	voir une gestion aménagement des ressources populations	84	Renouvellement des réseaux d'eau potable (CVM)	CCLST	600 000 €	240 000 €							2021-2022	OUI	Avis très favorable de l'ARS : ces travaux permettront d'améliorer la qualité de l'eau distribuée (diminution des teneurs en CVM), et ainsi d'éviter des restrictions d'usages et d'aviter les purges qui sont l'alternative au remplacement des canalisations et sont très consommatrices d'eau (purges réalisées par exemple à La Chapelle Blanche / St Martin). AELB : a priori éligible			

85	Politique de résorption des fuites dans les réseaux AEP	CCLST	1 682 000 €	672 800 €						2021-2022	OUI	Avis favorable de l'ARS. Ces travaux vont permettre des économies d'eau mais également d'éviter une dégradation de la qualité de l'eau (contamination par contact avec l'environnement extérieur et présence de Fer dans l'eau distribuée). AELB : Eventuellement si AAP spécifique à venir			
----	---------------------------------------------------------	-------	-------------	-----------	--	--	--	--	--	-----------	-----	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

II – Recevabilité à étudier

Numéro de la fiche action	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département	Autres	Autofinancement Emprunt	Année de réalisation	AVIS SERVICES DE L'ETAT		CONSEIL DEPARTEMENTAL		Commentaires	
										OUI/NON	Commentaires	OUI/NON	Commentaires		
Enjeu 1 : Permettre l'accessibilité des services à tous	4	Création d'un établissement d'accueil du jeune enfant à Manthelan	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026		a affiner			
	5	Création d'un accueil de loisirs (ALSH) à Manthelan	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026		a affiner Projet en phase avec les besoins identifiés par le diagnostic			
	8	Requalification de l'ancienne école privée – Projet Maison d'Assistantes Maternelles	LIGUEIL	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026		a affiner			
	9	Pôle enfance jeunesse (3 à 17 ans)	MANTHELAN	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026		a affiner		FDSR sous réserve dépôt demabde	
	14	Création d'un pôle de trois Maisons Médicales	YZEURES SUR CREUSE	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022		Va dans le sens de la loi EGALIM si réel lien avec PAT – projet à approfondir Ce projet de création d'un pôle de santé à Preuilly sur Claise et ses antennes au Grand Pressigny et à Yzeures-sur-Creuse est connu et soutenu par l'ARS. Ce projet, qui vise à améliorer l'offre de soins et la prise en charge des patients sur un territoire classé en zone d'intervention prioritaire, est à soutenir prioritairement.			
Enjeu 2 : Déployer une offre de mobilité adaptée aux spécificités du territoire	15	Mise en œuvre du plan cyclable de la Ville de Loches	LOCHES	270 000 €	108 000 €	108 000 €				2021-2022		a affiner		Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien à la mobilité (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP Incohérence entre le coût d'opération et les aides envisagées	
	18	Création d'une aire d'accueil des Gens Du Voyage - territoire Loches Sud Touraine	CCLST	1 000 000 €	400 000 €					2023-2026		a affiner		F2D sous réserve dépôt demande (forfait par emplacement)	
Enjeu 3 : Favoriser le lien social et la participation citoyenne	23	Création d'un pôle social mutualisé avec le CD37 à Descartes	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022		a affiner			
	32	Hébergements apprentis, jeunes travailleurs et personnes à mobilité réduite	BETZ LE CHÂTEAU	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022		a affiner sur volet énergétique sous condition de gain énergétique de 30 % (circulaire 45087)-			
ritoriale	33	Réhabilitation d'une friche ferroviaire permettant de créer un bassin de vie en centre ville autour d'un quartier inclusif	DESCARTES	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022		A affiner Ville pvd- friche ferroviaire- éligible fond friche			

Enjeu 4 : Conforter l'armature te	34	porte d'entrée du centre-ville : Requalification d'un espace à sécuriser	DESCARTES	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	A affiner Ville pvd- friche garage- éligible fond friche				
	40	Restauration de la passerelle sur la Claise	PREUILLY SUR CLAISE	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	A affiner En veillant à la bonne intégration dans le programme Petite Ville de Demain		FDSR pas de demande 2021		
	41	Mise en œuvre d'une OPAH-RU	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	A affiner				
Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales	42	Point de vente partagé de produits locaux & point de vente carburants	BETZ LE CHÂTEAU	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	A affiner Montrer intégration avec le PAT				
	43	Reconfiguration des déchetteries de Tauxigny-Saint-Bauld et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin ou création d'une nouvelle déchetterie sur le secteur Nord du territoire en remplacement de celles de Tauxigny-Saint-Bauld et La Chapelle-Blanche-Saint-Martin	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026	A affiner				
	46	Plateforme d'approvisionnement en produits locaux -PAT	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	Va dans le sens de la loi EGALIM si réel lien avec PAT – projet à approfondir				
	48	Point de vente partagé de produits locaux	SAINTE SENOCH	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026	A affiner Montrer intégration avec le PAT				
Orientation 2 : Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire l'économie et un tourisme responsables et durables	55	Scénarisation de la Voie Verte du Sud Touraine	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	A affiner				
	57	Plan d'eau de longueville à la Celle-Saint-Avant : mise en tourisme	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2021-2022	a affiner				
	58	Base de loisirs de Chemillé-sur-Indrois : désenvasement du lac, aménagements touristiques et de loisirs	CCLST		2 589 360 €	1 035 744 €					2021-2021	Etude de faisabilité économique et juridique à prévoir.		FDADDT ? Pas de demande 2021	Relève du cadre du CRST en faveur de l'offre touristique. Projet identifié au CRST
	60	Création d'un tiers-lieu et d'une pépinière d'entreprises	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade					2023-2026	A affiner Voir CPER pour ce qui concerne le tiers lieu				
	62	Projet : Augmentation de l'offre écotouristique sur la commune de Chaumussay	CHAUMUSSAY	NC	Non déterminé à ce stade						2021-2022	a affiner A examiner en DETR communale			

Enjeu 6 : Favoriser u	65	Réhabilitation du bâtiment de l'auberge	CUSSAY	NC	Non déterminé à ce stade										a affiner				
	71-1	Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor Action n°1 : Restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce Action n°2 : Revaloriser le patrimoine communal du village	MONTRESOR	737 400 €	Non déterminé à ce stade										A affiner le plan de financement Phaser ces opérations sur plusieurs exercices		FDADDT / FDSR pasde demande 2021		
	71-2	Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor Action n°3 : Redynamiser l'économie localev dans une démarche durable en offrant des espaces aux activités d'économie circulaire	MONTRESOR	262 600 €	Non déterminé à ce stade										A affiner le plan de financement Phaser ces opérations sur plusieurs exercices				
	73	Projet : Aménagement du site de la baignade	YZEURES SUR CREUSE	NC	Non déterminé à ce stade										a affiner				
Orientation 3 : Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire	Enjeu 9 : Développer l'utilisation et la production d'énergie renouvelable	79	Aménagement de parcs photovoltaïques sur les anciens centres d'enfouissement technique de la Celle-Guenand et de Bossay-sur-Claise	CCLST	22 550 000 €	9 020 000 €								oui	Revoir le plan de financement		F2D sous réserve dépôt demande		
		Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations	82	Aménagement du siège Communautaire - friche industrielle	CCLST	2 828 500 €	1 131 400 €								OUI	Revoir le plan de financement concernant la participation de l'État Éligible fond friche ADEME dépollution Veiller au gain énergétique de 30 % (circulaire 45087) + production ENR à étudier		F2D pas de demande 2021	
			83	Travaux suite à l'étude sur les digues de Reignac-sur-Indre	CCLST	NC	Non déterminé à ce stade									a affiner			

III – Recevabilité des projets non confirmée

Numéro de la fiche action	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département	Autres	Autofinancement Emprunt	Année de réalisation	AVIS SERVICES DE L'ETAT		CONSEIL DEPARTEMENTAL		Conseil Régional
										OUI/NON	Commentaires	OUI/NON	Commentaires	Commentaires
11	Création d'une maison d'assistants maternels	ORBIGNY	300 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	NON	A examiner en DETR communale – Faible effet structurant sur le territoire		FDSR pas de demabde 2021	
	Création d'une maison d'assistants maternels	SAINT FLOVIER	367 000 €	75 000 €	100 000 €		65 000 €		2021-2022	NON	A examiner en DETR communale – Faible effet structurant sur le territoire			Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du cadre structure d'accueil petite enfance(si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	aménagement d'une maison d'assistance maternelle	SAINT SENOCH	381 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	NON	A examiner en DETR communale – Faible effet structurant sur le territoire		FDSR pas de demabde 2021	
16	Cheminements doux à la cité scolaire	LOCHES	80 000 €	40 000 €	24 000 €				2021-2022	NON	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL			Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du vélo utilitaire (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	Création d'un pôle multimodal à la gare	LOCHES	60 000 €	24 000 €	24 000 €				2021-2022	NON	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL			Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien à la mobilité (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
26	Modernisation du matériel à l'Espace Agnès Sorel	LOCHES	80 000 €	12 000 €	24 000 €				2021-2022	non	Le matériel et le mobilier ne sont pas pris en considération dans le cadre des dotations de droit commun			Relève potentiellement du cadre du CRST au titre du soutien au développement de l'accès à la culture (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP

III – Recevabilité des projets non confirmée

Orientation	Enjeu	Numéro de la fiche action	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département	Autres	Autofinancement Emprunt	Année de réalisation	AVIS SERVICES DE L'ETAT		CONSEIL DEPARTEMENTAL		Conseil Régional
												OUI/NON	Commentaires	OUI/NON	Commentaires	Commentaires
Orientation 1 : Favoriser le lien s participation citoyen	Enjeu 3 :	28	Aménagement extérieur de la Maison des Associations	LOCHES	150 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Faible effet structurant sur le territoire		F2D pas de demande 2021	
Orientation 2 : Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire	Enjeu 5 : Développer les circuits courts / l'économie circulaire et la valorisation des productions locales	44	soutien à la création d'une recyclerie	CCLST	20 000 €	8 000 €					2023-2026	non	fonctionnement		F2D sous réserve dépôt demande	
	Enjeu 6 : Favoriser une économie et un tourisme responsables et durables	54	les prairies du Roy - Espace Naturel Sensible	CCLST	100 000 €	40 000 €					2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL		FDADDT ? Pas de demande 2021	
		59	Création d'une offre immobilière de grande surface	CCLST	3 000 000 €	1 200 000 €					2023-2026	non	artificialise, pas de localisation indiquée...			
		72	Aménagement de bureaux multi-fonctions sollicités par les professionnels de santé pour créer un lien avec la maison médicale	SAINT FLOVIER	320 000 €	75 000 €	100 000 €	60 000 €			2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL	OUI	FDSR 2021 pas de demande	Relève potentiellement du cadre régional en faveur des structures d'exercice regroupé selon le cahier des charges Etat - Région du CPER . Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP
	Enjeu 7 : Mettre en œuvre des moyens de protection de la biodiversité	74	Création d'un Arboretum pour la mise en valeur de la biodiversité	AZAY SUR INDRE	36 904 €	9 214 €			15 356 €		2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Faible effet structurant sur le territoire		FDADDT pas de demande 2021	
		75	Préservation de la biodiversité en zone humide : Création d'un espace de découverte de la biodiversité	BEAUMONT VILLAGE	7 721 €	Non déterminé à ce stade			3 000 €		2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL		FDADDT pas de demande 2021	
		76	Jardin de promenade au Prieuré	LE LOUROUX	25 000 €	Non déterminé à ce stade					2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL		FDADDT ? Pas de demande 2021	
77		Création d'un verger communal pédagogique et restauration d'une loge de vigne	YZEURES SUR CREUSE	35 937 €	Non déterminé à ce stade	28 700 €				2021-2022	non	A examiner en DETR communale – Montant d'investissement ne permettant pas d'appeler la DSIL	OUI	FDADDT 2021 : 5 468,00 €	Relève potentiellement du cadre du CRST en faveur des espaces publics ou au titre du soutien à la trame verte et bleue si impact réel en termes de biodiversité (si conforme aux modalités régionales)/ Non identifié au CRST/Relève d'une négociation au BMP	
Orientation 3 : Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire	Enjeu 10 : Avoir une gestion économe dans l'aménagement des espaces et préserver les ressources et les populations	86	Démolition d'un ancien hangar amiante	CORMERY	250 000 €	Non déterminé à ce stade	125 000 €				2021-2022	non	Projet non structurant en l'état. La projet pourra être étudié en fonction de l'utilisation du site qui en sera faite ensuite.		FDSR pas de demande 2021	

Information projet					Plan de financement			
Orientation	Thématique	Numérotation fiche	Nom de projet de la Fiche action	Maître d'ouvrage	Budget (HT)	Etat	Région	Département
Offrir un cadre de vie attractif et des services accessibles à tous	1	3	Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire Saint Flovier	CCLST	402,900.00 €	162,200.00 €	120,120.00 €	40,000.00 €
	1	14	Création d'une maison médicale	LE GRAND PRESSIGNY	427,762.00 €	235,269.00 €	106,941.00 €	
	3	19	Création de terrains familiaux locatifs à Loches site de Puygibault	CCLST	599,700.00 €	346,710.00 €		83,050.00 €
	3	25	Site Intergénérationnel, résidence des séniors - phase 1 "Géothermie"	LOCHE SUR INDROIS	211,700.00 €	169,360.00 €		
	4	30	Création d'un Ecoquartier - Champ Epin	BEAULIEU LES LOCHES	503,000.00 €	251,500.00 €		
	4	36	Aménagement de la place de Verdun et de ses abords	LOCHES	1,457,225.24 €	582,890.10 €	418,000.00 €	160,000.00 €
Faire des ressources locales le moteur d'un développement responsable du territoire	5	47	Création d'une épicerie de produits locaux avec des casiers automatisés	GENILLE	70,000.00 €	21,000.00 €	14,000.00 €	
	6	50	Requalification d'un commerce de proximité : le Relais de Touraine	ABILLY	520,000.00 €	212,800.00 €	153,200.00 €	
	6	65	Réhabilitation du bâtiment de l'auberge	CUSSAY	701,785.00 €	223,473.25 €	102,159.20 €	140,357.00 €
	6	52	Création d'un atelier-relais à Manthelan	CCLST	353,600.00 €	141,400.00 €		
	6	53	Création d'un double atelier-relais à Loches	CCLST	529,000.00 €	211,600.00 €		
	6	57	Plan d'eau de Longueville : mise en tourisme	CCLST	10,000.00 €	3,000.00 €		
	6	66	réhabilitation de l'ancienne gare de Descartes en point d'accueil touristique	DESCARTES	165,000.00 €	66,000.00 €		66,000.00 €
6	71-1	Amélioration de l'attractivité touristique de Montrésor Action n°1 : Restructurer l'espace pour mieux relier le village et l'espace naturel des balcons de l'Indrois en favorisant la circulation douce Action n°2 : Revaloriser le patrimoine communal du village	MONTRESOR	388,985.83 €	173,324.31 €	60,067.20 €	77,797.16 €	
Faire de la transition écologique un atout pour le développement du territoire	9	81	Poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments publics	TAUXIGNY SAINT BAULD	168,812.00 €	50,643.60 €		84,406.00 €
	9	87	Création d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration à Chaumussay	CCLST	170,000.00 €	68,000.00 €		
		84	Renouvellement des réseaux d'eau potable (CVM)	CCLST	635089.64	254035.86		
	10	85	Politique de résorption des fuites dans les réseaux AEP	CCLST	810813	324325.2		
TOTAL					8,125,372.71 €	3,497,531.32 €	974,487.40 €	651,610.16 €

		Dépot dossier demande de subvention DETR/DSIL/FNADT	Commentaires
Autres	Autofinancement Emprunt		
	80,580.00 €	7306338	
85,552.00 €		7274318	
50,000 €	119,940.00 €	7306098	Etat = 106 710 € (DHUP) + CRTE 240 000 € + autre (CAF)
	42,340.00 €	7264508	Projets en 3 phases : phase préliminaire Géothermie - budget 211 700 € HT-Projet total = 876 900 €. Aide de l' Ademe 46 414 € = étude préalable de faisabilité de la géothermie des bâtiments.
	251,500.00 €	7378443	phase 1 - voie d'accès à l'écoquartier
	296,335.14 €		phases 3 et 4 - demande de DSIL, en attente du n° dossier
	35,000.00 €	7401750	
50,000.00 €	104,000.00 €	7306331	Autre (Fons de concours CCLST)
65,962.38 €	169,833.18 €	71 69 278	SIEIL 15 962,38 + CCLST 50 000 €
	212,200.00 €	7296580	
	317,400.00 €	7304472	
	7,000.00 €	7996865	
	33,000.00 €	71 51 030	
	77,979.16 €	7311456	Projet total = 737400 € 1ère tranche 388 985,83 €
	33,762.40 €	7381559	
	102,000.00 €	7321345	
254035.86	127017.92	7321148	autre : AELB
	486487.8	7321019	
505,550.24 €	2,496,375.60 €		